



HAL
open science

Enquête sur l'opinion et les connaissances des médecins Seine-et-Marnais au sujet de leur conseil départemental de l'ordre des médecins

Grégory Waldek

► **To cite this version:**

Grégory Waldek. Enquête sur l'opinion et les connaissances des médecins Seine-et-Marnais au sujet de leur conseil départemental de l'ordre des médecins. Médecine humaine et pathologie. 2014. dumas-01096569

HAL Id: dumas-01096569

<https://dumas.ccsd.cnrs.fr/dumas-01096569>

Submitted on 17 Dec 2014

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Université de Bordeaux
U.F.R DES SCIENCES MEDICALES

Année 2014

N° 158

Thèse pour l'obtention du
DIPLOME D'ETAT de DOCTEUR EN MEDECINE
Présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2014

Par M. WALDEK Grégory
Né le 23 août 1983 à Champigny-sur-Marne

**ENQUÊTE SUR L'OPINION ET LES CONNAISSANCES DES
MEDECINS SEINE-ET-MARNAIS AU SUJET DE LEUR
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MEDECINS**

Directeur de thèse
Monsieur le docteur BAUWENS Michel

Pr GAY Bernard

Président

Dr CASTERA Philippe

Rapporteur

Pr GROMB – MONNOYEUR Sophie

Juge

Dr ROCHE Albert

Juge

Dr BAUWENS Michel

Juge

Université de Bordeaux
U.F.R DES SCIENCES MEDICALES

Année 2014

N° 158

Thèse pour l'obtention du
DIPLOME D'ETAT de DOCTEUR EN MEDECINE
Présentée et soutenue publiquement le 12 décembre 2014

Par M. WALDEK Grégory
Né le 23 août 1983 à Champigny-sur-Marne

**ENQUÊTE SUR L'OPINION ET LES CONNAISSANCES DES
MEDECINS SEINE-ET-MARNAIS AU SUJET DE LEUR
CONSEIL DEPARTEMENTAL DE L'ORDRE DES MEDECINS**

Directeur de thèse
Monsieur le docteur BAUWENS Michel

Pr GAY Bernard

Président

Dr CASTERA Philippe

Rapporteur

Pr GROMB – MONNOYEUR Sophie

Juge

Dr ROCHE Albert

Juge

Dr BAUWENS Michel

Juge

Les médecins doivent entretenir entre eux des rapports de bonne confraternité. [...] Les médecins se doivent assistance dans l'adversité.
(Extrait de l'Article 56 du Code de Déontologie Médicale)

REMERCIEMENTS

A monsieur le Pr Bernard GAY,

Vous me faites le grand honneur de porter de l'intérêt à ce travail et de présider ce jury de thèse. Veuillez accepter l'expression de ma sincère gratitude.

A madame le Pr Sophie GROMB-MONNOYEUR,

Vous avez accepté de faire partie de ce jury, veuillez trouver ici en retour l'expression de mon plus profond respect.

A monsieur le Dr Philippe CASTERA,

Vous portez un regard à la fois intéressé et bienveillant sur mon travail. Vous m'avez été d'une aide précieuse dans la réalisation de cette thèse. Je vous remercie sincèrement de faire partie de ce jury.

A monsieur le Dr Albert ROCHE,

Je suis sensible à l'honneur que vous m'avez fait en acceptant de porter un jugement sur mon travail et vous en remercie.

A monsieur le Dr Michel BAUWENS,

Pour avoir accepté de diriger ce travail, pour la confiance que tu m'as accordée et pour ta collaboration dans cette étude. On en est finalement arrivé au bout !

Je tiens aussi à te remercier pour ton soutien et tes conseils dans un moment plus difficile que les autres dans ma pratique médicale.

A monsieur le Dr André DESEUR,

Je vous remercie d'avoir collaboré à ce travail avec générosité et enthousiasme. Vous m'y avez apporté de précieux conseils.

Aux médecins seine-et-marnais, mes futurs confrères, ayant répondu à cette étude,

Vous avez accepté de m'accorder un peu de votre temps et de vous confier avec sincérité. Veuillez accepter en retour ma reconnaissance et mes remerciements.

Au Dr Yves RIGAL,

En plus d'être l'instigateur de ce travail, tu as été présent dans les moments parfois difficiles de la vie d'un remplaçant en médecine générale : merci pour tes conseils et ton soutien.

A mes maîtres de stage, Karl, Gilles et Alain,

Je vous remercie sincèrement de m'avoir accompagné dans mes premiers pas de médecin généraliste et de m'avoir fait découvrir et aimer notre métier.

A Thomas,

Pour ton aide, ta présence et ton soutien au quotidien dans la réalisation de ce travail et de bien d'autres choses encore...

A ma famille,

Pour votre présence, votre soutien et votre aide depuis le début.

A mes amis seine-et-marnais, aquitains ou parisiens,

Pour tous ces bons moments partagés pendant ces longues années d'études. A mes relecteurs, Caroline (tes serviettes sont-elles sèches ?), Florent (le « fin linguiste ») et Loïc (le nordiste-picard). A Chelsea, ma traductrice en BB ?... A Julien, mon sauveur, qui a su trouver une solution quand l'ordinateur s'est brisé avec toutes les données de l'étude dessus...

Et à tous ceux qui ont contribué à faire ce que je suis... Je ne vous oublie pas !

TABLE DES MATIERES

RESUME	14
ABSTRACT.....	15
INTRODUCTION.....	16
JUSTIFICATION	17
1. HISTOIRE DU CONSEIL DE L'ORDRE DES MÉDECINS.....	17
1. 1. De l'antiquité à la révolution française.....	17
1. 2. De 1845 à 1939 : de nombreux projets non aboutis	18
1. 3. Sous le régime de Vichy.....	20
1. 4. 1945 : création de l'Ordre des Médecins dans sa forme actuelle	21
2. ORGANISATION ET MISSIONS DE L'ORDRE DES MÉDECINS FRANÇAIS	22
2. 1. Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM).....	22
2. 1. 1. <i>La composition du CNOM</i>	22
2. 1. 2. <i>L'organisation du CNOM</i>	23
2. 1. 3. <i>Les missions du CNOM</i>	24
2. 2. Le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM).....	27
2. 2. 1. <i>La composition du CROM</i>	27
2. 2. 2. <i>L'organisation du CROM</i>	27
2. 2. 3. <i>Les missions du CROM</i>	29
2. 3. Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM)	30
2. 3. 1. <i>La composition du CDOM</i>	30
2. 3. 2. <i>Les membres spécifiques du CDOM</i>	31
2. 3. 3. <i>Les missions du CDOM</i>	33
3. LA SEINE ET MARNE (NUMÉRO DE DÉPARTEMENT 77).....	36
3. 1. Le département	36
3. 2. La démographie médicale.....	37
3. 3. Le CDOM de la Seine et Marne	38
4. IMAGE DE L'ORDRE AUPRÈS DES MÉDECINS	38
4. 1. L'étude IPSOS / CNOM de 2006	39
4. 2. La thèse de Poitiers de 1999	40
4. 3. Justification d'une étude en Seine et Marne	42
5. QUESTION DE RECHERCHE ET OBJECTIFS	42
5. 1. Question de recherche	42
5. 2. Objectifs	42
MATERIEL ET METHODES.....	43
1. SCHÉMA DE L'ÉTUDE.....	43
2. POPULATION DE L'ÉTUDE.....	43
2. 1. Critères d'inclusion	43
2. 2. Critères de non inclusion	43
2. 3. Critères d'exclusion.....	44
3. ELABORATION DU QUESTIONNAIRE	44
3. 1. Contenu du questionnaire	44
3. 2. Phase dite de « test »	46
3. 3. Envoi des questionnaires	47
4. RECUEIL ET TRAITEMENT DES DONNÉES.....	47
RESULTATS.....	49
1. RÉSULTATS GÉNÉRAUX.....	49
1. 1. Age des médecins	49
1. 2. Année de thèse des médecins	50
1. 3. Spécialité des médecins	51
1. 4. Mode d'exercice des médecins.....	51
1. 5. Les médecins répondants sont-ils représentatifs de la population médicale seine-et-marnaise ?	52
1. 5. 1. <i>En fonction de l'âge</i>	52

1. 5. 2. <i>En fonction du mode d'exercice</i>	53
1. 6. Nombre de contacts entre médecins et CDOM	53
1. 7. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications	54
1. 8. Attentes des médecins envers le CDOM	58
1. 9. Intérêt au maintien d'un CDOM.....	59
1. 10. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	59
1. 10. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	59
1. 10. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	61
2. INFLUENCE DE L'ÂGE SUR LES RÉSULTATS DES MÉDECINS	62
2. 1. Nombre de contacts entre médecins et CDOM	63
2. 2. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications	63
2. 3. Attente des médecins envers le CDOM.....	66
2. 4. Intérêt au maintien d'un CDOM.....	66
2. 5. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	67
2. 5. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	67
2. 5. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	68
3. INFLUENCE DE LA SPÉCIALITÉ DES MÉDECINS	69
3. 1. Nombre de contacts entre médecins et CDOM	70
3. 2. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications	71
3. 3. Attente des médecins envers le CDOM.....	73
3. 4. Intérêt au maintien d'un CDOM.....	74
3. 5. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	74
3. 5. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	74
3. 5. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	75
4. INFLUENCE DU MODE D'EXERCICE DES MÉDECINS.....	76
4. 1. Nombre de contacts entre médecins et CDOM	76
4. 2. Opinion des médecins sur le CDOM et tentatives d'explications	77
4. 3. Attentes des médecins envers le CDOM	78
4. 4. Intérêt au maintien d'un CDOM.....	79
4. 5. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	80
4. 5. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	80
4. 5. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	80
5. INFLUENCE DU NOMBRE DE CONTACTS ENTRE MÉDECINS ET CDOM	81
5. 1. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications	81
5. 2. Attente des médecins envers le CDOM.....	85
5. 3. Intérêt au maintien d'un CDOM.....	85
5. 4. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	86
5. 4. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	86
5. 4. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	87
6. INFLUENCE DE L'OPINION GÉNÉRALE DES MÉDECINS AU SUJET DE LEUR CDOM	88
6. 1. Propositions d'explications de l'opinion des médecins au sujet de leur CDOM	88
6. 2. Attente des médecins envers le CDOM.....	91
6. 3. Intérêt au maintien d'un CDOM.....	91
6. 4. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	92
6. 4. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	92
6. 4. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	93
7. INFLUENCE DE L'INTÉRÊT DE L'EXISTENCE D'UN CDOM SELON LES MÉDECINS	94
7. 1. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications	94
7. 2. Attente des médecins envers le CDOM.....	96
7. 3. Connaissances des médecins sur le CDOM.....	96
7. 3. 1. <i>Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM</i>	96
7. 3. 2. <i>Connaissances sur les missions du CDOM</i>	97
8. RÉSULTATS EN FONCTION DE L'ANNÉE DE THÈSE DES MÉDECINS RÉPONDANTS	98
DISCUSSION	100
1. SYNTHÈSE DES RÉSULTATS DE L'ÉTUDE	100
1. 1. Résultats généraux.....	100
1. 2. Influence de l'âge des médecins.....	102
1. 3. Influence de la spécialité des médecins	102
1. 4. Influence du mode d'exercice des médecins	103
1. 5. Influence du nombre de contacts entre médecins et CDOM	104

1. 6.	Influence de l'opinion générale des médecins au sujet de leur CDOM	105
1. 7.	Influence de l'intérêt de l'existence d'un CDOM	106
1. 8.	Facteurs associés à l'opinion des médecins au sujet de leur CDOM	106
1. 9.	Facteurs associés aux connaissances des médecins au sujet de leur CDOM	108
1. 10.	Une particularité intéressante : les jeunes médecins	109
2.	VALIDITÉ DE LA MÉTHODE ET CRITIQUE MÉTHODOLOGIQUE	110
2. 1.	Validité du questionnaire	110
2. 2.	Choix de la population cible	111
2. 3.	Analyse du taux de réponse	112
2. 4.	Analyse de la population de répondants	113
2. 5.	Critique des critères de jugement	114
2. 6.	Critique de l'analyse des données	115
3.	CONFRONTATION AUX ÉTUDES PRÉEXISTANTES	115
3. 1.	Opinion des médecins au sujet de l'Ordre	116
3. 2.	Attentes médecins vis-à-vis de leur l'Ordre	116
3. 3.	Intérêt porté à l'Ordre par les médecins	117
3. 4.	Connaissances des médecins sur l'Ordre	117
3. 5.	La cotisation annuelle obligatoire à l'Ordre	118
4.	PROPOSITIONS POUR L'AVENIR	118
4. 1.	Favoriser la communication entre le CDOM et les médecins	118
4. 2.	Susciter l'intérêt des médecins pour l'Ordre et le CDOM	119
4. 3.	Information au sein des facultés de médecine	120
4. 4.	Quel avenir pour le CDOM et l'Ordre des Médecins ?	120
	CONCLUSION	122
	BIBLIOGRAPHIE	123
	ANNEXES	128

INDEX DES ABREVIATIONS

ARS : *Agence Régionale de Santé*

CDOM : *Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins*

CDPI : *Chambre Disciplinaire de Première Instance*

CNOM : *Conseil National de l'Ordre des Médecins*

CODAMUPS-TS : *Comité Départemental De l'Aide Médicale Urgente, de la Permanence des Soins et des Transports Sanitaires*

CROM : *Conseil Régional de l'Ordre des Médecins*

INSEE : *Institut National de la Statistique et des Etudes Economiques*

IPSOS : *Institut Politique de Sondages et d'Opinions Sociales*

PMI : *Protection Maternelle et Infantile*

QCM : *Questionnaire à Choix Multiple*

SAS : *Section des Assurances Sociales*

UFR : *Unité de Formation et de Recherche*

DEFINITION

MEDECIN THESE : *nous appellerons « médecin thésé », tout médecin ayant déjà soutenu une thèse en vue de l'obtention du doctorat de médecine.*

INDEX DES TABLEAUX

Tableau 1 : Nombre et pourcentage de médecins répondants par spécialité exercée.....	51
Tableau 2 : Nombre et pourcentage de médecins répondants selon leur mode d'exercice et leur spécialité	52
Tableau 3 : Nombre et pourcentage de médecins répondants selon le nombre de contacts déclarés avec le CDOM.....	53
Tableau 4 : Nombre et pourcentage de médecins répondants selon la note d'opinion générale	54
Tableau 5 : Attentes des médecins envers leur CDOM.....	58
Tableau 6 : Réponses à la question « le CDOM devrait-il être supprimé ?.....	59
Tableau 7 : Pourcentage de réponses « oui » et « non » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? »	60
Tableau 8 : Pourcentages moyens de bonnes réponses, de mauvaises réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM.....	60
Tableau 9 : Pourcentages moyens de bonnes réponses, de mauvaises réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions portant sur les missions du CDOM.....	61
Tableau 10 : Nombre de médecins inclus dans chaque catégorie d'âge.....	62
Tableau 11 : Nombre et pourcentage de contacts déclarés par les médecins avec leur CDOM en fonction de la catégorie d'âge.....	63
Tableau 12 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction de la catégorie d'âge.....	63
Tableau 13 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction de la catégorie d'âge	66
Tableau 14 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la catégorie d'âge.....	67
Tableau 15 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la catégorie d'âge.....	67
Tableau 16 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la catégorie d'âge.....	68
Tableau 17 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la catégorie d'âge.....	68
Tableau 18 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction de la spécialité déclarée	70
Tableau 19 : Nombre et pourcentage de contacts déclarés par les médecins avec leur CDOM en fonction de la spécialité	71
Tableau 20 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction de la spécialité.....	72
Tableau 21 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction de la spécialité .	73
Tableau 22 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le	74
Tableau 23 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la spécialité	75
Tableau 24 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la spécialité.....	75
Tableau 25 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de spécialité	76
Tableau 26 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction du mode d'exercice	76
Tableau 27 : Nombre et pourcentage de contacts déclarés par les médecins avec leur CDOM en fonction du mode d'exercice	77
Tableau 28 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction du mode d'exercice	77
Tableau 29 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction du mode d'exercice.....	79
Tableau 30 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction du mode d'exercice	79
Tableau 31 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction du mode d'exercice	80
Tableau 32 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction du mode d'exercice.....	80
Tableau 33 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction du mode d'exercice	81

Tableau 34 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM.....	81
Tableau 35 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM	82
Tableau 36 : Pourcentage moyen de réponses médianes et de réponses présentant un degré d'accord ou de désaccord aux propositions pouvant expliquer la note d'opinion générale en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM	82
Tableau 37 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM.....	85
Tableau 38 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la spécialité	86
Tableau 39 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM.....	87
Tableau 40 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM	87
Tableau 41 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM	88
Tableau 42 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction de la note d'opinion générale attribuée..	88
Tableau 43 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction de la note d'opinion générale attribuée.....	91
Tableau 44 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la note d'opinion générale attribuée	92
Tableau 45 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la note d'opinion générale attribuée	93
Tableau 46 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la note d'opinion générale attribuée	93
Tableau 47 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la note d'opinion générale attribuée	94
Tableau 48 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? ».....	94
Tableau 49 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »	95
Tableau 50 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction du nombre de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? ».....	96
Tableau 51 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »	97
Tableau 52 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? ».....	97
Tableau 53 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? ».....	97
Tableau 54 : Nombres et pourcentages de médecins inclus en fonction de l'année de thèse.....	98
Tableau 55 : Effectifs communs entre les différentes catégories d'âges et d'années de thèse.....	99

INDEX DES FIGURES

Figure 1 : <i>La Seine-et-Marne en Ile de France</i>	36
Figure 2 : <i>Nombre de réponses en fonction de l'âge des médecins</i>	50
Figure 3 : <i>Nombre de réponses en fonction de l'année de thèse</i>	50
Figure 4 : <i>Répartition des médecins répondants selon leur mode d'exercice</i>	52
Figure 5 : <i>Nombre de médecins répondants selon le nombre de contacts déclarés avec le CDOM</i>	53
Figure 6 : <i>Nombre de médecins répondants selon la note d'opinion générale</i>	54
Figure 7 : <i>Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM</i>	57
Figure 8 : <i>Réponses à la question « le CDOM devrait-il être supprimé ? »</i>	59
Figure 9 : <i>Pourcentage de médecins inclus dans chaque catégorie d'âge</i>	62
Figure 10 : <i>Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction de la catégorie d'âge</i>	65
Figure 11 : <i>Pourcentages moyens de bonnes réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la catégorie d'âge</i>	68
Figure 12 : <i>Pourcentages moyens de bonnes réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la catégorie d'âge</i>	69
Figure 13 : <i>Nombre de médecins inclus dans chaque catégorie de spécialité</i>	70
Figure 14 : <i>Pourcentage moyen de réponses médianes et de réponses présentant un degré d'accord ou de désaccord aux propositions pouvant expliquer la note d'opinion générale en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM</i>	83
Figure 15 : <i>Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM</i>	84
Figure 16 : <i>Pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM</i>	86
Figure 17 : <i>Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction de la note d'opinion générale attribuée</i>	90
Figure 18 : <i>Pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la note d'opinion générale attribuée</i>	92
Figure 19 : <i>Effectifs communs entre les différentes catégories d'âges et d'années de thèse</i>	99

RESUME

Titre : Enquête sur l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur conseil départemental de l'ordre des médecins

Introduction : Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM) est un organisme qui veille au maintien de la déontologie médicale et qui participe à garantir une médecine de qualité. A ce titre, tout médecin exerçant sur le territoire français se doit d'y être inscrit. Il doit connaître son fonctionnement, ses missions et en saisir l'intérêt.

Objectif : Le but de cette thèse est d'étudier l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur CDOM, puis d'identifier les facteurs associés à de meilleures ou de moins bonnes opinions et connaissances.

Matériel et méthode : De la mi-avril 2014 à la mi-mai 2014, une enquête interrogeant l'ensemble des médecins seine-et-marnais thésés, installés ou salariés, a été réalisée par courrier au moyen d'un questionnaire. Les questions portaient sur les données sociodémographiques des médecins, le nombre de contacts qu'ils ont pu entretenir avec le CDOM, l'opinion générale et les connaissances qu'ils ont de cet organisme, les motifs pouvant expliquer leur opinion, les attentes qu'ils peuvent en avoir et l'intérêt qu'ils lui portent.

Résultats et discussion : Les médecins seine-et-marnais ont une opinion et des connaissances assez moyennes au sujet de leur CDOM. Un lien semble exister entre l'opinion, le niveau de connaissances et le nombre de contacts : la majoration d'un de ces trois paramètres est associée à la majoration des deux autres. Augmenter la communication entre médecins et CDOM semble donc indispensable à l'amélioration de l'opinion et des connaissances. On retrouve aussi comme facteurs de mauvaises opinion et connaissances et de désintérêt pour le CDOM : un jeune âge, un exercice salarié totalement ou partiellement, et certaines spécialités comme l'anesthésie-réanimation.

Mots clés : Ordre des Médecins, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, CDOM, Enquête d'opinion

ABSTRACT

Title: Survey concerning the physicians' opinions and knowledge about the Departmental Council of the College of Physicians of the department of Seine-et-Marne

Introduction: The Departmental Council of the College of Physicians (CDOM) is an organization which maintains medical ethics and quality in France. As such, any physician practicing on French territory must be registered with the CDOM. Physicians must be familiar with its functioning, its role and understand the interest of its existence.

Objective: The aim of this thesis is to study the physicians' general opinion and knowledge of their CDOM and to identify the factors which may have an impact on various resulting opinions and knowledge.

Materials and methods: From mid-April 2014 to mid-May 2014, a survey asking all physicians of Seine-et-Marne, employed or self-employed professionals was conducted by mail using a questionnaire. Questions covered sociodemographic data of physicians, the contact frequency they report having with the CDOM, the general opinion of the CDOM, the reasons that may explain their view points, expectations that they may have towards the CDOM, their interest in the Council and the knowledge surrounding its practices.

Conclusion: Physicians from Seine-et-Marne have a rather fair opinion and knowledge about their CDOM. A link seems to exist between the level of opinion, the level of knowledge and the contact frequency: the increase of one of these three factors is associated with the increase of the other two. The increase of communication between physicians and the CDOM seems essential to improve the opinion and the knowledge of the Council. Concerning these same physicians, being of a young age, employed wholly or partially and finally having some specialties such as anesthesiology, seem to be factors of unfavorable opinions and a lack of knowledge and interest in the CDOM.

INTRODUCTION

L'Ordre des Médecins est une structure professionnelle qui fédère l'ensemble des médecins civils exerçant sur le territoire français. Ses missions, définies par la loi, assurent le maintien des « principes de moralité, de probité, de compétences et de dévouement » quant à la pratique de la médecine. Il s'engage à être « au service des médecins, dans l'intérêt des patients ».

Pour cela, l'Ordre des Médecins est organisé en plusieurs échelons : national, régional et départemental.

Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM) se compose de membres élus directement par les médecins du département. Il est sans aucun conteste celui qui est au plus proche des praticiens qu'il représente. Il assure notamment un rôle de représentation, de conseil et d'entraide auprès des médecins. Il a aussi une fonction d'organisation des soins et veille à leur qualité. Il intervient en conciliation en cas de litige.

La présence d'un CDOM semble donc indispensable pour participer à la pratique d'une « médecine de qualité ». Il est pourtant peu abordé lors des études de médecine. Il ne fait pas partie du programme national du deuxième cycle des études médicales. Les jeunes et futurs médecins doivent donc s'informer à son sujet par eux-mêmes ou lors des différents contacts qu'ils pourraient avoir avec lui.

Cependant, dès sa création, sous ses formes antérieures comme lors du régime de Vichy ou sous sa forme actuelle, l'Ordre des Médecin a parfois fait face à de nombreuses critiques de la part de l'opinion publique, mais aussi des médecins eux-mêmes. Ces critiques, autrefois justifiées, sont-elles encore d'actualité ? Relèvent-elles de fausses représentations de la part de médecins ayant peu de connaissances à propos de leur CDOM ?

La question de recherche de notre travail est : « Quelles sont l'opinion et les connaissances de différents profils de médecins au sujet de leur CDOM ? ».

Pour répondre à cette question, nous avons réalisé une enquête sous la forme d'un questionnaire adressé aux médecins du département de la Seine-et-Marne.

1. Histoire du Conseil de l'Ordre des Médecins

1. 1. De l'antiquité à la révolution française

Depuis le monde antique, les médecins ont tendance à se regrouper au sein de collègues pour tenter de mieux exercer. Ceci se faisant spontanément ou en répondant à la législation.

En Grèce antique, les « Hétairies », associations généralement à caractère politique et vénérant souvent un dieu, comprennent des associations de médecins volontaires qui se regroupent pour prendre des décisions au sujet de leur profession et en assurer le contrôle (1).

Dans la Rome antique, les « Collegia », corporations légales regroupant des personnes partageant les mêmes rites religieux ou la même profession, comprennent aussi des associations de médecins : les « Medici ». Ceux-ci pratiquaient sous l'œil d'Esculape et d'Hygie, le dieu de la médecine et la déesse de la santé (2). Puis au IV^{ème} siècle, l'empereur romain Flavius Claudius Julianus promulgue une loi imposant à tous les médecins d'être approuvé par un collège de médecin pour exercer (3) afin d'assurer un minimum de qualité dans les soins.

Au Moyen Age, apparaissent les « Confréries » de métiers et les premières universités de médecine. Au XII^{ème} siècle, se créent les confréries de médecins qui s'orientent principalement sur des notions religieuses et de dévotions. Avec le temps, elles vont se donner des missions d'entraide entre membres et tenter de défendre les intérêts de la profession. Tout d'abord formées de façon spontanée, elles vont prendre un statut officiel avec la formation des « Jurandes », qui sont des groupements professionnels composés de membres égaux unis par un serment et devant répondre à une déontologie stricte (1). A Paris, le Livre des Métiers d'Etienne Boileau, chargé de réglementer les métiers de la capitale, distingue alors les médecins de robe longue, les chirurgiens et les barbiers (4).

Au XIII^{ème} siècle, sous l'autorité du roi ou du Pape, des facultés de médecine sont créées pour les médecins uniquement (y sont exclus les chirurgiens et les barbiers). Celles-ci

assurent la formation des médecins, mais veillent aussi sur la profession, son honneur, son indépendance et son monopole dans l'exercice de la médecine (1).

Concernant les chirurgiens, ils se regroupent en « Confréries » qui les distinguent des barbiers, qui assurent la formation des plus jeunes, et qui garantissent une certaine déontologie et une pratique dans les règles de l'art. Ils obtiennent le monopole de l'exercice de la chirurgie par Philippe le Bel en 1311. Sur l'ordonnance de Charles V du 21 juillet 1370, ils doivent désormais prêter serment (5).

Au XVIII^{ème} siècle, sur le modèle de ce qui existe déjà à Versailles, les chirurgiens se regroupent sous le statut de Communautés de Chirurgiens des Villes du Royaume devant traiter notamment des affaires de discipline au sein de la profession (6).

En 1762, Jean Verdier publie un « traité de déontologie », qui rappelle les règles dictant la bonne pratique médicale et incite à la création d'un tribunal pour les faire respecter : « *si on jette les yeux vers l'infinité d'abus qui troublent l'exercice d'un art aussi salutaire, on sera porté à croire qu'il serait utile que la médecine connût un tribunal particulier* » (1).

A la révolution française, dans le rejet de tout système féodal, sont abolis tous les droits et privilèges des corporations de métiers, et donc ceux des médecins (loi Le Chapelier du 17 août 1791). Il n'y a donc plus aucune règle dans l'exercice de la médecine. N'importe qui peut exercer la médecine : « *Il sera libre à toute personne de faire tel négoce ou d'exercer telle profession, art ou métier qu'elle trouve bon* » (décret d'Allarde des 2 et 17 mars 1791). Ceci se confirme avec le décret du 18 août 1792 qui dissout les sociétés savantes et les facultés de médecine. Le charlatanisme apparaît alors dans le domaine médical (7, 8).

1. 2. De 1845 à 1939 : de nombreux projets non aboutis

En 1845, sous le règne de Louis-Philippe d'Orléans, se tient le Congrès Médical de France, où, face au charlatanisme, il est question d'imposer une formation spécifique obligatoire pour tout médecin exerçant sur le territoire (9) et de créer des conseils médicaux dont le rôle serait de « soutenir les droits du corps médical et de ses membres », d'assurer « la dignité » de la profession et de prendre des décisions disciplinaires envers les médecins ne

participant pas à cette « dignité » (10). C'est donc à ce moment que l'idée d'une institution ordinale médicale voit vraiment le jour.

Ainsi, en juin 1847, un texte de loi aboutissant à la création d'un conseil médical au sein de chaque département est voté par la Chambre des Pairs au Palais du Luxembourg. En 1948, le texte doit être examiné par la Chambre des Députés avant sa mise en œuvre. Ce ne fut jamais le cas, du fait de la révolution de février 1848 et de la proclamation de la Seconde République française (1).

Le 30 novembre 1892, la loi Chevandier tente de réorganiser la pratique médicale en France (11). Le charlatanisme médical est proscrit : *« nul ne peut exercer la médecine en France s'il n'est pas muni d'un diplôme de docteur en médecine, délivré par un gouvernement français à la suite d'examens subis dans un établissement supérieur d'état »*. Le regroupement de médecins en « associations syndicales » est désormais légal. Ce sont ces associations qui vont relancer l'idée de la création d'un Ordre médical. A ce sujet, de nombreuses interventions de médecins ont eu lieu au sein de l'Union des Syndicats Médicaux (1, 12) ayant pour but la création d'un Ordre permettant aux médecins d'apprendre à se connaître et se protéger mutuellement, de tenter de résoudre les conflits entre confrères, de venir en aide aux membres de l'Union, de poursuivre en justice l'exercice illégal de la médecine et de défendre la profession.

Toutefois, s'élèvent de nombreuses voix de médecins méfiants à l'égard de la création d'un Ordre national par crainte d'une chambre disciplinaire et d'une immixtion politique au sein de l'Ordre. Aucune institution ordinale ne voit donc le jour.

Ainsi, sur ces mêmes craintes, beaucoup de projets de création d'un Ordre n'aboutissent pas, qu'ils soient issus de médecins ou de politiques comme en 1898 avec la proposition de loi de Louis Barthou, alors Ministre de l'Intérieur (1).

Pour autant, au niveau départemental, certaines associations tentent d'instaurer des règles déontologiques, comme en 1895 avec l'Association des Médecins de la Gironde qui crée les « conseils professionnels et principes de déontologie médicale » (13, 14).

En 1928, Ernest Couteaux, député du Nord, dépose une proposition de loi visant à l'instauration d'un Ordre des médecins et à la création de chambres médicales départementales et régionales. Ses motivations sont clairement exposées. Le député s'inquiète de la vague d'immoralité qui monte parmi les médecins (1). Ce texte ne sera jamais voté.

En 1929, Louis Loucheur, Ministre du travail, propose un projet de loi instituant un Ordre des Médecins au Conseil des ministres, à la Confédération des Syndicats Médicaux Français et à l'Académie de Médecine. Il reçoit l'approbation de tous (1). Un projet de loi est alors voté à la Chambre des députés en 1932 et soumis au Sénat qui adopte le texte avec quelques modifications en 1935, et le renvoie en deuxième lecture au Parlement. Sans doute face aux nombreux changements de gouvernements et à la crise sociale et économique que traverse la France, le texte ne sera jamais rediscuté ou adopté durant les quatre années suivantes. En 1939, la guerre éclate et il n'existe toujours aucun Ordre des Médecins (1, 15).

1. 3. Sous le régime de Vichy

Sous l'occupation et avec l'interdiction de toute forme de syndicat, la loi du 7 octobre 1940 crée un Ordre des Médecins sans en exposer clairement les motifs (16). Il se compose d'un Conseil Supérieur de la Médecine au niveau national et de Conseils Départementaux, tous composés de membres nommés par le gouvernement et le Ministre de la Santé. Cet Ordre, auquel tous les médecins français doivent être inscrits, a pour objectif d'assurer une fonction déontologique, disciplinaire, d'entraide et de défense des intérêts de la profession (15). Il élabore un premier code de déontologie.

Face à son absence de représentativité et au mécontentement des médecins et des membres de l'Ordre au sujet des directives imposées par les autorités de l'occupation, la loi du 10 septembre 1942 instaure que les membres de l'Ordre soient désormais élus par les médecins. Ceci permet un plus grand degré d'indépendance de la profession malgré le contexte politique et finalement un retour vers une forme de syndicat (1, 15, 17). Le Conseil Supérieur de la Médecine devient à ce moment le Conseil National de l'Ordre des Médecins.

Toutefois, le Conseil National de l'Ordre des Médecins et antérieurement le Conseil Supérieur de la Médecine restent toujours très fortement critiquables du fait de leur imprégnation par des idées xénophobes et antisémites (18). Ils contribuent notamment à la limitation du nombre de médecins étrangers ou juifs en s'appuyant sur la loi du 16 août 1940 et la deuxième loi portant sur le statut des juifs du 2 juin 1941.

L'ordonnance du 18 Octobre 1943 du Gouvernement provisoire de la République française à Alger, abroge les dispositions de l'autorité de fait du gouvernement de Vichy (19). L'Ordre des Médecins est dissout par ce même gouvernement sur l'ordonnance du 27 août 1944. (1)

Une nouvelle ordonnance du 12 octobre 1944 refond un Ordre Provisoire qui ne se réunira qu'une seule fois en février 1945.

1. 4. 1945 : création de l'Ordre des Médecins dans sa forme actuelle

A la libération, l'ordonnance du 24 septembre 1945 crée l'Ordre des Médecins dans sa forme actuelle (20). Il s'agit alors d'un organisme privé avec des missions de service public et constitué de membres élus par les médecins. Il se compose d'un conseil national et de conseils régionaux et départementaux. Ses missions sont définies par la loi :

« L'ordre des médecins [...] veille au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine [...] et à l'observation, par tous leurs membres, des devoirs professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie [...]. Il assure la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession médicale [...]. Il peut organiser toutes œuvres d'entraide et de retraite au bénéfice de leurs membres et de leurs ayants droit » (21).

En 1947, sous l'œil du Conseil d'Etat, il est l'instigateur du premier Code de Déontologie Médicale. De nouvelles versions sont régulièrement publiées, et quelques articles sont parfois modifiés. La version en vigueur actuellement est celle de novembre 2012 (22).

En 1988, l'Ordre des Médecins français, tel qu'il existe depuis 1945, est reconnu comme autorité légitime par la Cour Européenne des Droits de l'Homme (1).

Au niveau international, l'Ordre des Médecins français est présent au Conseil de l'Europe, au Comité Permanent des Médecins Européens, et à la Conférence Internationale des Ordres et des Organismes d'Attributions Similaires qui devient le Conseil européen des Ordres des médecins (1).

2. Organisation et missions de l'Ordre des Médecins français

L'Ordre des Médecins Français est organisé en trois échelons : le conseil national, les conseils régionaux, et les conseils départementaux. Ces trois échelons veillent ensemble « *au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine [...] et à l'observation, par tous leurs membres, des devoirs professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie* ». Ils assurent « *la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession médicale* » (21).

L'organisation, le fonctionnement et les missions de l'Ordre des Médecins Français sont majoritairement inscrits dans la loi, au Code de la Santé Publique. Il s'agit d'un organisme de droit privé chargé d'une mission de service public.

2. 1. Le Conseil National de l'Ordre des Médecins (CNOM)

Le Conseil National de l'Ordre des Médecin (CNOM) est situé au 180 Boulevard Haussmann à Paris.

Il se réunit en Assemblée Plénière quatre fois par an. Il peut aussi se réunir en intersessions ou sessions extraordinaires à la demande du Président.

2. 1. 1. La composition du CNOM

Depuis 2009, le CNOM est composé de cinquante et un membres définis par le Code de la Santé Publique (23) :

- Quarante-six membres élus pour six ans par les conseils départementaux et comprenant :
 - un membre par ressort territorial de chaque conseil régional métropolitain hors Ile-de-France,
 - pour la région Ile-de-France, douze membres, répartis entre les départements de cette région selon des modalités fixées par arrêté du ministre chargé de la santé, compte tenu du nombre des médecins inscrits aux derniers tableaux qui ont été publiés pour ces départements,

- deux membres supplémentaires pour le ressort territorial de la région Provence-Alpes-Côte d'Azur et deux pour le ressort territorial de la région Rhône-Alpes,
 - neuf membres supplémentaires pour le ressort territorial de neuf conseils régionaux désignés par arrêté du ministre chargé de la santé, compte tenu du nombre des médecins inscrits aux derniers tableaux publiés pour l'ensemble des départements métropolitains,
 - trois membres représentant respectivement les médecins exerçant à la Guadeloupe, en Guyane et à la Martinique et un membre représentant les médecins exerçant à la Réunion et à Mayotte. Chacun de ces quatre membres titulaires est assisté d'un suppléant.
- Un membre de l'Académie Nationale de Médecine qui est désigné par ses collègues.
 - Un membre du Conseil d'Etat, avec voix délibérative, ayant au moins le rang de conseiller d'Etat et nommé par le Garde des Sceaux ; un ou plusieurs suppléants sont désignés dans les mêmes conditions (24).
 - Trois médecins avec voix consultatives et représentant les ministres de l'enseignement supérieur, de la santé et du travail (25).

Les membres du CNOM, issus des Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins, sont élus pour 6 ans et renouvelables de moitié tous les 3 ans (26). Ils sont rééligibles (27). Leur élection a lieu après celles des membres des Conseil Départementaux.

2. 1. 2. L'organisation du CNOM

Le CNOM est organisé en différentes parties qui ont des fonctions bien particulières. Parmi les principales, on retrouve le Bureau, les sections d'études et les délégués généraux.

Le Bureau du CNOM (28) est élu parmi ses membres. Il comprend un Président, quatre Vice-Présidents, un Secrétaire Général, trois Secrétaires Généraux Adjointes, un Trésorier et un Trésorier Adjoint. Les membres du Bureau sont élus pour trois ans, juste après le renouvellement de moitié des membres du CNOM, et sont rééligibles. Ils se réunissent de façon hebdomadaire.

Le Président représente l'Ordre des Médecins Français auprès des instances administratives et judiciaires françaises. Il dirige les débats au sein du CNOM et est membre de droit à toutes les commissions. Il peut décider de la tenue d'une commission sur un sujet particulier avec les Présidents de Sections, les Secrétaires Généraux ou tout autre membre du CNOM. Il a la possibilité de déléguer ses pouvoirs aux quatre Vice-Présidents.

Le Secrétaire Général prépare les travaux, les séances et les commissions du CNOM. Il est membre de droit à toutes les commissions. Il s'occupe notamment de la rédaction du procès-verbal des séances, de la correspondance et de la communication du CNOM auprès des conseils régionaux, des conseils départementaux, des médecins, de la presse et du grand public. Il est assisté dans ses fonctions administratives de trois Secrétaires Généraux Adjointes.

Le Trésorier et son Adjoint ont pour fonction de veiller à la bonne tenue des finances du CNOM.

Les sections d'étude du CNOM sont au nombre de quatre. A la tête de chacune d'elles se trouve un président qui dirige les travaux de la section (28). On retrouve la Section Ethique et Déontologie, la Section Santé Publique et Démographie Médicale, la Section Exercice Professionnel et la Section Formation et Compétences Médicales.

Le CNOM comprend aussi deux Délégués Généraux chargés d'assurer la communication et la représentation du CNOM auprès des instances nationales et internationales. Le Délégué Général aux relations internes est en charge de la relation avec les conseils régionaux et départementaux. Le Délégué Général aux affaires européennes et internationales possède un bureau à Bruxelles dans le but d'entretenir une relation avec les grandes instances européennes et internationales.

2. 1. 3. Les missions du CNOM

Le CNOM a de nombreuses missions (28) :

- une mission déontologique : il propose la rédaction du Code de Déontologie Médical par l'intermédiaire de sa Section Ethique et Déontologie. Il veille aussi à sa compréhension par les médecins en y ajoutant des commentaires pour les articles qui le composent,

- une mission administrative et financière : il contrôle la gestion des conseils régionaux et départementaux. Il gère les biens de l'Ordre et fixe le montant des cotisations à percevoir par les Conseils Départementaux et la part qui revient aux Conseil Régionaux et à lui-même,
- une mission d'entraide : il subventionne ou crée des œuvres en rapport avec la profession médicale, l'entraide médicale ou la retraite des médecins,
- une mission de représentation de la profession médicale : il étudie et donne son avis au sujet de questions ou de projets venant du Ministre de la Santé, des organismes nationaux d'assurance maladie ou d'autres instances administratives et juridiques. Il intervient dans les débats nationaux, européens et internationaux, notamment dans ceux de l'Association Médicale Mondiale. Il est aussi présent au Comité de Liaison des Institutions Ordinales, regroupant tous les ordres nationaux représentant les professions réglementées,
- une mission disciplinaire : il intervient en relecture des décisions des Chambres Disciplinaires Régionales de Première Instance et des Sections régionales des Assurances Sociales dont il peut interjeter appel. Il intervient en relecture des décisions des Formations Restreintes régionales et reçoit les appels qui en sont formés. Il reçoit les recours des décisions des Conseils Départementaux de refus de dispense de garde et de refus d'exercice sur un site supplémentaire à titre individuel ou de sociétés d'exercice,
- une mission de formation et de garant des compétences médicales : il participe aux référentiels de la formation médicale initiale des étudiants (notamment par sa représentation au sein de la Commission Nationale de l'Internat et du Post-Internat) et au développement professionnel continu auquel tout médecin doit se soumettre. Il statue sur les demandes de qualification des médecins français, européens et étrangers en fonction de la réglementation,
- une mission de garant de la qualité des soins, de la permanence des soins et d'une bonne répartition des médecins sur le territoire.

Afin d'assurer au mieux ses missions, le CNOM est composé de quatre sections d'études (31): la Section Ethique et Déontologie, la Section Santé Publique et Démographie Médicale, la Section Exercice Professionnel et la Section Formation et Compétences Médicales.

La Section Ethique et Déontologie travaille sur le Code de Déontologie Médicale et les commentaires qui y sont rattachés en fonction des évolutions de la médecine et de la

société. Elle informe et conseille sur le plan déontologique les Conseils Départementaux et Régionaux de l'Ordre des Médecins, les médecins et les patients. Elle participe souvent aux travaux des institutions administratives et juridiques publiques traitant des questions d'éthique de la santé.

La Section Exercice Professionnel travaille sur l'évolution des modalités d'exercice des médecins face aux changements de la société et aux modifications de la loi. Elle en informe ensuite et conseille sur le plan juridique et déontologique les Conseils Départementaux et Régionaux de l'Ordre des Médecins, les médecins, et les institutions administratives et juridiques publiques. Elle organise l'Observatoire de la Sécurité des médecins et à la Commission Nationale de la Permanence des Soins et de l'Aide Médicale d'Urgence.

La Section Formation et Compétences Médicales a pour rôle de travailler sur la formation médicale initiale des étudiants et du développement professionnel continu des médecins diplômés. Elle traite aussi les demandes de qualification des médecins français, européens et étrangers en fonction de la réglementation et réfléchi à cette réglementation. Ses missions se font en partenariat avec le Ministère de la Santé.

La Section Santé Publique et Démographie Médicale coordonne différents travaux en matière de santé publique, de veille sanitaire, d'éducation et de prévention de santé, et de démographie médicale. Elle travaille en partenariat avec les institutions administratives, sanitaires et sociales de l'Etat. Elle informe et donne des conseils en matière de santé publique auprès des Conseils Départementaux et Régionaux de l'Ordre des Médecins, des médecins et du grand public.

Enfin, des commissions ont été créées dans le but d'assurer un travail plus spécifique. On peut citer notamment la Commission des Relations Médecins-Industrie, la Commission Nationales du Fond d'Harmonisation et des Charges, ou la Commission des Appels de Qualification. A la tête de chacune de ces commissions se trouve un Président, membre du CNOM, qui participe régulièrement avec voix consultative aux réunions du Bureau du CNOM.

A noter, les délibérations du CNOM ne sont pas publiques (24).

2. 2. Le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins (CROM)

Il existe vingt-deux Conseils Régionaux de l'Ordre des Médecins pour la France métropolitaine suivant le découpage administratif des régions françaises. A ces conseils, s'ajoute le CROM regroupant les Antilles et la Guyane et celui regroupant la Réunion et Mayotte (28).

2. 2. 1. La composition du CROM

Chaque CROM est constitué d'un nombre variable de membres titulaires et suppléants (29, 30), en fonction du nombre de médecins exerçant dans la région. La répartition des membres est fixée au prorata du nombre de médecins exerçant dans chaque département. Ainsi, il y a 9 sièges de titulaires jusqu'à dix milles médecins, 12 sièges jusqu'à quinze milles et, 15 sièges au-delà. Une exception est faite pour l'Ile-de-France qui a 19 sièges (31). Dans tous les cas, il y a un nombre de suppléants égal au nombre de titulaires. Ces membres sont élus par les membres des conseils départementaux de l'ordre des médecins de la région (31).

Les membres du CROM sont élus pour 6 ans et renouvelables par moitié tous les 3 ans (26).

2. 2. 2. L'organisation du CROM

Au même titre que le CNOM, chaque CROM doit élire un bureau comprenant au moins un Président, un Vice-Président et un Trésorier. Ces trois membres ont les mêmes fonctions que leurs équivalents au CNOM, mais à l'échelon régional.

On note aussi au sein de chaque CNOM trois sections particulières : la Formation Restreinte, la Chambre Disciplinaire de Première Instance et la Section des Assurances Sociales.

La Formation Restreinte est composée d'un nombre variable de membres élus au sein du CROM par ses membres.

Elle a pour mission de décider, d'une part, de la suspension temporaire du droit d'exercer en cas d'infirmité ou d'état pathologique rendant dangereux l'exercice de la médecine (32), et d'autre part, de statuer après l'appel d'un médecin de la décision rendue par le Conseil Départemental de l'Ordre de ne pas l'inscrire au tableau (33).

La Chambre Disciplinaire de Première Instance (CDPI) est chargée de connaître les infractions au code de déontologie médicale et de prononcer une sanction s'il y a lieu.

Elle est présidée par un magistrat en fonction ou honoraire du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel. Celui-ci est nommé, sans durée limitée, par le Vice-Président du Conseil d'Etat, sur proposition du président du tribunal administratif ou de la cour administrative d'appel de la région.

Cette chambre disciplinaire comprend aussi huit membres titulaires et huit membres suppléants élus par le Conseil Régional de l'Ordre des Médecins, parmi, d'une part, les membres du conseil régional (appelé collège interne) et, d'autre part, les membres et anciens membres des conseils de l'ordre (appelé collège externe) (34).

A noter, au sein de la CDPI, la présence du médecin inspecteur régional de santé publique ou son représentant, d'un professeur de médecine de la région et d'un praticien-conseil de la caisse régionale d'assurance maladie pour les affaires relevant de l'application des lois sur la sécurité sociale (35).

En mettant à disposition ses locaux et le personnel nécessaire à son fonctionnement, le CROM participe activement au bon fonctionnement de la CDPI. C'est aussi le CROM qui indemnise les médecins membres assesseurs de la CDPI.

On note aussi que la CDPI d'Ile-de-France est composée de trois sections de huit membres chacune, et que les régions Provence-Alpes-Côte d'Azur et Corse dispose d'une CDPI interrégionale commune, siégeant dans les locaux du CROM de Provence-Alpes-Côte d'Azur (36) et composée de deux sections de huit membres chacune (37).

La Section des Assurances Sociales (SAS) est une juridiction qui est chargée du contentieux technique de la sécurité sociale. Elle a pour mission de connaître des « *fautes, abus, fraudes et tous faits intéressant l'exercice de la profession, à l'occasion des soins dispensés aux assurés sociaux* » (38).

La SAS se compose d'un Président et de ses suppléants, ainsi que d'un nombre égal d'assesseurs médecins membres du CROM et d'assesseurs représentant des organismes de

sécurité sociale (dont au moins un praticien-conseil). Le Président et les suppléants de la SAS sont issus du corps des tribunaux administratifs et des cours administratives d'appel, et sont nommés par le vice-président du Conseil d'Etat compte-tenu des propositions du président de la cour administrative d'appel de la région. Les assesseurs médecins et les assesseurs représentants des organismes de sécurité sociale sont nommés par le président de la cour administrative d'appel.

La SAS, tout comme la CDPI, utilise les locaux et le personnel mis à disposition par le CROM.

2. 2. 3. Les missions du CROM

Le CROM a de nombreuses missions (29, 30, 39):

- une mission administrative : il coordonne les actions des conseils départementaux. Il statue sur l'inscription d'un médecin au tableau départemental de l'ordre si le conseil départemental le lui a refusé (33), et sur la suspension d'un médecin pour état pathologique (32),
- une mission d'entraide : il participe à l'entraide et aux secours apportés aux médecins de la région,
- une mission de représentation de la profession médicale : il collabore avec les instances régionales administratives (l'ARS, les organismes régionaux d'assurance maladie, le Conseil Régional de la région administrative, les UFR, l'Observatoire régional de la démographie médicale, etc...) au sujet de nouveaux projets et de questions qui peuvent être posées,
- une mission disciplinaire indissociable de la déontologie : il assure le bon fonctionnement de la Chambre Disciplinaire de Première Instance et de la Section des Assurances Sociales, dont ses membres constituent la moitié des assesseurs,
- une mission de garant de la qualité des soins : par l'intermédiaire de la Formation Restreinte, il intervient dans la suspension du droit d'exercer d'un médecin pour raison médicale, et dans l'appel des décisions de refus d'inscription au tableau des Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins.

Les délibérations du CROM ne sont pas publiques, seules le sont les audiences de la CDPI sauf huis clos ordonné par son président.

2. 3. Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM)

Chaque département administratif dispose d'un CDOM. Il s'agit du plus petit échelon de l'Ordre des Médecins. Il est l'interlocuteur privilégié de tous les médecins du département.

2. 3. 1. La composition du CDOM

Chaque CDOM est composé d'un nombre variable de membres élus, qui dépend du nombre de médecins exerçant dans le département. Il comprend 9 membres titulaires si le nombre des médecins inscrits dans le département est inférieur à 100, et 12, 15, 18 ou 21 membres si le nombre est respectivement supérieur à 100, à 500, à 1000 ou à 2000. L'exception est faite pour le CDOM de la Ville de Paris qui comprend 24 membres titulaires (40). Des membres suppléants sont élus et renouvelables dans les mêmes conditions et en même nombre que les titulaires.

Pour être éligible en tant que membre du CDOM (41), le médecin doit être inscrit au tableau du conseil départemental dont il est candidat, être à jour de sa cotisation annuelle ordinale, et être de nationalité française ou ressortissant d'un des pays membres de l'Union Européenne ou de l'espace économique européen.

Ne sont pas éligibles pendant 3 ans, les médecins ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire définitive ou non amnistiée, d'avertissement ou de blâme par la juridiction disciplinaire de l'Ordre ou la Section des Assurances Sociales (41).

Ne sont pas éligibles définitivement, les médecins ayant fait l'objet d'une sanction disciplinaire définitive ou non amnistiée de la juridiction ordinale à type d'interdiction d'exercer avec ou sans sursis ou de radiation, ou bien d'une sanction de la Section des Assurances Sociales à type d'interdiction de donner des soins aux assurés sociaux, de condamnation ou de remboursement à l'assuré du trop-perçu ou à la caisse du trop remboursé en cas d'abus d'honoraires (41).

Respectant ces critères, n'importe quel médecin peut être élu conseiller ordinal. Ainsi peu importe son sexe, son âge, l'année d'obtention de son diplôme, son mode d'exercice ou sa spécialité médicale. On note aussi que les conseillers ordinaires sortants sont rééligibles, sans limite de nombre de mandats (27).

Les électeurs sont l'ensemble des médecins inscrits au tableau de l'ordre du département concerné.

Les élections ont lieu tous les trois ans, et ont pour but de renouveler par moitié les membres titulaires et suppléants du CDOM. Ainsi, chaque membre est élu pour six ans (26). Chaque candidat se présente seul aux élections. Les candidats ayant obtenus le plus grand nombre de suffrages sont proclamés élus en tant que titulaires en fonction du nombre de places de titulaires à pourvoir. Les candidats suivants sont proclamés en tant que suppléants en fonction du nombre de places de suppléants à pourvoir (42).

Le vote a lieu dans les locaux du CDOM, et peut se faire par correspondance (43). Il ne peut pas se faire par procuration (27).

2. 3. 2. Les membres spécifiques du CDOM

Le CDOM comprend plusieurs membres ayant une fonction particulière : les membres du Bureau, les membres de la commission de conciliation, le médecin de l'Agence Régionale de Santé et les membres suppléants.

Les membres du CDOM élisent tous les trois ans leur Bureau, après chaque renouvellement de moitié du conseil. Ce bureau doit comprendre au moins un Président, un Vice-Président et un Trésorier, mais il se compose en général du Président et de plusieurs Vice-Présidents, du Secrétaire Général et de ses Adjoints, ainsi que du Trésorier et son Adjoint. Ce bureau ne doit pas dépasser 40% du nombre de conseillers élus (44).

Le Président est le représentant du CDOM auprès de la population, des instances administratives et judiciaires du département et parfois intervient aussi au niveau régional ou national. Il dirige les réunions au sein du CDOM et est membre de droit à toutes les commissions. Il peut décider de la tenue d'une commission sur un sujet particulier avec les Vice-Présidents, le Secrétaire Général ou tout autre membre du CDOM. Il reçoit et notifie au médecin concerné les décisions de la Chambre Disciplinaire de Première instance. Il peut accepter tous dons ou legs au CDOM et peut contracter des emprunts. Il a la possibilité de déléguer ses pouvoirs aux Vice-Présidents.

Le Secrétaire Général prépare les travaux, les séances et les commissions du CDOM. Il est membre de droit à toutes les commissions. Il s'occupe de la rédaction du procès-verbal des séances, de la correspondance et de la communication du CDOM avec le conseil national et le conseil régional dont il dépend, les instances juridiques et administratives départementales, les médecins, la presse et le grand public. Il s'assure de l'application des décisions du CDOM. Il est assisté dans ses fonctions administratives par les Secrétaires Généraux Adjointes, auxquels il peut déléguer certaines de ses fonctions.

Le Trésorier et son Adjoint ont pour fonction de veiller à la bonne tenue des finances du CDOM.

A chaque renouvellement de moitié, le CDOM élit parmi ses membres titulaires et suppléants au moins trois membres pour former la commission de conciliation. Ceux-ci ont pour rôle d'organiser les conciliations qui ont lieu dans les locaux du CDOM (45).

Les membres suppléants remplacent les membres titulaires qui ne peuvent pas assister aux réunions du CDOM ou qui viennent à cesser leurs fonctions pour une cause quelconque avant la fin de leur mandat. Les conseillers suppléants siègent dans les mêmes conditions que les titulaires qu'ils remplacent et participent à l'ensemble des débats et votes avec voix délibératives (46).

Un médecin de l'Agence Régionale de Santé est présent lors des séances du CDOM. Toutefois, sa voix n'est que consultative (47).

A noter, dans le but d'assurer l'indépendance de l'Ordre vis-à-vis des syndicats, les fonctions de Président et de Trésorier d'un CDOM sont incompatibles avec les fonctions correspondantes d'un syndicat professionnel départemental, territorial, régional, interrégional ou national (48). Aussi, le Président et le Secrétaire d'un CDOM ne peuvent pas occuper les mêmes fonctions au sein d'un CROM ou d'un Conseil Territorial de l'Ordre des Médecins (48).

La fonction de conseiller ordinal départemental est réalisée à titre bénévole. Toutefois, l'ensemble des membres du CDOM peuvent bénéficier du remboursement de leur frais de déplacements (49). Aussi, le président, les membres du bureau et tous les membres participant

à une commission ou un travail pour l'ordre, peuvent bénéficier d'une indemnité (50, 51). Il en est de même pour les conseillers ordinaires nationaux et régionaux.

2. 3. 3. Les missions du CDOM

D'une manière générale, le CDOM veille à l'exécution des décisions du Conseil national, des règlements établis par lui et de ses instructions. Il se réunit, sur convocation de son président au moins dix fois par an. Ses délibérations ne sont pas publiques (52).

Les missions du CDOM sont nombreuses et variées. Elles s'organisent sur les plans déontologique, éthique, administratif, financier, pré-juridictionnel, de contrôle, d'étude, d'information, de représentation de la profession, d'entraide et de conseil, et d'aide au développement professionnel continu (53-57).

Une mission déontologique et éthique :

Le CDOM veille au respect, par les médecins du département, des lois et des règlements qui régissent l'exercice de la profession médicale : le code de déontologie. Il s'assure du respect de l'éthique professionnelle.

Dans le but d'assurer un accès aux soins sur tout le département, le CDOM participe à la permanence des soins et peut prononcer des dispenses de l'obligation d'y participer.

Une mission administrative :

Le CDOM assure la gestion et les inscriptions au Tableau de l'Ordre, auquel tout médecin doit être inscrit (à l'exception des médecins du Service de Santé des Armées dont l'inscription est volontaire et non obligatoire). Il accueille les nouveaux médecins sur le département, et délivre les licences de remplacement et le caducée médical.

Il autorise ou interdit l'installation d'un médecin dans le même immeuble qu'un confrère (58), en cabinet secondaire (désormais dénommé site distinct et dont le nombre n'est plus limité) (59), ou à la suite d'un remplacement (60).

Dans l'esprit de défense des médecins d'un point de vue déontologique, dans leur intérêt et pour s'assurer de leur indépendance professionnelle, le CDOM doit examiner tous les contrats relatifs à l'exercice des médecins du département : les contrats d'exercice en

commun, les statuts de sociétés, les contrats avec une administration publique ou une collectivité territoriale, les contrats de médecin du travail, les contrats avec les cliniques, les contrats de remplacement ou de cession, les baux à usage professionnel, etc... Pour cela, tous les médecins doivent obligatoirement lui adresser l'ensemble de ces contrats.

Une mission financière :

Le CDOM recouvre généralement, par délégation du CNOM, les cotisations annuelles obligatoires des médecins pour son propre financement, et reverse une partie de celles-ci au CNOM et au CROM dont il dépend.

Il est apte à contracter des emprunts.

Il gère les biens de l'Ordre sous le contrôle du CNOM.

Une mission pré-juridictionnelle et d'auxiliaire de justice :

Le CDOM n'a aucun pouvoir disciplinaire, mais il reçoit les doléances et les plaintes des patients, des médecins, des institutions, des associations, etc...

Il doit instruire les plaintes portant sur la déontologie médicale et issues d'un litige entre patients et médecins (61), entre médecins eux-mêmes (62), ou entre médecins et administration, institutions ou associations. Il organise alors une conciliation pour tenter de régler ces litiges à l'amiable (63, 64) sans qu'il soit nécessaire de passer par la Chambre Disciplinaire de Première Instance (CDPI). Les conciliations sont assurées par les conseillers départementaux qui connaissent bien les conditions d'exercice dans leur département.

En cas d'échec de conciliation et de persistance de la plainte, le CDOM doit obligatoirement transmettre le dossier, accompagné de son avis motivé, au niveau régional à la CDPI qui doit statuer sur le litige (61).

Le Conseil départemental ne juge pas: il organise la conciliation et en cas de maintien de la plainte, il la transmet à la CDPI.

Le CDOM veille à l'exécution des sanctions prononcées par la juridiction disciplinaire.

Le CDOM a aussi une mission d'auxiliaire de justice par sa présence obligatoire lors des saisies de dossiers médicaux ou de perquisitions aux cabinets médicaux.

Une mission de contrôle :

Le CDOM s'assure des compétences des médecins, en contrôlant les diplômes.

Il veille à l'indépendance de la profession et de l'exercice de tous les médecins, notamment en ce qui concerne l'indépendance vis-à-vis de l'industrie pharmaceutique.

Il contrôle le libellé des plaques apposées à l'entrée des cabinets médicaux, les annonces dans les annuaires, et des entêtes des ordonnanciers.

Une mission d'étude, d'information et de représentation de la profession :

Le CDOM peut créer toutes les commissions d'étude qu'il juge nécessaire.

Il peut soumettre au Conseil National toute question lui paraissant d'intérêt national et les étudier avec lui.

Il se doit d'informer les médecins sur les décisions importantes des instances administratives médicales ou non (CDOM, CROM, CNOM, CODAMUPS-TS, Conseil Départemental, Observatoire de la Sécurité des Médecins, Ministère de la Santé, ARS, etc...).

Il a aussi un rôle d'information du public sur l'organisation des soins dans le département, sur les qualifications de chaque praticien et son mode d'exercice.

Il représente les médecins auprès des pouvoirs publics locaux, notamment auprès des instances administratives départementales (conseils généraux, organismes d'assurances maladie des départements, etc...) et des magistrats.

Une mission de conseil et d'entraide :

Le CDOM joue un rôle de conseiller auprès de tous les médecins et particulièrement auprès des plus jeunes en cours d'installation. Il est l'interlocuteur privilégié des médecins pour tout ce qui touche à la qualité de leur exercice.

Tout médecin le demandant peut être conseillé dans sa pratique quotidienne, notamment dans le but de maintenir un respect du code de déontologie médicale, dans la rédaction des différents certificats médicaux, dans la rédaction des contrats relatifs à leur exercice et dans toute difficulté à garantir une mission de santé publique.

Officieusement, les conseillers ordinaires départementaux ont un rôle de soutien moral auprès de leurs confrères dans les difficultés liées à l'exercice médical.

Aussi, le CDOM gère les œuvres d'entraide aux médecins ou à leurs ayants droit en difficulté et participe au secours (21).

Une mission d'aide au développement professionnel continu :

Le CDOM participe à la promotion de programmes de développement professionnel continu auprès des médecins du département (65).

3. La Seine et Marne (numéro de département 77)

3.1. Le département

Le département de la Seine-et-Marne est situé à l'est de l'Ile-de-France et bénéficie de l'attrait économique, touristique et culturel de la région parisienne (*figure 1*). Il s'agit du plus grand département de la région avec 5915km², soit 49% de la superficie de la région et un peu plus de 1% de la superficie de la France métropolitaine (66).



*Figure 1 : La Seine-et-Marne en Ile de France
(Source : Institut d'Aménagement et d'Urbanisme)*

Selon l'INSEE, la population seine-et-marnaise estimée au 1^{er} janvier 2013 était de 1.361.739 habitants avec 28% de moins de 20 ans (67).

Il s'agit d'un département principalement rural : 57% de sa superficie sont réservés à l'agriculture, 75% de ses 514 communes ont moins de 2000 habitants (66).

Toutefois, il y existe des zones fortement urbanisées : la partie ouest du département participant à l'agglomération parisienne (villes nouvelles de Marne-la-Vallée et de Sénart, Chelles, Pontault-Combault, Villeparisis,...), l'agglomération de Melun et l'agglomération de Meaux.

3. 2. La démographie médicale

En France (68):

Selon le CNOM, au 1er janvier 2014, la France compte 198 760 médecins en activité régulière et inscrits à l'Ordre des Médecins.

La profession est féminisée à 44%.

Les médecins généralistes représentent 45,6% de l'effectif, contre 64,4% de médecins spécialistes.

45,6% des médecins exercent en libéral, 43,6% en salariat, et 10,8% en activité mixte (libéral et salariat).

Au premier janvier 2014, la densité de médecins estimée était de 299,3 médecins pour 100 000 habitants, avec 136,5 généralistes et 162,8 spécialistes pour 100 000 habitants.

La population médicale est vieillissante sur le territoire. En 2014, 11% des médecins généralistes et 18% des médecins spécialistes ont moins de 40 ans. Par contre 26% des généralistes et 25% des spécialistes ont plus de 60 ans. Toutes spécialités confondues, l'âge moyen est de 51,6 ans et l'écart-type des âges est de 10,1 années.

La tendance est à la diminution régulière du nombre de médecins généralistes alors que le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter. Le nombre de médecins spécialistes tend quant à lui à augmenter régulièrement. Au moins jusqu'en 2020, les prévisions maintiennent ces deux tendances.

En Seine-et-Marne :

Selon le CDOM de Seine-et-Marne, au 1^{er} mars 2014, le département compte 2934 médecins installés, en activité et inscrits à l'Ordre des Médecins.

La profession médicale est féminisée à 42% au sein du département.

Les médecins généralistes représentent 49,8% de l'effectif, contre 50,2% de médecins spécialistes.

48,6% des médecins exercent en libéral, 36,7% en salariat, et 14,7% en activité mixte (libéral et salariat).

En 2013, la densité de médecins était de 210,2 médecins pour 100 000 habitants, avec 104,2 généralistes et 106,0 spécialistes pour 100 000 habitants (69).

Comme sur le reste du territoire, la population médicale est vieillissante au sein du département. En 2013, 10% des médecins généralistes et 8% des médecins spécialistes ont

moins de 40 ans. Par contre, 24% des généralistes et 25% des spécialistes ont plus de 60 ans. Toutes spécialités confondues, l'âge moyen est de 52 ans et l'écart-type des âges est de 9,42 années (69).

Alors que le nombre d'habitants ne cesse d'augmenter sur le département, la tendance est à la diminution régulière du nombre de médecins généralistes : il était 1533 en 2007 contre 1395 en 2013. Le nombre de médecins spécialistes tend quant à lui à augmenter régulièrement : 1372 en 2007 contre 1420 en 2013 (69). Au moins jusqu'en 2018, les prévisions maintiennent ces deux tendances (69).

3. 3. Le CDOM de la Seine et Marne

Le CDOM de la Seine-et-Marne est situé au 11 Boulevard de l'Almont à Melun. Il est composé de vingt-et-un conseillers titulaires et vingt-et-un suppléants (seuls quinze postes sont pourvus actuellement).

Le Bureau comprend le Président, deux Vice-Présidents, un Secrétaire général et ses deux adjoints, ainsi qu'un Trésorier et son adjoint.

Les dernières élections des membres du CDOM ont eu lieu le 26 février 2012.

4. Image de l'Ordre auprès des médecins

Actuellement, l'image et les connaissances des médecins vis-à-vis de leur Conseil de l'Ordre, et notamment au niveau départemental, ont été très peu étudiées.

Seules deux études ont été « récemment » publiées et portaient sur l'Ordre des Médecin français dans sa globalité.

La première, datant de 2006, est une enquête réalisée par l'institut de sondage IPSOS à la demande du CNOM, au sujet de l'image de l'Ordre des Médecins auprès du grand public et des médecins (70).

La seconde est une thèse de médecine soutenue à Poitiers en 1999 au sujet de l'opinion des médecins du département de la Vienne vis-à-vis de l'Ordre de Médecins et de leur CDOM (71).

4. 1. L'étude IPSOS / CNOM de 2006

En janvier 2006, à la demande du CNOM, l'institut IPSOS a interrogé par téléphone un échantillon représentatif de la population française de plus de 18 ans composé de 949 personnes, ainsi qu'un échantillon représentatif de 801 médecins selon la méthode des quotas (70). L'objectif de l'étude était de quantifier l'opinion au sujet de l'Ordre des Médecins, et la vision de l'organisme et de ses services par le grand public et les médecins afin de dégager des axes de communication à développer.

Les résultats de l'étude auprès du grand public montrent que l'Ordre des Médecins jouit d'une bonne notoriété. En effet, 87% des français interrogés déclarent connaître « ne serait-ce que le nom » de l'Ordre des Médecins et 80% de ceux-ci déclarent en avoir une bonne opinion (12% de « très bonne opinion » et 68% de « assez bonne opinion »).

Toutefois, cette bonne opinion doit être pondérée par une mauvaise visibilité du grand public au sujet du fonctionnement et des missions de l'Ordre des Médecins : 16% des personnes en situation de répondre ont le sentiment de bien connaître le fonctionnement et l'organisation de l'ordre, 61% déclarent savoir qu'une des missions principales de l'Ordre des Médecins est d'élaborer et de s'assurer de l'application du Code de Déontologie Médicale, et seuls 48% déclarent savoir que l'Ordre des Médecins délivre les autorisations d'exercer.

Les résultats de l'étude auprès des médecins sont bien plus mitigés qu'auprès du grand public. En effet, seuls 59% des médecins déclarent avoir une bonne opinion du Conseil National de l'Ordre des Médecins, dont seulement 7% de « très bonne opinion ». Cette approbation est peut-être à mettre en rapport avec une mauvaise connaissance des médecins vis-à-vis de leur ordre : 52% déclaraient mal connaître le fonctionnement et l'organisation de l'Ordre des Médecins, 57% leurs conseillers départementaux. Seuls 11% déclaraient connaître les dirigeants du CNOM, et 50% les prises de position de l'Ordre.

Ces mêmes médecins interrogés estiment à 63% que l'Ordre est utile dans l'exercice de la profession, et qu'il tient bien son rôle de représentant auprès des pouvoirs publics (66%), de médiateur entre les médecins et les usagers (65%) et dans les questions disciplinaires (58%).

Cependant, ils expriment le sentiment que l'Ordre n'est pas en phase avec leur exercice quotidien et ne les soutient pas : 49% estiment qu'il n'est pas à leur écoute, 46% estiment qu'il n'aide pas les jeunes médecins à s'installer, et seuls 40% estiment qu'il se préoccupe surtout des médecins.

A propos des médecins, cette étude conclue que l'Ordre des Médecins « *doit être plus présent dans le quotidien de l'exercice, notamment grâce à ses relais départementaux, pour leur montrer qu'ils peuvent compter sur lui au jour le jour, et qu'il est au service des médecins dans l'intérêt des patients* ».

4. 2. La thèse de Poitiers de 1999

Soutenue en 1999, la thèse de Poitiers a interrogé la moitié des médecins du département de la Vienne, toutes spécialités et tous modes d'exercice confondus, au sujet de l'intérêt de l'existence d'un Ordre des Médecins en motivant leur choix, et si selon eux, il existe une structure plus représentative de la profession médicale (71). L'étude s'est faite au moyen d'un questionnaire envoyé par courrier postal. Les résultats sont interprétés en fonction de la spécialité des médecins (généralistes et spécialistes) et du mode d'exercice (libéral ou hospitalier).

Sur les 720 questionnaires envoyés aux médecins tirés au sort, 430 réponses ont été recueillies (soit 59,7% de réponses). Les résultats de l'étude ont montré que 73% des généralistes et 66% des spécialistes, ainsi que 53% des hospitaliers et 75% des libéraux voient un intérêt à l'existence d'un Ordre des Médecins. Ceux-ci ont motivé leur choix principalement par le fait que l'Ordre des Médecins veille sur l'observation du Code de Déontologie Médicale (85% des réponses), qu'il est garant de la qualification des médecins (68% des réponses), qu'il permet l'obtention d'une conciliation de certains conflits (68% des réponses), qu'il veille au principe de moralité, de probité et de dévouement (68% des

réponses) et qu'il est représentatif de la profession notamment par son mode d'élection (51% des réponses).

Toutefois, 31% des répondants, soit 27% des généralistes et 34% des spécialistes, ne voient pas d'intérêt à l'existence de l'Ordre des Médecins. Il en est de même pour 47% des hospitaliers et 25% des libéraux. Ces médecins ont motivé leur choix principalement par le fait que l'Ordre des Médecins serait peu ou pas représentatif de la profession médicale (77% des réponses), qu'il ne servirait qu'à recouvrir un prélèvement obligatoire dont l'utilité n'est pas connue par ces mêmes médecins (73% des réponses) et qu'il ne défendrait pas ou mal les intérêts des médecins lors de poursuites ou de plaintes (58% des réponses).

De plus, 68% des médecins interrogés ont déclaré ne pas se sentir épaulé par l'Ordre dans leur pratique quotidienne (70,5% des spécialistes, 65,5% des généralistes, 80% des hospitaliers et 63,5% des libéraux), et seuls 48% feraient appel en premier lieu à leur CDOM en cas de difficultés dans l'exercice de la profession (les généralistes et les libéraux feraient plus volontiers appel au CDOM que les autres). D'ailleurs, 42% des médecins ont eu le sentiment de ne pas avoir trouvé l'aide souhaitée lors de leur installation, notamment chez près d'un généraliste sur deux et près d'un praticien libéral sur deux.

Concernant la cotisation annuelle à l'Ordre, 59% des médecins déclarent ne pas savoir à quoi elle sert et 39% des médecins ne sont pas en accord avec son caractère obligatoire, ce qui est plus marqué chez les praticiens hospitaliers. En effet 57,5% des hospitaliers ne sont pas en accord avec son caractère obligatoire contre 28,5% chez les libéraux.

Cette étude a donc mis en évidence le fait que beaucoup de médecins ont une mauvaise image de l'Ordre des Médecins en considérant qu'il n'est ni utile, ni représentatif de la profession et que le CDOM n'est pas forcément perçu comme une structure d'aide lors des difficultés rencontrées dans la pratique quotidienne. D'ailleurs, 19% de tous les médecins interrogés estiment qu'il existe une structure plus représentative de la profession. Les syndicats médicaux sont le plus souvent cités à ce titre. La cotisation annuelle obligatoire semble aussi assez incomprise par les médecins.

4. 3. Justification d'une étude en Seine et Marne

A la lecture de l'enquête de 2006 réalisée par l'IPSOS à la demande du CNOM et de la thèse de Poitiers de 1999, il semble intéressant de continuer à s'interroger plus en détail sur l'opinion et les connaissances des médecins au sujet de leur CDOM en 2014.

Il paraît aussi judicieux de distinguer les motifs de bonne ou de mauvaise opinion que pourraient avoir ces médecins.

Bien qu'il puisse y avoir des opinions différentes selon les territoires, nous avons choisi la Seine-et-Marne comme département relativement représentatif des Conseils Départementaux de l'Ordre des Médecins. En effet, elle dispose à la fois de médecins libéraux, salariés et ayant une activité mixte (libérale et salariée), d'un nombre important de médecins généralistes mais aussi de spécialistes, et de médecins travaillant dans des zones rurales ou fortement urbanisées.

5. Question de recherche et objectifs

5. 1. Question de recherche

Quelles sont l'opinion et les connaissances des différents profils de médecins au sujet de leur CDOM ?

5. 2. Objectifs

L'objectif principal de cette étude est de déterminer l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur CDOM.

L'objectif secondaire de cette étude est de rechercher des facteurs associés à l'opinion et aux connaissances des médecins seine-et-marnais sur leur CDOM.

MATERIEL ET METHODES

1. Schéma de l'étude

Etude à type d'enquête d'opinion.

Réalisée à l'aide d'un questionnaire anonyme et envoyé par courrier postal à l'adresse professionnelle des médecins.

2. Population de l'étude

La population ciblée par l'étude est constituée de l'ensemble des médecins exerçant en Seine-et-Marne.

2. 1. Critères d'inclusion

Afin de donner une plus grande valeur statistique à cette étude, il a été décidé de recueillir les données auprès de l'ensemble des médecins thésés, installés en Seine-et-Marne et inscrits à l'Ordre au 1^{er} avril 2014.

Les adresses professionnelles de ces médecins ont été obtenues auprès du CDOM de Seine-et-Marne.

2. 2. Critères de non inclusion

Les médecins suivants n'ont pas été inclus dans l'étude :

- ceux non thésés,
- ceux non installés en activité libérale et ne disposant pas de contrat de travail salarié,
- ceux ayant participé à la phase test du questionnaire (6 médecins),
- le directeur de thèse (Dr Michel BAUWENS).

2. 3. Critères d'exclusion

Les médecins suivants ont été exclus de l'étude après réception de leurs réponses :

- les médecins n'ayant renvoyé qu'une seule des deux feuilles du questionnaire,
- les médecins n'ayant pas répondu aux données sociodémographiques les concernant,
- les médecins ayant déclaré sur le questionnaire être ou avoir été conseillers ordinaires.

3. Elaboration du questionnaire

En concertation avec le directeur de thèse, un questionnaire a été élaboré en s'inspirant de l'étude IPSOS / CNOM de 2006 (70) et de la thèse de Poitiers de 1999 (71). Toutefois, ces deux études portant sur l'Ordre des Médecins dans sa globalité, aucune question n'a été reprise à l'identique. Le questionnaire a été axé sur le CDOM uniquement. Les questions ont principalement été élaborées à partir de l'expérience du directeur de thèse et des sites internet de différents CDOM (54 - 57).

3. 1. Contenu du questionnaire

Le questionnaire se compose de trois parties (*annexe 1*).

La première partie vise à recueillir les données sociodémographiques propres au médecin répondant : l'âge, l'année d'obtention de la thèse, la spécialité médicale exercée et le mode d'exercice. L'objectif du recueil de ces données est d'établir des sous-groupes de médecins et de voir s'il existe une différence de réponses au questionnaire en fonction des générations de médecins, de leur spécialité ou de leur mode d'exercice.

Afin de simplifier la réponse au questionnaire, il a été décidé de distinguer quatre catégories de spécialités médicales et une catégorie « autre ». Toutefois, il est envisagé d'étudier les résultats en fonction de sept catégories de spécialités : la médecine générale et les soins primaires, les spécialités médicales, les spécialités chirurgicales, les spécialités de laboratoire et d'imagerie, l'anesthésie-réanimation, la psychiatrie et les médecines du travail, scolaire, de prévention et des assurances sociales. A l'exception de la médecine générale, il est

demandé de préciser la spécialité exercée afin de répartir les médecins au sein des sept catégories précédemment citées.

Aussi, il est décidé par avance que tout praticien se disant être médecin généraliste et exercer communément une autre spécialité, serait inclus dans la catégorie "médecine générale". De même les médecins de PMI et les urgentistes seront inclus dans la catégorie « médecine générale et soins primaires ».

La seconde partie tente de recueillir l'opinion, les motifs d'opinion, les attentes et l'intérêt des médecins au sujet du CDOM de la Seine-et-Marne.

Il est demandé au médecin questionné de préciser le nombre de contacts qu'il a pu entretenir avec son CDOM, puis de noter son opinion générale à son sujet sur une échelle allant de 1 à 5. Tout médecin n'ayant pas attribué la note maximale est invité à préciser les motifs de son opinion selon neuf propositions préétablies péjoratives à l'encontre du CDOM et pour lesquelles il exprime son degré d'accord en référence à l'échelle standardisée de Lickert : pas du tout d'accord, pas d'accord, ni d'accord ni pas d'accord, d'accord ou tout à fait d'accord. Une dernière ligne blanche lui est laissée pour apporter un complément d'opinion s'il le souhaite.

La question suivante sous forme de QCM, avec plusieurs réponses possibles, interroge le médecin concernant ses attentes vis à vis du CDOM. Sept propositions lui sont faites. Une dernière ligne blanche lui est laissée pour apporter un complément s'il le souhaite.

La dernière question, de cette seconde partie, demande au médecin si le CDOM devrait être supprimé. Trois réponses sont proposées : *oui, non, je ne sais pas*.

La troisième partie est un QCM portant sur les connaissances du médecin interrogé au sujet de l'organisation, du fonctionnement et des missions du CDOM. Cette partie se compose de 68 questions réparties en 14 grands items (*annexe 2*).

Les deux premiers items, soit 3 questions fermées, demandent au médecin s'il pense connaître le nom du Président, les missions et le fonctionnement du CDOM de Seine-et-Marne. Les réponses possibles sont *oui* et *non*.

Les trois items suivants portent sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM. Ils se composent de 18 questions fermées avec trois possibilités de réponses : *oui, non* et *je ne sais pas*.

Les neuf derniers items portent sur les missions du CDOM. Ils comprennent 47 questions fermées avec trois possibilités de réponses : *oui, non et je ne sais pas*.

A noter que sur la fiche explicative accompagnant le questionnaire, il est demandé aux médecins étant ou ayant été conseillers ordinaires de le faire savoir de façon manuscrite sur le questionnaire. Ces réponses seront exclues de l'étude.

3. 2. Phase dite de « test »

Durant la première semaine du mois d'avril 2014, le questionnaire est testé auprès de 6 médecins. L'objectif de cette phase test a été de s'assurer qu'il y ait une bonne compréhension des questions par les médecins et que le temps nécessaire pour y répondre soit inférieur à 10 minutes environ. Il a aussi été demandé aux 6 médecins de s'exprimer librement au sujet du questionnaire dans le but de l'améliorer. Les résultats des questionnaires utilisés lors de cette phase test n'ont pas été inclus dans les résultats finaux de l'étude.

Six médecins ont participé à cette phase test, deux femmes et quatre hommes et comprenaient deux médecins généralistes, deux médecins de spécialités médicales (médecine physique et de réadaptation et allergologie exclusivement), un chirurgien (chirurgie viscérale), un médecin biologiste. Parmi ces six médecins trois exerçaient en libéral, deux en salariat et un en activité mixte (libéral et salarié).

A l'issue de cette phase test, deux modifications ont été apportées sur la deuxième partie du questionnaire. Il y est demandé aux médecins de donner leur degré d'accord avec certaines affirmations dans le cas où ils n'auraient pas donné la note d'opinion maximale au sujet du CDOM.

Une des affirmations était : « Vous avez fait l'objet d'une sanction au niveau ordinal ». Trois des six médecins ont trouvé cette affirmation déplacée, et un n'a pas souhaité y répondre. Il a été décidé de supprimer cette proposition.

Une autre affirmation était : « Vous avez une mauvaise opinion sur les membres du CDOM ». Un médecin nous a précisé avoir une mauvaise opinion sur un seul membre du CDOM. La proposition a donc été remplacée par « Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM ».

Le temps moyen pour répondre au questionnaire a été de de 11 minutes et 09 secondes. Malgré ce temps supérieur à 10 minutes, il a été décidé de ne pas diminuer le nombre de questions.

Le questionnaire définitif est présenté dans l'annexe 1.

3. 3. Envoi des questionnaires

Par l'intermédiaire d'un prestataire, une société d'imprimerie et de routage, les médecins inclus dans l'étude ont été contactés par courrier.

Le courrier comprenait (*annexe 1*) :

- une fiche explicative motivée ainsi que mes coordonnées en vue de répondre à des questions complémentaires,
- le questionnaire se présentant sous la forme de deux feuilles recto verso,
- une enveloppe T retour préaffranchie pour faciliter le renvoi du questionnaire après avoir été complété et ainsi augmenter les chances de réponse.

L'envoi des questionnaires a eu lieu le 16 avril 2014 par le prestataire. Il est demandé aux médecins de retourner le formulaire avant le 21 mai 2014. Il leur est donc laissé plus d'un mois pour y répondre. Passé ce délai, la validité de l'affranchissement est caduque (contrat de prestation proposé par La Poste).

4. Recueil et traitement des données

Les réponses au questionnaire ont été colligées dans un tableau général (logiciel EXCEL).

Sur les lignes de ce tableau, chaque médecin a été numéroté selon l'ordre de réception du questionnaire. Sur les colonnes, les données des différentes questions ont été codées sous forme de chiffres. Une colonne supplémentaire a été créée pour chacune des deux questions libres.

Le traitement statistique de ces données a été réalisé à partir logiciel EXCEL.

A partir du tableau général, un traitement des données a été fait pour déterminer le profil sociodémographique des répondants et préciser l'opinion, les motifs d'opinion, les attentes, l'intérêt et les connaissances des médecins au sujet de leur CDOM. Les résultats ont été exprimés en nombre de médecins répondants et/ou en pourcentage de médecins répondants.

Afin de déterminer si les répondants sont représentatifs de l'ensemble des médecins seine-et-marnais, une comparaison statistique a été réalisée en fonction de leur âge et de leur mode d'exercice.

Les âges ont été comparés par les écarts-types et les moyennes des âges, en utilisant respectivement le test de Fisher et le test de Z.

Les modes d'exercices ont été comparés par les pourcentages de représentation au sein des deux populations, en utilisant le test de Khi2 (χ^2).

Enfin, un dernier traitement statistique des données a été fait en fonction plusieurs facteurs susceptibles d'intervenir dans les résultats de l'étude. Ces facteurs sont :

- l'âge,
- l'année de thèse,
- la spécialité,
- le mode d'exercice (libéral, salarié ou mixte),
- le nombre de contacts médecins avec le CDOM,
- l'opinion générale au sujet de le CDOM,
- l'intérêt que les médecins portent au maintien d'une institution ordinale au niveau départemental.

Les résultats ont été exprimés en nombre de médecins répondants et/ou en pourcentage de médecins répondants.

RESULTATS

Pour cette étude, 2927 questionnaires ont été envoyés.

965 réponses ont été reçues (soit 32,97% des questionnaires envoyés). 942 réponses ont été traitées (soit 32,18% des envois et 97,6% des retours).

23 réponses ont été exclues de l'étude (soit 0,79% des envois) pour les raisons suivantes:

- professionnels membres du CDOM ou l'ayant été : 11 réponses,
- réponses ne comportant qu'une seule feuille du questionnaire : 6 réponses,
- professionnel n'ayant pas encore soutenu sa thèse : 1 réponse,
- professionnel ne souhaitant pas donner son âge, son année de thèse, sa spécialité ni son mode d'exercice, car il estime que ces informations sont « incompatibles avec l'anonymat » : 1 réponse. De plus, il n'a pas précisé le nombre de contacts qu'il estime avoir eu avec le CDOM, ni la note d'opinion générale qu'il lui donne. Sa réponse est insuffisante pour être exploitée dans les comparaisons entre différentes catégories de médecins.

On note aussi que 47 questionnaires (soit 1,61% des envois) n'ont pu être distribués par La Poste et ont été réexpédiés avec le motif suivant : « N'habite plus à l'adresse indiquée ». Les médecins visés par ces questionnaires n'ont pas été recontactés.

1. Résultats généraux

1. 1. Age des médecins

Sur les 942 médecins répondants, un seul n'a pas précisé son âge.

L'âge moyen des 941 médecins est de 52,4 ans. L'écart-type des âges est de 9,65 années. La fourchette d'âge se situe entre 29 et 84 ans. La médiane des âges est à 54 ans. Les différents âges des médecins répondants ont été reportés dans la figure 2 et l'annexe 3.

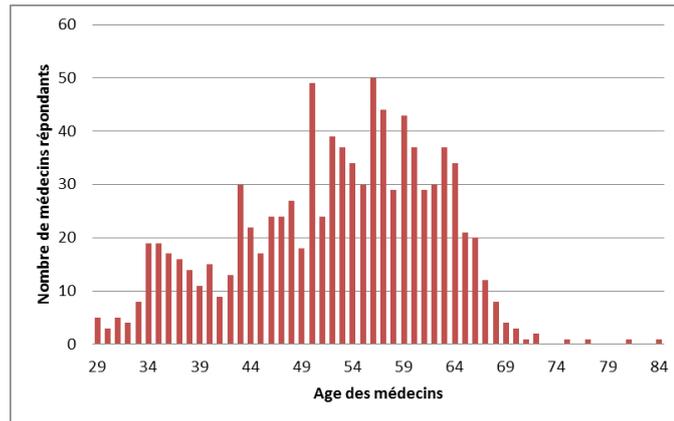


Figure 2 : Nombre de réponses en fonction de l'âge des médecins

1. 2. Année de thèse des médecins

Sur les 942 médecins répondants, 4 n'ont pas précisé leurs années de thèse.

Les 938 médecins ayant précisé leurs années de thèse ont été thésés entre 1957 et 2013, soit il y a entre 1 et 57 ans. En moyenne, ces médecins ont été thésés il y a 23,5 ans. La médiane des années de présentations des thèses se situe en 1989, soit il y a 25 ans. Les différentes années de thèse des médecins répondants ont été reportées dans la figure 3 et l'annexe 4.

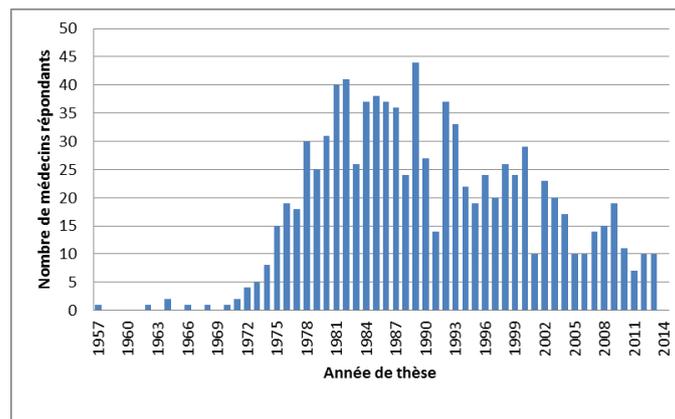


Figure 3 : Nombre de réponses en fonction de l'année de thèse

1. 3. Spécialité des médecins

Sur les 942 médecins répondants, 9 n'ont pas précisé leur spécialité exercée.

La médecine générale et les soins primaires représentent 45,86% des réponses (*tableau 1*). Viennent ensuite par ordre décroissant les spécialités médicales (22,93%), les spécialités chirurgicales (13,16%) et la médecine du travail, préventive, scolaire et des assurances sociales (5,10%). Les spécialités de laboratoire et d'imagerie médicale, la psychiatrie et l'anesthésie-réanimation sont peu représentées avec respectivement 4,46%, 4,35% et 3,18% des réponses.

Tableau 1 : Nombre et pourcentage de médecins répondants par spécialité exercée

SPECIALITE EXERCEE	NOMBRE DE REPONSES	POURCENTAGE DE REPONSES
Médecine générale et soins primaires	432	45,86%
Spécialité médicale	216	22,93%
Spécialité chirurgicale	124	13,16%
Spécialité de laboratoire et d'imagerie médicale	42	4,46%
Anesthésie-réanimation	30	3,18%
Psychiatrie	41	4,35%
Médecine du travail, préventive, scolaire et des assurances sociales	48	5,10%
Non précisée	9	0,96%

1. 4. Mode d'exercice des médecins

Les 942 médecins répondants ont précisé leur mode d'exercice : libéral, salarié ou mixte (libéral et salarié).

La moitié des médecins (50,00%) ayant répondu ont un exercice libéral exclusif, tandis que 32,91% exercent en salariat exclusivement et 17,09% ont une activité mixte (*figure 4*). La majorité des praticiens libéraux étudiés pratiquent la médecine générale ou les soins primaires. Ils représentent 30,89% des 942 médecins inclus dans l'étude.

La répartition des médecins selon leur mode d'exercice et leur spécialité est présentée dans le tableau 2.

Tableau 2 : Nombre et pourcentage de médecins répondants selon leur mode d'exercice et leur spécialité

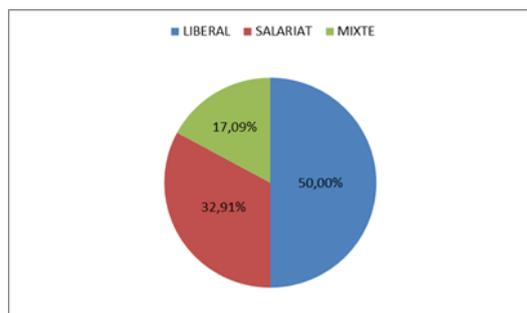


Figure 4 : Répartition des médecins répondants selon leur mode d'exercice

		MODE D'EXERCICE		
		LIBERAL	SALARIAT	MIXTE
TOUTES SPECIALITES CONFONDUES		471 soit 50,00%	310 soit 32,91%	161 soit 17,09%
SPECIALITE EXERCEE	Médecine générale et soins primaires	291 soit 30,89%	78 soit 8,28%	63 soit 6,69%
	Spécialité médicale	78 soit 8,28%	90 soit 9,55%	48 soit 5,10%
	Spécialité chirurgicale	56 soit 5,94%	40 soit 4,25%	28 soit 2,97%
	Spécialité de laboratoire et d'imagerie médicale	23 soit 2,44%	7 soit 0,74%	12 soit 1,27%
	Anesthésie-réanimation	10 soit 1,06%	19 soit 2,02%	1 soit 0,11%
	Psychiatrie	10 soit 1,06%	22 soit 2,34%	9 soit 0,96%
	Médecine du travail, préventive, scolaire et des assurances sociales	0 soit 0%	48 soit 5,10%	0 soit 0%
	Non précisée	3 soit 0,32%	6 soit 0,64%	0 soit 0%

1. 5. Les médecins répondants sont-ils représentatifs de la population médicale seine-et-marnaise ?

1. 5. 1. En fonction de l'âge

Pour un risque défini à 5% ($\alpha=0,05$), la comparaison de l'âge moyen des répondants à celui des médecins seine-et-marnais n'a pas montré de différence significative.

Le test de Fisher permettant de comparer les distributions des âges retrouve une valeur F de 1,05. Le test de Z permettant de comparer les moyennes d'âges des répondants et de la population médicale totale seine-et-marnaise, retrouve une valeur z à 1,30. Ces valeurs z et F sont inférieures à celles des tables de référence définies avec des populations de cet ordre de grandeur et pour α égal à 0,05.

En tenant compte uniquement des âges, la population étudiée est représentative de la population médicale seine-et-marnaise.

1. 5. 2. En fonction du mode d'exercice

Pour un risque défini à 5% ($\alpha=0,05$), la comparaison des pourcentages de représentation des médecins en fonction du mode d'exercice dans l'étude par rapport à la population médicale seine-et-marnaise montre une différence significative.

Considérons l'hypothèse nulle selon laquelle il n'y a pas de différence significative de répartition des médecins selon leur mode d'exercice dans les deux populations. Le test de χ^2 réalisé retrouve une valeur de 7,95 qui est supérieure à la valeur définie par la table de référence de χ^2 pour un degré de liberté de 2 et α égal à 0,05.

En tenant compte du mode d'exercice, la population étudiée n'est donc pas représentative de la population médicale seine-et-marnaise.

1. 6. Nombre de contacts entre médecins et CDOM

Sur les 942 médecins répondants, 5 n'ont pas précisé le nombre de contacts qu'ils pensent avoir eu avec le CDOM de Seine-et-Marne.

Plus d'un tiers des médecins (36,52%) déclarent avoir eu entre 1 et 2 contacts avec le CDOM. Il en est de même pour ceux déclarant avoir eu entre 3 et 5 contacts avec le CDOM (34,82%). Le reste se répartit entre ceux qui pensent avoir eu entre 5 et 10 contacts (10,72%), entre 10 et 20 contacts (4,46%), plus de 20 contacts (2,97%) et ceux qui déclarent n'avoir jamais eu de contact (9,98%).

La répartition des médecins selon le nombre de contacts déclarés avec le CDOM est présentée dans le tableau 3 et la figure 5.

Tableau 3 : Nombre et pourcentage de médecins répondants selon le nombre de contacts déclarés avec le CDOM

		NOMBRE DE REPNSES	POURCENTAGE DE REPNSES
NOMBRE DE CONTACTS	AUCUN CONTACT	94	9,98%
	1 A 2 FOIS	344	36,52%
	3 A 5 FOIS	328	34,82%
	5 A 10 FOIS	101	10,72%
	10 A 20 FOIS	42	4,46%
	PLUS DE 20 FOIS	28	2,97%
N'ONT PAS REPONDU		5	0,53%

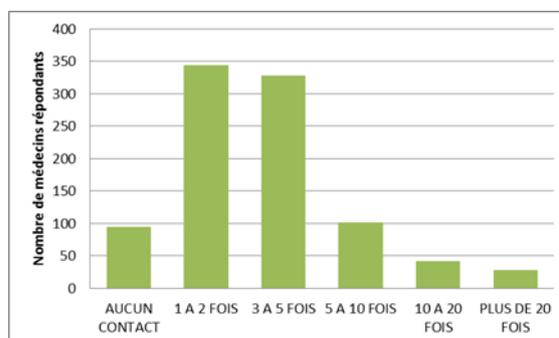


Figure 5 : Nombre de médecins répondants selon le nombre de contacts déclarés avec le CDOM

1. 7. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications

Sur les 942 médecins répondants, 924 ont attribué une note concernant l'opinion générale qu'ils portent sur le CDOM de Seine-et-Marne. 18 médecins se sont abstenus de répondre.

L'opinion générale des médecins au sujet de leur CDOM est modérée : la note moyenne est de 3,14/5 et la note médiane est de 3/5.

On note que 23,88% des médecins ont une opinion globalement négative au sujet de leur CDOM : 8,70% ont attribué la plus basse note et 15,18% ont attribué la note de 2/5. A l'inverse, 36,63% des médecins déclarent avoir une opinion globalement positive : 26,65% ont attribué la note de 4/5 et 9,98% ont attribué la note 5/5. Enfin, 37,58% des répondants ont attribué la note intermédiaire de 3/5.

La répartition des médecins selon la note d'opinion générale attribuée au CDOM est présentée dans le tableau 4 et la figure 6.

Tableau 4 : Nombre et pourcentage de médecins répondants selon la note d'opinion générale

	NOMBRE DE REPONSES	POURCENTAGE DE REPONSES
NOTE 1/5	82	8,70%
NOTE 2/5	143	15,18%
NOTE 3/5	354	37,58%
NOTE 4/5	251	26,65%
NOTE 5/5	94	9,98%
SANS REPONSE	18	1,91%

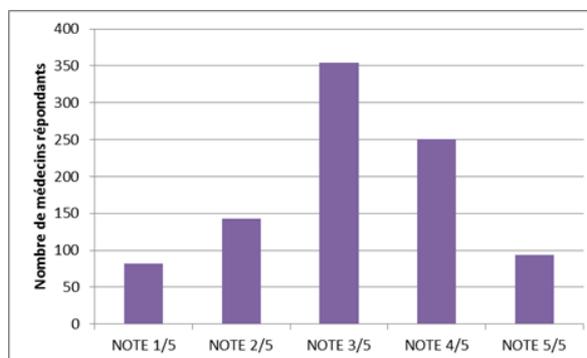


Figure 6 : Nombre de médecins répondants selon la note d'opinion générale

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neufs affirmations péjoratives à son sujet (*annexe 8 et figure 10*).

Les réponses à ces affirmations sont très variables (*annexe 5 et figure 7*).

En effet, plus de la moitié des 848 médecins concernés par cette notation inférieure à celle maximale, soit 56,72%, estiment à un degré variable que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de leur pratique médicale quotidienne. Ils estiment aussi, à 50,24%, que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement.

De façon plus modérée, mais notable, plus du tiers des médecins répondants présentent un certain degré d'accord (« d'accord » ou « tout à fait d'accord ») avec quatre propositions :

- 42,22% ont le sentiment que le CDOM n'est pas à leur écoute et ne répond pas à leur attente,
- 36,76% déclarent avoir une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres composant leur CDOM,
- 36,56% n'apprécient pas ou ne comprennent pas la cotisation annuelle obligatoire,
- 34,84% ont l'impression d'être contrôlés et/ou jugés dans leur exercice.

A l'inverse, trois affirmations sont plutôt rejetées (« pas du tout d'accord », « pas d'accord » ou « ni d'accord, ni pas d'accord ») par plus des deux tiers des médecins répondants :

- l'affirmation : « Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins » par 77,24%. 17,22% expriment un degré d'accord avec cette proposition,
- l'affirmation : « Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM » par 75,83%. 20,76% expriment un degré d'accord avec cette proposition,
- l'affirmation : « Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM » par 67,10%. 27% expriment un degré d'accord avec cette proposition.

Aussi, une possibilité de réponse libre est laissée aux médecins répondants afin qu'ils puissent argumenter leur notation. 89 médecins se sont saisis de cette opportunité (soit 9,45% des réponses). Parmi eux, 8 réponses sont illisibles, 5 peuvent être considérées comme inadaptées à la question ou incompréhensibles (notamment dues à une erreur de syntaxe), et 2 réponses n'ont pas été traitées car incriminant un membre nommé du CDOM de Seine-et-Marne.

Sur les 74 réponses recevables (*annexe 6*), les médecins déclarent :

- que le CDOM ne défend pas la profession médicale ou ne s'occupe que d'une partie des membres de la profession (médecins généralistes, libéraux, etc...) : 18 réponses,

- que les prises de positions du CDOM sont inadaptées et/ou que ce dernier, notamment lors de plaintes, ne les soutient pas suffisamment : 14 réponses,
- que le CDOM manque de réactivité ou de précision dans ses réponses : 11 réponses,
- que le CDOM est une institution ancienne, dépassée ou corporatiste : 6 réponses,
- que certains membres du CDOM ne sont pas légitimes et/ou ont une mauvaise image : 6 réponses,
- ne pas apprécier la cotisation annuelle obligatoire : 6 réponses,
- avoir une mauvaise image du CDOM pouvant s'expliquer par un manque ou des erreurs de connaissances sur son fonctionnement ou son histoire : 5 réponses,
- que le CDOM est inutile : 5 réponses,
- que le CDOM est à l'origine d'une charge de travail supplémentaire pour les médecins, notamment du point de vue administratif : 4 réponses,
- avoir des contacts froids et difficiles avec le CDOM : 4 réponses,
- 5 autres réponses difficilement classables.

A noter, certaines réponses libres ont été comptabilisées deux fois car elles comprenaient plusieurs arguments.

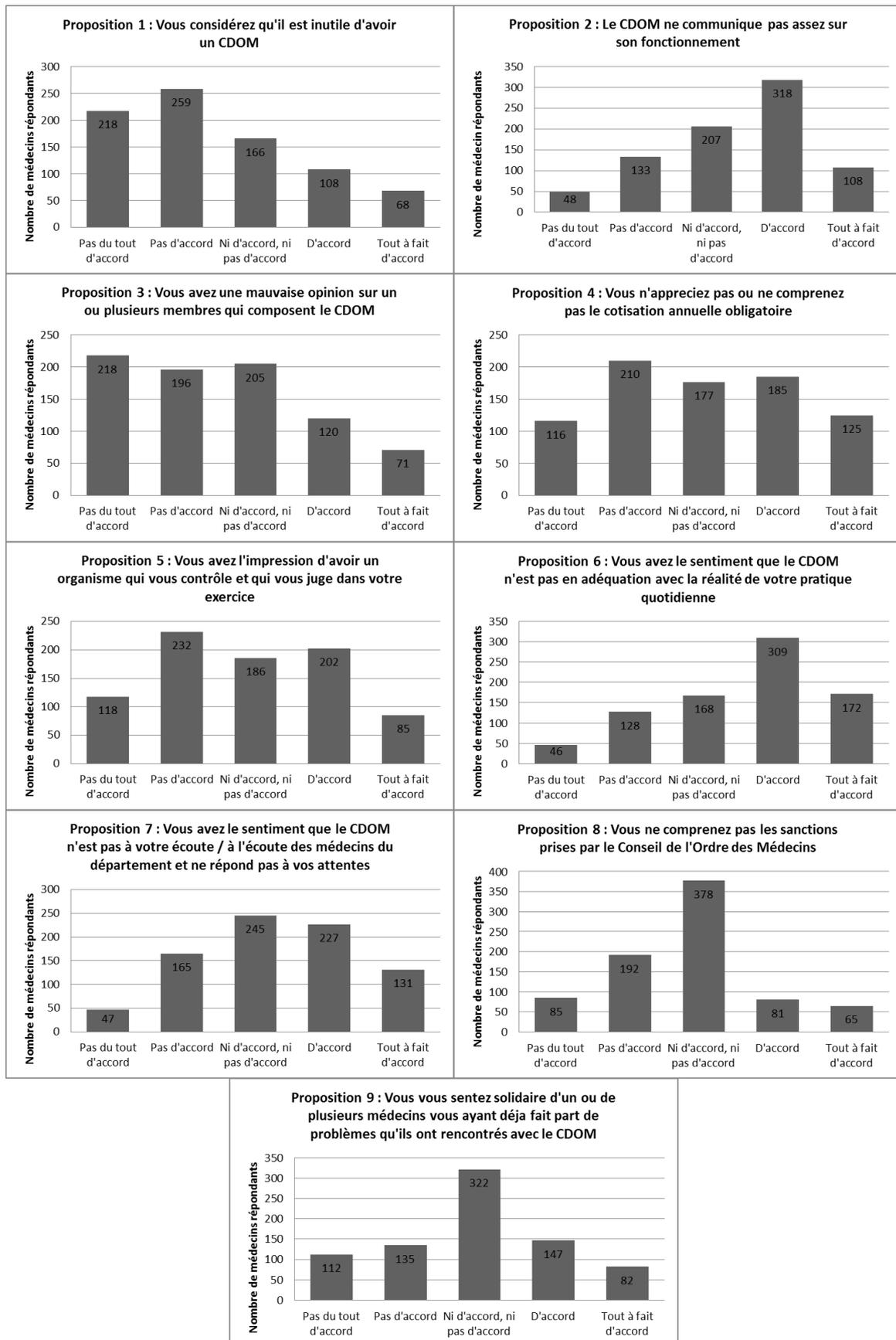


Figure 7 : Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM

1. 8. Attentes des médecins envers le CDOM

Sur les 942 médecins répondants, 915 ont coché au moins une case du questionnaire à choix multiples qui leur a été proposé afin de connaître leurs attentes envers leur CDOM. 27 ne se sont pas exprimés.

Les résultats des attentes envers le CDOM sont présentés dans le tableau 5.

Tableau 5 : Attentes des médecins envers leur CDOM

	NOMBRE DE REPOSES	POURCENTAGE DE REPOSES
Aucune attente	186	19,75%
Aide juridique	619	65,71%
Aide morale	401	42,57%
Aide et conseil à l'installation	383	40,66%
Aide financière	28	2,97%
Aide à la formation médicale continue	238	25,27%
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	555	58,92%

Une possibilité de réponse libre est laissée aux médecins répondants pour exposer d'autres attentes envers le CDOM. 44 médecins se sont saisis de cette opportunité (soit 4,67% des réponses). 2 réponses sont illisibles et n'ont pas été traitées.

Ainsi, sur les 42 réponses traitées, les médecins déclarent attendre du CDOM (*annexe 7*) :

- une aide, des conseils et des informations sur les aspects juridiques et déontologiques de la profession : 10 réponses,
- une représentation de la profession face aux instances nationales administratives, sanitaires et judiciaires : 5 réponses,
- une défense de la profession ou de certaines de ses catégories (médecine générale, activité libérale, etc...) : 5 réponses,
- une aide face aux employeurs (pour les médecins salariés) : 4 réponses,
- une aide et des conseils quant à la préparation de la retraite : 3 réponses,
- 5 autres réponses difficilement classables.

1. 9. Intérêt au maintien d'un CDOM

Sur les 942 médecins répondants, 26 médecins ne se sont pas exprimés quant à la question de supprimer le CDOM.

Les résultats sont présentés dans le tableau 6 et la figure 8.

Tableau 6 : Réponses à la question « le CDOM devrait-il être supprimé ? »

	NOMBRE DE REPONSES	POURCENTAGE DE REPONSES
OUI	168	17,83%
NON	573	60,83%
JE NE SAIS PAS	175	18,58%
SANS REPONSE	26	2,76%

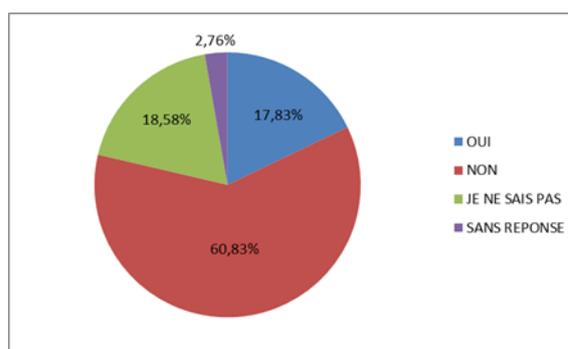


Figure 8 : Réponses à la question « le CDOM devrait-il être supprimé ? »

1. 10. Connaissances des médecins sur le CDOM

Les questions portant sur les connaissances des médecins ont été divisées en deux parties, qui vont être analysées séparément.

La première partie s'intéresse aux connaissances des médecins sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM. Elle comprend les 5 premiers items du questionnaire à choix multiples, soit 21 questions.

La seconde partie s'attache aux connaissances des médecins sur les missions du CDOM. Elle comprend les 9 items suivants, soit 47 questions.

1. 10. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

Sur les 942 réponses étudiées, 41,30% déclarent connaître le nom de l'actuel Président du CDOM de Seine-et-Marne, 60,19% pensent connaître les missions du CDOM et 33,76% son fonctionnement (tableau 7 et annexe 8).

Tableau 7 : Pourcentage de réponses « oui » et « non » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? »

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions?	son fonctionnement?
OUI	41,30%	60,19%	33,76%
NON	39,92%	33,01%	57,43%

En moyenne, sur les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM, les médecins ont déclaré ne pas connaître les réponses dans 27,05% des cas et n'y ont pas répondu dans 12,10% des cas (tableau 8 et annexe 8).

Tableau 8 : Pourcentages moyens de bonnes réponses, de mauvaises réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

	ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
BONNES REPONSES	40,42%	49,58%	18,74%	35,04%
MAUVAISES REPONSES	14,56%	5,56%	39,31%	21,18%
JE NE SAIS PAS	29,92%	27,12%	36,55%	31,56%
SANS REPONSE	15,10%	17,75%	5,40%	12,21%

Concernant les cinq questions du troisième item (portant sur le statut juridique du CDOM), le taux moyen de réponses exactes est de 40,42%. On note que seul un peu plus de la moitié des médecins répondants (54,88%) savent que le CDOM fonctionne sur un mode démocratique.

Concernant les six questions du quatrième item portant sur le financement du CDOM, le taux moyen de bonnes réponses est de 49,58%, et celui de mauvaises réponses de 5,56%.

Concernant les sept questions du cinquième item portant sur les conditions à remplir pour être conseiller ordinal, le taux moyen de bonnes réponses est de 18,74% et celui de mauvaises réponses de 39,31%.

D'une façon générale, au sujet du fonctionnement et de l'organisation du CDOM, en moyenne, 35,04% des réponses des médecins sont correctes et 21,18% sont inexactes (tableaux 8). Ces mêmes médecins sont conscients de leur manque de connaissances, puisque 33,76% ont déclaré connaître le sujet.

1. 10. 2. Connaissances sur les missions du CDOM

Sur les questions relatives aux missions du CDOM, en moyenne, les médecins ont déclaré ne pas connaître les réponses dans 18,48% des cas et n'y ont pas répondu dans 4,09% des cas (*tableau 9 et annexe 8bis*). Le pourcentage moyen de bonnes réponses est de 61,68%.

Tableau 9 : Pourcentages moyens de bonnes réponses, de mauvaises réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions portant sur les missions du CDOM

	ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
BONNES REponses	51,08%	46,97%	39,75%	79,44%	62,34%	65,86%	59,09%	66,39%	59,02%	61,68%
MAUVAISES REponses	17,39%	14,36%	32,51%	7,36%	18,29%	11,89%	27,81%	8,68%	18,66%	15,76%
JE NE SAIS PAS	21,46%	33,57%	22,87%	10,51%	16,48%	19,00%	10,76%	21,55%	19,17%	18,48%
SANS REponse	10,06%	5,10%	4,88%	2,68%	2,89%	3,25%	2,34%	3,38%	3,14%	4,09%

Plus en détail :

- concernant les cinq questions du sixième item portant sur la représentation du CDOM, un peu plus de la moitié des réponses (51,08%) sont exactes. Les principales sources d'erreurs et de méconnaissances ont porté sur la représentation des étudiants en médecine civile et militaire par le CDOM,
- à propos des quatre questions du septième item portant aussi sur la représentation du CDOM, 46,97% des réponses sont correctes et 14,35% sont fausses,
- sur les cinq questions du huitième item portant sur les fondements juridiques du CDOM, 39,75% de réponses sont correctes. 95,12% des médecins ont bien déclaré que le CDOM participe au respect du Code de Déontologie Médicale, mais ils sont nombreux à penser que le CDOM participe au respect des Codes de Sécurité Sociale, de Santé Publique, Civil et Pénal (plus de 30% de réponses inexactes à chaque fois),
- concernant les onze questions du neuvième item portant sur les missions spécifiques du CDOM, 79,44% des réponses sont correctes. Cependant, beaucoup de médecins ne savent pas que le CDOM participe à garantir la permanence des soins (20,49% ont mal répondu et 21,02% ont préféré répondre « je ne sais pas »),
- pour ce qui est des quatre questions du dixième item portant sur le rôle des conseillers ordinaires, en moyenne 62,34% des réponses sont exactes. Toutefois, près d'un médecin sur deux (48,83%) pense que le conseiller ordinal départemental a un rôle de juge en cas de litige.
- au sujet des huit questions des onzième et douzième items portant sur les litiges et les mesures disciplinaires ordinaires, en moyenne 63,32% des réponses sont correctes.

Cependant, 75,58% pensent à tort que le CDOM a le pouvoir de prendre une décision disciplinaire et seuls 32,17% savent que le CDOM n'intervient pas dans les litiges entre les patients et les établissements médicaux,

- les cinq questions du treizième item portant sur les contrats relatifs à l'exercice médical comportent 66,39% de bonnes réponses. Toutefois, beaucoup de répondants ne savent pas que l'ensemble des contrats relatifs à l'exercice médical doivent être adressés au CDOM : seuls 29,72% répondent que le bail à usage professionnel doit aussi lui être adressé,
- les cinq questions du quatorzième item ont comporté en moyenne 59,02% de bonnes réponses. Les principales erreurs portent sur l'absence de contrôle du CDOM concernant la libre installation en site principal du médecin et le choix de la zone géographique d'installation avec respectivement 46,50% et 25,58% d'erreurs.

2. Influence de l'âge sur les résultats des médecins

Cette partie de l'étude porte donc sur 941 médecins, puisqu'un seul répondant au questionnaire n'a pas précisé son âge.

Il a été décidé répartir les médecins en quatre catégories d'âges : les moins de 39 ans (Age 1), les 40-49 ans (Age 2), les 50-59 ans (Age 3) et les plus de 60 ans (Age 4) (tableau 10 et figure 9).

Tableau 10 : Nombre de médecins inclus dans chaque catégorie d'âge

CATEGORIE D'AGE	AGE DES MEDECINS	EFFECTIF INCLUS
AGE 1	de 29 à 39 ans	121
AGE 2	de 39 à 49 ans	199
AGE 3	de 49 à 59 ans	379
AGE 4	plus de 60 ans	242

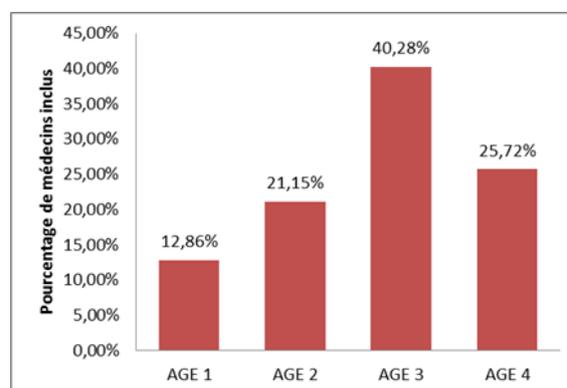


Figure 9 : Pourcentage de médecins inclus dans chaque catégorie d'âge

2. 1. Nombre de contacts entre médecins et CDOM

Globalement, plus les médecins sont âgés, plus leurs contacts avec l'ordre semblent être fréquents (*tableau 11*).

Tableau 11 : Nombre et pourcentage de contacts déclarés par les médecins avec leur CDOM en fonction de la catégorie d'âge

	NOMBRE DE CONTACTS						N'ONT PAS REPONDU
	AUCUN CONTACT	1 A 2 FOIS	3 A 5 FOIS	5 A 10 FOIS	10 A 20 FOIS	PLUS DE 20 FOIS	
AGE 1	10 <i>soit 8,26%</i>	58 <i>soit 47,93%</i>	41 <i>soit 33,88%</i>	9 <i>soit 7,44%</i>	2 <i>soit 1,65%</i>	0 <i>soit 0%</i>	1 <i>soit 0,83%</i>
AGE 2	26 <i>soit 13,07%</i>	68 <i>soit 34,17%</i>	73 <i>soit 36,68%</i>	22 <i>soit 11,06%</i>	4 <i>soit 2,01%</i>	4 <i>soit 2,01%</i>	2 <i>Soit 1,01%</i>
AGE 3	40 <i>soit 10,55%</i>	133 <i>soit 35,09%</i>	130 <i>soit 34,30%</i>	41 <i>soit 10,82%</i>	22 <i>soit 5,80%</i>	12 <i>soit 3,17%</i>	1 <i>soit 0,26%</i>
AGE 4	18 <i>soit 7,44%</i>	85 <i>soit 35,12%</i>	83 <i>soit 34,3%</i>	29 <i>soit 11,98%</i>	14 <i>soit 5,79%</i>	12 <i>soit 4,96%</i>	1 <i>soit 0,41%</i>

2. 2. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications

La note médiane d'opinion générale est la même pour toutes les catégories d'âge des médecins : 3/5 (*tableau 12*). Cependant, la moyenne semble augmenter modérément avec l'âge.

Tableau 12 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction de la catégorie d'âge

	NOTE 1/5	NOTE 2/5	NOTE 3/5	NOTE 4/5	NOTE 5/5	SANS REPONSE	NOTE MOYENNE	NOTE MEDIANE
AGE 1	9 <i>soit 7,44%</i>	26 <i>soit 21,49%</i>	52 <i>soit 42,98%</i>	30 <i>soit 29,79%</i>	3 <i>soit 2,48%</i>	1 <i>soit 0,83%</i>	2,93	3
AGE 2	18 <i>soit 9,05%</i>	30 <i>soit 15,08%</i>	76 <i>soit 38,19%</i>	54 <i>soit 27,14%</i>	17 <i>soit 8,54%</i>	4 <i>soit 2,01%</i>	3,11	3
AGE 3	35 <i>soit 9,23%</i>	61 <i>soit 16,09%</i>	146 <i>soit 38,52%</i>	98 <i>soit 24,86%</i>	35 <i>soit 9,23%</i>	4 <i>soit 1,06%</i>	3,10	3
AGE 4	20 <i>soit 8,26%</i>	26 <i>soit 10,74%</i>	80 <i>soit 33,06%</i>	68 <i>soit 28,10%</i>	39 <i>soit 16,12%</i>	9 <i>soit 3,72%</i>	3,34	3

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neufs affirmations péjoratives à son sujet.

Résultat, plus les médecins sont jeunes et :

- plus ils semblent en désaccord avec le fait qu'il serait inutile d'avoir un CDOM,
- plus ils tendent à penser que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement,
- moins ils tendent à apprécier et à comprendre la cotisation annuelle obligatoire,
- moins ils tendent à avoir une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres du CDOM.

Les résultats complets sont présentés dans la figure 10 et en annexe 9.

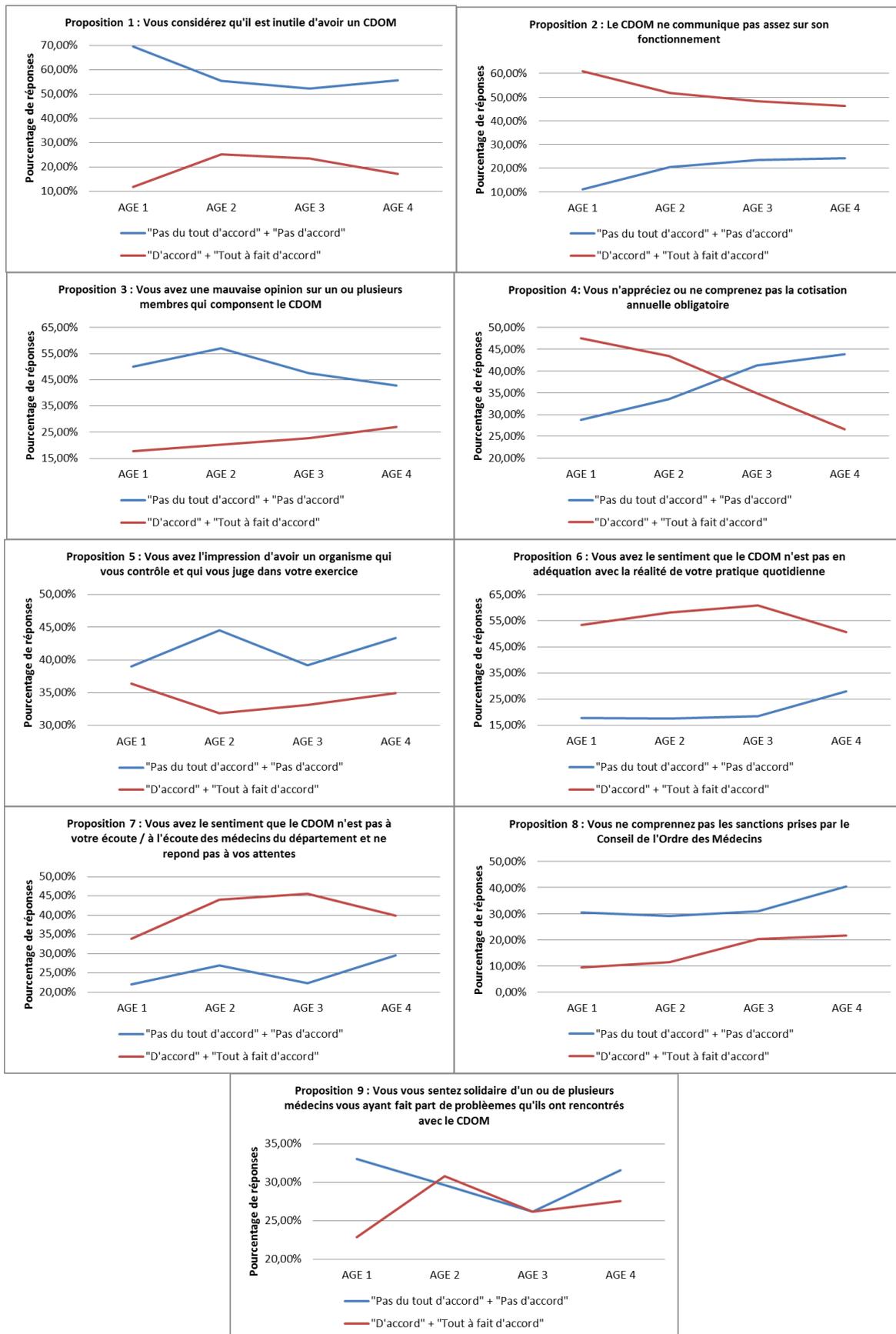


Figure 10 : Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction de la catégorie d'âge

2. 3. Attente des médecins envers le CDOM

Les résultats des attentes des médecins envers le CDOM en fonction des catégories d'âges montrent principalement des différences entre les jeunes médecins (Age 1) et les autres. Les Ages 2, 3 et 4 ont tendance à répondre de façon plus homogène (*tableau 13*).

Ainsi, ce sont les jeunes médecins qui semblent le plus souhaiter bénéficier d'aides de la part du CDOM. Seuls 6,61% d'entre eux déclarent n'avoir aucune attente envers le CDOM, alors qu'ils sont plus de 20% aux autres Ages.

Tableau 13 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction de la catégorie d'âge (chaque case en rose correspond à la catégorie d'âge la plus en attente sur chaque aide proposée)

	AGE 1	AGE 2	AGE 3	AGE 4
Aucune attente	8 <i>soit 6,61%</i>	43 <i>soit 21,61%</i>	85 <i>soit 22,43%</i>	50 <i>soit 20,66%</i>
Aide juridique	96 <i>soit 79,34%</i>	123 <i>soit 61,81%</i>	236 <i>soit 62,27%</i>	163 <i>soit 67,36%</i>
Aide morale	52 <i>soit 42,98%</i>	87 <i>soit 43,72%</i>	157 <i>soit 41,42%</i>	105 <i>soit 43,39%</i>
Aide et conseil à l'installation	81 <i>soit 66,94%</i>	84 <i>soit 42,21%</i>	122 <i>soit 32,19%</i>	96 <i>soit 39,76%</i>
Aide financière	6 <i>soit 4,96%</i>	6 <i>soit 3,02%</i>	9 <i>soit 2,37%</i>	7 <i>soit 2,89%</i>
Aide à la formation médicale continue	49 <i>soit 40,50%</i>	48 <i>soit 24,12%</i>	90 <i>soit 23,75%</i>	51 <i>soit 21,07%</i>
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	87 <i>soit 71,90%</i>	109 <i>soit 54,77%</i>	207 <i>soit 54,62%</i>	151 <i>soit 62,40%</i>

2. 4. Intérêt au maintien d'un CDOM

A la question « pensez-vous que le CDOM doit être supprimé ? », les plus jeunes tendent à être le plus attachés au maintien de l'organisme (*tableau 14*).

Tableau 14 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la catégorie d'âge

	AGE 1	AGE 2	AGE 3	AGE 4
OUI	12 soit 9,92%	46 soit 23,12%	72 soit 19,00%	38 soit 15,70%
NON	83 soit 68,60%	118 soit 59,30%	210 soit 55,41%	161 soit 66,53%
JE NE SAIS PAS	24 soit 19,83%	29 soit 14,57%	85 soit 22,43%	37 soit 15,29%
SANS REPONSE	2 soit 1,65%	6 soit 3,02%	12 soit 3,17%	6 soit 2,48%

2. 5. Connaissances des médecins sur le CDOM

2. 5. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

Sur les 941 réponses étudiées, on note que plus les médecins sont âgés et plus ils tendent à penser connaître le nom du Président, les missions et le fonctionnement de leur CDOM (tableau 15 et annexe 10).

Tableau 15 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la catégorie d'âge

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions?	son fonctionnement?
AGE 1	20,66%	52,89%	19,01%
AGE 2	41,71%	56,78%	24,62%
AGE 3	42,48%	59,89%	34,30%
AGE 4	49,17%	67,36%	47,93%

Concernant les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM (annexe 10), il ne semble pas exister une évolution des résultats en fonction de l'âge (tableau 16 et figure 11).

Tableau 16 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la catégorie d'âge

	ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
AGE 1	43,47%	50,83%	15,70%	35,12%
AGE 2	41,21%	47,57%	17,08%	33,94%
AGE 3	40,47%	50,08%	20,35%	35,95%
AGE 4	38,18%	49,93%	19,19%	34,71%

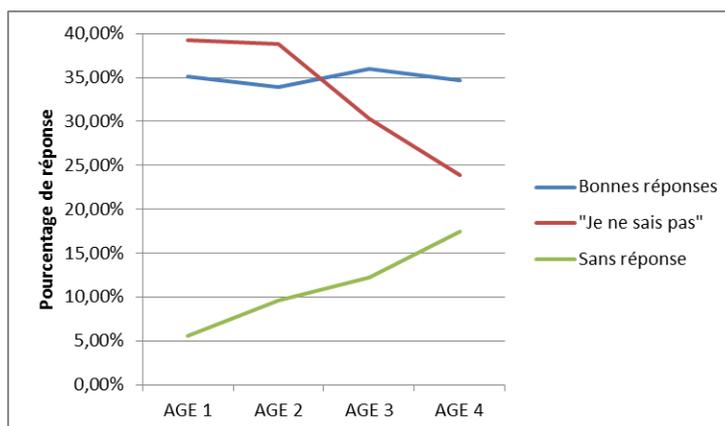


Figure 11 : Pourcentages moyens de bonnes réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la catégorie d'âge

2. 5. 2. Connaissances sur les missions du CDOM

Concernant les questions relatives aux missions du CDOM (*annexe 10bis*), en moyenne, la part de bonnes réponses à chaque question tend à augmenter très légèrement avec l'âge (*tableau 17 et figure 12*).

Tableau 17 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la catégorie d'âge

	ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
AGE 1	50,08%	44,83%	40,33%	77,39%	60,33%	67,93%	53,44%	67,44%	48,60%	59,66%
AGE 2	56,28%	41,45%	40,80%	75,38%	62,31%	65,83%	55,11%	65,33%	56,78%	60,31%
AGE 3	50,92%	46,24%	38,42%	80,00%	62,40%	65,75%	61,30%	66,33%	61,16%	61,94%
AGE 4	47,69%	53,51%	40,74%	82,87%	63,22%	65,12%	61,85%	66,86%	62,81%	63,41%

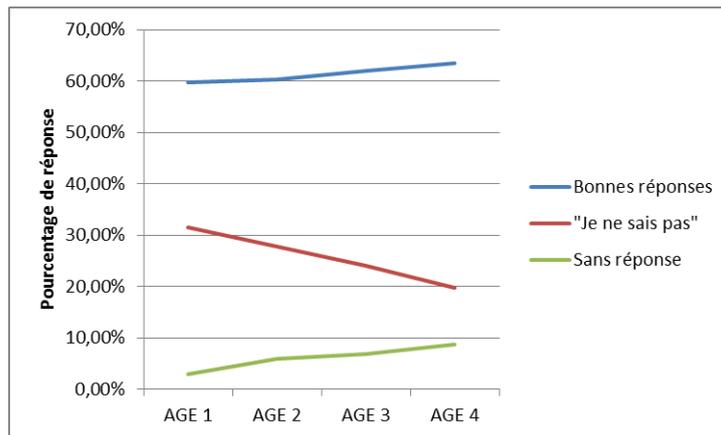


Figure 12 : Pourcentages moyens de bonnes réponses, de « je ne sais pas » et de sans réponse aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la catégorie d'âge

3. Influence de la spécialité des médecins

Sur les 942 répondants, 9 médecins n'ont pas précisé leur spécialité. Nous allons donc étudier ici 933 réponses.

Un regroupement des médecins en sept catégories de spécialités a été fait pour simplifier les résultats et leur lecture. Ainsi on retrouve (*avec leurs abréviations utilisées*) :

- la médecine générale et les soins primaires (*Med gé*) : médecins généralistes, urgentistes, médecins de PMI, médecins exerçant la médecine générale et ayant des compétences particulières (médecine du sport, nutrition, allergologie, coordination au sein d'un EHPAD, etc...),
- les spécialités médicales (*Spé med*) : pneumologue, hépato-gastro-entérologues, neurologue, médecins pratiquant la médecine physique et de réadaptation, rhumatologue, etc...,
- la chirurgie (*Chir*) : chirurgien viscéral, urologie, ophtalmologie, etc...,
- les spécialités de laboratoire et d'imagerie médicale (*Labo-imag*) : biochimiste, hématologue, bactériologue, radiologue, etc...,
- l'anesthésie-réanimation (*Réa*),
- la psychiatrie (*Psy*),
- les médecines du travail, de prévention, scolaire et des assurances sociales (*Med trav*).

Le nombre de médecins inclus dans chaque catégorie est présenté dans le tableau 18 et la figure 13.

Tableau 18 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction de la spécialité déclarée

SPECIALITE EXERCEE	ABREVIATION UTILISEE	NOMBRE DE REPONSES	POURCENTAGE DE REPONSES
Médecine générale et soins primaires	Med gé	432	45,86%
Spécialité médicale	Spé med	216	22,93%
Spécialité chirurgicale	Chir	124	13,16%
Spécialité de laboratoire et d'imagerie médicale	Labo-imag	42	4,46%
Anesthésie-réanimation	Réa	30	3,18%
Psychiatrie	Psy	41	4,35%
Médecines du travail, préventive, scolaire et des assurances sociales	Med trav	48	5,10%

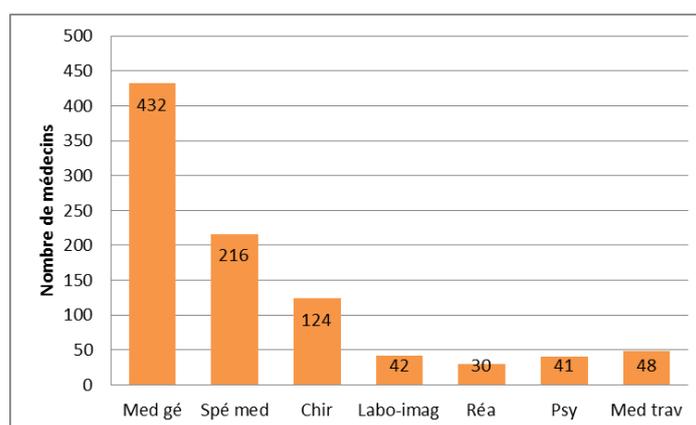


Figure 13 : Nombre de médecins inclus dans chaque catégorie de spécialité

3. 1. Nombre de contacts entre médecins et CDOM

Les médecins généralistes et les chirurgiens semblent avoir eu le plus grand nombre de contacts avec le CDOM (*tableau 19*).

A l'inverse, les médecins du travail, les anesthésistes-réanimateurs, les praticiens de spécialités médicales et les psychiatres semblent avoir eu le plus petit nombre de contacts avec le CDOM.

Tableau 19 : Nombre et pourcentage de contacts déclarés par les médecins avec leur CDOM en fonction de la spécialité

	NOMBRE DE CONTACTS						
	AUCUN CONTACT	1 A 2 FOIS	3 A 5 FOIS	5 A 10 FOIS	10 A 20 FOIS	PLUS DE 20 FOIS	N'ONT PAS REPONDU
Med gé	43 <i>soit 9,95%</i>	143 <i>soit 33,10%</i>	144 <i>soit 33,33%</i>	61 <i>soit 14,12%</i>	21 <i>soit 4,86%</i>	18 <i>soit 4,17%</i>	2 <i>soit 0,46%</i>
Spé med	25 <i>soit 11,57%</i>	91 <i>soit 42,13%</i>	72 <i>soit 33,33%</i>	15 <i>soit 6,94%</i>	10 <i>soit 4,63%</i>	2 <i>soit 0,93%</i>	1 <i>soit 0,46%</i>
Chir	15 <i>soit 12,10%</i>	35 <i>soit 28,23%</i>	47 <i>soit 37,90%</i>	11 <i>soit 8,87%</i>	10 <i>soit 8,06%</i>	5 <i>soit 4,03%</i>	1 <i>soit 0,81%</i>
Labo-imag	3 <i>soit 7,14%</i>	11 <i>soit 26,19%</i>	22 <i>soit 52,38%</i>	4 <i>soit 9,52%</i>	0 <i>soit 0%</i>	1 <i>soit 2,38%</i>	1 <i>soit 2,38%</i>
Réa	4 <i>soit 13,33%</i>	13 <i>soit 43,33%</i>	10 <i>soit 33,3%</i>	3 <i>soit 10,0%</i>	0 <i>soit 0%</i>	0 <i>soit 0%</i>	0 <i>soit 0%</i>
Psy	2 <i>soit 4,88%</i>	19 <i>soit 46,34%</i>	16 <i>soit 39,02%</i>	3 <i>soit 7,32%</i>	1 <i>soit 2,44%</i>	0 <i>soit 0%</i>	0 <i>soit 0%</i>
Med trav	2 <i>soit 4,17%</i>	29 <i>soit 60,42%</i>	15 <i>soit 31,25%</i>	1 <i>soit 2,08%</i>	0 <i>soit 0%</i>	1 <i>soit 2,08%</i>	0 <i>soit 0%</i>

3. 2. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications

A l'exception des psychiatres, dont la note médiane d'opinion générale est à 4/5, les notes médianes sont à 3/5. Les notes moyennes d'opinion générale sont comprises entre 2,67/5 et 3,38/5 (tableau 20).

Les anesthésistes-réanimateurs tendent à avoir la moins bonne opinion générale au sujet du CDOM avec une note moyenne à 2,67/5.

Les meilleures opinions générales au sujet du CDOM tendent à se retrouver chez les médecins du travail et les psychiatres avec des notes moyennes respectives de 3,38/5 et 3,35/5.

Tableau 20 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction de la spécialité

	NOTE 1/5	NOTE 2/5	NOTE 3/5	NOTE 4/5	NOTE 5/5	SANS REPONSE	NOTE MOYENNE	NOTE MEDIANE
Med gé	33 <i>soit 7,64%</i>	57 <i>soit 13,19%</i>	177 <i>soit 40,97%</i>	125 <i>soit 28,94%</i>	35 <i>soit 8,10%</i>	5 <i>soit 1,16%</i>	3,17	3
Spé med	22 <i>soit 10,19%</i>	37 <i>soit 17,13%</i>	70 <i>soit 32,41%</i>	54 <i>soit 25,00%</i>	25 <i>soit 11,57%</i>	8 <i>soit 3,70%</i>	3,11	3
Chir	13 <i>soit 10,48%</i>	17 <i>soit 13,71%</i>	52 <i>soit 41,94%</i>	28 <i>soit 22,58%</i>	11 <i>soit 8,87%</i>	3 <i>soit 2,42%</i>	3,05	3
Labo-imag	4 <i>soit 9,52%</i>	8 <i>soit 19,05%</i>	10 <i>soit 23,81%</i>	15 <i>0,3571</i>	5 <i>soit 11,90%</i>	0 <i>soit 0%</i>	3,21	3
Réa	4 <i>soit 13,33%</i>	10 <i>soit 33,33%</i>	9 <i>soit 30,00%</i>	6 <i>soit 20,00%</i>	1 <i>soit 3,33%</i>	0 <i>soit 0%</i>	2,67	3
Psy	5 <i>soit 12,20%</i>	3 <i>soit 7,32%</i>	12 <i>soit 29,27%</i>	13 <i>soit 31,70%</i>	7 <i>soit 17,07%</i>	1 <i>soit 2,44%</i>	3,35	4
Med trav	0 <i>soit 0%</i>	8 <i>soit 16,67%</i>	22 <i>soit 45,83%</i>	8 <i>soit 16,67%</i>	9 <i>soit 18,75%</i>	1 <i>soit 2,08%</i>	3,38	3

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neufs affirmations péjoratives à son sujet (*annexes 11 et 11bis*).

Les principales caractéristiques sont les suivantes :

- les anesthésistes-réanimateurs et les chirurgiens sont ceux qui tendent le plus à considérer qu'il est inutile d'avoir un CDOM,
- les médecins de laboratoire et d'imagerie sont ceux qui tendent à être les moins en accord avec le fait que le CDOM ne communiquerait pas assez sur son fonctionnement,
- même si majoritairement cette affirmation est rejetée par l'ensemble des médecins, les généralistes, les chirurgiens, les psychiatres et les anesthésistes-réanimateurs tendent à avoir une plus mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM que leurs confrères,
- les anesthésistes-réanimateurs tendent à moins apprécier et à moins comprendre la cotisation annuelle obligatoire que leurs confrères. Les généralistes, les psychiatres et les médecins de laboratoire et d'imagerie semblent être ceux qui comprennent le mieux cette cotisation,

- les psychiatres tendent à considérer le plus que le CDOM serait un organisme de contrôle et de jugement dans leur pratique quotidienne. Ce sont les spécialités médicales et les généralistes qui tendent à avoir le moins ce sentiment.
- à l'exception des médecins du travail, toutes les spécialités semblent majoritairement considérer que « le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de leur pratique quotidienne »,
- les psychiatres sont ceux qui tendent à avoir le moins le sentiment que « le CDOM n'est pas à l'écoute des médecins qu'il représente et qu'il ne répond pas à leurs attentes »,
- les praticiens de laboratoire et d'imagerie sont ceux qui tendent à mieux comprendre les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Les médecins du travail semblent être ceux qui les comprennent le moins,
- les médecins du travail sont ceux qui tendent à être les plus « solidaires d'un ou plusieurs médecins leur ayant fait part de problèmes rencontrés avec le CDOM ».

3. 3. Attente des médecins envers le CDOM

Les attentes des médecins envers le CDOM montrent quant à elles quelques différences.

Les spécialités étant les plus en attente sur chaque aide sont en rose dans le tableau 21.

Tableau 21 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction de la spécialité (chaque case en rose correspond à la spécialité la plus en attente sur chaque aide proposée)

	Med gé	Spé med	Chir	Labo-imag	Réa	Psy	Med trav
Aucune attente	86 <i>soit 19,91%</i>	37 <i>soit 17,13%</i>	29 <i>soit 23,39%</i>	4 <i>soit 9,52%</i>	12 <i>soit 40,00%</i>	5 <i>soit 12,20%</i>	9 <i>soit 18,75%</i>
Aide juridique	292 <i>soit 67,59%</i>	144 <i>soit 66,67%</i>	79 <i>soit 63,71%</i>	31 <i>soit 73,81%</i>	11 <i>soit 36,67%</i>	29 <i>soit 70,73%</i>	29 <i>soit 60,42%</i>
Aide morale	197 <i>soit 45,60%</i>	88 <i>soit 40,74%</i>	50 <i>soit 40,32%</i>	16 <i>soit 38,10%</i>	7 <i>soit 23,33%</i>	23 <i>soit 56,10%</i>	17 <i>soit 35,42%</i>
Aide et conseil à l'installation	175 <i>soit 40,51%</i>	90 <i>soit 41,67%</i>	51 <i>soit 41,13%</i>	20 <i>soit 47,62%</i>	10 <i>soit 33,33%</i>	18 <i>soit 43,90%</i>	18 <i>soit 37,50%</i>
Aide financière	16 <i>soit 3,70%</i>	5 <i>soit 2,31%</i>	4 <i>soit 3,23%</i>	0 <i>soit 0%</i>	1 <i>soit 3,33%</i>	1 <i>soit 2,44%</i>	1 <i>soit 2,08%</i>
Aide à la formation médicale continue	98 <i>soit 22,69%</i>	60 <i>soit 27,78%</i>	31 <i>soit 25,00%</i>	8 <i>soit 19,05%</i>	6 <i>soit 20,00%</i>	14 <i>soit 34,15%</i>	19 <i>soit 39,58%</i>
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	251 <i>soit 58,10%</i>	139 <i>soit 64,35%</i>	65 <i>soit 52,42%</i>	30 <i>soit 71,43%</i>	9 <i>soit 30,00%</i>	27 <i>soit 65,85%</i>	29 <i>soit 60,42%</i>

3. 4. Intérêt au maintien d'un CDOM

A la question « Pensez-vous que le CDOM doit être supprimé ? », les anesthésistes-réanimateurs tendent à être les plus nombreux à répondre « oui » (tableau 22).

Tableau 22 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la spécialité

	Med gé	Spé med	Chir	Labo-imag	Réa	Psy	Med trav
OUI	78 soit 18,06%	31 soit 14,35%	26 soit 20,97%	7 soit 16,67%	10 soit 33,33%	7 soit 17,07%	5 soit 10,42%
NON	270 soit 62,50%	132 soit 61,11%	68 soit 54,84%	29 soit 69,05%	13 soit 43,33%	26 soit 63,41%	31 soit 64,58%
JE NE SAIS PAS	79 soit 18,29%	45 soit 20,83%	26 soit 20,97%	2 soit 4,76%	6 soit 20,00%	7 soit 17,07%	10 soit 20,83%
SANS REPONSE	5 soit 1,16%	8 soit 3,70%	4 soit 3,23%	4 soit 9,52%	1 soit 3,33%	1 soit 2,44%	2 soit 4,17%

3. 5. Connaissances des médecins sur le CDOM

3. 5. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

Sur les 933 réponses étudiées en fonction de la spécialité des médecins répondants, les praticiens de laboratoire et d'imagerie, les médecins généralistes et les anesthésistes-réanimateurs tendent à déclarer mieux connaître le nom du Président du CDOM (tableau 23 et annexe 12).

Concernant les missions et le fonctionnement de leur CDOM, les anesthésistes-réanimateurs tendent à déclarer mieux connaître ces informations que leurs confrères (tableau 23 et annexe 12).

Tableau 23 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la spécialité

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions	son fonctionnement?
Med gé	46,06%	61,81%	38,43%
Spé med	30,56%	52,31%	25,46%
Chir	41,94%	59,68%	33,06%
Labo-imag	47,62%	61,90%	21,43%
Réa	43,33%	73,33%	43,33%
Psy	39,02%	63,41%	34,15%
Med trav	35,42%	66,67%	29,17%

En analysant l'ensemble des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM, les médecins du travail et les médecins généralistes tendent à avoir de meilleures connaissances globales que les autres médecins à ce sujet (tableau 24). Ceci est notamment vrai pour les items 3 et 4 portant sur le statut juridique du CDOM et son financement. Les psychiatres et les anesthésistes-réanimateurs semblent obtenir les moins bons résultats globaux à ces trois items.

Tableau 24 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la spécialité

	ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
Med gé	43,84%	51,90%	19,81%	37,18%
Spé med	38,33%	50,07%	17,53%	34,16%
Chir	35,65%	44,89%	18,20%	31,94%
Labo-imag	35,71%	48,41%	14,97%	31,88%
Réa	33,33%	39,44%	20,95%	30,56%
Psy	36,10%	38,62%	15,33%	28,86%
Med trav	42,50%	54,86%	21,13%	38,31%

3. 5. 2. Connaissances sur les missions du CDOM

Sur l'ensemble des questions relatives aux missions du CDOM (annexes 12bis et 12ter), bien que les variations soient peu importantes entre les spécialités, les médecins généralistes semblent avoir un taux moyen de bonnes réponses supérieur aux autres médecins

(tableau 25). Les anesthésistes-réanimateurs semblent avoir le taux moyen de bonnes réponses le plus bas.

Tableau 25 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de spécialité

	ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
Med gé	52,50%	50,41%	40,05%	80,98%	63,95%	67,22%	61,11%	68,15%	62,69%	63,50%
Spé med	50,93%	45,02%	38,33%	77,44%	58,91%	63,15%	55,25%	63,52%	52,41%	59,04%
Chir	51,61%	40,12%	40,48%	77,20%	63,31%	66,61%	58,60%	68,23%	61,77%	61,32%
Labo-imag	44,29%	46,43%	40,00%	81,17%	66,67%	67,14%	59,52%	58,10%	57,62%	60,84%
Réa	49,33%	39,17%	39,33%	72,73%	57,50%	63,33%	56,67%	58,00%	58,00%	57,38%
Psy	47,32%	48,17%	36,10%	80,93%	64,63%	64,39%	59,35%	73,17%	54,15%	61,60%
Med trav	50,83%	44,27%	44,17%	83,52%	57,29%	66,67%	60,42%	64,58%	52,50%	61,70%

4. Influence du mode d'exercice des médecins

Tous les répondants au questionnaire ont précisé leur mode d'exercice. Cette partie de l'étude porte donc sur 942 réponses.

On distingue trois modes d'exercice : l'exercice libéral, l'exercice salarié et l'exercice mixte (c'est-à-dire libéral et salarié) (tableau 26 et figure 3).

Tableau 26 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction du mode d'exercice

MODE D'EXERCICE	NOMBRE DE MEDECINS INCLUS	POURCENTAGE DE MEDECINS INCLUS
LIBERAL	471	50,00%
SALARIAT	310	32,91%
MIXTE	161	17,09%

4. 1. Nombre de contacts entre médecins et CDOM

Dans cette étude, les médecins exerçant une activité libérale ou mixte tendent à avoir plus de contacts avec leur CDOM que les médecins salariés (tableau 27).

Tableau 27 : Nombre et pourcentage de contacts déclarés par les médecins avec leur CDOM en fonction du mode d'exercice

	NOMBRE DE CONTACTS						N'ONT PAS REPONDU
	AUCUN CONTACT	1 A 2 FOIS	3 A 5 FOIS	5 A 10 FOIS	10 A 20 FOIS	PLUS DE 20 FOIS	
LIBERAL	38 <i>soit 8,07%</i>	154 <i>soit 32,70%</i>	175 <i>soit 37,15%</i>	57 <i>soit 12,10%</i>	23 <i>soit 4,88%</i>	22 <i>soit 4,67%</i>	2 <i>soit 0,42%</i>
SALARIAT	44 <i>soit 14,19%</i>	133 <i>soit 42,90%</i>	99 <i>soit 31,94%</i>	23 <i>soit 7,42%</i>	6 <i>soit 1,94%</i>	3 <i>soit 0,97%</i>	2 <i>Soit 0,65%</i>
MIXTE	12 <i>soit 7,45%</i>	57 <i>soit 35,40%</i>	54 <i>soit 33,54%</i>	21 <i>soit 13,04%</i>	13 <i>soit 8,07%</i>	3 <i>soit 1,86%</i>	1 <i>soit 0,62%</i>

4. 2. Opinion des médecins sur le CDOM et tentatives d'explications

Les notes médianes sont à 3/5 quel que soit le mode d'exercice des médecins (tableau 28).

Les différences d'opinion sont peu importantes dans notre étude même si les libéraux semblent avoir une note d'opinion moyenne légèrement supérieure aux autres.

Tableau 28 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction du mode d'exercice

	NOTE 1/5	NOTE 2/5	NOTE 3/5	NOTE 4/5	NOTE 5/5	SANS REPONSE	NOTE MOYENNE	NOTE MEDIANE
LIBERAL	38 <i>soit 8,07%</i>	59 <i>soit 12,53%</i>	167 <i>soit 35,46%</i>	149 <i>soit 31,63%</i>	51 <i>soit 10,83%</i>	7 <i>soit 1,49%</i>	3,25	3
SALARIAT	24 <i>soit 7,74%</i>	60 <i>soit 19,35%</i>	123 <i>soit 39,68%</i>	64 <i>soit 20,65%</i>	31 <i>soit 10,00%</i>	8 <i>soit 2,58%</i>	3,06	3
MIXTE	20 <i>soit 12,42%</i>	24 <i>soit 14,91%</i>	64 <i>soit 39,75%</i>	38 <i>soit 23,60%</i>	12 <i>soit 7,45%</i>	3 <i>soit 1,86%</i>	2,99	3

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neufs affirmations péjoratives à son sujet (annexe 13).

Résultats :

- les salariés semblent être les plus en accord avec l'idée qu'il est « inutile d'avoir un CDOM », tandis que les libéraux tendent à être ceux qui défendent le plus le maintien d'une structure ordinale départementale,

- plus de la moitié des salariés et des médecins en activité mixte considèrent que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement. Les libéraux semblent être les moins en accord avec cela,
- bien que majoritairement en désaccord avec cette idée, les praticiens en activité mixte sont ceux qui tendent à avoir une plus mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres composant le CDOM,
- les salariés tendent à moins apprécier et moins comprendre la cotisation annuelle obligatoire que leurs confrères,
- les médecins en mode d'exercice mixte tendent à être ceux qui ont le plus le sentiment que le CDOM serait un organisme de contrôle et de jugement dans leur pratique quotidienne. Les libéraux tendent à être ceux qui ont le moins ce sentiment,
- les salariés et les médecins en activité mixte tendent plus à considérer que « le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de leur pratique quotidienne »,
- les praticiens en activité mixte sont ceux qui tendent le plus à avoir le sentiment que « le CDOM n'est pas à l'écoute des médecins qu'il représente et qu'il ne répond pas à leurs attentes »,
- les libéraux sont ceux qui semblent le mieux comprendre les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins. Les médecins en mode d'exercice mixte semblent être ceux qui les comprennent le moins.

4. 3. Attentes des médecins envers le CDOM

L'analyse des résultats des attentes des médecins envers le CDOM est présentée dans le tableau 29.

Tous les modes d'exercice attendent majoritairement une aide juridique et dans l'établissement des contrats. Les salariés ont une attente plus forte que les libéraux concernant l'aide à la formation médicale continue. Les médecins ayant une activité mixte sont plus en attente que les autres concernant une aide et des conseils à l'installation.

Tableau 29 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction du mode d'exercice (chaque case en rose correspond au mode d'exercice le plus en attente sur chaque aide proposée)

	LIBERAL	SALARIAT	MIXTE
Aucune attente	91 <i>soit 19,32%</i>	57 <i>soit 18,39%</i>	38 <i>soit 23,60%</i>
Aide juridique	322 <i>soit 68,37%</i>	199 <i>soit 64,19%</i>	98 <i>soit 60,87%</i>
Aide morale	208 <i>soit 44,16%</i>	122 <i>soit 39,35%</i>	71 <i>soit 44,10%</i>
Aide et conseil à l'installation	188 <i>soit 39,92%</i>	118 <i>soit 38,06%</i>	77 <i>soit 47,83%</i>
Aide financière	14 <i>soit 2,87%</i>	10 <i>soit 3,23%</i>	4 <i>soit 2,48%</i>
Aide à la formation médicale continue	96 <i>soit 20,38%</i>	108 <i>soit 34,84%</i>	34 <i>soit 21,12%</i>
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	283 <i>soit 60,08%</i>	169 <i>soit 54,51%</i>	103 <i>soit 63,98%</i>

4. 4. Intérêt au maintien d'un CDOM

A la question « Pensez-vous que le CDOM doit être supprimé ? », tous les modes d'exercice répondent majoritairement « non ». Les libéraux tendent à défendre le plus le maintien d'une institution ordinale départementale (tableau 30).

Tableau 30 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction du mode d'exercice

	LIBERAL	SALARIAT	MIXTE
OUI	77 <i>soit 16,35%</i>	63 <i>soit 20,32%</i>	28 <i>soit 17,39%</i>
NON	303 <i>soit 64,33%</i>	173 <i>soit 55,81%</i>	97 <i>soit 60,25%</i>
JE NE SAIS PAS	81 <i>soit 17,20%</i>	61 <i>soit 19,68%</i>	33 <i>soit 20,49%</i>
NON REPONDU	10 <i>soit 2,12%</i>	13 <i>soit 4,19%</i>	3 <i>soit 1,86%</i>

4. 5. Connaissances des médecins sur le CDOM

4. 5. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

Les libéraux tendent modérément à déclarer mieux connaître le nom du Président, les missions et le fonctionnement de leur CDOM (*tableau 31 et annexe 14*).

Tableau 31 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction du mode d'exercice

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions?	son fonctionnement?
LIBERAL	43,95%	61,36%	38,22%
SALARIAT	36,77%	60,65%	29,35%
MIXTE	42,24%	55,90%	29,19%

Concernant les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM, bien que les différences ne soient pas importantes, les médecins libéraux tendent à avoir de meilleures connaissances globales que les autres médecins à ce sujet (*tableau 32*). Les médecins ayant une activité mixte semblent obtenir les moins bons résultats.

Tableau 32 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction du mode d'exercice

	ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
LIBERAL	42,76%	51,57%	18,90%	36,42%
SALARIAT	38,39%	49,78%	18,66%	34,51%
MIXTE	37,52%	43,37%	18,46%	32,06%

4. 5. 2. Connaissances sur les missions du CDOM

Le mode d'exercice semble influencer faiblement les connaissances des médecins sur les missions du CDOM (*annexe 14bis*). Les connaissances des salariés demeurent légèrement en-deçà sur l'ensemble des items et plus particulièrement l'item 14 portant sur l'installation des médecins (*tableau 33*).

Tableau 33 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction du mode d'exercice

	ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
LIBERAL	51,59%	47,82%	41,44%	81,04%	64,33%	66,84%	62,00%	66,41%	64,80%	63,43%
SALARIAT	50,77%	45,65%	36,65%	77,07%	58,39%	64,39%	54,84%	64,19%	48,71%	58,55%
MIXTE	50,19%	47,05%	40,75%	79,33%	64,13%	65,84%	58,80%	70,56%	61,99%	62,56%

5. Influence du nombre de contacts entre médecins et CDOM

Cette partie de l'étude porte sur 937 médecins puisque 5 médecins n'ont pas précisé le nombre de contacts estimés qu'ils ont pu avoir avec leur CDOM.

Six catégories de médecins en fonction du nombre de contacts déclarés sont distinguées (tableau 34 et figure 5).

Tableau 34 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

NOMBRE DE CONTACTS DECLARES	EFFECTIF INCLUS	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF
AUCUN CONTACT	94	10,03%
1 A 2 FOIS	344	36,71%
3 A 5 FOIS	328	35,01%
5 A 10 FOIS	101	10,78%
10 A 20 FOIS	42	4,48%
PLUS DE 20 FOIS	28	2,99%

5. 1. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications

Concernant les médecins ayant déclaré un nombre de contacts inférieur à 20 fois avec leur CDOM, les notes médianes d'opinion générale sont à 3/5 (tableau 35). Les médecins ayant déclaré un nombre de contacts supérieur à 20 fois semblent quant à eux avoir une note médiane d'opinion générale meilleure (4/5).

En ce qui concerne la note moyenne d'opinion générale, elle est comprise entre 3,02/5 et 3,74/5. Elle tend à s'améliorer de façon nette au-delà de 20 contacts (tableau 35).

Tableau 35 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

	NOTE 1/5	NOTE 2/5	NOTE 3/5	NOTE 4/5	NOTE 5/5	SANS REPONSE	NOTE MOYENNE	NOTE MEDIANE
AUCUN CONTACT	2 <i>soit 2,13%</i>	20 <i>soit 21,28%</i>	46 <i>soit 48,94%</i>	8 <i>soit 8,51%</i>	9 <i>soit 9,57%</i>	9 <i>soit 9,57%</i>	3,02	3
1 A 2 CONTACTS	23 <i>soit 6,69%</i>	43 <i>soit 12,50%</i>	150 <i>soit 43,60%</i>	94 <i>soit 27,33%</i>	28 <i>soit 8,14%</i>	6 <i>soit 1,74%</i>	3,18	3
3 A 5 CONTACTS	43 <i>soit 13,11%</i>	52 <i>soit 15,85%</i>	104 <i>soit 31,71%</i>	91 <i>soit 27,74%</i>	36 <i>soit 10,98%</i>	2 <i>soit 0,61%</i>	3,08	3
5 A 10 CONTACTS	9 <i>soit 8,91%</i>	17 <i>soit 16,83%</i>	37 <i>soit 36,63%</i>	26 <i>soit 25,74%</i>	12 <i>soit 11,88%</i>	0 <i>soit 0%</i>	3,15	3
10 A 20 CONTACTS	4 <i>soit 9,52%</i>	8 <i>soit 19,05%</i>	11 <i>soit 26,19%</i>	16 <i>soit 38,10%</i>	3 <i>soit 7,14%</i>	0 <i>soit 0%</i>	3,14	3
PLUS DE 20 FOIS	1 <i>soit 3,57%</i>	2 <i>soit 7,14%</i>	6 <i>soit 21,43%</i>	12 <i>soit 42,86%</i>	6 <i>soit 21,43%</i>	1 <i>soit 3,57%</i>	3,74	4

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neuf affirmations péjoratives à son sujet.

Sur l'ensemble des propositions mises à l'approbation des médecins, on observe que plus ces derniers ont de nombreux contacts avec leur CDOM, plus leur opinion semble tranchée et plus la réponse médiane (« ni d'accord, ni pas d'accord ») tend à diminuer (tableau 36 et figure 14).

Tableau 36 : Pourcentage moyen de réponses médianes et de réponses présentant un degré d'accord ou de désaccord aux propositions pouvant expliquer la note d'opinion générale en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

NOMBRE DE CONTACTS DECLARES	NOMBRE MOYEN DE REPONSES PAR "NI D'ACCORD, NI PAS D'ACCORD"	NOMBRE MOYEN DE REPONSES PAR "TOUT A FAIT D'ACCORD", "D'ACCORD", "PAS D'ACCORD" OU ""PAS DU TOUT D'ACCORD"
AUCUN	31,76%	59,22%
1 A 2 FOIS	27,07%	67,79%
3 A 5 FOIS	27,47%	69,22%
5 A 10 FOIS	24,47%	74,91%
10 A 20 FOIS	23,93%	76,07%
PLUS DE 20 FOIS	17,17%	78,28%

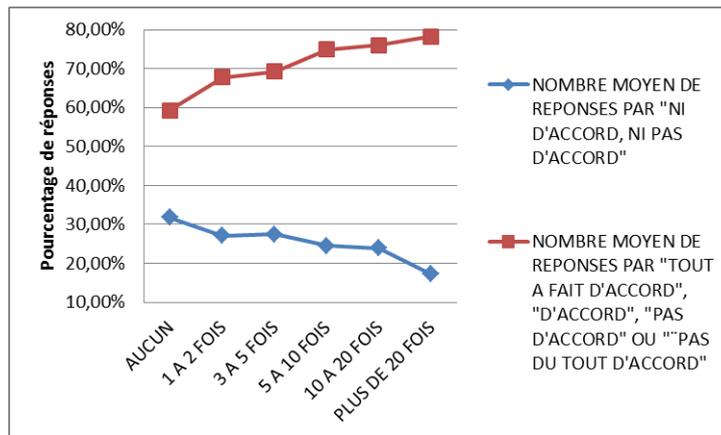


Figure 14 : Pourcentage moyen de réponses médianes et de réponses présentant un degré d'accord ou de désaccord aux propositions pouvant expliquer la note d'opinion générale en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

Les progressions semblant être les plus nettes en fonction du nombre croissant de contacts avec le CDOM sont les suivantes (*annexe 15 et figure 15*) :

- plus en accord sur la mauvaise opinion envers un ou plusieurs membres du CDOM,
- plus en accord avec l'absence de compréhension des sanctions de l'ordre,
- plus en accord avec un sentiment de solidarité envers des confrères ayant des problèmes avec le CDOM,
- moins en accord avec l'absence de compréhension de la cotisation annuelle obligatoire,
- moins en accord avec le fait que le CDOM contrôle et juge,
- moins en accord avec le fait que le CDOM n'est pas à l'écoute, ne répond pas aux attentes.



Figure 15 : Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

5. 2. Attente des médecins envers le CDOM

L'influence du nombre de contacts entre les médecins et leur CDOM ressort sur 3 points (*tableau 37*) :

- en l'absence de contact, les attentes sont globalement faibles,
- l'attente d'aide juridique augmente avec le nombre de contacts,
- l'attente d'aide et de conseils dans l'établissement des contrats augmente aussi avec le nombre de contacts.

Tableau 37 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM (chaque case en rose correspond à la catégorie de médecins la plus en attente sur chaque aide proposée)

	NOMBRE DE CONTACTS					
	AUCUN	1 A 2 FOIS	3 A 5 FOIS	5 A 10 FOIS	10 A 20 FOIS	PLUS DE 20 FOIS
Aucune attente	27 <i>soit 28,72%</i>	73 <i>soit 21,22%</i>	59 <i>soit 17,99%</i>	15 <i>soit 14,85%</i>	9 <i>soit 21,43%</i>	3 <i>soit 10,71%</i>
Aide juridique	56 <i>soit 59,57%</i>	212 <i>Soit 61,63%</i>	225 <i>soit 68,60%</i>	72 <i>soit 71,29%</i>	28 <i>soit 66,67%</i>	22 <i>soit 78,57%</i>
Aide morale	34 <i>soit 36,17%</i>	146 <i>soit 42,44%</i>	144 <i>soit 43,90%</i>	46 <i>soit 45,54%</i>	17 <i>soit 40,48%</i>	11 <i>soit 39,29%</i>
Aide et conseil à l'installation	32 <i>soit 34,04%</i>	153 <i>soit 44,48%</i>	116 <i>soit 35,37%</i>	52 <i>soit 51,49%</i>	15 <i>soit 35,71%</i>	13 <i>soit 46,43%</i>
Aide financière	3 <i>soit 3,19%</i>	6 <i>soit 1,74%</i>	11 <i>soit 3,35%</i>	5 <i>soit 4,95%</i>	2 <i>soit 4,76%</i>	0 <i>soit 0%</i>
Aide à la formation médicale continue	22 <i>soit 23,40%</i>	99 <i>soit 28,78%</i>	78 <i>soit 23,78%</i>	22 <i>soit 21,78%</i>	10 <i>soit 23,81%</i>	6 <i>soit 21,43%</i>
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	44 <i>soit 46,81%</i>	201 <i>soit 58,43%</i>	188 <i>soit 57,32%</i>	69 <i>soit 68,32%</i>	29 <i>soit 69,05%</i>	21 <i>soit 75,00%</i>

5. 3. Intérêt au maintien d'un CDOM

Le nombre de contacts influence peu le souhait des praticiens interrogés de maintenir un CDOM, sauf à comparer les médecins minoritaires n'ayant eu aucun contact et ceux ayant eu plus de 20 contacts (*tableau 38 et figure 16*) : ces derniers semblent plus être en faveur du maintien du CDOM.

Tableau 38 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

	NOMBRE DE CONTACTS					
	AUCUN	1 A 2 FOIS	3 A 5 FOIS	5 A 10 FOIS	10 A 20 FOIS	PLUS DE 20 FOIS
OUI	18 <i>soit 19,15%</i>	58 <i>soit 16,86%</i>	61 <i>soit 18,60%</i>	20 <i>soit 19,80%</i>	7 <i>soit 16,67%</i>	4 <i>soit 14,29%</i>
NON	41 <i>soit 43,62%</i>	216 <i>soit 62,79%</i>	199 <i>soit 60,67%</i>	66 <i>soit 65,35%</i>	25 <i>soit 59,52%</i>	21 <i>soit 75,00%</i>
JE NE SAIS PAS	30 <i>soit 31,91%</i>	62 <i>soit 18,02%</i>	59 <i>soit 17,99%</i>	12 <i>soit 11,88%</i>	10 <i>soit 23,81%</i>	2 <i>soit 7,14%</i>
SANS REPONSE	5 <i>soit 5,32%</i>	8 <i>soit 2,33%</i>	9 <i>soit 2,74%</i>	3 <i>soit 2,97%</i>	0 <i>soit 0%</i>	1 <i>soit 3,57%</i>

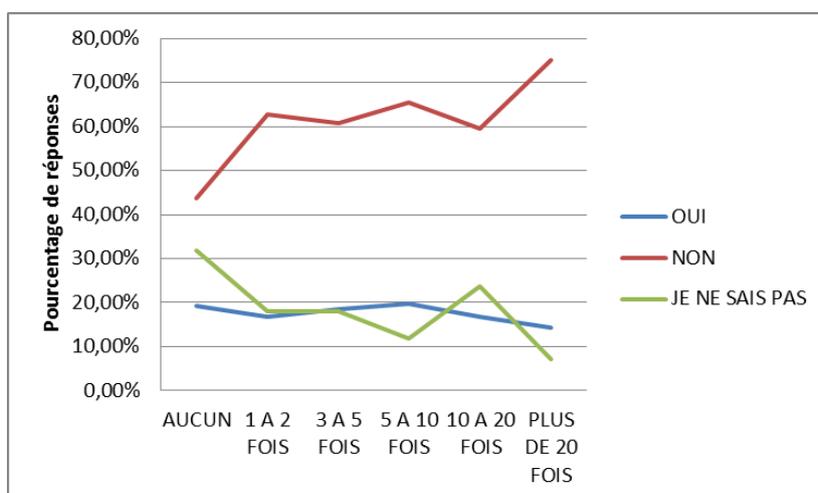


Figure 16 : Pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

5. 4. Connaissances des médecins sur le CDOM

5. 4. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

Plus les contacts avec le CDOM sont nombreux et plus les médecins tendent à déclarer connaître le nom du Président, les missions et le fonctionnement du CDOM (tableau 39 et annexe 16).

Tableau 39 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions?	son fonctionnement?
AUCUN CONTACT	25,53%	42,55%	20,21%
1 A 2 CONTACTS	31,40%	55,81%	27,33%
3 A 5 CONTACTS	48,17%	61,89%	34,45%
5 A 10 CONTACTS	52,48%	73,27%	48,51%
10 A 20 CONTACTS	52,38%	76,19%	54,76%
PLUS DE 20 CONTACTS	75,00%	82,14%	64,29%

Sur l'ensemble des questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM (*annexe 16*), le taux moyen de bonnes réponses tend à augmenter avec le nombre de contacts déclarés par les médecins répondants (*tableau 40*). On retrouve cette tendance pour chaque item.

Tableau 40 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

		ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
NOMBRES DE CONTACTS	AUCUN	31,70%	38,65%	13,68%	27,01%
	1 A 2 FOIS	39,19%	49,22%	17,65%	34,16%
	3 A 5 FOIS	40,30%	50,46%	19,43%	35,57%
	5 A 10 FOIS	44,55%	54,79%	21,36%	38,94%
	10 A 20 FOIS	52,86%	54,37%	21,77%	41,27%
	PLUS DE 20 FOIS	52,86%	56,55%	27,55%	44,25%

5. 4. 2. Connaissances sur les missions du CDOM

Sur l'ensemble des questions relatives aux missions du CDOM (*annexes 16bis et 16ter*), le taux moyen de bonnes réponses tend à augmenter avec le nombre de contacts déclarés par les médecins répondants (*tableau 41*).

On retrouve cette tendance pour chaque item, à l'exception du huitième item portant sur les fondements juridiques du CDOM où il ne semble pas exister de lien entre les réponses et le nombre de contacts.

Tableau 41 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM

		ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
NOMBRES DE CONTACTS	AUCUN	49,36%	38,30%	40,00%	71,86%	56,38%	62,77%	51,42%	65,96%	49,79%	56,65%
	1 A 2 FOIS	47,38%	42,15%	38,60%	77,99%	59,52%	64,01%	57,56%	64,53%	56,74%	59,44%
	3 A 5 FOIS	53,72%	48,25%	40,30%	81,15%	63,72%	67,38%	60,06%	65,67%	58,60%	62,75%
	5 A 10 FOIS	51,49%	59,16%	43,37%	81,91%	67,57%	66,53%	63,37%	70,30%	67,52%	65,83%
	10 A 20 FOIS	57,62%	54,17%	41,90%	84,63%	67,26%	69,52%	64,29%	69,52%	67,62%	66,82%
	PLUS DE 20 FOIS	59,29%	64,29%	34,29%	87,99%	75,89%	75,71%	70,24%	83,57%	81,43%	72,57%

6. Influence de l'opinion générale des médecins au sujet de leur CDOM

Sur les 942 médecins répondants au questionnaire, 18 d'entre eux n'ont pas précisé leur opinion générale. Nous allons donc étudier ici les 924 réponses exploitables.

Cinq catégories de médecins sont distinguées en fonction de la note d'opinion générale et présentées dans le tableau 42.

Tableau 42 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction de la note d'opinion générale attribuée

NOTE D'OPINION GENERALE	NOMBRE DE REPONSES	POURCENTAGE DE REPONSE
1/5	82	8,87%
2/5	143	15,48%
3/5	354	38,31%
4/5	251	27,16%
5/5	94	10,17%

6. 1. Propositions d'explications de l'opinion des médecins au sujet de leur CDOM

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neufs affirmations péjoratives à son sujet (*annexe 17 et figure 17*).

Pour l'ensemble de ces affirmations, les résultats sont identiques. Plus les médecins ont une mauvaise opinion générale au sujet du CDOM et plus ils ont tendance à avoir un certain degré d'accord (« tout à fait d'accord » ou « d'accord ») avec chacune de ces affirmations. L'inverse est aussi vrai : plus les médecins ont une bonne opinion générale au sujet du CDOM et plus ils ont tendance à avoir un certain degré de désaccord (« pas du tout d'accord » ou « pas d'accord ») avec chacune de ces affirmations.

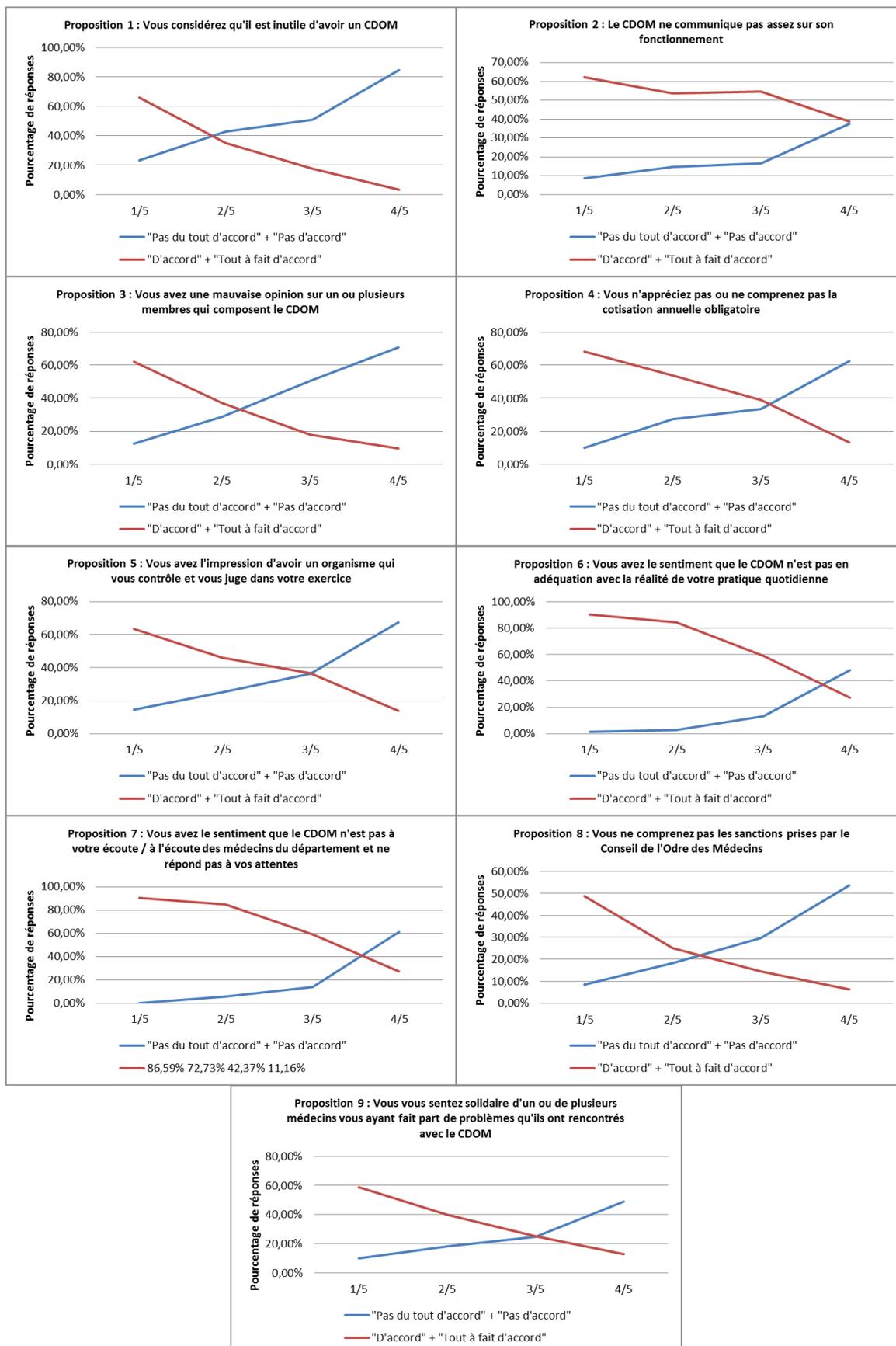


Figure 17 : Réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction de la note d'opinion générale attribuée

6. 2. Attente des médecins envers le CDOM

Plus les médecins ont une bonne opinion générale de leur CDOM, plus ils semblent exprimer d'attentes envers lui (*tableau 43*). A contrario, plus les médecins ont une mauvaise opinion au sujet de leur CDOM, moins ils expriment d'attentes envers lui.

Tableau 43 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction de la note d'opinion générale attribuée (chaque case en rose correspond à la catégorie de médecins la plus en attente pour chaque aide proposée)

	NOTE D'OPINION GENERALE				
	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
Aucune attente	40 <i>soit 48,78%</i>	45 <i>soit 31,47%</i>	79 <i>soit 22,32%</i>	15 <i>soit 5,98%</i>	5 <i>soit 5,32%</i>
Aide juridique	31 <i>soit 37,80%</i>	69 <i>soit 48,25%</i>	229 <i>soit 64,69%</i>	201 <i>soit 80,08%</i>	77 <i>soit 81,91%</i>
Aide morale	26 <i>soit 31,71%</i>	43 <i>soit 30,07%</i>	145 <i>soit 40,96%</i>	129 <i>soit 51,39%</i>	52 <i>soit 55,32%</i>
Aide et conseil à l'installation	19 <i>soit 23,17%</i>	50 <i>soit 34,97%</i>	147 <i>soit 41,53%</i>	117 <i>soit 46,61%</i>	44 <i>soit 46,81%</i>
Aide financière	2 <i>soit 2,44%</i>	4 <i>soit 2,80%</i>	10 <i>soit 2,82%</i>	10 <i>soit 3,98%</i>	1 <i>soit 1,06%</i>
Aide à la formation médicale continue	16 <i>soit 19,51%</i>	39 <i>soit 27,27%</i>	94 <i>soit 26,55%</i>	66 <i>soit 26,29%</i>	19 <i>soit 20,21%</i>
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	26 <i>soit 31,71%</i>	68 <i>soit 47,55%</i>	203 <i>soit 57,34%</i>	186 <i>soit 74,10%</i>	67 <i>soit 71,21%</i>

6. 3. Intérêt au maintien d'un CDOM

A la question « Pensez-vous que le CDOM doit être supprimé ? », plus les médecins ont une mauvaise opinion à son sujet et plus ils tendent à répondre « oui » (*tableau 44 et figure 18*).

Tableau 44 : Réponses et pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la note d'opinion générale attribuée

	NOTE D'OPINION GENERALE				
	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5
OUI	56 soit 68,29%	48 soit 33,57%	52 soit 14,69%	8 soit 3,19%	2 soit 2,13%
NON	16 soit 19,51%	54 soit 37,76%	207 soit 58,47%	204 soit 81,27%	86 soit 91,49%
JE NE SAIS PAS	8 soit 9,76%	37 soit 25,87%	87 soit 24,58%	29 soit 11,55%	5 soit 5,32%
SANS REPOSE	2 soit 2,44%	4 soit 2,80%	8 soit 2,26%	10 soit 3,98%	1 soit 1,06%

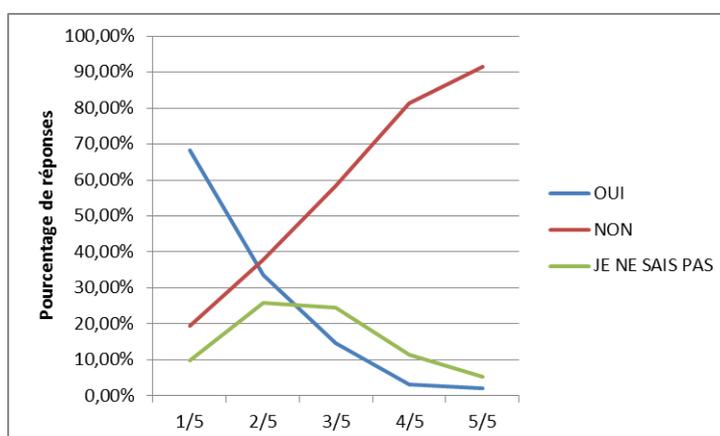


Figure 18 : Pourcentage de réponses à la question « Faut-il supprimer le CDOM ? » en fonction de la note d'opinion générale attribuée

6. 4. Connaissances des médecins sur le CDOM

6. 4. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

De façon peu marquée, les médecins ayant attribué une note d'opinion soit très positive soit très négative semblent penser mieux connaître le nom du Président, les missions et le fonctionnement de leur CDOM que leurs confrères (tableau 45 et annexe 18).

Tableau 45 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la note d'opinion générale attribuée

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions?	son fonctionnement?
1/5	46,34%	57,32%	36,59%
2/5	41,26%	59,44%	33,57%
3/5	34,46%	54,24%	27,68%
4/5	47,41%	64,54%	38,25%
5/5	50,00%	77,66%	44,68%

Concernant les questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM (*annexe 18*), le taux moyen de bonnes réponses tend à augmenter faiblement avec la note d'opinion générale (*tableau 46*). Ceci est vrai pour l'ensemble des trois items étudiés ici.

Tableau 46 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la note d'opinion générale attribuée

	ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
1/5	30,73%	43,50%	16,03%	29,27%
2/5	40,00%	51,52%	20,68%	36,32%
3/5	38,76%	48,16%	18,04%	33,84%
4/5	44,70%	52,12%	19,29%	37,30%
5/5	46,81%	53,01%	20,06%	38,48%

6. 4. 2. Connaissances sur les missions du CDOM

Concernant les questions relatives aux missions du CDOM (*annexe 18bis*), le taux moyen de bonnes réponses tend à augmenter modérément avec la note d'opinion générale (*tableau 47*).

Plus précisément, on retrouve cette tendance pour sept des neuf items étudiés ici. Seuls les items 6 et 8, portant sur la représentation et les fondements juridiques du CDOM, ne confirment pas cette tendance.

Tableau 47 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la note d'opinion générale attribuée

	ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
1/5	44,39%	43,29%	45,61%	69,51%	54,57%	61,95%	57,32%	62,68%	56,83%	57,14%
2/5	50,63%	39,69%	40,56%	77,81%	56,99%	61,26%	60,84%	66,57%	56,36%	59,62%
3/5	52,03%	43,22%	40,17%	77,84%	59,68%	65,14%	57,72%	66,21%	59,55%	60,78%
4/5	53,39%	54,48%	37,93%	83,19%	68,33%	69,16%	58,57%	66,06%	59,68%	64,11%
5/5	49,79%	57,71%	37,66%	87,81%	72,34%	70,85%	67,02%	71,91%	60,85%	66,86%

7. Influence de l'intérêt de l'existence d'un CDOM selon les médecins

L'intérêt de l'existence d'un CDOM a été étudié avec la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? ».

Sur les 942 médecins répondants, 26 d'entre eux n'ont pas précisé l'intérêt qu'ils portent à l'existence du CDOM. Nous allons étudier ici 916 réponses.

On distingue trois catégories de médecins dans cette partie de l'étude (tableau 48) : les « oui », les « non » et les « je ne sais pas ».

Tableau 48 : Nombre et pourcentage de médecins inclus en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »

	NOMBRE DE REPONSES	POURCENTAGE DE REPONSES
OUI	168	17,83%
NON	573	60,83%
JE NE SAIS PAS	175	18,58%
SANS REPONSE	26	2,76%

7. 1. Opinion des médecins sur le CDOM et propositions d'explications

Comme cela a déjà été décrit précédemment, il semble exister un lien entre l'opinion générale des médecins concernant le CDOM et l'intérêt porté à son existence (tableau 44 et

figure 18). Les médecins souhaitant la suppression du CDOM tendent à avoir une plus mauvaise opinion à son sujet (tableau 49).

Tableau 49 : Note d'opinion générale attribuée, pourcentage de réponses, note moyenne et note médiane en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »

	NOTE D'OPINION GENERALE						NOTE MOYENNE	NOTE MEDIANNE
	1/5	2/5	3/5	4/5	5/5	SANS		
OUI	56 soit 33,33%	48 soit 28,57%	52 soit 30,95%	8 soit 4,76%	2 soit 1,19%	2 soit 1,19%	2,11	2
NON	16 soit 2,79%	54 soit 9,42%	207 soit 36,13%	204 soit 35,60%	86 soit 15,01%	6 soit 1,05%	3,51	4
JE NE SAIS PAS	8 soit 4,57%	37 soit 21,14%	87 soit 49,71%	29 soit 16,57%	5 soit 2,85%	9 soit 5,14%	2,92	3

Les médecins n'ayant pas mis la note maximale de 5/5 concernant leur opinion générale au sujet de leur CDOM ont été invités à préciser leur pensée. Pour cela, ils ont noté de « pas du tout d'accord » à « tout à fait d'accord » neufs affirmations péjoratives à son sujet.

Pour l'ensemble de ces affirmations, les résultats sont identiques (annexe 19). Les médecins déclarant penser que le CDOM devrait être supprimé ont le plus tendance à avoir un certain degré d'accord (« tout à fait d'accord » ou « d'accord ») avec chacune de ces affirmations selon lesquelles :

- ils considèrent qu'il est inutile d'avoir un CDOM,
- ils pensent que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement,
- ils ont une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres du CDOM,
- ils ne comprennent ou n'apprécient pas la cotisation annuelle obligatoire,
- ils ont l'impression d'être face à un organisme de contrôle et de jugement,
- ils ont le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec leur pratique,
- ils ont le sentiment que le CDOM n'est pas à leur écoute,
- ils ne comprennent pas les sanctions prises par l'Ordre des Médecins,
- ils se sentent solidaires de médecins qui ont rencontré des problèmes avec le CDOM.

7. 2. Attente des médecins envers le CDOM

Les médecins pensant que le CDOM devrait être supprimé tendent le plus à exprimer n'avoir aucune attente envers lui (*tableau 50*).

Tableau 50 : Attentes des médecins envers le CDOM et pourcentage de réponses en fonction du nombre de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? » (chaque case en rose correspond à la catégorie de médecins la plus en attente sur chaque aide proposée)

	FAUT-IL SUPPRIMER LE CDOM ?		
	OUI	NON	JE NE SAIS PAS
Aucune attente	95 <i>soit 56,54%</i>	37 <i>soit 6,46%</i>	45 <i>soit 25,71%</i>
Aide juridique	47 <i>soit 27,98%</i>	455 <i>soit 79,41%</i>	105 <i>soit 60,00%</i>
Aide morale	30 <i>soit 17,86%</i>	298 <i>soit 52,01%</i>	61 <i>soit 34,86%</i>
Aide et conseil à l'installation	22 <i>soit 13,10%</i>	291 <i>soit 50,79%</i>	58 <i>soit 33,14%</i>
Aide financière	4 <i>soit 2,38%</i>	18 <i>soit 3,14%</i>	5 <i>soit 2,86%</i>
Aide à la formation médicale continue	18 <i>soit 10,71%</i>	174 <i>soit 30,37%</i>	45 <i>soit 25,71%</i>
Aide et conseil dans l'établissement des contrats	37 <i>soit 22,02%</i>	429 <i>soit 74,87%</i>	81 <i>soit 46,29%</i>

7. 3. Connaissances des médecins sur le CDOM

7. 3. 1. Connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM

Les médecins ne souhaitant pas que le CDOM soit supprimé semblent déclarer mieux connaître le nom du Président, les missions et le fonctionnement de leur CDOM que leurs confrères (*tableau 51 et annexe 20*).

Tableau 51 : Pourcentage de réponses « oui » aux questions « à propos du CDOM, pensez-vous connaître le nom de son président ? son fonctionnement ? ses missions ? » en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »

	A propos du CDOM, pensez-vous connaître		
	le nom de son président?	ses missions?	son fonctionnement?
OUI	42,86%	57,14%	28,57%
NON	46,07%	66,67%	38,05%
JE NE SAIS PAS	24,00%	41,14%	24,00%

Sur les questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM (annexe 20), les médecins souhaitant la suppression de cet organisme semblent avoir un taux moyen de bonnes réponses un peu en deçà des autres. Les médecins ayant le mieux répondu aux questions semblent être ceux qui souhaitent le moins sa suppression (tableau 52).

Tableau 52 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »

	ITEM 3	ITEM 4	ITEM 5	TOTAL
OUI	31,43%	43,85%	17,86%	30,29%
NON	44,78%	52,65%	19,82%	37,70%
JE NE SAIS PAS	35,77%	44,95%	15,84%	31,08%

7.3.2. Connaissances sur les missions du CDOM

Concernant les questions relatives aux missions du CDOM (annexe 20bis), les médecins ne souhaitant pas que celui-ci soit supprimé ont un taux moyen de bonnes réponses qui semble être légèrement supérieur à celui des autres (tableau 53).

Cela se vérifie aussi pour chaque item, à l'exception du huitième item portant sur les fondements juridiques du CDOM, où ce sont les médecins les moins attachés à l'institution ordinale départementale qui semblent avoir le meilleur taux moyen de bonnes réponses.

Tableau 53 : Pourcentage moyen de bonnes réponses aux questions relatives aux missions du CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »

	ITEM 6	ITEM 7	ITEM 8	ITEM 9	ITEM 10	ITEM 11	ITEM 12	ITEM 13	ITEM 14	TOTAL
OUI	48,21%	37,20%	47,02%	75,22%	55,36%	64,17%	59,52%	64,64%	58,57%	59,35%
NON	52,64%	51,13%	38,71%	82,94%	66,14%	68,59%	60,62%	68,34%	61,57%	64,10%
JE NE SAIS PAS	49,03%	41,57%	35,43%	72,94%	57,14%	58,86%	53,33%	61,71%	53,03%	56,33%

8. Résultats en fonction de l'année de thèse des médecins répondants

Initialement, nous envisagions d'exploiter les résultats de l'étude en fonction de l'année de l'obtention de la thèse. Nous émettions l'hypothèse que certains médecins, d'un âge avancé, peuvent avoir été thésés récemment et avoir donc un point de vue différent de celui des médecins du même âge

Au total, 938 médecins devaient être inclus dans cette partie de l'étude puisque 4 médecins n'ont pas précisé leur année de thèse.

Il avait été décidé d'étudier les médecins en fonction de quatre catégories d'années d'obtention de thèse (*tableau 54*) : ceux ayant été thésés il y a 9 ans et moins (Thèse 1), il y a 10 à 19 ans (Thèse 2), il y a 20 à 29 ans (Thèse 3), et il y a plus de 20 ans (Thèse 4).

Tableau 54 : Nombres et pourcentages de médecins inclus en fonction de l'année de thèse

CATEGORIE DE THESE	ANNEE DE THESE	EFFECTIF INCLUS	POURCENTAGE DE L'EFFECTIF INCLUS
THESE 1	2005 et après	106	11,25%
THESE 2	entre 1995 et 2004	212	22,51%
THESE 3	entre 1985 et 2004	312	33,12%
THESE 4	1984 et avant	308	32,70%

En fait, il ne nous semble pas intéressant d'aborder les résultats de cette étude en fonction de l'année de thèse, puisque ces quatre catégories ont tendance à se superposer avec celles d'âges précédemment définies (Ages 1, 2, 3 et 4) (*tableau 55 et figure 19*). Les résultats seraient quasi à l'identique.

Tableau 55 : Effectifs communs entre les différentes catégories d'âges et d'années de thèse

CATEGORIE DE THESE	CATEGORIE D'AGE	EFFECTIF INCLUS	POUCENTAGE AU SEIN DE LA CATEGORIE DE THESE
THESE 1	AGE 1	97	80,17%
	AGE 2	24	19,83%
THESE 2	AGE 1	9	4,55%
	AGE 2	161	81,31%
	AGE 3	28	14,14%
THESE 3	AGE 2	24	6,38%
	AGE 3	267	71,01%
	AGE 4	85	22,61%
THESE 4	AGE 3	16	6,72%
	AGE 4	222	93,28%

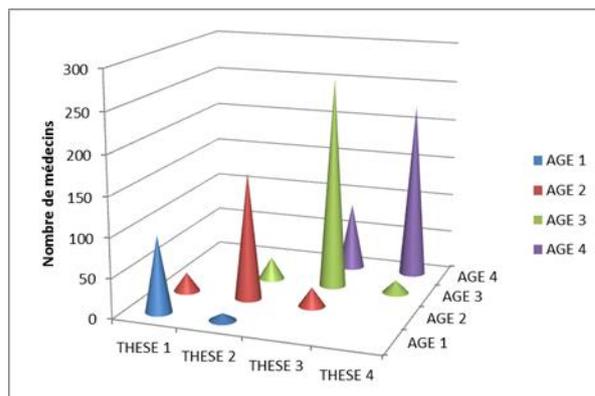


Figure 19 : Effectifs communs entre les différentes catégories d'âges et d'années de thèse

1. Synthèse des résultats de l'étude

L'objectif de l'étude était de s'interroger sur l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur CDOM.

Il s'agissait aussi secondairement de montrer s'il existait des facteurs influençant cette opinion et ces connaissances : l'âge des médecins, leur année d'obtention de thèse, leur spécialité, leur mode d'exercice, le nombre de contacts qu'ils ont pu avoir avec le CDOM, leur opinion générale à son sujet et l'intérêt qu'ils portent à son existence. A ce propos, ne seront évoqués que les facteurs tendant à influencer fortement les résultats.

1.1. Résultats généraux

Concernant les résultats globaux, c'est-à-dire incluant l'ensemble des réponses exploitables, ils ont montré une opinion générale au sujet du CDOM de Seine-et-Marne assez modérée mais restant au-dessus de la moyenne (3,15 sur une échelle allant de 1 à 5).

Cette opinion moyenne peut être expliquée par plusieurs facteurs :

- un nombre de contacts peu fréquents entre les médecins et leur CDOM qui peut être à l'origine de méconnaissances et de préjugés à son sujet : plus de 80% des médecins déclarent avoir eu moins de 5 contacts avec lui au cours de leur carrière,
- un sentiment majoritaire chez les médecins que le CDOM est un organisme qui ne communique pas assez sur son fonctionnement et qu'il est assez éloigné d'eux et de leur pratique médicale quotidienne,
- un sentiment assez fort que le CDOM est un organisme présent pour les surveiller et les juger, n'étant pas à leur écoute et ne répondant pas à leurs attentes: plus du tiers des médecins déclarent penser ainsi,
- une cotisation annuelle obligatoire souvent mal appréciée et incomprise : plus du tiers des médecins déclarent penser cela,
- une mauvaise opinion à l'encontre d'un ou de plusieurs membres du CDOM de la part de plus du tiers des médecins répondants,

- dans une moindre mesure, le sentiment que le CDOM est inutile pour plus d'un médecin sur cinq,
- des connaissances limitées concernant l'organisation, le fonctionnement et dans une moindre mesure, les missions du CDOM : il semble difficile d'apprécier un organisme que l'on connaît mal.

De ce fait, ils ne sont que 60% à déclarer que le CDOM ne devrait pas être supprimé, et environ un médecin sur cinq déclare n'avoir aucune attente envers lui.

Toutefois, de nombreux répondants espèrent tout de même trouver auprès du CDOM des aides juridique, morale, à l'installation et dans l'établissement des contrats.

Les connaissances sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM ont été assez mauvaises puisque le taux moyen de bonnes réponses aux questions relatives était de 35% environ. Les médecins sont conscients de ces lacunes puisque plus d'un tiers d'entre eux déclarent ne pas bien connaître le sujet.

Les connaissances sur les missions du CDOM sont plus importantes puisqu'on a constaté environ 61% de bonnes réponses en moyenne aux questions relatives. Toutefois, certaines idées fausses concernant ces missions sont très présentes: près d'un médecin sur deux pense que le CDOM et ses membres ont un rôle de juge en cas de litige, et nombreux sont ceux qui pensent que le CDOM participe au respect d'autres Codes que celui de Déontologie Médicale (Code Pénal, Code Civil, Code de la Sécurité Sociale).

On peut donc dire que les connaissances des médecins au sujet de leur CDOM sont assez médiocres. Il s'agit pourtant d'un organisme composé de membres élus par les médecins du département et censés les représenter. Les médecins élisent donc des représentants sans réellement connaître leur rôle.

Notons aussi que près de 10% des médecins répondants déclarent ne jamais avoir eu de contact avec leur CDOM. Cela correspond à leur ressenti. Pourtant, tout médecin doit forcément avoir été en contact avec le CDOM, ne serait-ce que pour l'inscription au tableau, pour la réunion d'informations tenue lors de l'arrivée de tout nouveau médecin exerçant sur le département ou lors de l'envoi des contrats relatifs à leur exercice.

Cette remarque rappelle que cette étude repose sur des réponses déclaratives et subjectives, ce qui ne reflète donc pas forcément une réalité absolue.

1. 2. Influence de l'âge des médecins

L'étude montre qu'avec l'âge, il semble que :

- les contacts déclarés soient plus fréquents avec le CDOM,
- l'opinion générale au sujet du CDOM s'améliore modérément,
- la cotisation annuelle obligatoire soit mieux comprise,
- le CDOM soit considéré comme pouvant être supprimé,
- le CDOM soit considéré comme ne communiquant pas assez sur son fonctionnement,
- une mauvaise opinion existe sur un ou plusieurs membres du CDOM,
- les attentes envers le CDOM soient moins nombreuses,
- une impression de meilleures connaissances au sujet de l'organisation et du fonctionnement du CDOM existe, alors qu'il ne semble pas y avoir de différence significative de ces connaissances entre les générations,
- les missions du CDOM soient légèrement mieux connues.

1. 3. Influence de la spécialité des médecins

Les résultats en fonction de la spécialité des médecins montrent que :

- les médecins généralistes (et de soins primaires) et les chirurgiens semblent avoir le plus de contacts avec leur CDOM ; les médecins du travail, les anesthésistes-réanimateurs et les médecins de spécialités médicales le moins,
- les médecins du travail et les psychiatres tendent à avoir la meilleure opinion générale au sujet de leur CDOM ; les anesthésistes-réanimateurs et les chirurgiens la moins bonne,
- les anesthésistes-réanimateurs semblent comprendre le moins l'intérêt de la cotisation annuelle obligatoire ; les psychiatres le mieux,
- les anesthésistes-réanimateurs semblent déclarer le plus n'avoir aucune attente envers le CDOM,
- les psychiatres semblent avoir le plus le sentiment d'être contrôlés et jugés par le CDOM dans leur pratique quotidienne,

- les anesthésistes-réanimateur semblent considérer le plus que le CDOM est inutile et qu'il faudrait le supprimer ; les psychiatres et les praticiens de laboratoire et d'imagerie le moins,
- les médecins du travail et les médecins généralistes (et de soins primaires) semblent avoir les meilleures connaissances au sujet de l'organisation et du fonctionnement du CDOM que leurs confrères ; les psychiatres et les anesthésistes-réanimateurs les moins bonnes,
- les médecins généralistes (et de soins primaires), les psychiatres et les chirurgiens semblent avoir des connaissances au sujet des missions du CDOM légèrement meilleures que leur confrères ; les anesthésistes-réanimateurs légèrement moins bonnes.

1. 4. Influence du mode d'exercice des médecins

Les résultats de l'étude montrent, par comparaison entre confrères, que les professionnels en activité libérale semblent :

- être parmi ceux qui ont le plus de contacts avec leur CDOM,
- avoir une opinion générale au sujet du CDOM un peu meilleure,
- être plus attachés au maintien d'une structure ordinaire départementale,
- mieux comprendre la cotisation annuelle obligatoire,
- moins considérer que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement,
- mieux comprendre les sanctions prises par l'Ordre des Médecins,
- plus attendre du CDOM une aide juridique,
- un peu mieux connaître l'organisation, le fonctionnement et les missions du CDOM.

En ce qui concerne les praticiens salariés, en comparaison aux autres médecins, ils semblent :

- avoir moins de contacts avec leur CDOM,
- avoir une opinion générale intermédiaire au sujet du CDOM, c'est-à-dire qu'ils se situent entre les praticiens libéraux et ceux ayant une activité mixte,
- être plus en accord avec l'idée que le CDOM est inutile et qu'il faut le supprimer,
- moins comprendre et apprécier la cotisation annuelle obligatoire,

- d'avantage considérer que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement,
- avoir plus d'attentes envers le CDOM, notamment concernant une aide à la formation médicale continue,
- avoir d'un peu moins bonnes connaissances au sujet des missions du CDOM et être en position intermédiaire concernant les connaissances relatives à l'organisation et au fonctionnement du CDOM (c'est-à-dire entre les praticiens libéraux et ceux ayant une activité mixte).

En ce qui concerne les praticiens ayant une activité mixte, en comparaison aux autres médecins, ils semblent :

- être parmi ceux qui ont le plus de contacts avec leur CDOM,
- avoir une opinion générale au sujet du CDOM un peu moins bonne,
- se situer en position intermédiaire (c'est-à-dire entre les libéraux et les salariés) quant à l'idée que le CDOM est inutile et qu'il faut le supprimer,
- avoir une plus mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres composant le CDOM,
- avoir une plus grande impression que le CDOM les contrôle, les juge, mais ne les écoute pas et ne répond pas à leur attentes,
- avoir moins d'attentes envers le CDOM,
- avoir d'un peu moins bonnes connaissances au sujet de l'organisation et du fonctionnement du CDOM et être en position intermédiaire concernant les connaissances relatives aux missions du CDOM (c'est-à-dire entre libéraux et les salariés).

1. 5. Influence du nombre de contacts entre médecins et CDOM

L'étude montre que plus les médecins ont déclaré avoir eu de contacts avec leur CDOM et :

- plus leur opinion générale à son sujet est bonne,
- moins ils tendent à considérer qu'il est inutile d'avoir un CDOM et qu'il faut le supprimer (bien que cette tendance soit faible),

- plus ils tendent à déclarer avoir une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres du CDOM,
- mieux ils semblent comprendre l'intérêt de la cotisation annuelle obligatoire,
- moins ils semblent avoir le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de leur pratique quotidienne,
- plus ils tendent à se sentir solidaires des médecins leur ayant fait part de problèmes rencontrés avec le CDOM,
- plus ils semblent avoir des attentes envers le CDOM, notamment concernant une aide juridique ainsi qu'une aide et un conseil dans l'établissement des contrats,
- plus ils tendent à connaître l'organisation, le fonctionnement et les missions du CDOM.

1. 6. Influence de l'opinion générale des médecins au sujet de leur CDOM

L'étude montre que plus les médecins ont une mauvaise opinion générale au sujet de leur CDOM et :

- plus ils semblent considérer que le CDOM est inutile et qu'il faut le supprimer,
- plus ils semblent penser que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement,
- plus ils semblent avoir une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM,
- moins ils tendent à comprendre et à apprécier la cotisation annuelle obligatoire,
- plus ils semblent avoir l'impression que le CDOM les contrôle, les juge, ne les écoute pas, ne répond pas à leur attentes et qu'il n'est pas en adéquation avec la réalité de leur pratique quotidienne,
- moins ils semblent comprendre les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins,
- plus ils tendent à se sentir solidaires de médecins ayant rencontré des problèmes avec le CDOM,
- moins ils semblent avoir d'attentes envers le CDOM,

- moins ils tendent à connaître le fonctionnement, l'organisation et dans une moindre mesure les missions du CDOM.

1. 7. Influence de l'intérêt de l'existence d'un CDOM

En comparaison aux médecins plus attachés à l'institution ordinale départementale, ceux pensant que le CDOM devrait être supprimé semblent :

- plus considérer que le CDOM est inutile,
- plus penser que le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement,
- avoir une plus mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM,
- moins comprendre et apprécier la cotisation annuelle obligatoire,
- avoir plus l'impression que le CDOM les contrôle, les juge, ne les écoute pas, ne répond pas à leur attentes et qu'il n'est pas en adéquation avec la réalité de leur pratique quotidienne,
- moins comprendre les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins,
- se sentir plus solidaires des médecins ayant rencontré des problèmes avec le CDOM,
- avoir moins d'attentes envers le CDOM,
- moins connaître le fonctionnement, l'organisation et les missions du CDOM.

1. 8. Facteurs associés à l'opinion des médecins au sujet de leur CDOM

L'étude laisse apparaître des profils de médecins avec des opinions générales au sujet du CDOM de Seine-et-Marne plus ou moins bonnes.

Ainsi certains facteurs semblent associés à une meilleure opinion :

- les spécialités de médecine du travail, de psychiatrie et de laboratoire ou d'imagerie médicale,
- des contacts déclarés des médecins avec leur CDOM plus fréquents,
- des attentes plus nombreuses au sujet du CDOM en termes d'aides et de conseils divers,

- le fait de considérer que le CDOM est utile et qu'il ne doit pas être supprimé,
- le fait de mieux connaître les missions et, dans une moindre mesure, l'organisation et le fonctionnement du CDOM,
- dans une moindre mesure, un âge plus avancé,
- dans une moindre mesure, un exercice libéral.

A l'inverse, les facteurs associés à une moins bonne opinion sont :

- la spécialité d'anesthésiste-réanimateur,
- des contacts déclarés des médecins avec leur CDOM peu fréquents,
- des attentes moins nombreuses au sujet du CDOM en termes d'aides et de conseils divers,
- le fait de considérer que le CDOM est inutile et qu'il pourrait être supprimé,
- le fait de moins bien connaître les missions et dans une moindre mesure l'organisation et le fonctionnement du CDOM,
- dans une moindre mesure, un plus jeune âge,
- dans une moindre mesure, un exercice salarié totalement ou partiellement (activité mixte).

Deux facteurs semblent plus importants que les autres concernant l'opinion générale des médecins au sujet de leur CDOM : le nombre de contacts déclaré et les connaissances de l'organisation, du fonctionnement, des missions et du nom du Président du CDOM.

Toutes les catégories de médecins qui tendent à avoir une plus mauvaise opinion générale au sujet du CDOM, tendent aussi à être celles qui déclarent avoir eu le moins de contacts avec le CDOM. L'inverse est aussi vrai. Cela laisse sous-entendre qu'il pourrait exister des préjugés à l'encontre du CDOM, ayant pour effet une mauvaise opinion à son sujet. Le nombre de contacts est donc un facteur important dans l'image qu'ont les médecins de leur CDOM

De la même façon, toutes les catégories de médecins qui tendent à avoir une plus mauvaise opinion générale au sujet du CDOM, tendent aussi à être celles qui ont de moins bonnes connaissances de l'organisation, du fonctionnement, des missions et du nom du Président du CDOM. L'inverse est aussi vrai. On comprend aisément qu'il peut être difficile d'apprécier un organisme que l'on connaît mal.

1. 9. Facteurs associés aux connaissances des médecins au sujet de leur CDOM

L'étude laisse apparaître des profils de médecins avec des connaissances au sujet de l'organisation, du fonctionnement, des missions et nom du Président du CDOM de Seine-et-Marne plus ou moins bonnes.

Les facteurs associés à de bonnes connaissances sur ces sujets semblent assez proches de ceux d'une bonne opinion :

- la spécialité de médecine générale,
- un nombre de contacts déclarés plus fréquent avec le CDOM,
- une meilleure opinion générale au sujet du CDOM, principalement en ce qui concerne les connaissances sur ses missions et dans une moindre mesure sur son organisation et son fonctionnement,
- le fait d'avoir moins tendance à penser que le CDOM est inutile et qu'il pourrait être supprimé,
- dans une moindre mesure, un âge plus avancé, notamment en ce qui concerne les connaissances sur les missions et le nom du Président,
- dans une moindre mesure, un exercice libéral.

A l'inverse, les facteurs associés à de moins bonnes connaissances sur ces sujets sont assez proches de ceux d'une moins bonne opinion :

- la spécialité d'anesthésiste-réanimateur,
- un nombre de contacts peu fréquents avec le CDOM,
- une moins bonne opinion générale au sujet du CDOM, principalement en ce qui concerne les connaissances sur ses missions et, dans une moindre mesure, sur son organisation et son fonctionnement,
- le fait d'avoir une plus forte propension à penser que le CDOM est inutile et qu'il pourrait être supprimé,
- dans une moindre mesure, un jeune âge en ce qui concerne les connaissances sur les missions et le nom du Président,
- dans une moindre mesure, un exercice salarié totalement ou partiellement (activité mixte).

Deux facteurs semblent plus importants que les autres dans le niveau de connaissances des médecins à propos de leur CDOM : l'opinion générale qu'ils en ont, et le nombre de contacts qu'ils déclarent avoir eu avec lui.

Comme nous l'avons évoqué précédemment, toutes les catégories de médecins qui tendent à avoir une meilleure opinion générale à propos du CDOM, tendent aussi à être celles qui ont de meilleures connaissances à son sujet. L'inverse est aussi vrai.

Pareillement, toutes les catégories de médecins qui tendent à avoir plus de contacts déclarés avec leur CDOM, tendent aussi à être celles qui ont de meilleures connaissances à son sujet. L'inverse est aussi vrai. Deux hypothèses, compatibles entre elles, peuvent expliquer le lien entre ces deux facteurs : d'une part, il est possible qu'entrer en contact et communiquer avec le CDOM permet au médecin de s'informer et de mieux comprendre son fonctionnement, son organisation et ses missions ; et d'autre part, il est aussi possible que connaître ces mêmes informations transforme le CDOM en un outil pour les médecins qui vont l'utiliser dès qu'émerge un besoin. En effet, on a sans doute plus tendance à utiliser un outil que l'on connaît bien. Favoriser la communication et les contacts des médecins avec leur CDOM, sous diverses formes, pourrait donc très probablement améliorer les connaissances et l'opinion générale des médecins à son sujet.

1. 10. Une particularité intéressante : les jeunes médecins

Une particularité s'applique aux jeunes médecins.

Ils semblent avoir une opinion et des connaissances au sujet du CDOM légèrement moins bonnes que leur confrère. On pourrait donc croire qu'ils seraient plus en accord avec l'idée de supprimer l'institution ordinale. En réalité, alors qu'ils tendent à avoir moins de contacts que leurs confrères avec le CDOM, ils semblent être les plus opposés à sa suppression. Ils semblent aussi le plus souhaiter de diverses aides de sa part.

Ces jeunes médecins, représentant l'avenir de la profession, semblent voir un intérêt important dans l'institution ordinale départementale et avoir de nombreuses attentes envers lui. La communication du CDOM et les aides qu'il peut apporter devraient donc s'axer préférentiellement sur les jeunes médecins.

2. Validité de la méthode et critique méthodologique

2. 1. Validité du questionnaire

Pour la réalisation de cette étude, il a été décidé d'élaborer un questionnaire écrit sur papier et envoyé par courrier aux médecins ciblés.

L'élaboration du questionnaire a eu lieu après lecture de différents sites internet du CNOM (28) et de Conseils Régionaux (29, 30, 39) et Départementaux de l'Ordre des Médecins français (54 – 57) et de deux études réalisées à ce sujet. Toutefois, ces deux études ne portaient pas sur le CDOM, mais sur l'Ordre des Médecins dans sa globalité : l'enquête réalisée par l'institut IPSOS portant notamment sur l'opinion des médecins au sujet de l'Ordre des Médecins (69) et une thèse soutenue en 1999 à Poitiers portant sur l'intérêt de l'existence d'un Ordre des Médecin (70).

Le questionnaire a donc été élaboré sans reprendre tout ou partie d'une étude précédente. Il ne s'agissait pas de compléter, de modifier ou d'améliorer une ancienne étude. Les questions posées n'ont jamais été validées dans une étude préexistante.

Les questions ont été établies principalement à l'aide de l'expérience personnelle et professionnelle du directeur de thèse, qui est aussi conseiller ordinal départemental de Seine-et-Marne.

Dans un but de brièveté, à l'exception de la partie portant sur les critères sociodémographiques du répondant, le questionnaire se présentait principalement sous la forme de questions fermées avec des cases à cocher, ce qui favorise des réponses courtes, rapides, faciles à dépouiller et directement quantifiables. Il comportait uniquement deux réponses libres facultatives afin de laisser la possibilité aux répondants de s'exprimer dans les cas où les réponses proposées aux questions ne peuvent être exhaustives. L'échelle standardisée et validée de Lickert a été utilisée pour cerner le degré d'adhésion des répondants à des propositions qui leur étaient faites.

Toutefois, le courrier envoyé aux médecins seine-et-marnais comprenait une fiche explicative d'une page et de quatre pages de questionnaire. Le temps de lecture et de réponse a donc forcément été long. Lors de la phase test, le temps moyen de réponse au questionnaire sans la lecture de la fiche explicative a été d'un peu plus de 11 minutes. Certains médecins ont très certainement préféré ne pas répondre compte tenu de la longueur de l'étude ou ne sont

pas allés au terme du questionnaire. D'autres ont probablement manqué d'attention et de rigueur dans la lecture et les réponses pour tenter de terminer au plus vite, notamment sur les dernières questions.

Aussi, la phase test du questionnaire a permis de s'assurer de l'intelligibilité des questions. Six médecins ont participé à cette phase test et peu de modifications ont été apportées. Il aurait peut-être été plus judicieux de le tester sur un plus grand échantillon de médecins.

Enfin, lors de la période de l'étude, de nombreux appels téléphoniques de la part des médecins cibles ont été reçus dans un but d'encouragement. Toutefois, ces mêmes médecins nous ont parfois reproché que la question les interrogeant sur les motivations de leur note d'opinion générale était uniquement rédigée à charge contre le CDOM. L'objectif de cette question était de déterminer les raisons pour lesquelles les sondés n'ont pas une image totalement positive de leur CDOM. Une autre question portant sur des aspects plus positifs aurait pu être posée, mais ceci aurait encore augmenté le temps de réponse au questionnaire.

2. 2. Choix de la population cible

Afin d'être sûr d'obtenir un maximum de réponses et donc une plus grande valeur statistique, la cible de l'étude était l'ensemble des médecins thésés et installés et/ou salariés en Seine-et-Marne, à l'exclusion du directeur de thèse, des conseillers ordinaires et des médecins ayant participé à la phase test du questionnaire. Ce choix induit nécessairement un coût élevé en ce qui concerne les frais d'impression et de courrier, ainsi qu'un temps de recueil des données fastidieux.

Trois catégories de médecins ont été non-inclus ou exclus de l'étude : les médecins non thésés (non-inclus), les médecins remplaçants thésés (non-inclus), et les conseillers ordinaires actuels ou anciens (exclus).

Les médecins non thésés n'ont pas été inclus puisqu'ils ne peuvent obtenir leur licence de remplacement qu'auprès du CDOM du département où se situe leur faculté de

rattachement. Ils ne peuvent donc pas être rattachés au CDOM de Seine-et-Marne qui ne comporte pas de faculté de médecine. Ils n'ont probablement jamais eu de contact avec lui.

Les médecins remplaçants thésés n'ont pas été inclus dans l'étude puisqu'ils ont la possibilité d'exercer sur plusieurs départements. Un biais de confusion avec les CDOM d'autres départements est beaucoup plus possible. De plus, ces médecins ne disposent pas d'adresse professionnelle, mais uniquement de leurs adresses personnelles que le CDOM de Seine-et-Marne refuse de communiquer.

Les conseillers ordinaires ont été secondairement exclus puisque l'étude porte sur l'opinion générale et les connaissances de leur travail par les médecins qu'ils représentent. Il ne s'agissait pas de s'interroger sur l'opinion que les conseillers ordinaires portent sur eux-mêmes. Il aurait été sans aucun doute plus acceptable et plus respectueux de demander à ces médecins de ne pas répondre au questionnaire plutôt que de les laisser répondre puis de ne pas les inclure secondairement.

Aussi, 47 courriers n'ont pas été distribués aux destinataires par La Poste avec pour motif « n'habite plus à l'adresse indiquée », et ont été retournés jusqu'à trois mois après l'arrêt de l'étude.

Du fait que les adresses professionnelles des médecins ont été recueillies auprès du CDOM de Seine-et-Marne, cela signifie que ces médecins n'ont très probablement pas tenu informé celui-ci de l'arrêt de leur activité ou de leur transfert d'activité vers une autre adresse. Ces médecins n'ont pas été relancés, puisque le délai de réponse d'un mois était très souvent dépassé lors du retour du courrier et puisqu'ils ne représentent que 1,61% des envois.

2. 3. Analyse du taux de réponse

L'étude a reçu 962 réponses et 942 d'entre-elles (soit 32,18% des envois) ont pu être exploitées. Ces chiffres donnent une valeur statistique intéressante au travail mené. Ce nombre important de réponses peut s'expliquer par plusieurs facteurs :

- la période : l'absence de vacances scolaires et d'épidémie pendant l'étude a sans doute laissé une meilleure disponibilité aux médecins pour répondre,
- l'anonymat du questionnaire : l'anonymat favorise la confiance des médecins et la sincérité des réponses,

- l'intérêt pour le sujet : tous les médecins sont concernés par le CDOM du fait de l'obligation de s'inscrire auprès de lui pour exercer sur le département,
- la gratuité de la réponse : la réponse au questionnaire n'a pas engendré de coût financier direct pour les médecins puisqu'une enveloppe préaffranchie était jointe,
- la solidarité et la confraternité : la finalité de l'étude est l'obtention d'un doctorat de médecine par soutenance d'une thèse d'un médecin remplaçant habitant et exerçant sur le département. Les médecins se sont très probablement sentis solidaires et ont donc souhaité l'aider dans son travail. Ceci a notamment été remarqué par un nombre important d'appels téléphoniques dans le seul but d'encouragement.

2. 4. Analyse de la population de répondants

Si les répondants sont représentatifs de la population médicale seine-et-marnaise en ce qui concerne leurs âges, ce n'est pas le cas en ce qui concerne leurs modes d'exercice : les salariés ont moins répondu que les autres.

On peut émettre l'hypothèse que ceux-ci se sentent moins concernés par le CDOM : ils se réfèrent probablement plus à leurs employeurs dans le cadre de litiges avec les patients ; les contrats sont déjà rédigés par les employeurs ; et ils ne doivent bien souvent contacter le CDOM que pour payer la cotisation annuelle obligatoire. Cela semble se vérifier par notre étude où les salariés tendent à avoir moins de contacts avec le CDOM et une plus mauvaise opinion de lui. Ils semblent plus considérer qu'il est inutile, qu'il faut le supprimer et moins bien comprendre l'intérêt de la cotisation annuelle.

Quant à savoir si les répondants sont représentatifs de la population médicale seine-et-marnaise en ce qui concerne leur spécialité, nous n'avons pas pu en faire l'étude.

En effet, nous ne disposons pas de la répartition des médecins seine-et-marnais à la même date que l'étude (avril - mai 2014) et selon le même mode de regroupement en spécialité. Par exemple, les médecins déclarant travailler en PMI ont été inclus dans la catégorie « médecine générale et soins primaires », alors qu'il peut s'agir d'un médecin généraliste, d'un pédiatre ou d'un gynécologue. Une répartition, telle qu'elle est envisagée dans les atlas de démographie médicale de l'Ordre National des Médecins, aurait sans doute été plus judicieuse dans ce but de comparaison.

Cependant, on note tout de même que les médecins généralistes semblent un peu moins répondre : la catégorie « médecine générale et soins primaires » correspond à 45,86% des répondants, alors qu'en 2013, la population médicale seine-et-marnaise est composée à 49,76% de médecins généralistes. Deux facteurs ont pu intervenir dans cette « sous-représentation » : une évolution de la démographie médicale et une sursollicitation des généralistes.

Concernant la démographie médicale, au moins jusqu'en 2018, il est prévu que le nombre de généralistes diminue progressivement dans le département tandis que le nombre de spécialistes devrait augmenter (69). Les résultats de notre étude, quant à la répartition de la proportion de médecins généralistes par rapport aux autres spécialités, sont peut-être plus proches de la réalité actuelle que les données dont nous disposons datant de 2013.

Aussi, par leur aspect polyvalent, on sait que les médecins généralistes sont très fréquemment sollicités par courrier et doivent faire face à des attentes médicales et non médicales de plus en plus nombreuses : documents administratifs ou juridiques ; comptabilité ; sollicitations de la part de patients, de familles de patients, des laboratoires pharmaceutiques, des caisses de sécurités sociales, ou d'internes en cours de thèse, etc... Leur temps est donc précieux. On peut donc supposer qu'ils ont eu probablement moins tendance à répondre au questionnaire.

2. 5. Critique des critères de jugement

L'analyse de l'étude s'est faite en fonction de plusieurs critères de jugement : l'âge des répondants, leur spécialité, leur mode d'exercice, etc... Lors de la conception de l'étude, il n'avait pas été décidé d'inclure le sexe des répondants dans les critères de jugement. Il s'agit pourtant d'un facteur régulièrement étudié et validé dans les études scientifiques. Il aurait sans doute été judicieux d'étudier les résultats en fonction du sexe des médecins afin de savoir si ce facteur a aussi une importance.

2. 6. Critique de l'analyse des données

L'analyse des données s'est faite sur trois semaines. Les réponses au questionnaire ont été colligées dans un tableau. Il a été décidé d'interpréter les résultats sous la forme de tendances. Aucun test de significativité n'a été réalisé. Cette décision s'explique par :

- un nombre important de résultats et de paramètres à comparer rendant l'analyse statistique trop longue et fastidieuse,
- des groupes de populations parfois petits pouvant rendre les résultats difficilement interprétables. Par exemple, seuls 30 médecins anesthésistes-réanimateurs ont été inclus, il s'agit donc d'un effectif faible. Sans connaître le nombre exact d'anesthésistes-réanimateurs exerçant en Seine-et-Marne, on peut se douter que leur nombre n'est pas important. Les 30 médecins inclus sont très probablement représentatifs de leur catégorie de spécialité sur le département, mais les comparaisons statistiques risquent de donner des résultats non significatifs du fait de la petite taille de cette catégorie de médecins.

Ainsi, les résultats obtenus constituent des tendances et non pas des certitudes. Seules les tendances fortes ont été retenues dans la discussion des résultats.

3. Confrontation aux études préexistantes

Deux études ont déjà été réalisées au sujet de l'Ordre des Médecins.

La première est une enquête d'opinion réalisée en 2006 par l'IPSOS à la demande du CNOM (70). Elle porte sur l'Ordre des Médecins dans sa globalité. La population étudiée est constituée d'un échantillon représentatif de l'ensemble de la population médicale française.

La seconde est une thèse soutenue à Poitiers en 1999. Il s'agit d'une étude portant sur l'Ordre des Médecins auprès d'un échantillon de médecins de la Vienne (71).

3. 1. Opinion des médecins au sujet de l'Ordre

L'étude IPSOS a mis en valeur une opinion générale des médecins au sujet du CNOM globalement bonne : 59% des sondés avaient une bonne ou une très bonne opinion.

Notre étude révèle que 37 % des médecins seine-et-marnais ont une bonne opinion de leur CDOM (il s'agit des notes comprises entre 4 et 5/5 d'opinion générale).

Deux explications peuvent être avancées quant à la différence de résultats observés :

- les sujets étudiés ne sont pas identiques : l'étude IPSOS s'était intéressée à l'opinion des médecins au sujet du CNOM et non pas du CDOM comme dans notre étude,
- les populations ciblées sont différentes : l'étude IPSOS a sondé un échantillon représentatif de la population médicale française, tandis que la notre s'attache aux praticiens de seine-et-marne ayant répondu à notre questionnaire. Ces derniers étant par ailleurs imparfaitement représentatifs (en termes de mode d'exercice) de la population médicale seine-et-marnaise.

3. 2. Attentes des médecins vis-à-vis de leur l'Ordre

Dans l'étude IPSOS, 49 % des médecins ont répondu que l'Ordre des Médecins n'est pas à leur écoute. Dans notre étude, le pourcentage est inférieur, soit 42 %. Ce faible écart observé peut s'expliquer par le fait que les sujets étudiés sont différents : l'Ordre des Médecins dans sa globalité a été étudié par l'IPSOS alors qu'il s'agit uniquement du CDOM en Seine-et-Marne.

Aussi, 42% des médecins répondant à l'étude poitevine ont déclaré ne pas avoir reçu l'aide souhaitée lors de leur installation. 46% de ceux répondant à l'IPSOS estiment que l'Ordre n'aide pas les jeunes médecins à s'installer. 40% des médecins inclus dans notre étude ont déclaré souhaiter recevoir une aide à l'installation de la part de leur CDOM. Bien que le thème soit identique dans notre étude et les deux précédentes, nous pouvons noter une différence dans la tournure des questions. La variante ne permet pas de confronter les résultats obtenus.

3. 3. Intérêt porté à l'Ordre par les médecins

Dans la thèse de Poitiers, près de la moitié (49%) des médecins répondants ont déclaré ne pas voir d'intérêt à l'existence de l'Ordre des Médecins.

Dans notre étude, ils sont un peu plus de 20% à considérer que le CDOM est inutile et un peu moins de 18% souhaitent sa suppression.

Deux hypothèses peuvent expliquer cette différence de résultats :

- les sujets étudiés ne sont pas identiques : la thèse de Poitiers s'était intéressée à l'intérêt porté par les médecins au sujet du Conseil National de l'Ordre des Médecins, alors que notre étude s'est attachée uniquement au Conseil Départemental,
- un écart de 15 années entre l'étude poitevine et la notre : compte-tenu des évolutions de la médecine, des modalités d'exercice, de la majoration des tâches administratives des praticiens et de l'augmentation des dépôts de plaintes des patients à leur encontre, les médecins interrogés n'ont probablement plus la même vision de leur CDOM et les mêmes rapports avec lui qu'il y a 15 ans.

3. 4. Connaissances des médecins sur l'Ordre

Dans l'étude IPSOS, 11% des médecins ont déclaré connaître le nom des dirigeants de l'Ordre des Médecins. Dans notre étude, 41% déclarent connaître le nom du président du CDOM de Seine-et-Marne. Cette différence de résultats peut s'expliquer principalement par le fait que les sujets étudiés ne sont pas exactement les mêmes. En effet, les membres de chaque CDOM sont élus directement par les praticiens du département et il s'agit de la structure ordinale de proximité. Il semble donc cohérent que les médecins connaissent mieux les dirigeants du CDOM que ceux du CNOM.

Toutefois, concernant le fonctionnement et l'organisation de l'Ordre des Médecins et du CDOM, les médecins déclarent autant mal connaître ces informations dans l'enquête IPSOS (52% des répondants) que dans la notre (57% des répondants).

3. 5. La cotisation annuelle obligatoire à l'Ordre

59% des répondants à l'étude poitevine ont déclaré ne pas connaître le but de la cotisation annuelle et 39% n'étaient pas en accord avec son caractère obligatoire. 36% des médecins de notre étude déclarent quant à eux ne pas l'apprécier ou ne pas la comprendre. Cette différence de résultats peut s'expliquer par le fait que chaque CDOM possède sa propre stratégie de communication, notamment sur l'intérêt de la cotisation annuelle. La compréhension par les médecins de la nécessité d'une telle cotisation peut donc s'avérer plus ou moins importante selon les départements.

4. Propositions pour l'avenir

L'étude présentée ici a montré que l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur CDOM sont assez médiocres. Ces deux paramètres semblent liés ensemble et aussi au nombre de contacts entre ces mêmes médecins et leur CDOM. En effet, plus le nombre de contacts est faible, plus les connaissances sont mauvaises et plus l'opinion tend à l'être aussi. L'inverse est aussi vrai.

Plusieurs propositions peuvent être faites pour améliorer cela : favoriser les contacts et la communication entre le CDOM et les médecins du département ; susciter l'intérêt des médecins pour l'Ordre et le CDOM ; mieux informer les médecins sur l'Ordre et le CDOM lors des études universitaires.

4. 1. Favoriser la communication entre le CDOM et les médecins

L'étude a montré que plus le nombre de contacts entre les médecins et leur CDOM est important et plus l'image et les connaissances de ceux-ci à son sujet semblent bonnes. Il semble donc judicieux d'utiliser tous les moyens de communication possibles pour favoriser l'information et leurs relations mutuelles.

Actuellement, une réunion d'information est tenue régulièrement pour les nouveaux inscrits au tableau de l'Ordre en Seine-et-Marne. Des informations sur le fonctionnement et les missions du CDOM y sont délivrées ainsi que des conseils pour l'exercice quotidien de la médecine.

Autrefois, une version papier du bulletin du CDOM de Seine-et-Marne était envoyée aux médecins du département. Un site internet est actuellement en création afin de le remplacer. Il s'agit désormais de promouvoir ce site et surtout de communiquer quant à son existence et aux informations qui vont y être disponibles.

Favoriser les rencontres et les échanges entre les conseillers ordinaires départementaux et les médecins semble être aussi une solution intéressante : créer des réunions annuelles ou pluriannuelles et/ou créer une ligne téléphonique dédiée aux médecins avec un conseiller ordinal de permanence pour répondre aux demandes d'aides et de conseils dans un délai satisfaisant.

4. 2. Susciter l'intérêt des médecins pour l'Ordre et le CDOM

Dans notre étude, beaucoup de médecins ne semblent pas intéressés par le CDOM : ils l'estiment inutile, pensent qu'il pourrait être supprimé ou déclarent ne rien en attendre. Une meilleure communication sur les missions du CDOM semble nécessaire. Rappelons que l'Ordre et le CDOM ont pour but de veiller « au maintien des principes de moralité, de probité, de compétence et de dévouement indispensables à l'exercice de la médecine [...] et à l'observation, par tous leurs membres, des devoirs professionnels, ainsi que des règles édictées par le code de déontologie ». Ils assurent « la défense de l'honneur et de l'indépendance de la profession médicale » (21). L'Ordre des Médecins et les CDOM semblent donc indispensables au maintien d'une médecine de qualité sur le territoire national mais aussi au sein de chaque département. Ils évitent toute dérive déontologique et contribuent à éviter tout charlatanisme. Tout médecin devrait donc trouver un intérêt dans l'existence d'un ordre et du CDOM.

Augmenter la participation des médecins dans les décisions de l'Ordre et du CDOM pourrait favoriser l'intérêt qu'ils portent à ceux-ci. On pourrait envisager la tenue de référendums au niveau départemental, régional ou national sur de grands sujets, débats ou

projets. On pourrait aussi diffuser les comptes-rendus de réunions et rendre toutes ou partie des réunions du CDOM accessibles aux médecins inscrits dans le département.

4. 3. Information au sein des facultés de médecine

Actuellement, la présentation du fonctionnement et des missions de l'Ordre des Médecins ne fait pas partie du programme des études de médecine. Arrivé au terme de leur internat, aucun jeune médecin n'a reçu d'information claire sur l'Ordre des Médecins et ses différents échelons. En l'absence d'information précise, il n'est pas possible de se faire une représentation juste de l'institution.

L'intervention de conseillers ordinaires au sein des facultés de médecine pourrait permettre une meilleure connaissance des étudiants sur l'Ordre et le CDOM, ainsi qu'une valorisation de leurs images.

4. 4. Quel avenir pour le CDOM et l'Ordre des Médecins ?

Dans cette étude, nous avons constaté que certains médecins ont le sentiment que le CDOM serait une institution ancienne et dépassée. Cela sous-entendrait-il qu'il ne serait plus en phase avec les évolutions de la société, de la médecine et des modalités d'exercice ?

On comprend aisément que d'années en années, le CDOM et l'Ordre des Médecins doivent se renouveler et se remettre en question pour suivre les évolutions de notre société et être au plus proche des médecins. Par exemple, lors de la légalisation des interruptions volontaires et médicales de grossesse, une adaptation du Code de Déontologie Médicale a été nécessaire. En quoi le CDOM et l'Ordre des Médecins peuvent-ils encore évoluer ?

Concernant la déontologie médicale et les modalités d'exercice de la médecine, principales missions de l'Ordre des Médecins, ce dernier pourrait-il avoir un rôle plus novateur ? Pourrait-il avoir d'autres missions ?

Une adaptation de l'Ordre des Médecins et du CDOM face à notre société sans cesse en mouvement semble nécessaire. Nous allons proposer quelques idées.

Premièrement, au-delà des mesures incitatives existantes pour l'installation des médecins dans les déserts médicaux, notamment dans les campagnes, ne peut-on pas envisager un médecin ambulant ? Ceci est actuellement interdit par l'article 74 du Code de Déontologie Médicale, mais pourrait être une des mesures aidant à assurer une meilleure répartition des médecins sur le territoire.

Deuxièmement, concernant les contrats d'exercice, pour quels motifs un médecin ne pourrait-il pas être le salarié d'un autre ? Cette possibilité d'exercice existe déjà pour d'autres activités réglementées disposant d'un Ordre professionnel : vétérinaires, avocats, architectes,...

Enfin, beaucoup de médecins se tournent actuellement vers le salariat et hésitent à se lancer ou à continuer dans une médecine libérale, de proximité et de soins primaires. En effet, la complexité administrative et fiscale française qui n'a de cesse de s'intensifier peut en décourager certains. Le CDOM pourrait jouer un rôle important dans cette situation : la mise en place d'un véritable accompagnement, tel un compagnonnage, pourrait être une aide importante quant à l'installation en libéral des médecins.

CONCLUSION

Cette étude a été réalisée dans le but de déterminer l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, et de rechercher des facteurs intervenant dans cette opinion et ces connaissances.

Les résultats ont montré que l'opinion et les connaissances de ces médecins sont assez médiocres. D'ailleurs beaucoup d'entre eux déclarent ne rien attendre de leur CDOM, et le trouvent même inutile.

En fait, il est montré qu'il semble exister un lien entre l'opinion, les connaissances des médecins au sujet de leur CDOM et le nombre de contacts qu'ils ont pu entretenir. Ainsi en favorisant les échanges et la communication entre eux, on pourrait améliorer les connaissances des médecins à son sujet. Ces derniers comprendraient probablement mieux l'intérêt d'une structure ordinale au niveau départemental, ce qui aurait possiblement pour conséquence d'améliorer son image.

Il semble bénéfique que cette communication soit dirigée à l'attention de l'ensemble des médecins du département, et plus particulièrement sur les médecins qui ont le moins de connaissances et une plus mauvaise opinion à son sujet : les plus jeunes, ceux ayant une activité totalement ou partiellement salariée, et certaines spécialités comme l'anesthésie-réanimation.

Toutefois, il semble nécessaire de rappeler que cette étude porte sur le département de la Seine-et-Marne. Il est difficile d'extrapoler les résultats au sein d'autres départements français. Chaque CDOM dispose de sa propre stratégie de communication auprès des médecins qu'il représente. Cette stratégie et les rapports plus ou moins bons qu'il entretient avec eux sont évidemment dépendants du Bureau du CDOM, de la personnalité des conseillers ordinaires, mais aussi de facteurs propres aux médecins du département (personnalité anxieuse, stress, importance du « burnout » des médecins, caractéristique de la population du département et des demandes de soins, etc...). Nous avons donc ici la représentation d'un CDOM, mais qu'en est-il au niveau national ?

BIBLIOGRAPHIE

1. Pouillard J. Historique du Conseil National de l'Ordre des Médecins (1845-1945). in: Société Française d'Histoire de la Médecine. Histoires des sciences médicales. Reims ; 2005. t29, 2 : p. 213-223.
2. Martin-Saint L. Histoire des corporations de métiers. 3^{ème} éd. Paris: Librairie Felix Alcan; 1922.
3. conseil-national.medecin.fr [internet]. Paris : Ordre National des Médecins français. [Consulté le 21 mai 2014]. Histoire de l'Ordre National des Médecins français. Consultable à l'URL : <http://www.conseil-national.medecin.fr>
4. de Lespinasse R, Bonnardot F. Les métiers et corporations de la Ville de Paris : XIII^e siècle. in: Le Livre des Métiers d'Etienne Boileau. Paris: Imprimerie Nationale; 1879.
5. Berriat-Saint-Prix M. Recherche sur la législation et l'histoire des barbiers-chirurgiens. Gazette médicale de Paris 9 décembre 1837 ; 49 : p.769-783.
6. Cauvin T. L'histoire des corporations des arts et métiers du diocèse du Mans. Le Mans : Monnoyer ; 1860.
7. Faure O. Les français et leur médecine au XIX^{ème} siècle. Paris : Belin ; 1993.
8. Pageot P. La santé des limousins et des périgourdins au XIX^{ème} siècle. Malades, maladie, soignants. Paris : L'Harmattan ; 2011.
9. Agnely. De la réforme médicale en France : lettre au congrès médical de Paris. Lyon : Savy jeune ; 1845.
10. Congrès Médical de France. Actes du congrès médical de France. Session de 1845. Paris : Hennuyer ; 1846.
11. Hoerni B. Loi du 30 novembre 1892. in: Société Française d'Histoire de la Médecine. Histoire des Sciences Médicales. Reims ; 1998. t.32, 1 : p. 63-67.
12. Bremond M. Les syndicats de médecins contre l'organisation de la protection sociale, tout contre, Pouvoirs 1999 ; 89: p. 119-134.
13. Rousseau Saint-Philippe L. Association des médecins de la Gironde : Conseils professionnels principes de déontologie médicale. Bordeaux : impr de G. Gounouilhou ; 1895.
14. Monier S. Les comités d'éthique et le droit, Eléments d'analyse sur le système normatif de la bioéthique. Paris : L'Harmattan ; 2006.
15. Hecketsweiler P. Histoire de la médecine. Lonrai : Ellipse ; 2010.

16. République Française, Journal Officiel du 26 octobre 1940. p. 5430-5431
17. Elveth D. La bataille pour l'ordre des médecins. Le mouvement social avril 2009 ; 229 : p. 61-77.
18. Halioua B. La xénophobie et l'antisémitisme dans le milieu médical sous l'Occupation vus au travers du Concours Médical. Médecine Sciences janvier 2003 ; 19(1): p. 107-115.
19. République Française. Journal Officiel de la République Française à Alger du 21 octobre 1943. p. 207-212.
20. Glorion B. L'Ordre des Médecins : quels pouvoirs ?. Pouvoirs avril 1999 ; 89 : p. 135-144
21. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4121-2 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
22. Ordre National des Médecins français. Code de Déontologie Médicale novembre 2012.
23. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4132-1 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
24. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4122-1-1 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
25. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4132-3 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
26. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4125-3 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
27. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4125-1 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
28. conseil-national.medecin.fr [internet]. Paris : Ordre National des Médecins français [mis à jour le 27 juin 2013 ; consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : <http://www.conseil-national.medecin.fr>
29. pays-de-la-loire.ordre.medecin.fr [internet]. Nantes : Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de la région Pays de la Loire [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : www.pays-de-la-loire.ordre.medecin.fr
30. cromra.fr [internet]. Lyon : Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de la région Rhône-Alpes [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : <http://cromra.fr>
31. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4132-2 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).

32. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4124-3 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
33. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4112-4 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
34. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4132-7 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
35. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4132-9 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
36. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4132-8 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
37. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4132-3 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
38. République Française. Code de la Sécurité Sociale, Article L145-1 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
39. ile-de-france.ordre.medecin.fr [internet]. Paris : Conseil Régional de l'Ordre des Médecins de la région Ile-de-France [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : www.ile-de-france.ordre.medecin.fr
40. République Française. Code de la Santé Publique, Article D4132-1 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
41. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4123-5 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
42. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4123-13 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
43. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4123-5 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
44. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4123-17 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
45. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4123-12 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
46. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4123-8 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
47. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4123-18 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).

48. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4125-2 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
49. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4125-3-1 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
50. République Française. Code de la Santé Publique, Article D4125-8 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
51. République Française. Code de la Santé Publique, Article D4125-9 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
52. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4123-12 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
53. Pradeau S. Le Conseil de l'Ordre des Médecins [thèse]. Limoges : Université de Limoges Faculté de Médecine; 1992. 169p.
54. cdom93.fr [internet]. Bobigny : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de Seine-Saint-Denis [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : www.cdom93.fr
55. ordre-medecin-landes.fr [internet]. Mont-de-Marsan : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins des Landes [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : www.ordre-medecin-landes.fr
56. ordre-medecins-tarn.org [internet]. Albi : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins du Tarn [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : www.ordre-medecins-tarn.org
57. ordremedecin85.fr [internet]. La Roche-sur-Yon : Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins de la Vendée [consulté le 21 mai 2014]. Consultable à l'URL : www.ordremedecin85.fr
58. Conseil National de l'Ordre des Médecins français, Code de Déontologie Médicale français, Article 69 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
59. Conseil National de l'Ordre des Médecins français, Code de Déontologie Médicale français, Article 63 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
60. Conseil National de l'Ordre des Médecins français, Code de Déontologie Médicale français, Article 14 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
61. République Française. Code de la Santé Publique, Article L4123-2 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
62. Conseil National de l'Ordre des Médecins français, Code de Déontologie Médicale français, Article 56 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).

63. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4123-19 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
64. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4123-20 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
65. République Française. Code de la Santé Publique, Article R4133-6 (version à jour au 1^{er} septembre 2014).
66. seine-et-marne.fr [internet]. Melun : Conseil Départemental de la Seine-et-Marne. Consultable à l'URL : www.seine-et-marne.fr
67. insee.fr [internet]. Paris : INSEE [mis à jour en janvier 2014; consulté le 21 mai 2014]. Evolution de la population totale au 1^{er} janvier 2013. Consultable à l'URL : http://www.insee.fr/fr/themes/tableau.asp?reg_id=20&ref_id=poptc02101
68. Conseil National de l'Ordre des Médecins. Atlas de la démographie médicale en France. Situation au 1^{er} janvier 2014 ; 2014. Consultable à l'URL : http://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/atlas_2014.pdf
69. conseil-national.medecin.fr [internet]. Paris : Conseil National de l'Ordre des Médecins français [consulté le 21 mai 2014]. La démographie médicale en région Ile-de-France. Situation en 2013. Consultable à l'URL : http://www.conseil-national.medecin.fr/sites/default/files/idf_2013.pdf
70. IPSOS. L'image de l'Ordre des Médecins auprès du grand Public et des médecins. Synthèse. Paris : Conseil National de l'Ordre des Médecins français; 30 mars 2006.
71. Vivier-Sicault C. L'Ordre des médecins français en 1999 : L'Ordre des médecins vu par les médecins de la Vienne [thèse]. Poitiers : Université de Poitiers Faculté de Médecine; 1999. 144p.

ANNEXE 1 : Courrier et questionnaire envoyés aux médecins seine-et-marnais

Grégory Waldek
25 rue des roseaux
77700 Magny-le-Hongre
Etudiant en DES de Médecine Générale
Faculté de médecine de Bordeaux 2

Le 11 avril 2014

Objet : Thèse de médecine générale

Docteur,

Etudiant à la faculté de médecine de Bordeaux 2 et vivant et remplaçant en Seine-et-Marne, je suis en cours de réalisation d'une thèse de médecine générale qui a pour sujet les connaissances et l'opinion des médecins seine-et-marnais (toutes spécialités et tous modes d'exercices) au sujet du Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM). Cette thèse se fonde sur une enquête concernant tous les médecins seine-et-marnais installés, et menée au moyen d'un questionnaire que je joins à ce courrier. Ce questionnaire consiste en quelques questions simples concernant votre opinion et vos connaissances sur l'organisation et les missions de votre CDOM. Composé essentiellement de questions fermées, il ne réclame que quelques minutes pour être rempli et se décline sur deux feuilles recto-verso. Les informations recueillies resteront bien entendu **TOTALEMENT ANONYMES**.

Votre collaboration m'est indispensable pour mener à bien mon travail.

Sachant que votre temps est précieux, j'ai décidé de joindre au pli que je vous adresse une **enveloppe retour déjà affranchie** (à renvoyer avant le 21 mai 2014) et libellée à mon adresse, ceci afin que l'expédition du questionnaire (uniquement) ne vous soit pas une charge de temps supplémentaire.

Ce faisant, j'espère collecter un nombre suffisant de questionnaires remplis, afin que mon travail soit statistiquement valable.

Bien entendu, si vous souhaitez des informations complémentaires concernant ce questionnaire ou sur mon travail, je suis à votre disposition au numéro de téléphone suivant : 06-27-07-51-58

En vous remerciant vivement pour votre collaboration, je vous prie de recevoir l'expression de mes respectueuses salutations.

NB : si vous êtes ou avez été conseiller ordinal, merci de le préciser par une phrase au début du questionnaire.

Grégory Waldek
(directeur de thèse et conseiller
ordinal en Seine-et-Marne)

Dr Michel Bauwens

Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins : enquête sur l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur CDOM

1. VOUS

Quel âge avez vous ?

En quelle année avez-vous été thésé?

Quelle spécialité exercez-vous principalement ?

- Médecine générale
- Spécialité médicale, précisez :
- Spécialité chirurgicale, précisez :
- Spécialité de laboratoire ou d'imagerie médicale
- Précisez :
- Autre, précisez :

Quel est votre mode d'exercice ?

- Libéral
- Salariat
- Activité mixte (libéral + salariat)

2. VOTRE OPINION SUR LE CDOM

Avez-vous déjà été en contact personnellement (de quelque façon que ce soit) avec votre CDOM ?

- Oui
- Non

Si oui, combien de fois au cours de votre exercice, y compris en tant qu'interne ? (pour un même sujet, on considère qu'il s'agit d'un unique contact)

- 1 à 2 fois
- 3 à 5 fois
- 5 à 10 fois
- 10 à 20 fois
- Plus de 20 fois

Sur une échelle de 1 à 5, quelle opinion générale avez-vous sur votre CDOM ? (1 : très mauvaise opinion, 5 : très bonne opinion)

- 1 2 3 4 5

Si vous n'avez pas mis 5/5 pour votre opinion générale sur le CDOM, quelles sont les raisons qui sont intervenues dans votre choix pour ne pas mettre la note maximale ? (à chaque affirmation, cocher une case selon votre degré d'accord ou de désaccord)

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM					
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement					
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM					
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire					
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et vous juge dans votre exercice					
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne.					
Vous avez sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute/ à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes					
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins					
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM					
Autre :					

Qu'attendez-vous du CDOM ? (plusieurs réponses possibles)

Vous n'attendez rien du CDOM (<u>dans ce cas, ne cochez pas les réponses suivantes</u>)	<input type="checkbox"/>
Une aide juridique	<input type="checkbox"/>
Une aide morale	<input type="checkbox"/>
Une aide et un conseil à l'installation	<input type="checkbox"/>
Une aide financière	<input type="checkbox"/>
Une aide dans votre formation médicale continue	<input type="checkbox"/>
Une aide et un conseil dans l'établissement des contrats relatifs à votre exercice	<input type="checkbox"/>
Autre, précisez :	<input type="checkbox"/>

Pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ?

- Oui
- Non
- Je ne sais pas

3. VOS CONNAISSANCES SUR LE CDOM

Pour les questions suivantes, veuillez **cocher une case à chaque ligne en n'hésitant pas à utiliser la réponse « Je ne sais pas »**.

Le questionnaire porte uniquement sur le niveau **DEPARTEMENTAL** de l'ordre des médecins.

	OUI	NON	Je ne sais pas
Connaissez-vous le nom du président du CDOM 77 ?	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
A propos du CDOM, pensez-vous connaître :			
ses missions	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
son fonctionnement	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Le CDOM est :			
un organisme indépendant	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un organisme de droit privé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un organisme de droit privé participant à une mission de service public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un organisme de droit public	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un organisme fonctionnant sur un mode démocratique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le CDOM est financé par :			
l'état	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
l'Agence Régionale de Santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le conseil général du département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les organismes de sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
d'éventuels dons/legs privés (personnes physiques/morales, entreprise,...)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Actuellement, les membres du CDOM :			
peuvent être n'importe quel médecin inscrit à l'ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
doivent être de nationalité française	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
doivent avoir au moins 30 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
ne doivent avoir jamais fait l'objet d'une sanction par l'ordre des médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
doivent être inscrit au tableau de l'ordre depuis au moins 3 ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sont élus pour trois ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
sont renouvelés de moitié tous les trois ans	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le CDOM représente :			
les patients	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les médecins civils	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les médecins militaires	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les étudiants en médecine civile	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
les étudiants en médecine militaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le CDOM représente les médecins auprès :			
des organismes départementaux d'assurance maladie	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de l'Agence Régionale de Santé	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
du Conseil Général du département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
des magistrats	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le CDOM participe au respect :			
du code de la sécurité sociale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
du code de déontologie médicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
du code de la santé publique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
du code civil	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
du code pénal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

	OUI	NON	Je ne sais pas
Parmi les missions du CDOM, on retrouve :			
donner des conseils aux médecins qu'il représente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
gérer le tableau de l'Ordre	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
assurer une entraide entre médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
s'assurer du respect de l'éthique médicale	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
s'assurer du maintien du principe de moralité des médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
intervenir en cas de litige	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
participer à garantir la permanence des soins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
vérifier les diplômes avant l'installation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
autoriser les installations des médecins dans le département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
s'assurer des compétences des médecins du département	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
contrôler l'indépendance des médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Les conseillers ordinaires au niveau départemental et le CDOM ont :			
un rôle de conciliation	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un rôle de juge en cas de litige	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
un rôle de conseil auprès des médecins qu'il représente	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
officieusement un rôle de soutien psychologique auprès des médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Le CDOM intervient en cas de litige :			
entre médecins	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
entre médecin et patient	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
entre médecin et administration	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
entre établissement médical (hôpital, clinique, EHPAD,...) et patient	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
entre médecin et établissement médical (hôpital, clinique, EHPAD)	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Sur le plan disciplinaire, le CDOM a la (les) mission(s) :			
d'instruire une plainte au niveau ordinal	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de prendre une décision disciplinaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
de veiller à l'exécution d'une mesure disciplinaire	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concernant les contrats, doivent être obligatoirement adressés au CDOM :			
les contrats de remplacements	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le contrat d'exercice d'une médecine salariée	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le contrat d'une cession d'activité	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le contrat d'exercice en commun	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
le bail à usage professionnel	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
Concernant l'installation, le CDOM :			
a un contrôle sur la libre installation en site principal du médecin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
a un contrôle sur la libre installation en site secondaire (distinct) du médecin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
a un contrôle sur l'installation d'un médecin sur une zone géographique	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
a un droit de regard sur le choix d'exercer en libéral ou en salariat pour un médecin	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
peut contrôler le libellé des plaques accrochées sur la façade d'un cabinet médical	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>

MERCI DE VOTRE PARTICIPATION.

Ne renvoyez que le questionnaire avant le 21 mai 2014.

NB : L'enveloppe retour est déjà affranchie (enveloppe T)!

ANNEXE 2 : Numérotation des items et des questions de la troisième partie du questionnaire

ITEM 1	Connaissez-vous le nom du président du CDOM 77 ?
ITEM 2 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i>	A propos du CDOM, pensez-vous connaître : ses missions son fonctionnement
ITEM 3 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i> <i>Question 4</i> <i>Question 5</i>	Le CDOM est : un organisme indépendant un organisme de droit privé un organisme de droit privé participant à une mission de service public un organisme de droit public un organisme fonctionnant sur un mode démocratique
ITEM 4 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i> <i>Question 4</i> <i>Question 5</i> <i>Question 6</i>	Le CDOM est financé par : l'état l'Agence Régionale de Santé le conseil général du département les organismes de sécurité sociale les médecins d'éventuels dons/legs privés (personnes physiques/morales, entreprise,...)
ITEM 5 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i> <i>Question 4</i> <i>Question 5</i> <i>Question 6</i> <i>Question 7</i>	Actuellement, les membres du CDOM : peuvent être n'importe quel médecin inscrit à l'ordre doivent être de nationalité française doivent avoir au moins 30 ans ne doivent avoir jamais fait l'objet d'une sanction par l'ordre des médecins doivent être inscrit au tableau de l'ordre depuis au moins 3 ans sont élus pour trois ans sont renouvelés de moitié tous les trois ans
ITEM 6 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i> <i>Question 4</i> <i>Question 5</i>	Le CDOM représente : les patients les médecins civils les médecins militaires les étudiants en médecine civile les étudiants en médecine militaire
ITEM 7 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i> <i>Question 4</i>	Le CDOM représente les médecins auprès : des organismes départementaux d'assurance maladie de l'Agence Régionale de Santé du Conseil Général du département des magistrats
ITEM 8 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i> <i>Question 4</i> <i>Question 5</i>	Le CDOM participe au respect : du code de la sécurité sociale du code de déontologie médicale du code de la santé publique du code civil du code pénal
ITEM 9 <i>Question 1</i> <i>Question 2</i> <i>Question 3</i>	Parmi les missions du CDOM, on retrouve : donner des conseils aux médecins qu'il représente gérer le tableau de l'Ordre assurer une entraide entre médecins

<i>Question 4</i>	s'assurer du respect de l'éthique médicale
<i>Question 5</i>	s'assurer du maintien du principe de moralité des médecins
<i>Question 6</i>	intervenir en cas de litige
<i>Question 7</i>	participer à garantir la permanence des soins
<i>Question 8</i>	vérifier les diplômes avant l'installation
<i>Question 9</i>	autoriser les installations des médecins dans le département
<i>Question 10</i>	s'assurer des compétences des médecins du département
<i>Question 11</i>	contrôler l'indépendance des médecins
ITEM 10	Les conseillers ordinaires au niveau départemental et le CDOM ont :
<i>Question 1</i>	un rôle de conciliation
<i>Question 2</i>	un rôle de juge en cas de litige
<i>Question 3</i>	un rôle de conseil auprès des médecins qu'il représente
<i>Question 4</i>	officieusement un rôle de soutien psychologique auprès des médecins
ITEM 11	Le CDOM intervient en cas de litige :
<i>Question 1</i>	entre médecins
<i>Question 2</i>	entre médecin et patient
<i>Question 3</i>	entre médecin et administration
<i>Question 4</i>	entre établissement médical (hôpital, clinique, EHPAD,...) et patient
<i>Question 5</i>	entre médecin et établissement médical (hôpital, clinique, EHPAD)
ITEM 12	Sur le plan disciplinaire, le CDOM a la (les) mission(s) :
<i>Question 1</i>	d'instruire une plainte au niveau ordinal
<i>Question 2</i>	de prendre une décision disciplinaire
<i>Question 3</i>	de veiller à l'exécution d'une mesure disciplinaire
ITEM 13	Concernant les contrats, doivent être obligatoirement adressés au CDOM :
<i>Question 1</i>	les contrats de remplacements
<i>Question 2</i>	le contrat d'exercice d'une médecine salariée
<i>Question 3</i>	le contrat d'une cession d'activité
<i>Question 4</i>	le contrat d'exercice en commun
<i>Question 5</i>	le bail à usage professionnel
ITEM 14	Concernant l'installation, le CDOM :
<i>Question 1</i>	a un contrôle sur la libre installation en site principal du médecin
<i>Question 2</i>	a un contrôle sur la libre installation en site secondaire (distinct) du médecin
<i>Question 3</i>	a un contrôle sur l'installation d'un médecin sur une zone géographique
<i>Question 4</i>	a un droit de regard sur le choix d'exercer en libéral ou en salariat pour un médecin
<i>Question 5</i>	peut contrôler le libellé des plaques accrochées sur la façade d'un cabinet médical

ANNEXE 3 : Ages des médecins répondant au questionnaire

AGE DES MEDECINS REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS	AGE DES MEDECINS REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS	AGE DES MEDECINS REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS	AGE DES MEDECINS REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS
29	5	43	30	57	44	71	1
30	3	44	22	58	29	72	2
31	5	45	17	59	43	73	0
32	4	46	24	60	37	74	0
33	8	47	24	61	29	75	1
34	19	48	27	62	30	76	0
35	19	49	18	63	37	77	1
36	17	50	49	64	34	78	0
37	16	51	24	65	21	79	0
38	14	52	39	66	20	80	0
39	11	53	37	67	12	81	1
40	15	54	34	68	8	82	0
41	9	55	30	69	4	83	0
42	13	56	50	70	3	84	1
						NON PRECISE	1

ANNEXE 4 : Années de thèse des médecins répondant au questionnaire

ANNE DE THESE DES REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS	ANNE DE THESE DES REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS	ANNE DE THESE DES REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS	ANNE DE THESE DES REpondANTS	NOMBRE DE MEDECINS REpondANTS
1957	1	1972	4	1987	36	2002	23
1958	0	1973	5	1988	24	2003	20
1959	0	1974	8	1989	44	2004	17
1960	0	1975	15	1990	27	2005	10
1961	0	1976	19	1991	14	2006	10
1962	1	1977	18	1992	37	2007	14
1963	0	1978	30	1993	33	2008	15
1964	2	1979	25	1994	22	2009	19
1965	0	1980	31	1995	19	2010	11
1966	1	1981	40	1996	24	2011	7
1967	0	1982	41	1997	20	2012	10
1968	1	1983	26	1998	26	2013	10
1969	0	1984	37	1999	24	2014	0
1970	1	1985	38	2000	29	NON PRECISE	4
1971	2	1986	37	2001	10		

ANNEXE 5 : Nombres et pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale des médecins au sujet du CDOM

	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Proposition 1 : Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	218 <i>soit 25,71%</i>	259 <i>soit 30,54%</i>	166 <i>soit 19,58%</i>	108 <i>soit 12,74%</i>	68 <i>soit 8,02%</i>	29 <i>soit 3,42%</i>	477 <i>soit 56,25%</i>	176 <i>soit 20,75%</i>
Proposition 2 : Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	48 <i>soit 5,66%</i>	133 <i>soit 15,68%</i>	207 <i>soit 24,41%</i>	318 <i>soit 37,5%</i>	108 <i>soit 12,74%</i>	34 <i>soit 4,01%</i>	181 <i>soit 21,34%</i>	426 <i>soit 50,24%</i>
Proposition 3 : Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	218 <i>soit 25,71%</i>	196 <i>soit 23,11%</i>	205 <i>soit 24,17%</i>	120 <i>soit 14,15%</i>	71 <i>soit 8,37%</i>	38 <i>soit 4,48%</i>	414 <i>soit 48,82%</i>	191 <i>soit 22,52%</i>
Proposition 4 : Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	116 <i>soit 13,68%</i>	210 <i>soit 24,76%</i>	177 <i>soit 20,87%</i>	185 <i>soit 21,82%</i>	125 <i>soit 14,74%</i>	35 <i>soit 4,13%</i>	326 <i>soit 38,44%</i>	310 <i>soit 36,56%</i>
Proposition 5 : Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	118 <i>soit 13,92%</i>	232 <i>soit 27,36%</i>	186 <i>soit 21,93%</i>	202 <i>soit 23,82%</i>	85 <i>soit 10,02%</i>	25 <i>soit 2,95%</i>	350 <i>soit 41,27%</i>	287 <i>soit 33,84%</i>
Proposition 6 : Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne	46 <i>soit 5,42%</i>	128 <i>soit 15,09%</i>	168 <i>soit 19,81%</i>	309 <i>soit 36,44%</i>	172 <i>soit 20,28%</i>	25 <i>soit 2,95%</i>	174 <i>soit 20,52%</i>	481 <i>soit 56,72%</i>
Proposition 7 : Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes	47 <i>soit 5,54%</i>	165 <i>soit 19,46%</i>	245 <i>soit 28,89%</i>	227 <i>soit 26,77%</i>	131 <i>soit 15,45%</i>	33 <i>soit 3,89%</i>	212 <i>soit 25,00%</i>	358 <i>soit 42,22%</i>
Proposition 8 : Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	85 <i>soit 10,02%</i>	192 <i>soit 22,64%</i>	378 <i>soit 44,58%</i>	81 <i>soit 9,55%</i>	65 <i>soit 7,67%</i>	47 <i>soit 5,54%</i>	277 <i>soit 32,67%</i>	146 <i>soit 17,22%</i>
Proposition 9 : Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	112 <i>soit 13,21%</i>	135 <i>soit 15,92%</i>	322 <i>soit 37,97%</i>	147 <i>soit 17,33%</i>	82 <i>soit 9,67%</i>	50 <i>soit 5,9%</i>	247 <i>soit 29,13%</i>	229 <i>soit 27,00%</i>

ANNEXE 6 : Réponses libres des médecins concernant les motivations des notes d'opinion générale au sujet du CDOM

Sentiment que le CDOM ne défend pas la profession médicale ou ne s'occupe que d'une partie des membres de la profession (médecins généralistes, libéraux, etc...) :

- Le CDOM est presque exclusivement à charge. Très déçu à chaque fois que j'y suis allé chercher aide et conseils,
- Le CDOM ne veille pas à l'intérêt de la profession,
- Défense de la médecine générale libérale,
- Nous ne savons pas si le CDOM travaille pour aider ou pour réprimer les médecins,
- Manque de défense de la profession contre l'autorité de tutelle,
- J'ai été mal conseillé lors de mon inscription, et trois mois plus tard le conseil m'a jugé pour exercice de la médecine en illégalité. Il y a eu des erreurs dans le suivi de mon dossier nécessaire à l'inscription sur le tableau des médecins du 77 (je suis un médecin étranger arrivé en France par l'intermédiaire d'une agence de recrutement),
- Nous ne savons pas si le CDOM travaille pour aider ou pour réprimer les médecins,
- Le CDOM devrait représenter les médecins, les aider et leur simplifier les démarches administratives,
- Au lieu d'être un organisme populaire et représentatif des médecins, il s'agit d'un organisme pseudo-royal!!!
- Le CDOM ne s'occupe pas du tout de l'exercice des médecins hospitaliers,
- Défense de la médecine libérale et du médecin de terrain isolé,
- Ne s'implique pas assez dans les problèmes de gouvernance à l'hôpital. Semble s'intéresser surtout à la médecine libérale,
- Réunion d'accueil des nouveaux décourageante pour l'exercice libéral,
- Le CDOM est loin de mes préoccupations et est absent vis à vis des médecins salariés,
- J'ai l'impression que le CDOM n'existe que pour la médecine libérale,
- Un manque de représentation vis à vis des règles de l'administration,
- Aucune aide aux médecins hospitaliers,
- J'aurais aimé un CDOM plus enclin à défendre les médecins que les juger.

Sentiment de prises de positions du CDOM inadaptées et/ou que ce dernier, notamment lors de plaintes, ne soutient pas suffisamment les médecins :

- Les rares occasions où j'aurais eu besoin de l'aide du CDOM, il n'a rien fait pour me venir en aide, voire l'inverse pour le dernier cas (litige avec l'ARS),
- Le CDOM est presque exclusivement à charge. Très déçu à chaque fois que j'y suis allé chercher aide et conseils. Le CDOM est parfois plus sensible aux caprices des usagers qu'aux contraintes des praticiens, notamment libéraux,
- Nous ne savons pas si le CDOM travaille pour aider ou pour réprimer les médecins,
- Je n'ai pas été soutenu par le CDOM77 quand opposition avec le CDOM94 au CNOM (conflit d'intérêt inadmissible),
- Prises de positions honteuses aux reçus des plaintes,
- Pas de soutien lors d'une plainte,
- Dans les litiges avec les patients le CDOM enfonce le confrère et explique au patient comment porter plainte pour avoir de l'argent,
- Corruption de certains membres suite à une plainte d'un médecin, le CDOM et ses membres ont soutenu le médecin agresseur + histoire récente où le CDOM a sanctionné un confrère sans avoir, à mon avis, relevé tous les éléments pour et contre,
- J'aurais aimé un CDOM plus enclin à défendre les médecins que les juger,
- Résultat d'une enquête après plainte d'un salarié infirme par le conseil national qui ne connaît pas vraiment le fonctionnement du médecin du travail,
- On sanctionne les médecins qui ne respectent pas la législation mais on ne fait rien quand les charlatans s'installent de partout sans besoin de faire des études médicales (naturopathe, praticien de santé, chiropracteur,...),
- Jamais eu la moindre aide du CDOM mais toujours des menaces de sanctions, pas de réponse à mes courriers, aucun rôle de défense des médecins, plutôt des attaques,
- Le CDOM doit épauler les médecins. Dans le 77, on ne se sent pas protégé ni soutenu. Ils sont là pour nous mettre plus la tête sous l'eau en cas de problème,

<ul style="list-style-type: none"> • Manque d'objectivité dans l'analyse des problèmes.
<p>Sentiment que le CDOM manque de réactivité ou de précision dans ses réponses :</p> <ul style="list-style-type: none"> • J'ai une impression de réponses inadéquates lors de contacts et demandes, • Pas de culture tournée vers le "client" : les personnes qu'on a au téléphone ne donnent pas leur nom et leur compétence! C'est une consigne disant-elle. C'est un détail représentatif de la mentalité du CDOM, • Difficulté à parler à l'un des membres du CDOM - membres difficile d'accès, • Les renseignements par téléphone sont trop succincts, • J'ai une impression de réponses inadéquates lors de contacts et demandes, • Lenteur et peu de réactivité du CDOM, • Le CDOM est composé de membres tatillons et peu réactifs, • Réunion d'accueil des nouveaux décourageante pour l'exercice libéral, • Lenteur administrative + + +, • Délai d'attente lors de certaines questions ou requêtes, • J'ai exercé en tant qu'associé pendant 10 ans, ce n'est pas à mon inscription à l'ordre qu'on vient l'expliquer ce qu'est un médecin !!!
<p>Sentiment que le CDOM est une institution ancienne, dépassée ou corporatiste :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Membres du conseil très paternalistes et archaïques! • Je considère que les positions du CDOM sont corporatistes et peu adaptées à l'évolution du monde médical, • Au lieu d'être un organisme populaire et représentatif des médecins, il s'agit d'un organisme pseudo-royal!!! • Le CDOM a un côté suranné et "vieille France" aristocratique, • Institution corporatiste créée sous Pétain. Il existe déjà des lois encadrant l'éthique et la pratique médicale, les médecins y sont soumis comme tout citoyen (code civil ou pénal), • Fonctionnement sur le mode « clanique »
<p>Sentiment que certains membres du CDOM ne sont pas légitimes et/ou ont une mauvaise image:</p> <ul style="list-style-type: none"> • Problème d'inadéquation entre position et activité personnelle de certains représentants, • Le CDOM est composé de membres tatillons et peu réactifs, • Le CDOM est composé en majorité de personnes imbues d'elles-mêmes, • Corruption de certains membres suite à une plainte d'un médecin, le CDOM et ses membres ont soutenu le médecin agresseur + histoire récente où le CDOM a sanctionné un confrère sans avoir, à mon avis, relevé tous les éléments pour et contre, • Les médecins qui se font élire au conseil de l'ordre départemental, le font (pour une bonne part d'entre) pour se protéger les uns les autres et se mettre à l'abri d'éventuelles plaintes, • Inutile – pompeux – certains utilisent le CDOM pour réussite personnelle
<p>Mauvaise appréciation de la cotisation annuelle obligatoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Je souhaite une cotisation annuelle déductible des impôts, • Cotisation beaucoup trop élevée. Beaucoup d'économies devraient être effectuées, en partie sur les frais de location des locaux (ex : paris), • Cotisation nationale élevée et non justifiée, • Cotisation très élevée et on ne sait pas trop à quoi ça sert, • Un rôle plus qu'effacé... Une cotisation chère pour une utilité bien relative, • Pas de modulation entre version libérale stricte et salariat strict. Même cotisation alors que l'intrusion du CDOM n'est pas identique. Au poste que j'occupe, le rôle du CDOM est pratiquement nul...Il a seulement contrôlé la validité de mon contrat de travail sur l'aspect déontologique et une seule affaire conflictuelle avec un médecin que j'employais en 33ans d'exercice
<p>Mauvaise image du CDOM pouvant s'expliquer par un manque ou des erreurs de connaissances sur son fonctionnement ou son histoire :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Créé par l'état de Vichy, • Institution corporatiste créée sous Pétain. Il existe déjà des lois encadrant l'éthique et la pratique médicale, les médecins y sont soumis comme tout citoyen (code civil ou pénal), • Système de fonctionnement opaque , • Le CO est totalement absent des grands débats éthiques actuels, • On peut toujours s'améliorer et je ne connais pas toutes ses activités et la totalité de son mode de fonctionnement.

Sentiment que le CDOM est inutile :

- Institution corporatiste créée sous Pétain. Il existe déjà des lois encadrant l'éthique et la pratique médicale, les médecins y sont soumis comme tout citoyen (code civil ou pénal),
- Echelon départemental de l'ordre inutile,
- Le CROM seul suffit...
- Inutile – pompeux – certains utilisent le CDOM pour réussite personnelle,
- Un rôle plus qu'effacé... Une cotisation chère pour une utilité bien relative.

L'existence d'un CDOM est à l'origine d'une charge de travail supplémentaire pour les médecins, notamment du point de vue administratif :

- Lourdeur des démarches notamment pour se faire remplacer,
- C'est un interlocuteur de plus auquel il convient de s'intéresser alors que l'on reçoit de multiples sollicitations et qu'on manque actuellement de disponibilité,
- Trop de "paperasse" à faire pour l'ordre,
- Beaucoup de temps gaspillé.

Contacts froids et difficiles avec le CDOM :

- Accueil des confrères élus très très moyen,
- Aucune humanité, aucune compassion,
- Le CDOM est malhonnête,
- Mauvais accueil au téléphone.

Autres :

- J'ai mis 4/5 car la note 20/20 n'existe jamais,
- Une plus grande implication dans les relations avec la CPAM et les conventions,
- Pas de contrôle de la FME ni DPC mauvaise expertise dans les questions juridiques,
- Le CDOM à trop peur des « vagues médiatiques »,
- Recenser les annonces d'offres d'emploi pour les médecins dans les départements et les départements limitrophes et non pas orienté vers les annonces de journaux médicaux.

Réponses inadaptées à la question ou incompréhensibles :

- Manque de transparence sur la restitution des conseillers ordinaires,
- Le CDOM souffre de la mauvaise réputation du CDOM,
- Le journal de l'ordre ne sert à rien,
- J'ai obtenu l'aide dont j'avais besoin, l'unique fois où j'ai eu besoin de lui,
- Appréciation et évaluation des problèmes par un personnel de l'hôpital concerné (jugé parti).

ANNEXE 7 : Réponses libres des médecins concernant leurs attentes envers CDOM

Demande d'aide, de conseils et d'informations sur les aspects juridiques, déontologiques de la profession :

- Information sur les aspects juridictionnels,
- Information par rapport à la législation règlementaire très labile,
- Un soutien confraternel dans l'exercice médical,
- Plus attentif au respect de la déontologie,
- Une mission de conseil et rappel à la règle déontologique,
- Une aide juridique technique et pas seulement déontologique dans la rédaction des contrats avec les établissements de soins privés,
- Qu'il fasse respecter les règles de déontologie, installation...,
- Aide dans les conflits, plaintes, problèmes entre confrères,
- Conseil ultra déontologique, les plaintes, etc...
- Contribuer à développer les liens confraternels.

Demande de représentation de la profession face aux institutions nationales administratives, sanitaires et judiciaires :

- Le CDOM est inutile au moment de l'installation et dans les cas de conflits. Dommage qu'il ne prenne pas les devants en pointant les praticiens qui ne respectent pas les bonnes pratiques. De ce fait ce rôle revient à des organismes et des gens qui ne connaissent pas la médecine,
- Défense de l'indépendance de la médecine vis à vis de l'état et de la sécurité sociale,
- Soutien dans les discussions conventionnelles,
- Représenter et remonter à l'état les vrais problèmes de terrain : plaider pour une simplification des tâches administrative et un retour des médecins à la médecine (avec un patient et des soins),
- Etre un véritable contrepois face aux forces administratives (directions d'établissements, ARS...).

Demande de défense de la profession ou de certaines de ses catégories (médecine générale, libéral, etc...) :

- Une défense de la profession,
- Défense de la médecine libérale et un esprit de groupe,
- Représentation et défense de la profession,
- Une meilleure défense de la profession libérale,
- La défense du maintien de l'activité libérale.

Demande d'aide face aux employeurs (pour les médecins salariés) :

- Peu impliqué dans la vie des établissements et l'aide que le CDOM pourrait apporter pour faire respecter les conditions d'exercice,
- Un soutien face à l'institution qui m'emploie,
- Il manque de compétences vis à vis des médecins salariés qu'il est incapable de défendre vis à vis d'une direction gestionnaire d'établissement,
- Une aide juridique technique et pas seulement déontologique dans la rédaction des contrats avec les établissements de soins privés.

Demande d'aide et de conseils quant à la préparation de la retraite :

- Une aide à la préparation de la retraite,
- Aide au départ en retraite,
- Une aide et des conseils à la retraite.

Autres :

- Avoir des propositions concrètes concernant l'offre de soins,
- Faire connaître le volontariat et les médecins sapeurs-pompiers,
- Une action pour augmenter le nombre d'installation de médecin dans le 77 qui devient un désert médical,
- Aider les médecins lors de l'installation dans tous les domaines,
- Une aide pour mieux prendre en charge ses patients...
- Militer contre le poids administratif sur le métier de généraliste. Trop de papiers, trop peu de médecine,
- J'aurai aimé pouvoir compter sur le CDOM, ce qui n'est pas le cas, le CDOM ne donne pas de conseil,
- Autocritique réelle de la profession,
- Conseil lors des conflits patients / médecins,
- Une exemplarité et une transparence,
- Conseils pratiques par exemple sur l'accessibilité,
- Aucun conseil quant à l'obligation d'accessibilité handicapée, aucune info sur les possibilités de dérogations ni aucune info sur d'éventuels organismes à contacter.

ANNEXE 8 : Nombres et pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

	ITEM 1	ITEM 2		ITEM 3				
	QUESTION 1	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
OUI	389 41,30%	567 60,19%	318 33,76%	484 51,38%	153 16,24%	340 36,09%	140 14,86%	517 54,88%
NON	376 39,92%	311 33,01%	541 57,43%	139 14,76%	267 28,34%	152 16,14%	296 31,42%	102 10,83%
JE NE SAIS	0	0	0	211	334	332	322	210
PAS	0,00%	0,00%	0,00%	22,40%	35,46%	35,24%	34,18%	22,29%
SANS REPONSE	177 18,79%	64 6,79%	83 8,81%	108 11,46%	188 19,96%	118 12,53%	184 19,53%	113 12,00%

	ITEM 4						ITEM 5						
	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
OUI	52 5,52%	42 4,46%	44 4,67%	18 1,91%	873 92,68%	288 30,57%	656 69,64%	469 49,79%	123 13,06%	528 56,05%	364 38,64%	413 43,84%	450 47,77%
NON	404 42,89%	394 41,83%	397 42,14%	446 47,35%	9 0,96%	149 15,82%	118 12,53%	101 10,72%	342 36,31%	58 6,16%	78 8,28%	89 9,45%	39 4,14%
JE NE SAIS	291	304	294	268	47	329	134	319	399	314	450	382	412
PAS	30,89%	32,27%	31,21%	28,45%	4,99%	34,93%	14,23%	33,86%	42,36%	33,33%	47,77%	40,55%	43,74%
SANS REPONSE	195 20,70%	202 21,44%	207 21,97%	210 22,29%	13 1,38%	176 18,68%	34 3,61%	53 5,63%	78 8,28%	42 4,46%	50 5,31%	58 6,16%	41 4,35%

ANNEXE 8bis : Nombres et pourcentages de réponses aux questions portant sur les missions du CDOM (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

	ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
OUI	236 25,05%	875 92,89%	168 17,83%	298 31,63%	81 8,60%	509 54,03%	476 50,53%	416 44,16%	369 39,17%	353 37,47%	896 95,12%	546 57,96%	324 34,39%	297 31,53%
NON	457 48,51%	22 2,34%	352 37,37%	312 33,12%	424 45,01%	106 11,25%	105 11,15%	142 15,07%	188 19,96%	265 28,13%	11 1,17%	127 13,48%	282 29,94%	302 32,06%
JE NE SAIS	129	37	312	225	308	288	313	338	326	264	28	221	281	283
PAS	13,69%	3,93%	33,12%	23,89%	32,70%	30,57%	33,23%	35,88%	34,61%	28,03%	2,97%	23,46%	29,83%	30,04%
SANS REPONSE	120 12,74%	8 0,85%	110 11,68%	107 11,36%	129 13,69%	39 4,14%	48 5,10%	46 4,88%	59 6,26%	60 6,37%	7 0,74%	48 5,10%	55 5,84%	60 6,37%

	ITEM 9										
	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
OUI	827 87,79%	827 87,79%	717 76,11%	878 93,21%	823 87,37%	859 91,19%	516 54,78%	862 91,51%	790 83,86%	622 66,03%	511 54,25%
NON	36 3,82%	10 1,06%	81 8,60%	9 0,96%	29 3,08%	12 1,27%	193 20,49%	19 2,02%	71 7,54%	163 17,30%	140 14,86%
JE NE SAIS	62	76	118	35	68	39	198	38	57	133	265
PAS	6,58%	8,07%	12,53%	3,72%	7,22%	4,14%	21,02%	4,03%	6,05%	14,12%	28,13%
SANS REPONSE	17 1,80%	29 3,08%	26 2,76%	20 2,12%	22 2,34%	32 3,40%	35 3,72%	23 2,44%	24 2,55%	24 2,55%	26 2,76%

	ITEM 10				ITEM 11					ITEM 12		
	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
OUI	843 89,49%	460 48,83%	784 83,23%	456 48,41%	856 90,87%	841 89,28%	589 62,53%	288 30,57%	513 54,46%	845 89,70%	712 75,58%	689 73,14%
NON	15 1,59%	266 28,24%	41 4,35%	173 18,37%	11 1,17%	26 2,76%	112 11,89%	303 32,17%	123 13,06%	21 2,23%	136 14,44%	53 5,63%
JE NE SAIS	69	178	100	274	55	58	205	307	270	61	72	171
PAS	7,32%	18,90%	10,62%	29,09%	5,84%	6,16%	21,76%	32,59%	28,66%	6,48%	7,64%	18,15%
SANS REPONSE	15 1,59%	38 4,03%	17 1,80%	39 4,14%	20 2,12%	17 1,80%	36 3,82%	44 4,67%	36 3,82%	15 1,59%	24 2,34%	29 3,08%

	ITEM 13					ITEM 14				
	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
OUI	856 90,87%	607 64,44%	631 66,99%	753 79,94%	280 29,72%	438 46,50%	677 71,87%	241 25,58%	115 12,21%	759 80,57%
NON	8 0,85%	84 8,92%	42 4,46%	17 1,80%	258 27,39%	292 31,00%	57 6,05%	432 45,86%	620 65,82%	28 2,97%
JE NE SAIS	60	219	237	139	360	188	186	229	165	135
PAS	6,37%	23,25%	25,16%	14,76%	38,22%	19,96%	19,75%	24,31%	17,52%	14,33%
SANS REPONSE	18 1,91%	32 3,40%	32 3,40%	33 3,50%	44 4,67%	24 2,55%	22 2,34%	40 4,25%	42 4,46%	20 2,12%

ANNEXE 9 : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale au sujet du CDOM en fonction de la catégorie d'âge

		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	AGE 1	27,97%	41,53%	16,95%	6,78%	5,08%	1,69%	69,49%	11,86%
	AGE 2	30,77%	24,73%	14,84%	17,58%	7,69%	4,40%	55,49%	25,27%
	AGE 3	20,64%	31,69%	21,22%	15,12%	8,43%	2,91%	52,33%	23,55%
	AGE 4	28,57%	27,09%	22,66%	7,88%	9,36%	4,43%	55,67%	17,24%
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	AGE 1	4,24%	6,78%	27,97%	50,00%	11,02%	0,00%	11,02%	61,02%
	AGE 2	4,95%	15,38%	24,73%	36,26%	15,38%	3,30%	20,33%	51,65%
	AGE 3	5,23%	18,31%	23,55%	36,92%	11,34%	4,65%	23,55%	48,26%
	AGE 4	7,39%	16,75%	23,65%	32,51%	13,79%	5,91%	24,14%	46,31%
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	AGE 1	28,81%	21,19%	32,20%	8,47%	9,32%	0,00%	50,00%	17,80%
	AGE 2	29,67%	27,47%	19,23%	12,09%	8,24%	3,30%	57,14%	20,33%
	AGE 3	25,87%	21,80%	24,71%	15,70%	6,98%	4,94%	47,67%	22,67%
	AGE 4	20,20%	22,66%	23,15%	16,75%	10,34%	6,90%	42,86%	27,09%
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	AGE 1	7,63%	21,19%	23,73%	33,05%	14,41%	0,00%	28,81%	47,46%
	AGE 2	15,93%	17,58%	19,23%	24,73%	18,68%	3,85%	33,52%	43,41%
	AGE 3	12,79%	28,49%	19,77%	20,35%	14,53%	4,07%	41,28%	34,88%
	AGE 4	16,75%	27,09%	22,66%	15,27%	11,33%	6,90%	43,84%	26,60%
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	AGE 1	8,47%	30,51%	24,58%	30,51%	5,93%	0,00%	38,98%	36,44%
	AGE 2	15,93%	28,57%	19,78%	24,73%	7,14%	3,85%	44,51%	31,87%
	AGE 3	14,24%	25,00%	24,42%	22,38%	10,76%	3,20%	39,24%	33,14%
	AGE 4	14,78%	28,57%	18,23%	21,18%	13,79%	3,45%	43,35%	34,98%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne	AGE 1	4,24%	13,56%	28,81%	40,68%	12,71%	0,00%	17,80%	53,39%
	AGE 2	2,75%	14,84%	20,88%	39,01%	19,23%	3,30%	17,58%	58,24%
	AGE 3	5,23%	13,37%	18,02%	37,79%	22,97%	2,62%	18,60%	60,76%
	AGE 4	8,87%	19,21%	16,75%	29,56%	21,18%	4,43%	28,08%	50,74%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes	AGE 1	6,78%	15,25%	43,22%	26,27%	7,63%	0,85%	22,03%	33,90%
	AGE 2	4,95%	21,98%	24,18%	26,92%	17,03%	4,95%	26,92%	43,96%
	AGE 3	4,94%	17,44%	28,20%	27,91%	17,73%	3,78%	22,38%	45,64%
	AGE 4	6,40%	23,15%	26,11%	25,12%	14,78%	4,43%	29,56%	39,90%
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	AGE 1	10,17%	20,34%	59,32%	5,08%	4,24%	0,85%	30,51%	9,32%
	AGE 2	8,79%	20,33%	53,30%	7,69%	3,85%	6,04%	29,12%	11,54%
	AGE 3	9,30%	21,51%	41,57%	11,92%	8,43%	7,27%	30,81%	20,35%
	AGE 4	12,32%	28,08%	33,50%	9,85%	11,82%	4,43%	40,39%	21,67%
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	AGE 1	18,64%	14,41%	44,07%	16,10%	6,78%	0,00%	33,05%	22,88%
	AGE 2	14,84%	14,84%	35,16%	23,63%	7,14%	4,40%	29,67%	30,77%
	AGE 3	11,05%	15,12%	40,99%	15,70%	10,47%	6,69%	26,16%	26,16%
	AGE 4	12,32%	19,21%	32,02%	15,27%	12,32%	8,87%	31,53%	27,59%

ANNEXE 10 : Pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM en fonction de la catégorie d'âge (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 1	ITEM 2		ITEM 3				
		QUESTION 1	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
AGE 1	OUI	20,66%	52,89%	19,01%	50,41%	6,61%	29,75%	20,66%	57,85%
	NON	61,16%	43,80%	76,86%	14,05%	44,63%	27,27%	34,71%	8,26%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	27,27%	38,02%	37,19%	36,36%	27,27%
	SANS REPONSE	18,18%	3,31%	4,13%	8,26%	10,74%	5,79%	8,26%	6,61%
AGE 2	OUI	41,71%	56,78%	24,62%	54,77%	15,08%	31,16%	12,56%	61,81%
	NON	38,19%	36,18%	65,33%	10,05%	27,64%	17,59%	30,65%	7,04%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	25,63%	43,72%	42,21%	40,20%	22,11%
	SANS REPONSE	20,10%	7,04%	10,05%	9,55%	13,57%	9,05%	16,58%	9,05%
AGE 3	OUI	42,48%	59,89%	34,30%	53,56%	19,53%	37,73%	12,66%	53,30%
	NON	39,58%	32,19%	56,73%	16,36%	25,07%	15,04%	32,72%	12,93%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	19,53%	34,04%	34,30%	34,56%	22,43%
	SANS REPONSE	17,94%	7,92%	8,97%	10,55%	21,37%	12,93%	20,05%	11,35%
AGE 4	OUI	49,17%	67,36%	47,93%	45,87%	16,94%	40,50%	17,36%	50,00%
	NON	31,40%	26,45%	42,56%	16,53%	26,03%	11,16%	28,51%	11,98%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	21,90%	29,75%	30,17%	27,69%	19,83%
	SANS REPONSE	19,42%	6,20%	9,50%	15,70%	27,27%	18,18%	26,45%	18,18%

		ITEM 4						ITEM 5						
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
AGE 1	OUI	10,74%	9,09%	10,74%	0,83%	90,91%	36,36%	75,21%	42,15%	11,57%	56,20%	28,93%	19,83%	25,62%
	NON	42,15%	42,98%	40,50%	52,07%	0,83%	15,70%	6,61%	15,70%	38,02%	3,31%	9,92%	10,74%	3,31%
	JE NE SAIS PAS	38,84%	38,02%	38,02%	34,71%	8,26%	41,32%	16,53%	40,50%	47,93%	38,84%	60,33%	66,94%	69,42%
	SANS REPONSE	8,26%	9,92%	10,74%	12,40%	0,00%	6,61%	1,65%	1,65%	2,48%	1,65%	0,83%	2,48%	1,65%
AGE 2	OUI	7,54%	3,02%	5,03%	3,02%	94,47%	28,14%	64,32%	39,70%	4,52%	45,23%	23,12%	39,70%	36,18%
	NON	42,21%	38,19%	39,70%	42,71%	0,50%	15,08%	13,57%	10,55%	38,19%	6,53%	9,05%	5,53%	4,52%
	JE NE SAIS PAS	34,67%	42,71%	38,69%	37,69%	4,02%	43,22%	19,60%	44,22%	50,25%	44,22%	61,81%	49,25%	54,27%
	SANS REPONSE	15,58%	16,08%	16,58%	16,58%	1,01%	13,57%	2,51%	5,53%	7,04%	4,02%	6,03%	5,53%	5,03%
AGE 3	OUI	5,01%	4,49%	4,49%	1,06%	93,14%	32,72%	72,82%	50,66%	12,66%	55,41%	41,16%	45,12%	51,45%
	NON	41,69%	41,69%	42,48%	48,81%	0,53%	15,57%	11,61%	12,14%	39,05%	8,18%	7,92%	12,14%	3,69%
	JE NE SAIS PAS	31,93%	31,93%	30,61%	27,44%	5,01%	32,19%	12,93%	31,40%	40,63%	32,19%	45,91%	37,20%	41,69%
	SANS REPONSE	21,37%	21,90%	22,43%	22,69%	1,32%	19,53%	2,64%	5,80%	7,65%	4,22%	5,01%	5,54%	3,17%
AGE 4	OUI	2,07%	3,31%	1,65%	2,89%	91,32%	26,45%	66,12%	60,33%	21,49%	65,70%	52,48%	57,02%	62,81%
	NON	45,87%	44,63%	44,63%	46,69%	2,07%	16,94%	16,12%	6,20%	29,75%	4,13%	7,44%	7,85%	4,96%
	JE NE SAIS PAS	22,31%	21,49%	22,73%	19,42%	4,13%	29,34%	10,74%	26,03%	35,95%	23,55%	33,06%	25,62%	25,62%
	SANS REPONSE	29,75%	30,58%	30,99%	30,99%	2,48%	27,27%	7,02%	7,44%	12,81%	6,61%	7,02%	9,50%	6,61%

ANNEXE 10bis : Pourcentages de réponses aux questions portant sur missions du CDOM en fonction de la catégorie d'âge (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
AGE 1	OUI	25,62%	92,56%	24,79%	43,80%	16,53%	43,80%	51,24%	44,63%	39,67%	33,06%	96,69%	56,20%	29,75%	26,45%
	NON	51,24%	3,31%	27,27%	26,45%	35,54%	11,57%	7,44%	9,92%	15,70%	28,93%	0,00%	16,53%	28,93%	30,58%
	JE NE SAIS PAS	13,22%	4,13%	41,32%	23,97%	41,32%	42,15%	38,84%	43,80%	40,50%	36,36%	3,31%	24,79%	38,84%	39,67%
	SANS REPONSE	9,92%	0,00%	6,61%	5,79%	6,61%	2,48%	2,48%	1,65%	4,13%	1,65%	0,00%	2,48%	2,48%	3,31%
AGE 2	OUI	27,64%	95,98%	16,58%	34,67%	7,54%	43,72%	43,72%	41,71%	36,68%	33,67%	95,98%	56,78%	29,65%	27,64%
	NON	52,76%	0,50%	44,72%	39,20%	53,27%	13,57%	8,54%	12,56%	15,08%	26,63%	1,51%	14,57%	31,66%	35,18%
	JE NE SAIS PAS	10,55%	2,51%	30,65%	20,60%	30,15%	37,69%	43,72%	41,21%	42,21%	33,17%	1,51%	22,61%	33,17%	30,15%
	SANS REPONSE	9,05%	1,01%	8,04%	5,53%	9,05%	5,03%	4,02%	4,52%	6,03%	6,53%	1,01%	6,03%	5,53%	7,04%
AGE 3	OUI	25,07%	92,08%	17,15%	31,66%	8,97%	54,35%	49,34%	43,80%	37,47%	39,31%	93,67%	59,37%	37,20%	35,36%
	NON	48,02%	2,11%	37,47%	32,19%	45,38%	11,87%	13,46%	16,09%	22,16%	27,44%	1,32%	12,14%	28,76%	30,08%
	JE NE SAIS PAS	13,72%	5,01%	34,30%	24,80%	31,93%	29,29%	30,34%	34,56%	33,51%	27,97%	3,96%	25,86%	29,55%	30,08%
	SANS REPONSE	13,19%	0,79%	11,08%	11,35%	13,72%	4,49%	6,86%	5,54%	6,86%	5,28%	1,06%	2,64%	4,49%	4,49%
AGE 4	OUI	22,73%	91,74%	16,53%	23,14%	4,96%	66,94%	57,44%	46,28%	43,39%	40,08%	95,87%	57,44%	36,36%	31,40%
	NON	44,63%	3,72%	36,36%	33,06%	42,56%	8,26%	11,57%	18,18%	22,73%	30,17%	1,24%	13,22%	30,99%	33,47%
	JE NE SAIS PAS	16,53%	3,31%	29,34%	25,21%	31,82%	21,07%	26,45%	29,75%	27,27%	19,83%	2,48%	19,83%	23,14%	25,21%
	SANS REPONSE	16,12%	1,24%	17,77%	18,60%	20,66%	3,72%	4,55%	5,79%	6,61%	9,92%	0,41%	9,50%	9,50%	9,92%

		ITEM 9										
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
AGE 1	OUI	95,87%	92,56%	80,17%	96,69%	91,74%	94,21%	30,58%	91,74%	82,64%	51,24%	43,80%
	NON	2,48%	2,48%	2,48%	0,00%	0,00%	0,83%	35,54%	4,13%	9,92%	28,93%	20,66%
	JE NE SAIS PAS	1,65%	4,13%	16,53%	3,31%	8,26%	4,13%	33,06%	3,31%	6,61%	19,83%	34,71%
	SANS REPONSE	0,00%	0,83%	0,83%	0,00%	0,00%	0,83%	0,83%	0,83%	0,83%	0,00%	0,83%
AGE 2	OUI	88,44%	85,93%	73,37%	92,96%	84,42%	90,45%	46,23%	88,44%	79,40%	52,76%	46,73%
	NON	3,52%	0,50%	10,05%	4,02%	1,51%	21,11%	3,02%	11,06%	29,15%	21,11%	21,11%
	JE NE SAIS PAS	6,03%	9,55%	13,57%	3,52%	9,05%	4,02%	26,63%	5,53%	7,04%	14,57%	28,14%
	SANS REPONSE	2,01%	4,02%	3,02%	3,02%	2,51%	4,02%	6,03%	3,02%	2,51%	3,52%	4,02%
AGE 3	OUI	85,75%	86,81%	75,46%	92,08%	87,34%	90,24%	59,63%	91,29%	84,96%	73,09%	53,30%
	NON	4,22%	1,06%	9,76%	1,06%	3,17%	1,06%	19,00%	1,06%	6,60%	10,29%	13,46%
	JE NE SAIS PAS	7,65%	8,71%	11,35%	4,22%	6,86%	4,75%	17,41%	4,75%	5,54%	13,46%	29,82%
	SANS REPONSE	2,37%	3,43%	3,43%	2,64%	2,64%	3,96%	3,96%	2,90%	2,90%	3,17%	3,43%
AGE 4	OUI	86,36%	88,43%	77,27%	93,39%	87,60%	91,74%	66,12%	94,21%	86,36%	73,14%	66,94%
	NON	4,13%	0,83%	8,68%	1,65%	3,72%	1,65%	14,88%	1,65%	4,96%	12,81%	9,09%
	JE NE SAIS PAS	7,85%	7,85%	11,57%	3,31%	5,79%	3,31%	16,12%	2,07%	5,79%	11,98%	22,31%
	SANS REPONSE	1,65%	2,89%	2,48%	1,65%	2,89%	3,31%	2,89%	2,07%	2,89%	2,07%	1,65%

		ITEM 10				ITEM 11				ITEM 12			
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
AGE 1	OUI	85,12%	34,71%	88,43%	41,32%	85,12%	91,74%	67,77%	25,62%	57,02%	81,82%	83,47%	72,73%
	NON	0,00%	26,45%	0,00%	18,18%	2,48%	0,83%	10,74%	38,02%	12,40%	2,48%	5,79%	1,65%
	JE NE SAIS PAS	14,88%	36,36%	10,74%	38,84%	11,57%	6,61%	19,83%	33,88%	28,93%	14,88%	9,92%	23,97%
	SANS REPONSE	0,00%	2,48%	0,83%	1,65%	0,83%	0,83%	1,65%	2,48%	1,65%	0,83%	0,83%	1,65%
AGE 2	OUI	89,45%	48,24%	84,42%	41,71%	89,45%	88,94%	64,82%	27,64%	52,26%	85,43%	79,90%	68,34%
	NON	1,51%	33,67%	4,52%	21,11%	2,01%	4,52%	8,04%	33,67%	13,07%	5,03%	11,56%	7,04%
	JE NE SAIS PAS	7,04%	15,08%	9,05%	31,16%	6,53%	5,03%	23,12%	33,67%	29,65%	7,04%	6,53%	20,60%
	SANS REPONSE	2,01%	3,02%	2,01%	6,03%	2,01%	1,51%	4,02%	5,03%	5,03%	2,51%	2,01%	4,02%
AGE 3	OUI	89,45%	49,87%	82,59%	50,66%	92,61%	88,13%	60,69%	29,82%	54,88%	92,35%	72,30%	74,67%
	NON	1,58%	26,91%	4,49%	17,41%	0,53%	2,90%	13,72%	32,45%	13,19%	0,79%	16,89%	5,54%
	JE NE SAIS PAS	6,60%	19,00%	10,55%	27,18%	4,49%	6,86%	21,37%	32,72%	28,76%	5,28%	8,18%	17,15%
	SANS REPONSE	2,37%	4,22%	2,37%	4,75%	2,37%	2,11%	4,22%	5,01%	3,17%	1,58%	2,64%	2,64%
AGE 4	OUI	91,74%	54,55%	80,58%	53,72%	92,15%	90,08%	61,16%	36,78%	54,55%	92,98%	73,14%	75,21%
	NON	2,48%	26,86%	6,20%	17,77%	0,83%	2,07%	12,81%	27,69%	13,22%	2,07%	17,36%	6,61%
	JE NE SAIS PAS	4,96%	13,22%	11,98%	25,62%	4,55%	5,79%	22,31%	30,99%	27,69%	3,72%	6,61%	14,88%
	SANS REPONSE	0,83%	5,37%	1,24%	2,89%	2,48%	2,07%	3,72%	4,55%	4,55%	1,24%	2,89%	3,31%

		ITEM 13					ITEM 14				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
AGE 1	OUI	87,60%	76,03%	69,42%	80,17%	23,97%	38,02%	39,67%	28,10%	10,74%	75,21%
	NON	2,48%	3,31%	4,13%	0,83%	23,97%	26,45%	16,53%	35,54%	66,12%	2,48%
	JE NE SAIS PAS	8,26%	19,01%	24,79%	16,53%	49,59%	34,71%	42,15%	34,71%	20,66%	21,49%
	SANS REPONSE	1,65%	1,65%	1,65%	2,48%	2,48%	0,83%	1,65%	1,65%	2,48%	0,83%
AGE 2	OUI	87,44%	68,34%	67,34%	74,37%	29,15%	44,72%	64,82%	27,64%	10,55%	74,87%
	NON	1,51%	8,54%	4,52%	4,52%	26,63%	32,66%	9,05%	43,22%	68,34%	4,52%
	JE NE SAIS PAS	9,05%	19,10%	25,13%	18,09%	39,20%	20,10%	23,12%	24,62%	16,58%	17,59%
	SANS REPONSE	2,01%	4,02%	3,02%	3,02%	5,03%	2,51%	3,02%	4,52%	4,52%	3,02%
AGE 3	OUI	91,82%	62,53%	66,75%	80,21%	30,34%	43,54%	77,04%	24,54%	10,29%	81,27%
	NON	0,00%	10,29%	4,49%	1,06%	27,18%	33,25%	4,49%	48,28%	65,96%	3,17%
	JE NE SAIS PAS	6,07%	23,48%	24,80%	15,04%	37,47%	19,53%	16,09%	21,64%	18,47%	13,72%
	SANS REPONSE	2,11%	3,69%	3,96%	3,69%	5,01%	3,69%	2,37%	5,54%	5,28%	1,85%
AGE 4	OUI	93,80%	58,26%	66,12%	83,88%	32,23%	56,61%	85,54%	23,97%	17,36%	86,78%
	NON	0,83%	9,92%	4,55%	1,24%	30,17%	28,51%	0,83%	49,59%	63,64%	1,65%
	JE NE SAIS PAS	3,72%	28,51%	26,03%	10,74%	33,06%	13,22%	11,57%	23,14%	15,29%	9,09%
	SANS REPONSE	1,65%	3,31%	3,31%	4,13%	4,55%	1,65%	2,07%	3,31%	3,72%	2,48%

ANNEXE 11 : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale au sujet du CDOM en fonction de la spécialité

		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	Med gé	28,72%	33,00%	17,88%	13,10%	6,05%	1,26%	61,71%	19,14%
	Spé med	23,56%	29,32%	20,42%	11,52%	9,42%	5,76%	52,88%	20,94%
	Chir	22,12%	24,78%	22,12%	12,39%	11,50%	7,08%	46,90%	23,89%
	Labo-imag	21,62%	35,14%	16,22%	8,11%	10,81%	8,11%	56,76%	18,92%
	Réa	13,79%	31,03%	20,69%	17,24%	13,79%	3,45%	44,83%	31,03%
	Psy	47,06%	11,76%	20,59%	8,82%	11,76%	0,00%	58,82%	20,59%
	Med trav	15,38%	35,90%	25,64%	20,51%	0,00%	2,56%	51,28%	20,51%
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	Med gé	5,29%	16,62%	25,19%	40,55%	10,33%	2,02%	21,91%	50,88%
	Spé med	6,81%	15,71%	20,42%	32,46%	17,28%	7,33%	22,51%	49,74%
	Chir	3,54%	10,62%	31,86%	37,17%	10,62%	6,19%	14,16%	47,79%
	Labo-imag	5,41%	24,32%	24,32%	27,03%	13,51%	5,41%	29,73%	40,54%
	Réa	6,90%	13,79%	27,59%	24,14%	24,14%	3,45%	20,69%	48,28%
	Psy	14,71%	11,76%	17,65%	38,24%	17,65%	0,00%	26,47%	55,88%
	Med trav	0,00%	17,95%	23,08%	46,15%	7,69%	5,13%	17,95%	53,85%
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	Med gé	23,17%	25,44%	23,43%	16,88%	8,31%	2,77%	48,61%	25,19%
	Spé med	32,98%	21,47%	20,42%	10,47%	7,33%	7,33%	54,45%	17,80%
	Chir	27,43%	16,81%	25,66%	10,62%	13,27%	6,19%	44,25%	23,89%
	Labo-imag	13,51%	32,43%	32,43%	13,51%	2,70%	5,41%	45,95%	16,22%
	Réa	20,69%	20,69%	34,48%	10,34%	10,34%	3,45%	41,38%	20,69%
	Psy	35,29%	11,76%	29,41%	17,65%	5,88%	0,00%	47,06%	23,53%
	Med trav	23,08%	30,77%	25,64%	10,26%	2,56%	7,69%	53,85%	12,82%
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	Med gé	15,37%	28,97%	20,40%	21,91%	11,34%	2,02%	44,33%	33,25%
	Spé med	12,57%	21,47%	20,42%	20,94%	17,80%	6,81%	34,03%	38,74%
	Chir	16,81%	17,70%	17,70%	21,24%	20,35%	6,19%	34,51%	41,59%
	Labo-imag	8,11%	32,43%	24,32%	18,92%	10,81%	5,41%	40,54%	29,73%
	Réa	3,45%	13,79%	20,69%	24,14%	34,48%	3,45%	17,24%	58,62%
	Psy	17,65%	23,53%	14,71%	14,71%	23,53%	5,88%	41,18%	38,24%
	Med trav	2,56%	20,51%	38,46%	30,77%	2,56%	5,13%	23,08%	33,33%
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	Med gé	14,36%	29,72%	20,15%	24,18%	10,08%	1,51%	44,08%	34,26%
	Spé med	13,09%	31,94%	17,28%	21,99%	12,04%	3,66%	45,03%	34,03%
	Chir	15,93%	23,01%	23,89%	22,12%	8,85%	6,19%	38,94%	30,97%
	Labo-imag	10,81%	24,32%	29,73%	21,62%	8,11%	5,41%	35,14%	29,73%
	Réa	10,34%	27,59%	27,59%	24,14%	6,90%	3,45%	37,93%	31,03%
	Psy	20,59%	14,71%	17,65%	26,47%	17,65%	2,94%	35,29%	44,12%
	Med trav	7,69%	7,69%	46,15%	33,33%	2,56%	2,56%	15,38%	35,90%

ANNEXE 11bis : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale au sujet du CDOM en fonction de la spécialité

		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne	Med gé	7,56%	14,61%	20,91%	35,77%	19,65%	1,51%	22,17%	55,42%
	Spé med	3,14%	18,85%	12,04%	36,13%	23,56%	6,28%	21,99%	59,69%
	Chir	5,31%	8,85%	25,66%	35,40%	21,24%	3,54%	14,16%	56,64%
	Labo-imag	0,00%	18,92%	27,03%	35,14%	13,51%	5,41%	18,92%	48,65%
	Réa	0,00%	27,59%	6,90%	41,38%	24,14%	0,00%	27,59%	65,52%
	Psy	5,88%	17,65%	17,65%	38,24%	20,59%	0,00%	23,53%	58,82%
	Med trav	2,56%	7,69%	48,72%	28,21%	10,26%	2,56%	10,26%	38,46%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes	Med gé	7,56%	22,17%	26,70%	27,20%	14,36%	2,02%	29,72%	41,56%
	Spé med	4,19%	17,28%	27,75%	25,13%	18,85%	6,81%	21,47%	43,98%
	Chir	6,19%	14,16%	30,97%	26,55%	16,81%	5,31%	20,35%	43,36%
	Labo-imag	0,00%	18,92%	21,62%	43,24%	10,81%	5,41%	18,92%	54,05%
	Réa	0,00%	24,14%	24,14%	24,14%	17,24%	10,34%	24,14%	41,38%
	Psy	2,94%	26,47%	44,12%	11,76%	14,71%	0,00%	29,41%	26,47%
	Med trav	2,56%	7,69%	48,72%	28,21%	10,26%	2,56%	10,26%	38,46%
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	Med gé	11,34%	23,68%	44,08%	9,32%	7,81%	3,78%	35,01%	17,13%
	Spé med	8,38%	25,65%	40,84%	8,90%	7,85%	8,38%	34,03%	16,75%
	Chir	15,04%	15,04%	43,36%	8,85%	10,62%	7,08%	30,09%	19,47%
	Labo-imag	2,70%	35,14%	45,95%	8,11%	0,00%	8,11%	37,84%	8,11%
	Réa	3,45%	17,24%	58,62%	13,79%	0,00%	6,90%	20,69%	13,79%
	Psy	14,71%	17,65%	52,94%	8,82%	5,88%	0,00%	32,35%	14,71%
	Med trav	0,00%	15,38%	51,28%	12,82%	12,82%	7,69%	15,38%	25,64%
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	Med gé	14,36%	14,61%	42,82%	16,12%	8,06%	4,03%	28,97%	24,18%
	Spé med	13,09%	18,32%	31,41%	16,23%	11,52%	9,42%	31,41%	27,75%
	Chir	15,04%	15,93%	32,74%	16,81%	12,39%	7,08%	30,97%	29,20%
	Labo-imag	5,41%	27,03%	35,14%	13,51%	8,11%	10,81%	32,43%	21,62%
	Réa	6,90%	10,34%	55,17%	10,34%	10,34%	6,90%	17,24%	20,69%
	Psy	20,59%	14,71%	29,41%	23,53%	11,76%	0,00%	35,29%	35,29%
	Med trav	5,13%	15,38%	33,33%	33,33%	10,26%	2,56%	20,51%	43,59%

ANNEXE 12 : Pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM en fonction de la spécialité (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 1		ITEM 2		ITEM 3			
		QUESTION 1	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
Med Gé	OUI	46,06%	61,81%	38,43%	51,85%	18,52%	40,97%	13,19%	58,10%
	NON	36,11%	31,94%	54,63%	16,20%	30,09%	16,44%	38,19%	11,11%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	23,38%	37,04%	35,65%	35,42%	24,54%
	SANS REPONSI	17,82%	6,25%	6,94%	8,56%	14,35%	6,94%	13,19%	6,25%
Spé med	OUI	30,56%	52,31%	25,46%	51,85%	12,50%	31,48%	15,74%	49,54%
	NON	46,76%	39,35%	62,96%	17,13%	30,56%	18,52%	28,24%	15,28%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	18,98%	33,80%	34,26%	34,26%	18,52%
	SANS REPONSI	22,69%	8,33%	11,57%	12,04%	23,15%	15,74%	21,76%	16,67%
Chir	OUI	41,94%	59,68%	33,06%	47,58%	10,48%	29,84%	16,94%	50,81%
	NON	41,13%	33,06%	58,06%	11,29%	25,81%	15,32%	24,19%	8,87%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	28,23%	37,90%	38,71%	33,87%	25,00%
	SANS REPONSI	16,94%	7,26%	8,87%	12,90%	25,81%	16,13%	25,00%	15,32%
Labo-imag	OUI	47,62%	61,90%	21,43%	54,76%	28,57%	28,57%	21,43%	50,00%
	NON	33,33%	30,95%	71,43%	4,76%	19,05%	16,67%	26,19%	2,38%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	19,05%	19,05%	33,33%	28,57%	26,19%
	SANS REPONSI	19,05%	7,14%	7,14%	21,43%	19,05%	21,43%	23,81%	21,43%
Réa	OUI	43,33%	73,33%	43,33%	46,67%	20,00%	36,67%	16,67%	56,67%
	NON	36,67%	26,67%	53,33%	13,33%	10,00%	10,00%	16,67%	6,67%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	23,33%	43,33%	40,00%	36,67%	26,67%
	SANS REPONSI	20,00%	0,00%	3,33%	16,67%	26,67%	13,33%	30,00%	10,00%
Psy	OUI	39,02%	63,41%	34,15%	48,78%	2,44%	34,15%	19,51%	56,10%
	NON	48,78%	26,83%	46,34%	14,63%	29,27%	9,76%	12,20%	7,32%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	17,07%	26,83%	29,27%	31,71%	9,76%
	SANS REPONSI	12,20%	9,76%	19,51%	19,51%	41,46%	26,83%	36,59%	26,83%
Med trav	OUI	35,42%	66,67%	29,17%	56,25%	27,08%	35,42%	12,50%	56,25%
	NON	45,83%	29,17%	62,50%	12,50%	29,17%	16,67%	35,42%	8,33%
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	20,83%	27,08%	31,25%	29,17%	20,83%
	SANS REPONSI	18,75%	4,17%	8,33%	10,42%	16,67%	16,67%	22,92%	14,58%

		ITEM 4						ITEM 5						
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
Med Gé	OUI	5,56%	4,17%	4,63%	1,62%	93,29%	29,63%	68,29%	51,85%	13,43%	56,48%	40,74%	44,91%	50,69%
	NON	46,99%	44,44%	45,60%	51,39%	0,46%	17,59%	14,35%	10,19%	37,04%	6,02%	8,33%	12,04%	5,09%
	JE NE SAIS PAS	33,10%	36,11%	34,72%	31,71%	5,09%	38,89%	14,35%	34,26%	43,75%	35,19%	47,45%	39,12%	41,90%
	SANS REPONSI	14,35%	15,28%	15,05%	15,28%	1,16%	13,89%	3,01%	3,70%	5,79%	2,31%	3,47%	3,94%	2,31%
Spé med	OUI	6,48%	5,09%	5,56%	1,39%	90,74%	34,26%	71,30%	51,39%	14,81%	59,72%	36,11%	40,74%	42,13%
	NON	42,13%	43,06%	42,13%	48,15%	1,85%	14,81%	8,80%	9,72%	39,35%	6,02%	10,19%	6,48%	2,31%
	JE NE SAIS PAS	28,70%	28,24%	28,24%	26,39%	5,09%	32,87%	16,20%	31,48%	35,65%	26,39%	44,44%	44,91%	48,61%
	SANS REPONSI	22,69%	23,61%	24,07%	24,07%	2,31%	18,06%	3,70%	7,41%	10,19%	7,87%	9,26%	7,87%	6,94%
Chir	OUI	3,23%	3,23%	7,26%	3,23%	91,94%	26,61%	73,39%	45,97%	7,26%	49,19%	33,87%	40,32%	47,58%
	NON	38,71%	37,10%	34,68%	40,32%	1,61%	15,32%	10,48%	12,90%	33,06%	8,87%	6,45%	8,06%	2,42%
	JE NE SAIS PAS	28,23%	29,84%	27,42%	25,81%	5,65%	30,65%	13,71%	35,48%	49,19%	37,10%	54,03%	42,74%	44,35%
	SANS REPONSI	29,84%	29,84%	30,65%	30,65%	0,81%	27,42%	2,42%	5,65%	10,48%	4,84%	5,65%	8,87%	5,65%
Labo-imag	OUI	2,38%	7,14%	0,00%	0,00%	95,24%	26,19%	71,43%	42,86%	9,52%	47,62%	42,86%	50,00%	42,86%
	NON	40,48%	42,86%	42,86%	42,86%	0,00%	19,05%	9,52%	9,52%	26,19%	4,76%	4,76%	7,14%	7,14%
	JE NE SAIS PAS	33,33%	28,57%	33,33%	26,19%	2,38%	35,71%	16,67%	40,48%	52,38%	40,48%	45,24%	33,33%	38,10%
	SANS REPONSI	23,81%	21,43%	23,81%	30,95%	2,38%	19,05%	2,38%	7,14%	11,90%	7,14%	7,14%	9,52%	11,90%
Réa	OUI	6,67%	6,67%	3,33%	0,00%	96,67%	16,67%	83,33%	53,33%	16,67%	50,00%	33,33%	50,00%	63,33%
	NON	30,00%	26,67%	30,00%	36,67%	0,00%	13,33%	3,33%	13,33%	46,67%	10,00%	6,67%	3,33%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	30,00%	33,33%	33,33%	30,00%	3,33%	33,33%	6,67%	26,67%	30,00%	33,33%	53,33%	33,33%	36,67%
	SANS REPONSI	33,33%	33,33%	33,33%	33,33%	0,00%	36,67%	6,67%	6,67%	6,67%	6,67%	6,67%	13,33%	0,00%
Psy	OUI	7,32%	2,44%	0,00%	2,44%	92,68%	26,83%	58,54%	39,02%	12,20%	60,98%	39,02%	36,59%	48,78%
	NON	24,39%	29,27%	29,27%	29,27%	2,44%	7,32%	9,76%	12,20%	24,39%	0,00%	4,88%	7,32%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	39,02%	34,15%	34,15%	31,71%	4,88%	31,71%	19,51%	36,59%	51,22%	31,71%	51,22%	48,78%	48,78%
	SANS REPONSI	29,27%	34,15%	36,59%	36,59%	0,00%	34,15%	12,20%	12,20%	12,20%	7,32%	4,88%	7,32%	2,44%
Med trav	OUI	6,25%	4,17%	4,17%	6,25%	91,67%	45,83%	60,42%	47,92%	18,75%	54,17%	39,58%	52,08%	39,58%
	NON	47,92%	43,75%	47,92%	52,08%	0,00%	12,50%	29,17%	14,58%	37,50%	4,17%	10,42%	12,50%	12,50%
	JE NE SAIS PAS	25,00%	29,17%	22,92%	18,75%	6,25%	29,17%	6,25%	33,33%	37,50%	39,58%	50,00%	33,33%	43,75%
	SANS REPONSI	20,83%	22,92%	25,00%	22,92%	2,08%	12,50%	4,17%	4,17%	6,25%	2,08%	0,00%	2,08%	4,17%

ANNEXE 12bis : Pourcentages de réponses aux questions portant sur missions du CDOM en fonction de la spécialité (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
Med Gé	OUI	32,18%	91,67%	18,06%	38,89%	10,19%	57,41%	53,01%	46,99%	44,21%	38,19%	95,83%	61,81%	36,11%	32,41%
	NON	46,53%	2,08%	39,12%	30,79%	46,30%	10,19%	10,19%	14,81%	18,06%	28,47%	0,46%	12,73%	30,32%	32,87%
	JE NE SAIS PAS	12,73%	5,32%	33,33%	22,92%	33,80%	29,86%	33,80%	35,65%	33,56%	29,86%	3,24%	22,69%	30,56%	31,25%
	SANS REPONSE	8,56%	0,93%	9,49%	7,41%	9,72%	2,55%	3,01%	2,55%	4,17%	3,47%	0,46%	2,78%	3,01%	3,47%
Spé med	OUI	17,59%	93,52%	15,28%	25,46%	7,41%	52,31%	48,15%	43,52%	36,11%	40,28%	93,98%	56,48%	33,80%	30,09%
	NON	50,93%	2,31%	38,43%	38,89%	46,30%	9,72%	12,50%	15,28%	21,30%	23,15%	0,93%	13,89%	28,24%	32,41%
	JE NE SAIS PAS	13,89%	2,78%	31,94%	19,91%	28,24%	31,48%	31,48%	34,26%	35,65%	28,24%	3,24%	23,15%	30,56%	29,17%
	SANS REPONSE	17,59%	1,39%	14,35%	15,74%	18,06%	6,48%	7,87%	6,94%	6,94%	8,33%	1,85%	6,48%	7,41%	8,33%
Chir	OUI	20,97%	93,55%	17,74%	26,61%	4,03%	50,00%	45,97%	40,32%	24,19%	29,84%	93,55%	50,81%	27,42%	25,00%
	NON	52,42%	2,42%	37,10%	37,90%	48,39%	14,52%	12,10%	14,52%	25,00%	32,26%	3,23%	12,90%	31,45%	32,26%
	JE NE SAIS PAS	13,71%	3,23%	32,26%	25,00%	33,87%	30,65%	36,29%	37,90%	41,13%	29,84%	3,23%	30,65%	33,87%	35,48%
	SANS REPONSE	12,90%	0,81%	12,90%	10,48%	13,71%	4,84%	5,65%	7,26%	9,68%	8,06%	0,00%	5,65%	7,26%	7,26%
Labo-imag	OUI	9,52%	97,62%	14,29%	19,05%	2,38%	52,38%	45,24%	47,62%	40,48%	35,71%	95,24%	40,48%	19,05%	19,05%
	NON	47,62%	0,00%	28,57%	19,05%	28,57%	9,52%	7,14%	4,76%	11,90%	21,43%	2,38%	16,67%	33,33%	33,33%
	JE NE SAIS PAS	21,43%	2,38%	35,71%	40,48%	45,24%	33,33%	40,48%	40,48%	38,10%	26,19%	0,00%	33,33%	33,33%	33,33%
	SANS REPONSE	21,43%	0,00%	21,43%	21,43%	4,76%	7,14%	7,14%	9,52%	9,52%	16,67%	2,38%	9,52%	14,29%	14,29%
Réa	OUI	16,67%	90,00%	20,00%	30,00%	10,00%	36,67%	46,67%	40,00%	33,33%	30,00%	93,33%	56,67%	36,67%	30,00%
	NON	50,00%	6,67%	36,67%	26,67%	40,00%	16,67%	13,33%	20,00%	26,67%	30,00%	3,33%	10,00%	30,00%	33,33%
	JE NE SAIS PAS	10,00%	3,33%	26,67%	20,00%	26,67%	40,00%	36,67%	36,67%	26,67%	26,67%	3,33%	20,00%	23,33%	23,33%
	SANS REPONSE	23,33%	0,00%	16,67%	23,33%	23,33%	6,67%	3,33%	3,33%	13,33%	13,33%	0,00%	13,33%	10,00%	13,33%
Psy	OUI	17,07%	97,56%	24,39%	21,95%	9,76%	56,10%	43,90%	43,90%	48,78%	41,46%	95,12%	63,41%	46,34%	48,78%
	NON	48,78%	0,00%	29,27%	29,27%	39,02%	9,76%	9,76%	17,07%	17,07%	31,71%	2,44%	12,20%	21,95%	19,51%
	JE NE SAIS PAS	14,63%	2,44%	34,15%	31,71%	31,71%	36,59%	31,71%	29,27%	29,27%	19,51%	2,44%	14,63%	21,95%	21,95%
	SANS REPONSE	19,51%	0,00%	12,20%	17,07%	19,51%	2,44%	9,76%	7,32%	4,88%	7,32%	0,00%	9,76%	9,76%	9,76%
Med trav	OUI	29,17%	93,75%	20,83%	29,17%	14,58%	47,92%	60,42%	29,17%	39,58%	41,67%	100,00%	60,42%	43,75%	45,83%
	NON	50,00%	6,25%	37,50%	35,42%	43,75%	20,83%	16,67%	20,83%	20,83%	37,50%	0,00%	20,83%	33,33%	29,17%
	JE NE SAIS PAS	14,58%	0,00%	39,58%	31,25%	35,42%	25,00%	18,75%	43,75%	33,33%	16,67%	0,00%	14,58%	18,75%	20,83%
	SANS REPONSE	6,25%	0,00%	2,08%	4,17%	6,25%	6,25%	4,17%	6,25%	6,25%	4,17%	0,00%	4,17%	4,17%	4,17%

		ITEM 9										
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
Med Gé	OUI	89,81%	90,51%	76,16%	93,75%	88,43%	92,13%	59,03%	93,52%	84,95%	67,59%	54,86%
	NON	4,63%	1,39%	9,95%	0,93%	3,24%	1,39%	19,21%	1,16%	8,33%	17,36%	17,82%
	JE NE SAIS PAS	4,17%	5,79%	11,81%	3,94%	6,48%	3,94%	18,75%	3,70%	4,63%	13,43%	25,46%
	SANS REPONSE	1,39%	2,31%	2,08%	1,39%	1,85%	2,55%	3,01%	1,62%	2,08%	1,62%	1,85%
Spé med	OUI	84,72%	85,65%	73,15%	92,59%	86,11%	89,81%	51,85%	87,04%	84,72%	65,74%	50,46%
	NON	3,24%	1,85%	8,33%	1,39%	3,24%	1,39%	22,22%	3,24%	6,02%	18,52%	12,50%
	JE NE SAIS PAS	8,80%	9,72%	14,81%	3,24%	8,33%	4,63%	20,83%	5,56%	6,02%	12,50%	32,87%
	SANS REPONSE	3,24%	2,78%	3,70%	2,78%	2,31%	4,17%	5,09%	4,17%	3,24%	3,24%	4,17%
Chir	OUI	87,10%	83,87%	75,00%	88,71%	86,29%	87,90%	49,19%	92,74%	81,45%	65,32%	51,61%
	NON	1,61%	0,00%	8,87%	0,81%	2,42%	1,61%	21,77%	0,81%	8,87%	16,94%	12,90%
	JE NE SAIS PAS	9,68%	12,10%	13,71%	7,26%	6,45%	6,45%	26,61%	4,84%	8,06%	14,52%	33,06%
	SANS REPONSE	1,61%	4,03%	2,42%	3,23%	4,84%	4,03%	2,42%	1,61%	1,61%	3,23%	2,42%
Labo-imag	OUI	83,33%	88,10%	85,71%	97,62%	85,71%	95,24%	42,86%	92,86%	88,10%	73,81%	59,52%
	NON	4,76%	0,00%	4,76%	0,00%	0,00%	0,00%	23,81%	4,76%	7,14%	19,05%	11,90%
	JE NE SAIS PAS	11,90%	4,76%	7,14%	0,00%	11,90%	2,38%	28,57%	0,00%	2,38%	4,76%	23,81%
	SANS REPONSE	0,00%	7,14%	2,38%	2,38%	2,38%	2,38%	4,76%	2,38%	2,38%	2,38%	4,76%
Réa	OUI	80,00%	83,33%	70,00%	86,67%	93,33%	83,33%	40,00%	80,00%	76,67%	53,33%	53,33%
	NON	6,67%	0,00%	13,33%	3,33%	3,33%	0,00%	30,00%	6,67%	10,00%	23,33%	13,33%
	JE NE SAIS PAS	10,00%	6,67%	6,67%	3,33%	3,33%	6,67%	16,67%	3,33%	6,67%	13,33%	23,33%
	SANS REPONSE	3,33%	10,00%	10,00%	6,67%	0,00%	10,00%	13,33%	10,00%	6,67%	10,00%	10,00%
Psy	OUI	90,24%	85,37%	87,80%	100,00%	85,37%	97,56%	51,22%	97,56%	82,93%	58,54%	53,66%
	NON	4,88%	0,00%	4,88%	0,00%	4,88%	0,00%	24,39%	0,00%	0,00%	9,76%	17,07%
	JE NE SAIS PAS	4,88%	12,20%	7,32%	0,00%	9,76%	0,00%	24,39%	2,44%	14,63%	31,71%	29,27%
	SANS REPONSE	0,00%	2,44%	0,00%	0,00%	0,00%	2,44%	0,00%	0,00%	2,44%	0,00%	0,00%
Med trav	OUI	91,67%	87,50%	77,08%	97,92%	87,50%	93,75%	66,67%	95,83%	81,25%	66,67%	72,92%
	NON	2,08%	0,00%	0,00%	0,00%	2,08%	2,08%	6,25%	0,00%	6,25%	12,50%	6,25%
	JE NE SAIS PAS	4,17%	10,42%	18,75%	0,00%	6,25%	0,00%	22,92%	2,08%	8,33%	16,67%	18,75%
	SANS REPONSE	2,08%	2,08%	4,17%	2,08%	4,17%	4,17%	4,17%	2,08%	4,17%	4,17%	2,08%

ANNEXE 12ter : Pourcentages de réponses aux questions portant sur missions du CDOM en fonction de la spécialité (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 10				ITEM 11					ITEM 12		
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
Med Gé	OUI	91,20%	52,08%	85,65%	50,46%	92,13%	92,13%	65,74%	31,02%	55,79%	90,97%	75,00%	76,85%
	NON	1,85%	28,47%	3,94%	18,98%	1,16%	2,31%	10,65%	30,32%	10,88%	2,08%	15,51%	4,86%
	JE NE SAIS PAS	5,79%	16,67%	9,03%	27,78%	5,32%	4,40%	21,76%	35,88%	31,48%	5,79%	7,64%	15,97%
	SANS REPONS	1,16%	2,78%	1,39%	2,78%	1,39%	1,16%	1,85%	2,78%	1,85%	1,16%	1,85%	2,31%
Spé med	OUI	85,19%	45,83%	77,31%	49,54%	89,35%	81,94%	62,50%	34,26%	54,63%	87,04%	82,41%	71,30%
	NON	1,85%	23,61%	5,09%	14,81%	0,93%	3,24%	7,87%	27,31%	11,11%	1,85%	7,41%	6,48%
	JE NE SAIS PAS	10,65%	26,39%	14,35%	30,09%	6,48%	11,57%	23,61%	32,41%	28,70%	8,33%	6,94%	18,52%
	SANS REPONS	2,31%	4,17%	3,24%	5,56%	3,24%	3,24%	6,02%	6,02%	5,56%	2,78%	3,24%	3,70%
Chir	OUI	88,71%	37,90%	82,26%	45,97%	89,52%	87,90%	58,87%	22,58%	53,23%	89,52%	71,77%	69,35%
	NON	0,81%	36,29%	4,03%	21,77%	2,42%	4,84%	16,13%	43,55%	18,55%	2,42%	16,94%	4,03%
	JE NE SAIS PAS	21,77%	12,10%	12,10%	29,03%	5,65%	6,45%	22,58%	29,03%	24,19%	6,45%	8,87%	24,19%
	SANS REPONS	2,42%	4,03%	1,61%	3,23%	2,42%	0,81%	2,42%	4,84%	4,03%	1,61%	2,42%	2,42%
Labo-imag	OUI	95,24%	47,62%	85,71%	47,62%	97,62%	97,62%	54,76%	19,05%	47,62%	90,48%	66,67%	64,29%
	NON	0,00%	38,10%	4,76%	11,90%	0,00%	0,00%	23,81%	38,10%	19,05%	2,38%	23,81%	7,14%
	JE NE SAIS PAS	2,38%	7,14%	9,52%	30,95%	0,00%	0,00%	19,05%	38,10%	33,33%	4,76%	7,14%	21,43%
	SANS REPONS	2,38%	7,14%	0,00%	9,52%	2,38%	2,38%	2,38%	4,76%	0,00%	2,38%	2,38%	7,14%
Réa	OUI	90,00%	63,33%	73,33%	46,67%	90,00%	90,00%	43,33%	26,67%	50,00%	86,67%	70,00%	66,67%
	NON	3,33%	20,00%	13,33%	30,00%	0,00%	6,67%	26,67%	43,33%	20,00%	3,33%	16,67%	10,00%
	JE NE SAIS PAS	6,67%	10,00%	13,33%	16,67%	10,00%	3,33%	16,67%	23,33%	23,33%	10,00%	13,33%	13,33%
	SANS REPONS	0,00%	6,67%	0,00%	6,67%	0,00%	0,00%	13,33%	6,67%	6,67%	0,00%	0,00%	10,00%
Psy	OUI	92,68%	53,66%	90,24%	41,46%	92,68%	92,68%	51,22%	36,59%	48,78%	92,68%	70,73%	68,29%
	NON	0,00%	34,15%	2,44%	17,07%	0,00%	0,00%	12,20%	36,59%	19,51%	2,44%	17,07%	4,88%
	JE NE SAIS PAS	7,32%	9,76%	7,32%	36,59%	7,32%	7,32%	29,27%	19,51%	24,39%	4,88%	9,76%	26,83%
	SANS REPONS	0,00%	2,44%	0,00%	4,88%	0,00%	0,00%	7,32%	7,32%	7,32%	0,00%	2,44%	0,00%
Med trav	OUI	87,50%	50,00%	87,50%	37,50%	85,42%	89,58%	70,83%	33,33%	58,33%	87,50%	72,92%	72,92%
	NON	0,00%	16,67%	2,08%	16,67%	0,00%	2,08%	8,33%	29,17%	12,50%	4,17%	20,83%	8,33%
	JE NE SAIS PAS	10,42%	25,00%	6,25%	39,58%	8,33%	2,08%	14,58%	27,08%	20,83%	6,25%	4,17%	14,58%
	SANS REPONS	2,08%	8,33%	4,17%	6,25%	6,25%	6,25%	6,25%	10,42%	8,33%	2,08%	2,08%	4,17%

		ITEM 13					ITEM 14				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
Med Gé	OUI	95,14%	60,42%	69,21%	84,49%	31,48%	46,99%	76,62%	21,76%	10,19%	80,32%
	NON	0,46%	9,49%	3,94%	2,55%	31,71%	35,19%	5,09%	52,55%	68,75%	4,17%
	JE NE SAIS PAS	2,78%	27,55%	24,31%	10,42%	33,56%	15,74%	16,20%	22,45%	18,29%	13,89%
	SANS REPONS	1,62%	2,55%	2,55%	2,55%	3,24%	2,08%	2,08%	3,24%	2,78%	1,62%
Spé med	OUI	84,26%	63,43%	64,81%	75,00%	30,09%	47,22%	67,13%	32,41%	16,67%	80,56%
	NON	1,39%	8,33%	4,17%	0,93%	23,61%	20,83%	4,63%	35,19%	58,33%	2,78%
	JE NE SAIS PAS	11,11%	23,61%	25,00%	18,52%	39,81%	26,85%	24,54%	26,39%	18,52%	13,43%
	SANS REPONS	3,24%	4,63%	6,02%	5,56%	6,48%	5,09%	3,70%	6,02%	6,48%	3,24%
Chir	OUI	90,32%	69,35%	70,97%	81,45%	29,03%	40,32%	73,39%	29,84%	9,68%	83,87%
	NON	0,81%	8,87%	6,45%	0,81%	25,81%	37,90%	5,65%	42,74%	70,97%	1,61%
	JE NE SAIS PAS	8,06%	18,55%	20,97%	15,32%	41,94%	20,16%	20,16%	24,19%	15,32%	13,71%
	SANS REPONS	0,81%	3,23%	1,61%	2,42%	3,23%	1,61%	0,81%	3,23%	4,03%	0,81%
Labo-imag	OUI	92,86%	42,86%	59,52%	80,95%	14,29%	50,00%	69,05%	23,81%	9,52%	85,71%
	NON	2,38%	11,90%	4,76%	2,38%	33,33%	33,33%	9,52%	42,86%	57,14%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	4,76%	38,10%	33,33%	14,29%	42,86%	16,67%	16,67%	26,19%	23,81%	11,90%
	SANS REPONS	0,00%	7,14%	2,38%	2,38%	9,52%	0,00%	4,76%	7,14%	9,52%	2,38%
Réa	OUI	93,33%	50,00%	56,67%	66,67%	23,33%	56,67%	70,00%	16,67%	10,00%	80,00%
	NON	0,00%	23,33%	6,67%	0,00%	23,33%	20,00%	10,00%	53,33%	66,67%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	6,67%	16,67%	33,33%	23,33%	40,00%	23,33%	20,00%	20,00%	13,33%	20,00%
	SANS REPONS	0,00%	10,00%	3,33%	10,00%	13,33%	0,00%	0,00%	10,00%	10,00%	0,00%
Psy	OUI	90,24%	87,80%	75,61%	75,61%	36,59%	56,10%	65,85%	34,15%	9,76%	78,05%
	NON	2,44%	2,44%	2,44%	4,88%	19,51%	21,95%	7,32%	34,15%	70,73%	2,44%
	JE NE SAIS PAS	7,32%	9,76%	21,95%	19,51%	43,90%	21,95%	26,83%	29,27%	14,63%	17,07%
	SANS REPONS	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	2,44%	4,88%	2,44%
Med trav	OUI	81,25%	97,92%	54,17%	68,75%	20,83%	39,58%	56,25%	20,83%	22,92%	72,92%
	NON	0,00%	0,00%	4,17%	0,00%	14,58%	29,17%	12,50%	43,75%	60,42%	2,08%
	JE NE SAIS PAS	14,58%	0,00%	35,42%	27,08%	58,33%	27,08%	27,08%	31,25%	12,50%	20,83%
	SANS REPONS	4,17%	2,08%	6,25%	4,17%	6,25%	4,17%	4,17%	4,17%	4,17%	4,17%

ANNEXE 13 : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale au sujet du CDOM en fonction du mode d'exercice

		Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	LIBERAL	27,86%	31,67%	19,76%	9,52%	9,29%	1,90%	59,52%	18,81%
	SALARIAT	24,01%	28,32%	18,28%	17,20%	5,73%	6,45%	52,33%	22,94%
	MIXTE	22,82%	31,54%	21,48%	13,42%	8,72%	2,01%	54,36%	22,15%
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	LIBERAL	6,67%	16,43%	27,62%	34,29%	10,95%	4,05%	23,10%	45,24%
	SALARIAT	3,58%	15,77%	21,51%	39,43%	14,34%	5,38%	19,35%	53,76%
	MIXTE	6,71%	13,42%	20,81%	42,95%	14,77%	1,34%	20,13%	57,72%
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	LIBERAL	24,52%	26,43%	20,95%	14,29%	9,29%	4,52%	50,95%	23,57%
	SALARIAT	27,24%	21,15%	29,75%	10,04%	6,09%	5,73%	48,39%	16,13%
	MIXTE	26,17%	17,45%	22,82%	21,48%	10,07%	2,01%	43,62%	31,54%
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	LIBERAL	15,71%	30,48%	21,43%	16,43%	12,86%	3,10%	46,19%	29,29%
	SALARIAT	9,32%	17,92%	19,71%	28,67%	17,92%	6,45%	27,24%	46,59%
	MIXTE	16,11%	21,48%	21,48%	24,16%	14,09%	2,68%	37,58%	38,26%
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	LIBERAL	14,76%	33,57%	18,57%	21,90%	9,52%	1,67%	48,33%	31,43%
	SALARIAT	13,98%	21,15%	27,60%	22,94%	8,96%	5,38%	35,13%	31,90%
	MIXTE	11,41%	21,48%	20,81%	30,87%	13,42%	2,01%	32,89%	44,30%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne	LIBERAL	7,38%	18,33%	20,00%	33,57%	19,05%	1,67%	25,71%	52,62%
	SALARIAT	3,23%	11,83%	19,35%	41,58%	19,35%	4,66%	15,05%	60,93%
	MIXTE	4,03%	12,08%	20,13%	34,90%	25,50%	3,36%	16,11%	60,40%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes	LIBERAL	6,67%	24,29%	24,05%	25,71%	15,71%	3,57%	30,95%	41,43%
	SALARIAT	3,94%	14,70%	38,71%	22,94%	14,34%	5,38%	18,64%	37,28%
	MIXTE	5,37%	14,77%	24,16%	36,91%	16,78%	2,01%	20,13%	53,69%
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	LIBERAL	11,19%	25,24%	42,14%	9,52%	6,67%	5,24%	36,43%	16,19%
	SALARIAT	8,60%	19,71%	49,10%	9,68%	5,73%	7,17%	28,32%	15,41%
	MIXTE	9,40%	20,81%	42,95%	9,40%	14,09%	3,36%	30,20%	23,49%
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	LIBERAL	14,05%	17,38%	36,19%	17,38%	9,05%	5,95%	31,43%	26,43%
	SALARIAT	14,34%	13,98%	37,99%	18,64%	8,96%	6,09%	28,32%	27,60%
	MIXTE	8,72%	15,44%	42,95%	14,77%	12,75%	5,37%	24,16%	27,52%

ANNEXE 14 : Pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM en fonction du mode d'exercice (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 1			ITEM 2			ITEM 3				
		QUESTION 1	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5			
LIBERAL	OUI	43,95%	61,36%	38,22%	54,14%	19,96%	40,55%	11,68%	56,90%			
	NON	37,15%	33,76%	55,20%	13,16%	27,39%	15,07%	34,82%	10,40%			
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	22,29%	36,73%	36,09%	36,09%	23,35%			
	SANS REPONS	18,90%	4,88%	6,58%	10,40%	15,92%	8,28%	17,41%	9,34%			
SALARIAT	OUI	36,77%	60,65%	29,35%	51,29%	12,90%	29,68%	18,71%	52,58%			
	NON	44,52%	30,97%	60,32%	14,84%	30,65%	19,03%	27,74%	10,97%			
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	23,55%	34,19%	35,16%	33,55%	21,29%			
	SANS REPONS	18,71%	8,39%	10,32%	10,32%	22,26%	16,13%	20,00%	15,16%			
MIXTE	OUI	42,24%	55,90%	29,19%	43,48%	11,80%	35,40%	16,77%	53,42%			
	NON	39,13%	34,78%	58,39%	19,25%	26,71%	13,66%	28,57%	11,80%			
	JE NE SAIS PAS	XXX	XXX	XXX	20,50%	34,16%	32,92%	29,81%	21,12%			
	SANS REPONS	18,63%	9,32%	12,42%	16,77%	27,33%	18,01%	24,84%	13,66%			

		ITEM 4						ITEM 5						
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
LIBERAL	OUI	5,31%	2,97%	3,61%	1,27%	92,36%	30,79%	70,91%	50,11%	14,44%	54,35%	40,55%	46,28%	0,50
	NON	46,28%	44,59%	45,86%	49,47%	0,85%	17,20%	10,83%	10,19%	35,24%	5,94%	9,34%	11,04%	0,05
	JE NE SAIS PAS	29,94%	32,70%	31,00%	29,72%	5,73%	35,88%	14,65%	35,24%	43,52%	35,46%	45,22%	37,15%	0,41
	SANS REPONS	18,47%	19,75%	19,53%	19,53%	1,06%	16,14%	3,61%	4,46%	6,79%	4,25%	4,88%	5,52%	0,04
SALARIAT	OUI	6,77%	6,77%	6,13%	2,90%	99,23%	33,23%	68,39%	50,65%	11,94%	55,48%	35,48%	39,68%	0,45
	NON	41,94%	40,97%	40,97%	48,39%	0,00%	15,16%	15,81%	12,26%	36,45%	7,10%	7,10%	7,10%	0,04
	JE NE SAIS PAS	29,68%	30,65%	29,68%	25,16%	4,84%	33,87%	12,26%	29,68%	41,61%	32,26%	51,61%	45,16%	0,47
	SANS REPONS	21,61%	21,61%	23,23%	23,55%	1,94%	17,74%	3,55%	7,42%	10,00%	5,16%	5,81%	8,06%	0,04
MIXTE	OUI	3,73%	4,35%	4,97%	1,86%	92,55%	24,84%	68,32%	47,20%	11,18%	62,11%	39,13%	44,72%	0,48
	NON	34,78%	35,40%	33,54%	39,13%	3,11%	13,04%	11,18%	9,32%	39,13%	4,97%	7,45%	9,32%	0,02
	JE NE SAIS PAS	36,02%	34,16%	34,78%	31,06%	3,11%	34,16%	16,77%	37,89%	40,37%	29,19%	47,83%	41,61%	0,45
	SANS REPONS	25,47%	26,09%	26,71%	27,95%	1,24%	27,95%	3,73%	5,59%	9,32%	3,73%	5,59%	4,35%	0,05

ANNEXE 14bis : Pourcentages de réponses aux questions portant sur missions du CDOM en fonction du mode d'exercice (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
LIBERAL	OUI	26,96%	92,78%	16,56%	33,33%	7,64%	56,48%	50,32%	45,01%	39,49%	35,67%	95,33%	54,99%	33,12%	31,42%
	NON	48,20%	2,55%	38,00%	32,91%	45,65%	9,98%	11,46%	15,07%	19,32%	31,42%	1,06%	15,07%	31,85%	33,55%
	JE NE SAIS PAS	11,89%	3,82%	32,48%	21,66%	32,06%	29,94%	33,33%	35,24%	35,46%	26,75%	3,18%	24,84%	29,30%	29,30%
	SANS REPONS	12,95%	0,85%	12,95%	12,10%	14,65%	3,61%	4,88%	4,67%	5,73%	6,16%	0,42%	5,10%	5,73%	5,73%
SALARIAT	OUI	22,90%	92,90%	20,00%	29,35%	10,97%	49,03%	49,68%	43,23%	40,65%	44,19%	93,87%	64,52%	40,00%	37,10%
	NON	50,00%	2,26%	37,10%	33,87%	44,52%	12,58%	10,32%	13,87%	18,71%	23,55%	0,97%	11,94%	25,81%	28,06%
	JE NE SAIS PAS	14,52%	3,87%	34,19%	26,13%	32,26%	32,26%	33,23%	36,77%	32,58%	26,45%	3,55%	19,03%	29,03%	28,71%
	SANS REPONS	12,58%	0,97%	8,71%	10,65%	12,26%	6,13%	6,77%	6,13%	8,06%	5,81%	1,61%	4,52%	5,16%	6,13%
MIXTE	OUI	23,60%	93,17%	17,39%	31,06%	6,83%	56,52%	52,80%	43,48%	35,40%	29,81%	96,89%	54,04%	27,33%	21,12%
	NON	46,58%	1,86%	36,02%	32,30%	44,10%	12,42%	11,80%	17,39%	24,22%	27,33%	1,86%	11,80%	32,30%	35,40%
	JE NE SAIS PAS	17,39%	4,35%	32,92%	26,09%	35,40%	29,19%	32,92%	36,02%	36,02%	34,78%	1,24%	27,95%	32,92%	34,78%
	SANS REPONS	12,42%	0,62%	13,66%	10,56%	13,66%	1,86%	2,48%	3,11%	4,35%	8,07%	0,00%	6,21%	7,45%	8,70%

		ITEM 9										
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
LIBERAL	OUI	88,32%	88,32%	75,16%	92,57%	88,54%	92,14%	59,45%	92,99%	89,60%	69,85%	54,56%
	NON	4,67%	1,06%	10,83%	1,06%	2,97%	1,06%	18,90%	1,27%	5,94%	16,77%	17,41%
	JE NE SAIS PAS	4,67%	7,22%	11,46%	3,82%	5,52%	4,03%	18,26%	3,61%	2,55%	11,25%	25,05%
	SANS REPONS	2,34%	3,40%	2,55%	2,55%	2,97%	2,76%	3,40%	2,12%	1,91%	2,12%	2,97%
SALARIAT	OUI	87,10%	86,77%	77,74%	94,19%	86,45%	89,03%	49,68%	89,35%	75,48%	58,39%	53,55%
	NON	2,26%	0,32%	4,52%	0,65%	2,58%	1,94%	22,26%	2,90%	10,32%	18,39%	10,97%
	JE NE SAIS PAS	10,00%	10,00%	14,19%	3,55%	9,68%	4,84%	23,87%	4,84%	10,97%	20,00%	32,26%
	SANS REPONS	0,65%	2,90%	3,55%	1,61%	1,29%	4,19%	4,19%	2,90%	3,23%	3,23%	3,23%
MIXTE	OUI	87,58%	88,20%	75,78%	93,17%	85,71%	92,55%	50,93%	91,30%	83,23%	69,57%	54,66%
	NON	4,35%	2,48%	9,94%	1,24%	4,35%	0,62%	21,74%	2,48%	6,83%	16,77%	14,91%
	JE NE SAIS PAS	5,59%	6,83%	12,42%	3,73%	7,45%	3,11%	23,60%	3,73%	6,83%	11,18%	29,19%
	SANS REPONS	2,48%	2,48%	1,86%	1,86%	2,48%	3,73%	3,73%	2,48%	3,11%	2,48%	1,24%

		ITEM 10					ITEM 11					ITEM 12		
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
LIBERAL	OUI	91,51%	51,80%	83,23%	53,72%	93,84%	91,93%	63,27%	30,36%	53,08%	92,14%	74,10%	77,49%	
	NON	1,91%	28,87%	5,73%	16,99%	0,21%	1,91%	12,10%	32,06%	13,38%	1,49%	16,35%	5,73%	
	JE NE SAIS PAS	4,67%	15,50%	9,34%	25,69%	3,82%	4,67%	21,44%	34,18%	30,79%	4,46%	7,22%	13,59%	
	SANS REPONS	1,91%	3,82%	1,70%	3,61%	2,12%	1,49%	3,18%	3,40%	2,76%	1,91%	2,34%	3,18%	
SALARIAT	OUI	85,48%	43,87%	82,58%	39,68%	85,81%	84,84%	61,29%	27,74%	55,81%	86,45%	77,42%	66,13%	
	NON	1,61%	25,81%	2,90%	20,00%	2,26%	4,19%	11,61%	34,19%	12,58%	3,23%	11,94%	6,13%	
	JE NE SAIS PAS	11,61%	25,48%	12,90%	34,84%	9,68%	8,71%	21,94%	30,97%	26,13%	9,03%	8,39%	24,84%	
	SANS REPONS	1,29%	4,84%	1,61%	5,48%	2,26%	2,26%	5,16%	7,10%	5,48%	1,29%	2,26%	2,90%	
MIXTE	OUI	91,30%	49,69%	84,47%	49,69%	91,93%	90,06%	62,73%	36,65%	55,90%	88,82%	76,40%	73,91%	
	NON	0,62%	31,06%	3,11%	19,25%	1,86%	2,48%	11,80%	28,57%	13,04%	2,48%	13,66%	4,35%	
	JE NE SAIS PAS	6,83%	16,15%	9,94%	27,95%	4,35%	5,59%	22,36%	31,06%	27,33%	7,45%	7,45%	18,63%	
	SANS REPONS	1,24%	3,11%	2,48%	3,11%	1,86%	1,86%	3,11%	3,73%	3,73%	1,24%	2,48%	3,11%	

		ITEM 13					ITEM 14				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
LIBERAL	OUI	95,12%	50,96%	66,67%	84,93%	34,39%	49,68%	81,74%	24,42%	10,19%	84,50%
	NON	0,42%	11,46%	4,88%	1,91%	32,27%	36,09%	4,03%	53,29%	68,37%	3,18%
	JE NE SAIS PAS	2,12%	33,33%	24,84%	9,34%	28,66%	11,89%	11,68%	18,26%	17,62%	10,19%
	SANS REPONS	2,34%	4,25%	3,61%	3,82%	4,67%	2,34%	2,55%	4,03%	3,82%	2,12%
SALARIAT	OUI	82,58%	82,26%	65,48%	69,03%	21,61%	37,42%	51,61%	25,16%	14,52%	71,29%
	NON	1,29%	4,84%	2,90%	1,94%	20,65%	25,48%	10,32%	34,19%	60,97%	2,58%
	JE NE SAIS PAS	14,52%	10,00%	27,74%	25,16%	52,58%	33,87%	35,48%	34,84%	18,71%	23,55%
	SANS REPONS	1,61%	2,90%	3,87%	3,87%	5,16%	3,23%	2,58%	5,81%	5,81%	2,58%
MIXTE	OUI	94,41%	69,57%	70,81%	86,34%	31,68%	54,66%	81,99%	29,81%	13,66%	86,96%
	NON	1,24%	9,32%	6,21%	1,24%	26,09%	26,71%	3,73%	46,58%	67,70%	3,11%
	JE NE SAIS PAS	3,11%	19,25%	21,12%	10,56%	38,51%	16,77%	13,04%	21,74%	14,91%	8,70%
	SANS REPONS	1,24%	1,86%	1,86%	1,86%	3,73%	1,86%	1,24%	1,86%	3,73%	1,24%

ANNEXE 15 : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale au sujet du CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés

	NOMBRE DE CONTACTS	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" Et "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" Et "tout à fait d'accord"
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	AUCUN	9,41%	23,53%	35,29%	16,47%	4,71%	10,59%	32,94%	21,18%
	1 A 2 FOIS	26,58%	28,80%	20,89%	13,61%	6,96%	3,16%	55,38%	20,57%
	3 A 5 FOIS	27,05%	31,85%	16,78%	11,30%	9,93%	3,08%	58,90%	21,23%
	5 A 10 FOIS	29,21%	38,20%	13,48%	12,36%	6,74%	0,00%	67,42%	19,10%
	10 A 20 FOIS	20,51%	33,33%	20,51%	10,26%	15,38%	0,00%	53,85%	25,64%
	PLUS DE 20 FOIS	45,45%	27,27%	4,55%	13,64%	4,55%	4,55%	72,73%	18,18%
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	AUCUN	1,18%	10,59%	15,29%	47,06%	16,47%	9,41%	11,76%	63,53%
	1 A 2 FOIS	5,06%	17,09%	24,68%	36,08%	12,34%	4,75%	22,15%	48,42%
	3 A 5 FOIS	7,19%	14,38%	27,74%	34,93%	12,33%	3,42%	21,58%	47,26%
	5 A 10 FOIS	7,87%	17,98%	24,72%	39,33%	10,11%	0,00%	25,84%	49,44%
	10 A 20 FOIS	0,00%	28,21%	23,08%	33,33%	15,38%	0,00%	28,21%	48,72%
	PLUS DE 20 FOIS	9,09%	4,55%	13,64%	54,55%	13,64%	4,55%	13,64%	68,18%
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	AUCUN	27,06%	23,53%	35,29%	4,71%	1,18%	8,24%	50,59%	5,88%
	1 A 2 FOIS	31,01%	24,37%	23,10%	8,54%	6,65%	6,33%	55,38%	15,19%
	3 A 5 FOIS	20,55%	23,29%	25,00%	18,49%	9,25%	3,42%	43,84%	27,74%
	5 A 10 FOIS	25,84%	15,73%	23,60%	20,22%	14,61%	0,00%	41,57%	34,83%
	10 A 20 FOIS	20,51%	28,21%	12,82%	23,08%	15,38%	0,00%	48,72%	38,46%
	PLUS DE 20 FOIS	9,09%	27,27%	13,64%	31,82%	13,64%	4,55%	36,36%	45,45%
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	AUCUN	4,71%	15,29%	18,82%	30,59%	20,00%	10,59%	20,00%	50,59%
	1 A 2 FOIS	13,92%	25,00%	18,67%	22,15%	16,14%	4,11%	38,92%	38,29%
	3 A 5 FOIS	13,01%	24,32%	25,00%	22,26%	11,64%	3,77%	37,33%	33,90%
	5 A 10 FOIS	17,98%	24,72%	21,35%	21,35%	13,48%	1,12%	42,70%	34,83%
	10 A 20 FOIS	17,95%	30,77%	17,95%	10,26%	23,08%	0,00%	48,72%	33,33%
	PLUS DE 20 FOIS	22,73%	50,00%	13,64%	0,00%	9,09%	4,55%	72,73%	9,09%
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	AUCUN	9,41%	28,24%	27,06%	21,18%	5,88%	8,24%	37,65%	27,06%
	1 A 2 FOIS	15,51%	29,75%	20,57%	21,52%	9,18%	3,48%	45,25%	30,70%
	3 A 5 FOIS	13,01%	26,37%	22,26%	26,37%	10,27%	1,71%	39,38%	36,64%
	5 A 10 FOIS	15,73%	20,22%	21,35%	28,09%	13,48%	1,12%	35,96%	41,57%
	10 A 20 FOIS	10,26%	25,64%	15,38%	28,21%	20,51%	0,00%	35,90%	48,72%
	PLUS DE 20 FOIS	18,18%	31,82%	31,82%	9,09%	4,55%	4,55%	50,00%	13,64%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne	AUCUN	2,35%	14,12%	16,47%	41,18%	17,65%	8,24%	16,47%	58,82%
	1 A 2 FOIS	4,11%	16,77%	22,47%	36,08%	16,77%	3,80%	20,89%	52,85%
	3 A 5 FOIS	5,82%	13,36%	21,92%	35,27%	21,92%	1,71%	19,18%	57,19%
	5 A 10 FOIS	10,11%	13,48%	13,48%	38,20%	24,72%	0,00%	23,60%	62,92%
	10 A 20 FOIS	5,13%	15,38%	15,38%	30,77%	33,33%	0,00%	20,51%	64,10%
	PLUS DE 20 FOIS	9,09%	27,27%	0,00%	40,91%	18,18%	4,55%	36,36%	59,09%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes	AUCUN	1,18%	16,47%	35,29%	29,41%	9,41%	8,24%	17,65%	38,82%
	1 A 2 FOIS	4,43%	18,04%	32,91%	28,48%	11,08%	5,06%	22,47%	39,56%
	3 A 5 FOIS	6,16%	19,52%	26,71%	25,68%	18,84%	3,08%	25,68%	44,52%
	5 A 10 FOIS	7,87%	21,35%	21,35%	21,35%	28,09%	0,00%	29,21%	49,44%
	10 A 20 FOIS	5,13%	25,64%	20,51%	35,90%	12,82%	0,00%	30,77%	48,72%
	PLUS DE 20 FOIS	18,18%	27,27%	22,73%	13,64%	13,64%	4,55%	45,45%	27,27%
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	AUCUN	3,53%	20,00%	56,47%	10,59%	1,18%	8,24%	23,53%	11,76%
	1 A 2 FOIS	9,81%	23,73%	43,04%	8,86%	8,23%	6,33%	33,54%	17,09%
	3 A 5 FOIS	10,62%	19,86%	46,23%	9,25%	7,88%	6,16%	30,48%	17,12%
	5 A 10 FOIS	14,61%	25,84%	38,20%	11,24%	8,99%	1,12%	40,45%	20,22%
	10 A 20 FOIS	5,13%	30,77%	46,15%	7,69%	10,26%	0,00%	35,90%	17,95%
	PLUS DE 20 FOIS	13,64%	18,18%	31,82%	18,18%	13,64%	4,55%	31,82%	31,82%
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	AUCUN	8,24%	15,29%	45,88%	18,82%	2,35%	9,41%	23,53%	21,18%
	1 A 2 FOIS	17,09%	12,97%	37,34%	13,29%	10,13%	9,18%	30,06%	23,42%
	3 A 5 FOIS	10,96%	20,55%	35,62%	19,52%	9,93%	3,42%	31,51%	29,45%
	5 A 10 FOIS	12,36%	14,61%	42,70%	16,85%	11,24%	2,25%	26,97%	28,09%
	10 A 20 FOIS	12,82%	7,69%	43,59%	20,51%	15,38%	0,00%	20,51%	35,90%
	PLUS DE 20 FOIS	9,09%	13,64%	22,73%	36,36%	13,64%	4,55%	22,73%	50,00%

ANNEXE 16 : Pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM en fonction du nombre de contacts déclarés avec le CDOM (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 1		ITEM 2		ITEM 3				
		QUESTION 1		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
		OUI	NON							
AUCUN CONTACT	OUI	25,53%	42,55%	20,21%	43,62%	11,70%	26,60%	10,64%	43,62%	
	NON	54,26%	44,68%	65,96%	14,89%	19,15%	13,83%	25,53%	6,38%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	32,98%	43,62%	40,43%	42,55%	36,17%	
	SANS REPNRS	20,21%	12,77%	13,83%	8,51%	25,53%	19,15%	21,28%	13,83%	
1 A 2 CONTACTS	OUI	31,40%	55,81%	27,33%	48,84%	16,57%	31,98%	15,41%	52,91%	
	NON	52,33%	36,92%	64,24%	16,28%	31,10%	17,44%	31,10%	11,92%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	23,55%	35,76%	36,34%	36,05%	24,13%	
	SANS REPNRS	16,28%	7,27%	8,43%	11,34%	16,57%	14,24%	17,44%	11,05%	
3 A 5 CONTACTS	OUI	48,17%	61,89%	34,45%	49,70%	16,16%	37,50%	14,02%	55,79%	
	NON	30,18%	32,01%	57,01%	15,55%	26,83%	15,55%	31,71%	9,76%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	22,26%	35,67%	35,98%	33,84%	20,73%	
	SANS REPNRS	21,65%	6,10%	8,54%	12,50%	21,34%	10,98%	20,43%	13,72%	
5 A 10 CONTACTS	OUI	52,48%	73,27%	48,51%	61,39%	17,82%	43,56%	18,81%	67,33%	
	NON	33,66%	20,79%	39,60%	8,91%	23,76%	16,83%	26,73%	9,90%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	15,84%	33,66%	29,70%	29,70%	10,89%	
	SANS REPNRS	13,86%	5,94%	11,88%	13,86%	24,75%	9,90%	24,75%	11,88%	
10 A 20 CONTACTS	OUI	52,38%	76,19%	54,76%	61,90%	16,67%	52,38%	21,43%	57,14%	
	NON	19,05%	23,81%	45,24%	14,29%	47,62%	11,90%	45,24%	16,67%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	14,29%	21,43%	26,19%	21,43%	19,05%	
	SANS REPNRS	28,57%	0,00%	0,00%	9,52%	14,29%	9,52%	11,90%	7,14%	
PLUS DE 20 CONTACTS	OUI	75,00%	82,14%	64,29%	75,00%	21,43%	50,00%	7,14%	60,71%	
	NON	10,71%	14,29%	32,14%	10,71%	28,57%	14,29%	50,00%	17,86%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	10,71%	32,14%	32,14%	25,00%	17,86%	
	SANS REPNRS	14,29%	3,57%	3,57%	3,57%	17,86%	3,57%	17,86%	3,57%	

		ITEM 4						ITEM 5							
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	
		OUI	NON	JE NE SAIS PAS	SANS REPNRS	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	SANS REPNRS	OUI	NON	JE NE SAIS PAS	SANS REPNRS	OUI	NON
AUCUN CONTACT	OUI	4,26%	4,26%	5,32%	2,13%	87,23%	22,34%	68,09%	39,36%	11,70%	45,74%	31,91%	38,30%	32,98%	
	NON	31,91%	29,79%	27,66%	32,98%	0,00%	8,51%	4,26%	7,45%	34,04%	6,38%	7,45%	3,19%	1,06%	
	JE NE SAIS PAS	39,36%	41,49%	41,49%	39,36%	9,57%	43,62%	19,15%	40,43%	38,30%	38,30%	48,94%	47,87%	55,32%	
	SANS REPNRS	24,47%	24,47%	25,53%	25,53%	3,19%	25,53%	8,51%	12,77%	15,96%	9,57%	11,70%	10,64%	10,64%	
1 A 2 CONTACTS	OUI	8,43%	6,10%	5,23%	1,45%	93,31%	30,52%	68,90%	52,33%	15,12%	57,56%	35,17%	39,24%	42,44%	
	NON	40,70%	40,70%	41,57%	48,55%	1,16%	14,53%	14,53%	10,17%	36,34%	5,23%	8,43%	6,40%	4,94%	
	JE NE SAIS PAS	31,10%	31,69%	31,10%	27,33%	4,36%	37,79%	14,53%	33,14%	42,44%	33,43%	51,74%	49,42%	49,71%	
	SANS REPNRS	19,77%	21,51%	22,09%	22,67%	1,16%	17,15%	2,03%	4,36%	6,10%	3,78%	4,65%	4,94%	2,91%	
3 A 5 CONTACTS	OUI	3,96%	4,27%	4,57%	1,83%	92,99%	33,54%	71,95%	48,17%	10,37%	49,39%	35,98%	45,12%	49,39%	
	NON	44,51%	42,38%	42,07%	47,26%	0,91%	15,55%	10,06%	9,76%	38,11%	7,32%	9,45%	11,89%	4,27%	
	JE NE SAIS PAS	30,79%	32,93%	32,32%	29,57%	5,18%	33,54%	13,72%	36,59%	44,51%	39,63%	50,61%	36,89%	41,77%	
	SANS REPNRS	20,73%	20,43%	21,04%	21,34%	0,91%	17,38%	4,27%	5,49%	7,01%	3,66%	3,96%	6,10%	4,57%	
5 A 10 CONTACTS	OUI	3,96%	0,99%	3,96%	0,99%	94,06%	30,69%	66,34%	46,53%	14,85%	68,32%	49,50%	53,47%	61,39%	
	NON	49,50%	50,50%	49,50%	54,46%	0,99%	21,78%	18,81%	16,83%	31,68%	5,94%	5,94%	8,91%	0,99%	
	JE NE SAIS PAS	20,79%	21,78%	19,80%	17,82%	1,98%	23,76%	11,88%	29,70%	41,58%	19,80%	38,61%	30,69%	33,66%	
	SANS REPNRS	25,74%	26,73%	26,73%	26,73%	2,97%	23,76%	2,97%	6,93%	11,88%	5,94%	5,94%	6,93%	3,96%	
10 A 20 CONTACTS	OUI	4,76%	2,38%	4,76%	7,14%	88,10%	28,57%	61,90%	61,90%	7,14%	80,95%	57,14%	59,52%	64,29%	
	NON	52,38%	52,38%	52,38%	52,38%	2,38%	26,19%	16,67%	11,90%	38,10%	2,38%	7,14%	11,90%	7,14%	
	JE NE SAIS PAS	35,71%	35,71%	33,33%	30,95%	9,52%	30,95%	16,67%	26,19%	50,00%	16,67%	33,33%	26,19%	26,19%	
	SANS REPNRS	7,14%	9,52%	9,52%	9,52%	0,00%	14,29%	4,76%	0,00%	4,76%	0,00%	2,38%	2,38%	2,38%	
PLUS DE 20 CONTACTS	OUI	0,00%	3,57%	0,00%	3,57%	100,00%	32,14%	75,00%	64,29%	28,57%	71,43%	67,86%	39,29%	67,86%	
	NON	53,57%	46,43%	57,14%	50,00%	0,00%	17,86%	17,86%	17,86%	10,71%	7,14%	35,71%	10,71%		
	JE NE SAIS PAS	28,57%	32,14%	25,00%	28,57%	0,00%	35,71%	7,14%	14,29%	21,43%	14,29%	17,86%	14,29%	17,86%	
	SANS REPNRS	17,86%	17,86%	17,86%	17,86%	0,00%	14,29%	0,00%	3,57%	14,29%	3,57%	7,14%	10,71%	3,57%	

ANNEXE 16bis : Pourcentages de réponses aux questions portant sur missions du CDOM en fonction du mode nombre de contacts déclarés (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
AUCUN CONTACT	OUI	20,21%	92,55%	14,89%	24,47%	5,32%	39,36%	39,36%	39,36%	35,11%	39,36%	90,43%	56,38%	29,79%	27,66%
	NON	47,87%	1,06%	36,17%	34,04%	45,74%	14,89%	9,57%	12,77%	11,70%	25,53%	1,06%	15,96%	32,98%	35,11%
	JE NE SAIS PAS	10,64%	5,32%	31,91%	23,40%	26,60%	36,17%	40,43%	38,30%	40,43%	22,34%	4,26%	18,09%	25,53%	25,53%
	SANS REPONSE	21,28%	1,06%	17,02%	18,09%	22,34%	9,57%	10,64%	9,57%	12,77%	12,77%	4,26%	9,57%	11,70%	11,70%
1 A 2 CONTACTS	OUI	29,36%	89,53%	15,12%	29,65%	8,14%	46,80%	44,77%	38,66%	38,37%	38,95%	94,48%	55,23%	34,30%	32,56%
	NON	41,86%	3,78%	34,88%	33,43%	40,99%	13,08%	12,50%	17,15%	20,64%	26,74%	0,87%	14,24%	28,49%	29,07%
	JE NE SAIS PAS	15,12%	5,23%	38,08%	26,74%	37,79%	37,21%	38,95%	40,99%	37,21%	28,20%	3,78%	26,16%	31,98%	33,14%
	SANS REPONSE	13,66%	1,45%	11,92%	10,17%	13,08%	2,91%	3,78%	3,20%	3,78%	6,10%	0,87%	4,36%	5,23%	5,23%
3 A 5 CONTACTS	OUI	22,56%	95,73%	19,82%	33,54%	8,54%	57,93%	52,44%	44,82%	37,80%	36,28%	97,56%	61,59%	33,54%	30,49%
	NON	54,57%	1,22%	38,11%	31,10%	46,65%	8,23%	10,06%	14,02%	20,12%	28,66%	0,61%	11,59%	30,49%	33,23%
	JE NE SAIS PAS	12,50%	2,74%	31,71%	24,09%	32,01%	28,35%	31,40%	35,37%	34,76%	29,27%	1,83%	21,65%	30,49%	30,79%
	SANS REPONSE	10,37%	0,30%	10,37%	11,28%	12,80%	5,49%	6,10%	5,79%	7,32%	5,79%	0,00%	5,18%	5,49%	5,49%
5 A 10 CONTACTS	OUI	22,77%	95,05%	19,80%	33,66%	11,88%	70,30%	61,39%	60,40%	44,55%	33,66%	95,05%	54,46%	34,65%	29,70%
	NON	52,48%	0,99%	33,66%	33,66%	42,57%	9,90%	9,90%	8,91%	23,76%	29,70%	2,97%	15,84%	36,63%	39,60%
	JE NE SAIS PAS	13,86%	2,97%	31,68%	18,81%	29,70%	18,81%	25,74%	27,72%	26,73%	31,68%	1,98%	25,74%	21,78%	21,78%
	SANS REPONSE	10,89%	0,99%	14,85%	13,86%	15,84%	0,99%	2,97%	2,97%	4,95%	4,95%	0,00%	3,96%	3,96%	8,91%
10 A 20 CONTACTS	OUI	26,19%	90,48%	21,43%	38,10%	7,14%	69,05%	64,29%	47,62%	35,71%	26,19%	97,62%	52,38%	38,10%	33,33%
	NON	47,62%	4,76%	52,38%	38,10%	59,52%	14,29%	14,29%	26,19%	28,57%	42,86%	0,00%	16,67%	23,81%	28,57%
	JE NE SAIS PAS	16,67%	4,76%	21,43%	19,05%	26,19%	14,29%	16,67%	21,43%	26,19%	28,57%	2,38%	28,57%	35,71%	35,71%
	SANS REPONSE	9,52%	0,00%	4,76%	7,14%	2,38%	4,76%	4,76%	9,52%	9,52%	0,00%	0,00%	2,38%	2,38%	2,38%
PLUS DE 20 CONTACTS	OUI	28,57%	96,43%	25,00%	42,86%	14,29%	64,29%	75,00%	57,14%	60,71%	60,71%	89,29%	75,00%	60,71%	53,57%
	NON	46,43%	3,57%	53,57%	35,71%	57,14%	10,71%	14,29%	17,86%	14,29%	25,00%	7,14%	7,14%	21,43%	28,57%
	JE NE SAIS PAS	14,29%	0,00%	17,86%	17,86%	25,00%	25,00%	10,71%	21,43%	21,43%	10,71%	3,57%	14,29%	10,71%	10,71%
	SANS REPONSE	10,71%	0,00%	3,57%	3,57%	3,57%	0,00%	0,00%	3,57%	3,57%	3,57%	0,00%	3,57%	7,14%	7,14%

		ITEM 9										
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
AUCUN CONTACT	OUI	77,66%	75,53%	65,96%	89,36%	85,11%	87,23%	45,74%	86,17%	79,79%	52,13%	45,74%
	NON	3,19%	1,06%	7,45%	0,00%	1,06%	1,06%	24,47%	3,19%	9,57%	18,09%	13,83%
	JE NE SAIS PAS	17,02%	15,96%	19,15%	6,38%	10,64%	4,26%	22,34%	6,38%	7,45%	21,28%	34,04%
	SANS REPONSE	2,13%	7,45%	7,45%	4,26%	3,19%	7,45%	7,45%	4,26%	3,19%	8,51%	6,38%
1 A 2 CONTACTS	OUI	85,17%	85,47%	75,29%	93,31%	87,79%	91,86%	50,29%	90,99%	82,56%	61,92%	53,20%
	NON	4,36%	0,87%	6,98%	0,87%	3,20%	0,87%	21,51%	2,62%	7,27%	18,02%	15,12%
	JE NE SAIS PAS	7,85%	10,76%	15,12%	3,49%	6,69%	4,36%	25,29%	3,78%	7,85%	18,02%	29,36%
	SANS REPONSE	2,62%	2,91%	2,62%	2,33%	2,33%	2,91%	2,91%	2,62%	2,33%	2,03%	2,33%
3 A 5 CONTACTS	OUI	91,46%	91,16%	79,27%	94,21%	86,28%	90,85%	57,01%	93,60%	85,37%	69,51%	53,96%
	NON	3,96%	1,22%	9,15%	0,91%	3,35%	2,13%	20,43%	1,22%	7,32%	17,07%	13,72%
	JE NE SAIS PAS	3,35%	5,49%	10,06%	3,35%	7,93%	3,96%	19,21%	3,05%	4,88%	11,28%	29,57%
	SANS REPONSE	1,22%	2,13%	1,52%	1,52%	2,44%	3,05%	3,35%	2,13%	2,44%	2,13%	2,74%
5 A 10 CONTACTS	OUI	92,08%	93,07%	77,23%	93,07%	88,12%	92,08%	59,41%	90,10%	83,17%	74,26%	58,42%
	NON	3,96%	0,00%	9,90%	0,99%	4,95%	0,00%	15,84%	1,98%	8,91%	14,85%	18,81%
	JE NE SAIS PAS	1,98%	2,97%	7,92%	2,97%	3,96%	2,97%	18,81%	4,95%	2,97%	8,91%	19,80%
	SANS REPONSE	1,98%	3,96%	4,95%	2,97%	2,97%	4,95%	5,94%	2,97%	4,95%	1,98%	2,97%
10 A 20 CONTACTS	OUI	90,48%	90,48%	76,19%	95,24%	95,24%	69,05%	95,24%	88,10%	76,19%	59,52%	
	NON	0,00%	4,76%	11,90%	0,00%	0,00%	0,00%	16,67%	2,38%	4,76%	16,67%	14,29%
	JE NE SAIS PAS	9,52%	2,38%	11,90%	4,76%	4,76%	4,76%	14,29%	2,38%	7,14%	26,19%	
	SANS REPONSE	0,00%	2,38%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
PLUS DE 20 CONTACTS	OUI	92,86%	96,43%	82,14%	92,86%	89,29%	92,86%	78,57%	92,86%	96,43%	78,57%	75,00%
	NON	3,57%	0,00%	14,29%	7,14%	3,57%	3,57%	14,29%	0,00%	3,57%	17,86%	17,86%
	JE NE SAIS PAS	3,57%	3,57%	3,57%	0,00%	7,14%	3,57%	3,57%	7,14%	0,00%	3,57%	7,14%
	SANS REPONSE	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,57%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

		ITEM 10				ITEM 11					ITEM 12		
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
AUCUN CONTACT	OUI	85,11%	46,81%	74,47%	40,43%	88,30%	86,17%	57,45%	34,04%	52,13%	84,04%	86,17%	65,96%
	NON	1,06%	25,53%	4,26%	20,21%	0,00%	2,13%	11,70%	29,79%	15,96%	2,13%	4,26%	4,26%
	JE NE SAIS PAS	11,70%	21,28%	17,02%	29,79%	9,57%	8,51%	23,40%	28,72%	25,53%	12,77%	6,38%	24,47%
	SANS REPONSE	2,13%	6,38%	4,26%	9,57%	2,13%	3,19%	7,45%	7,45%	6,38%	1,06%	3,19%	5,32%
1 A 2 CONTACTS	OUI	86,63%	46,22%	82,27%	44,77%	88,08%	86,92%	59,30%	30,52%	52,91%	90,12%	79,07%	72,67%
	NON	1,74%	24,42%	3,49%	16,86%	1,45%	2,62%	13,95%	32,85%	13,08%	1,74%	9,88%	6,40%
	JE NE SAIS PAS	9,59%	25,87%	12,21%	35,17%	7,85%	8,43%	23,55%	32,85%	31,10%	6,40%	8,72%	18,60%
	SANS REPONSE	2,03%	3,49%	2,03%	3,20%	2,62%	2,03%	3,78%	3,20%	2,91%	1,74%	2,33%	2,33%
3 A 5 CONTACTS	OUI	91,77%	51,83%	85,37%	49,09%	92,99%	92,68%	65,24%	27,44%	54,27%	89,63%	72,26%	72,87%
	NON	1,22%	28,66%	4,88%	19,82%	1,22%	3,05%	9,15%	31,71%	10,67%	3,35%	17,68%	5,18%
	JE NE SAIS PAS	5,79%	15,85%	8,84%	27,74%	3,66%	2,74%	21,95%	35,98%	30,49%	5,49%	7,93%	18,60%
	SANS REPONSE	1,22%	3,66%	0,91%	3,35%	2,13%	1,52%	3,66%	4,88%	4,57%	1,52%	2,13%	3,35%
5 A 10 CONTACTS	OUI	92,08%	51,49%	85,15%	57,43%	94,06%	90,10%	61,39%	34,65%	55,45%	92,08%	72,28%	79,21%
	NON	2,97%	35,64%	2,97%	15,84%	0,99%	1,98%	15,84%	31,68%	15,84%	1,98%	18,81%	2,97%
	JE NE SAIS PAS	2,97%	8,91%	8,91%	20,79%	2,97%	5,94%	18,81%	28,71%	25,74%	3,96%	6,93%	12,87%
	SANS REPONSE	1,98%	3,96%	2,97%	5,94%	1,98%	1,98%	3,96%	4,95%	2,97%	1,98%	1,98%	4,95%
10 A 20 CONTACTS	OUI	95,24%	59,52%	83,33%	64,29%	95,24%	88,10%	69,05%	28,57%	61,90%	92,86%	76,19%	83,33%
	NON	0,00%	26,19%	9,52%	14,29%	2,38%	2,38%	11,90%	33,33%	14,29%	0,00%	16,67%	2,38%
	JE NE SAIS PAS	4,76%	11,90%	7,14%	19,05%	2,38%	9,52%	14,29%	33,33%	21,43%	7,14%	4,76%	14,29%
	SANS REPONSE	0,00%	2,38%	0,00%	2,38%	0,00%	0,00%	4,76%	4,76%	2,38%	0,00%	2,38%	0,00%
PLUS DE 20 CONTACTS	OUI	96,43%	28,57%	92,86%	57,14%	96,43%	92,86%	82,14%	46,43%	71,43%	92,86%	46,43%	67,86%
	NON	3,57%	57,14%	7,14%	28,57%	0,00%	3,57%	7,14%	35,71%	14,29%	0,00%	50,00%	21,43%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	7,14%	0,00%	14,29%	3,57%	3,57%	10,71%	14,29%	10,71%	3,57%	0,00%	10,71%
	SANS REPONSE	0,00%	7,14%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	3,57%	3,57%	3,57%	3,57%	0,00%

ANNEXE 16ter : Pourcentages de réponses aux questions portant sur missions du CDOM en fonction du mode nombre de contacts déclarés (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 13					ITEM 14				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
AUCUN CONTACT	OUI	91,49%	56,38%	74,47%	78,72%	28,72%	53,19%	67,02%	32,98%	15,96%	75,53%
	NON	0,00%	8,51%	1,06%	2,13%	27,66%	18,09%	3,19%	30,85%	57,45%	3,19%
	JE NE SAIS PAS	7,45%	30,85%	20,21%	12,77%	35,11%	25,53%	26,60%	28,72%	19,15%	19,15%
	SANS REPONSE	1,06%	4,26%	4,26%	6,38%	8,51%	3,19%	3,19%	7,45%	7,45%	2,13%
1 A 2 CONTACTS	OUI	87,50%	65,41%	66,57%	76,45%	26,74%	43,60%	63,95%	24,42%	10,76%	77,03%
	NON	1,16%	8,43%	3,20%	0,87%	26,45%	31,69%	9,88%	43,60%	67,44%	4,07%
	JE NE SAIS PAS	8,72%	22,67%	26,45%	18,90%	42,44%	22,38%	23,84%	28,78%	18,31%	16,28%
	SANS REPONSE	2,62%	3,49%	3,78%	3,78%	4,36%	2,33%	2,33%	3,20%	3,49%	2,62%
3 A 5 CONTACTS	OUI	92,07%	64,02%	64,94%	79,27%	28,05%	47,56%	72,56%	25,30%	11,59%	80,79%
	NON	0,91%	8,54%	5,18%	2,44%	27,44%	29,27%	4,57%	46,65%	63,72%	2,74%
	JE NE SAIS PAS	5,18%	23,78%	27,13%	15,55%	40,55%	20,43%	20,12%	23,48%	19,82%	14,33%
	SANS REPONSE	1,83%	3,66%	2,74%	2,74%	3,96%	2,74%	2,74%	4,57%	4,88%	2,13%
5 A 10 CONTACTS	OUI	95,05%	68,32%	67,33%	87,13%	33,66%	48,51%	88,12%	21,78%	16,83%	90,10%
	NON	0,00%	12,87%	7,92%	1,98%	31,68%	35,64%	1,98%	55,45%	68,32%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	2,97%	16,83%	19,80%	5,94%	28,71%	11,88%	7,92%	15,84%	8,91%	7,92%
	SANS REPONSE	1,98%	1,98%	4,95%	4,95%	5,94%	3,96%	1,98%	6,93%	5,94%	1,98%
10 A 20 CONTACTS	OUI	95,24%	64,29%	57,14%	90,48%	40,48%	42,86%	88,10%	30,95%	16,67%	88,10%
	NON	0,00%	2,38%	4,76%	0,00%	28,57%	42,86%	2,38%	50,00%	69,05%	4,76%
	JE NE SAIS PAS	4,76%	33,33%	35,71%	9,52%	28,57%	14,29%	9,52%	19,05%	14,29%	7,14%
	SANS REPONSE	0,00%	0,00%	2,38%	0,00%	2,38%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%
PLUS DE 20 CONTACTS	OUI	100,00%	75,00%	85,71%	96,43%	60,71%	46,43%	100,00%	21,43%	3,57%	96,43%
	NON	0,00%	14,29%	7,14%	3,57%	21,43%	50,00%	0,00%	75,00%	85,71%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	7,14%	7,14%	0,00%	14,29%	3,57%	0,00%	3,57%	10,71%	3,57%
	SANS REPONSE	0,00%	3,57%	0,00%	0,00%	3,57%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%	0,00%

ANNEXE 17 : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale au sujet du CDOM en fonction de la note d'opinion générale

	NOTE D'OPINION GENERALE	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	1/5	7,32%	15,85%	9,76%	23,17%	42,68%	1,22%	23,17%	65,85%
	2/5	9,79%	32,87%	20,28%	25,17%	9,79%	2,10%	42,66%	34,97%
	3/5	17,80%	33,05%	28,81%	12,99%	4,52%	2,82%	50,85%	17,51%
	4/5	52,99%	31,87%	7,97%	2,79%	0,40%	3,98%	84,86%	3,19%
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	1/5	1,22%	7,32%	25,61%	21,95%	40,24%	3,66%	8,54%	62,20%
	2/5	4,20%	10,49%	28,67%	33,57%	20,28%	2,80%	14,69%	53,85%
	3/5	2,26%	14,41%	25,14%	44,92%	9,60%	3,67%	16,67%	54,52%
	4/5	13,15%	24,30%	20,72%	34,26%	4,38%	3,19%	37,45%	38,65%
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	1/5	7,32%	4,88%	20,73%	25,61%	36,59%	4,88%	12,20%	62,20%
	2/5	16,78%	11,89%	30,07%	20,98%	16,08%	4,20%	28,67%	37,06%
	3/5	23,45%	27,12%	28,25%	14,97%	2,82%	3,39%	50,56%	17,80%
	4/5	41,43%	29,48%	15,54%	6,37%	3,19%	3,98%	70,92%	9,56%
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	1/5	6,10%	3,66%	17,07%	19,51%	48,78%	4,88%	9,76%	68,29%
	2/5	9,09%	18,18%	16,78%	28,67%	25,17%	2,10%	27,27%	53,85%
	3/5	8,19%	25,14%	24,86%	27,40%	11,58%	2,82%	33,33%	38,98%
	4/5	27,49%	35,06%	19,12%	10,76%	2,39%	5,18%	62,55%	13,15%
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	1/5	7,32%	7,32%	18,29%	21,95%	41,46%	3,66%	14,63%	63,41%
	2/5	5,59%	19,58%	26,57%	33,57%	12,59%	2,10%	25,17%	46,15%
	3/5	8,47%	27,68%	24,58%	28,53%	8,19%	2,54%	36,16%	36,72%
	4/5	29,08%	38,65%	16,33%	13,15%	0,80%	1,99%	67,73%	13,94%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique quotidienne	1/5	1,22%	0,00%	7,32%	10,98%	79,27%	1,22%	1,22%	90,24%
	2/5	0,00%	2,80%	11,19%	48,95%	35,66%	1,40%	2,80%	84,62%
	3/5	1,41%	11,86%	24,58%	46,61%	12,43%	3,11%	13,28%	59,04%
	4/5	15,94%	32,27%	21,91%	23,51%	3,98%	2,39%	48,21%	27,49%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne répond pas à vos attentes	1/5	0,00%	0,00%	9,76%	9,76%	76,83%	3,66%	0,00%	86,59%
	2/5	0,70%	4,90%	19,58%	48,25%	24,48%	2,10%	5,59%	72,73%
	3/5	0,56%	13,28%	39,83%	35,31%	7,06%	3,95%	13,84%	42,37%
	4/5	17,53%	43,43%	24,70%	8,76%	2,39%	3,19%	60,96%	11,16%
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	1/5	3,66%	4,88%	37,80%	10,98%	37,80%	4,88%	8,54%	48,78%
	2/5	4,90%	13,29%	51,05%	14,69%	10,49%	5,59%	18,18%	25,17%
	3/5	4,80%	24,86%	50,56%	10,73%	3,67%	5,37%	29,66%	14,41%
	4/5	23,11%	30,68%	35,46%	4,78%	1,59%	4,38%	53,78%	6,37%
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	1/5	7,32%	2,44%	29,27%	18,29%	40,24%	2,44%	9,76%	58,54%
	2/5	6,99%	11,19%	38,46%	25,17%	14,69%	3,50%	18,18%	39,86%
	3/5	8,76%	15,82%	44,63%	19,21%	5,93%	5,65%	24,58%	25,14%
	4/5	25,90%	23,11%	31,08%	10,36%	2,39%	7,17%	49,00%	12,75%

ANNEXE 18 : Pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM en fonction de la note d'opinion générale (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 1			ITEM 2		ITEM 3		
		QUESTION 1	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
1/5	OUI	46,34%	57,32%	36,59%	37,80%	9,76%	26,83%	18,29%	35,37%
	NON	40,24%	36,59%	53,66%	26,83%	30,49%	19,51%	23,17%	23,17%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	20,73%	39,02%	39,02%	39,02%	21,95%
	SANS REPNOSI	13,41%	6,10%	9,76%	14,63%	20,73%	14,63%	19,51%	19,51%
2/5	OUI	41,26%	59,44%	33,57%	51,75%	16,08%	36,36%	15,38%	48,95%
	NON	41,26%	34,97%	58,04%	9,79%	29,37%	19,58%	33,57%	15,38%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	21,68%	30,07%	27,97%	30,07%	19,58%
	SANS REPNOSI	17,48%	5,59%	8,39%	16,78%	24,48%	16,08%	20,98%	16,08%
3/5	OUI	34,46%	54,24%	27,68%	47,74%	17,51%	35,31%	16,10%	53,11%
	NON	44,92%	37,85%	63,28%	16,10%	26,84%	17,80%	30,79%	11,58%
	JE NE SAIS PAS	0,85%	0,56%	0,56%	25,14%	35,88%	35,59%	34,18%	25,42%
	SANS REPNOSI	19,77%	7,34%	8,47%	11,02%	19,77%	11,30%	18,93%	9,89%
4/5	OUI	47,41%	64,54%	38,25%	58,57%	19,12%	39,04%	14,34%	64,14%
	NON	36,25%	29,88%	53,78%	11,95%	28,69%	13,94%	33,07%	5,18%
	JE NE SAIS PAS	0,40%	0,00%	0,40%	20,72%	38,25%	38,65%	36,25%	22,31%
	SANS REPNOSI	15,94%	5,58%	7,57%	8,76%	13,94%	8,37%	16,33%	8,37%
5/5	OUI	50,00%	77,66%	44,68%	60,64%	12,77%	42,55%	5,32%	65,96%
	NON	28,72%	19,15%	48,94%	14,89%	28,72%	7,45%	36,17%	7,45%
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	17,02%	32,98%	34,04%	31,91%	13,83%
	SANS REPNOSI	21,28%	3,19%	6,38%	7,45%	25,53%	15,96%	26,60%	12,77%

		ITEM 4						ITEM 5						
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
1/5	OUI	10,98%	3,66%	3,66%	0,00%	89,02%	21,95%	70,73%	45,12%	9,76%	40,24%	32,93%	40,24%	40,24%
	NON	35,37%	35,37%	36,59%	42,68%	1,22%	23,17%	6,10%	13,41%	35,37%	6,10%	8,54%	2,44%	1,22%
	JE NE SAIS PAS	30,49%	35,37%	34,15%	31,71%	7,32%	32,93%	19,51%	35,37%	46,34%	48,78%	53,66%	53,66%	56,10%
	SANS REPNOSI	23,17%	25,61%	25,61%	25,61%	2,44%	21,95%	3,66%	6,10%	8,54%	4,88%	4,88%	3,66%	2,44%
2/5	OUI	5,59%	3,50%	5,59%	1,40%	96,50%	36,36%	67,13%	48,95%	11,89%	57,34%	39,86%	38,46%	48,25%
	NON	41,96%	42,66%	42,66%	48,95%	0,00%	11,89%	10,49%	11,19%	40,56%	9,79%	9,79%	14,69%	3,50%
	JE NE SAIS PAS	30,77%	31,47%	27,27%	25,17%	2,10%	29,37%	16,08%	29,37%	37,06%	26,57%	44,76%	37,76%	40,56%
	SANS REPNOSI	21,68%	22,38%	24,48%	24,48%	1,40%	22,38%	6,29%	10,49%	10,49%	6,29%	5,59%	9,09%	7,69%
3/5	OUI	5,93%	5,93%	5,93%	1,98%	91,53%	30,23%	69,77%	51,41%	12,43%	56,50%	37,29%	44,63%	45,48%
	NON	41,81%	39,83%	39,55%	46,05%	1,13%	14,97%	13,28%	9,32%	37,01%	6,50%	7,06%	7,63%	4,80%
	JE NE SAIS PAS	34,18%	35,03%	35,31%	31,92%	6,50%	38,98%	14,97%	36,44%	44,63%	34,46%	51,41%	44,35%	47,18%
	SANS REPNOSI	18,08%	19,21%	19,21%	20,06%	0,85%	15,82%	1,98%	2,82%	5,93%	2,54%	4,24%	3,39%	2,54%
4/5	OUI	3,98%	4,38%	3,19%	3,19%	94,42%	29,88%	71,71%	47,41%	14,74%	57,37%	41,43%	48,21%	51,79%
	NON	47,01%	44,62%	47,41%	49,40%	1,20%	19,52%	13,55%	11,16%	34,26%	5,58%	8,76%	9,96%	3,98%
	JE NE SAIS PAS	30,68%	33,07%	30,68%	28,69%	3,59%	34,66%	12,35%	37,85%	45,42%	33,86%	46,22%	36,25%	40,24%
	SANS REPNOSI	18,33%	17,93%	18,73%	18,73%	0,80%	15,94%	2,39%	3,59%	5,58%	3,19%	3,59%	5,58%	3,98%
5/5	OUI	2,13%	1,06%	3,19%	0,00%	93,62%	32,98%	71,28%	59,57%	15,96%	63,83%	40,43%	45,74%	54,26%
	NON	46,81%	48,94%	44,68%	51,06%	1,06%	10,64%	14,89%	11,70%	2,13%	9,57%	11,70%	11,70%	6,38%
	JE NE SAIS PAS	20,21%	19,15%	21,28%	18,09%	3,19%	30,85%	6,38%	18,09%	30,85%	26,60%	39,36%	29,79%	34,04%
	SANS REPNOSI	30,85%	30,85%	30,85%	30,85%	2,13%	25,53%	7,45%	10,64%	17,02%	7,45%	10,64%	12,77%	5,32%

ANNEXE 18bis : Pourcentages de réponses aux questions portant sur les missions du CDOM en fonction de la note d'opinion générale (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
1/5	OUI	26,83%	84,15%	17,07%	26,83%	4,88%	53,66%	43,90%	43,90%	31,71%	39,02%	87,80%	51,22%	20,73%	21,95%
	NON	42,68%	6,10%	31,71%	28,05%	36,59%	14,63%	18,29%	21,95%	29,27%	28,05%	4,88%	20,73%	46,34%	45,12%
	JE NE SAIS PAS	23,17%	8,54%	40,24%	35,37%	46,34%	29,27%	35,37%	32,93%	34,15%	28,05%	6,10%	24,39%	28,05%	26,83%
	SANS REPONSE	7,32%	1,22%	10,98%	9,76%	12,20%	2,44%	2,44%	1,22%	4,88%	4,88%	1,22%	3,66%	4,88%	6,10%
2/5	OUI	30,77%	94,41%	19,58%	30,07%	11,19%	47,55%	43,36%	37,06%	30,77%	31,47%	94,41%	48,25%	34,27%	27,97%
	NON	44,06%	1,40%	37,76%	35,66%	46,85%	8,39%	11,89%	15,38%	20,98%	28,67%	0,00%	16,08%	27,97%	35,66%
	JE NE SAIS PAS	7,69%	3,50%	28,67%	18,88%	25,17%	39,16%	40,56%	43,36%	38,46%	31,47%	4,90%	29,37%	30,07%	27,27%
	SANS REPONSE	17,48%	0,70%	13,99%	15,38%	16,78%	4,90%	4,20%	4,20%	9,79%	8,39%	0,70%	6,29%	7,69%	9,09%
3/5	OUI	22,60%	91,24%	18,64%	31,36%	7,91%	50,85%	46,61%	40,40%	35,03%	38,98%	94,63%	59,04%	33,90%	31,36%
	NON	50,56%	2,82%	39,27%	36,16%	47,74%	11,86%	12,15%	14,41%	20,62%	29,66%	1,41%	13,28%	31,07%	32,20%
	JE NE SAIS PAS	15,82%	5,08%	32,77%	23,45%	32,20%	33,33%	36,16%	40,40%	39,83%	27,40%	3,67%	24,29%	31,36%	32,77%
	SANS REPONSE	11,02%	0,85%	9,32%	9,04%	12,15%	3,95%	5,08%	4,80%	4,52%	3,95%	0,28%	3,39%	3,67%	3,67%
4/5	OUI	25,10%	96,81%	16,73%	34,66%	9,96%	58,17%	58,57%	51,00%	50,20%	34,66%	97,61%	63,35%	37,45%	35,86%
	NON	50,60%	0,80%	38,65%	32,27%	46,22%	11,16%	6,77%	13,55%	15,94%	27,89%	0,80%	10,76%	26,29%	27,09%
	JE NE SAIS PAS	11,95%	1,59%	33,86%	23,51%	33,07%	26,69%	29,48%	30,68%	28,69%	29,88%	0,80%	20,32%	29,48%	29,88%
	SANS REPONSE	12,35%	0,80%	10,76%	9,56%	10,76%	3,98%	5,18%	4,78%	5,18%	7,57%	0,80%	5,58%	6,77%	7,17%
5/5	OUI	22,34%	94,68%	17,02%	32,98%	7,45%	69,15%	63,83%	53,19%	44,68%	46,81%	100,00%	62,77%	41,49%	35,11%
	NON	50,00%	3,19%	32,98%	25,53%	38,30%	8,51%	9,57%	13,83%	17,02%	22,34%	0,00%	10,64%	25,53%	29,79%
	JE NE SAIS PAS	11,70%	2,13%	32,98%	25,53%	34,04%	19,15%	21,28%	25,53%	28,72%	23,40%	0,00%	20,21%	26,60%	27,66%
	SANS REPONSE	15,96%	0,00%	17,02%	15,96%	20,21%	3,19%	5,32%	7,45%	9,57%	7,45%	0,00%	6,38%	6,38%	7,45%

		ITEM 9										
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
1/5	OUI	65,85%	79,27%	63,41%	81,71%	70,73%	78,05%	46,34%	86,59%	78,05%	67,07%	47,56%
	NON	14,63%	2,44%	17,07%	6,10%	12,20%	8,54%	26,83%	1,22%	9,76%	14,63%	25,61%
	JE NE SAIS PAS	17,07%	17,07%	17,07%	8,54%	14,63%	9,76%	24,39%	7,32%	9,76%	15,85%	23,17%
	SANS REPONSE	2,44%	1,22%	2,44%	3,66%	2,44%	3,66%	2,44%	4,88%	2,44%	2,44%	3,66%
2/5	OUI	83,92%	86,01%	69,93%	90,91%	86,01%	88,81%	53,85%	91,61%	83,92%	65,73%	55,24%
	NON	4,90%	2,80%	9,79%	0,70%	1,40%	0,00%	22,38%	3,50%	9,09%	16,78%	14,69%
	JE NE SAIS PAS	11,19%	7,69%	14,69%	4,90%	4,90%	4,90%	18,18%	2,80%	4,90%	15,38%	27,97%
	SANS REPONSE	0,00%	3,50%	5,59%	3,50%	3,50%	6,29%	5,59%	2,10%	2,10%	2,10%	2,10%
3/5	OUI	86,72%	87,01%	71,47%	92,66%	87,29%	91,53%	51,98%	91,53%	84,18%	62,99%	48,87%
	NON	3,67%	0,56%	10,45%	0,56%	2,26%	0,85%	20,62%	0,85%	6,50%	18,36%	14,69%
	JE NE SAIS PAS	7,34%	9,32%	15,54%	5,08%	8,47%	5,08%	24,01%	5,65%	6,78%	15,54%	33,62%
	SANS REPONSE	2,26%	3,11%	2,54%	1,69%	1,98%	2,54%	3,39%	1,98%	2,54%	3,11%	2,82%
4/5	OUI	96,02%	92,03%	84,46%	98,01%	92,43%	96,02%	56,97%	91,63%	85,26%	66,53%	55,78%
	NON	1,20%	0,80%	5,58%	0,40%	3,19%	0,00%	20,72%	3,19%	7,57%	19,52%	14,74%
	JE NE SAIS PAS	1,20%	4,78%	8,37%	0,40%	2,79%	1,20%	19,12%	2,39%	5,18%	12,75%	27,49%
	SANS REPONSE	1,59%	2,39%	1,59%	1,20%	1,59%	2,79%	3,19%	2,79%	1,99%	1,20%	1,99%
5/5	OUI	95,74%	91,49%	91,49%	96,81%	91,49%	93,62%	69,15%	95,74%	85,11%	78,72%	76,60%
	NON	1,06%	0,00%	2,13%	0,00%	1,06%	2,13%	10,64%	2,13%	7,45%	9,57%	8,51%
	JE NE SAIS PAS	1,06%	3,19%	3,19%	0,00%	4,26%	1,06%	14,89%	0,00%	2,13%	7,45%	10,64%
	SANS REPONSE	2,13%	5,32%	3,19%	3,19%	3,19%	3,19%	5,32%	2,13%	5,32%	4,26%	4,26%

		ITEM 10					ITEM 11					ITEM 12		
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
1/5	OUI	80,49%	46,34%	65,85%	34,15%	84,15%	82,93%	60,98%	35,37%	51,22%	87,80%	71,95%	73,17%	
	NON	8,54%	37,80%	20,73%	42,68%	2,44%	4,88%	17,07%	30,49%	19,51%	2,44%	10,98%	2,44%	
	JE NE SAIS PAS	9,76%	12,20%	12,20%	19,51%	9,76%	9,76%	18,29%	29,27%	24,39%	6,10%	13,41%	20,73%	
	SANS REPONSE	1,22%	3,66%	1,22%	3,66%	3,66%	2,44%	3,66%	4,88%	4,88%	3,66%	3,66%	3,66%	
2/5	OUI	86,72%	51,05%	81,12%	33,57%	90,21%	81,82%	53,15%	28,67%	51,05%	90,91%	76,92%	76,92%	
	NON	1,40%	26,57%	2,80%	28,67%	1,40%	3,50%	14,69%	30,07%	12,59%	2,80%	14,69%	4,90%	
	JE NE SAIS PAS	11,19%	18,88%	16,08%	32,87%	6,99%	13,29%	27,27%	34,27%	31,47%	6,29%	6,99%	14,69%	
	SANS REPONSE	0,70%	3,50%	0,00%	4,90%	1,40%	4,90%	6,99%	4,90%	0,00%	1,40%	3,50%		
3/5	OUI	87,85%	45,76%	80,23%	44,92%	91,81%	89,55%	58,47%	26,27%	51,41%	88,42%	77,12%	70,90%	
	NON	0,85%	25,71%	3,39%	16,10%	1,13%	2,54%	12,71%	34,46%	12,71%	2,82%	13,84%	5,37%	
	JE NE SAIS PAS	9,32%	24,29%	13,56%	35,31%	5,08%	5,93%	25,14%	35,31%	32,77%	7,06%	7,06%	21,47%	
	SANS REPONSE	1,98%	4,24%	2,82%	3,67%	1,98%	1,98%	3,67%	3,95%	3,11%	1,69%	1,98%	2,26%	
4/5	OUI	94,82%	51,39%	89,64%	59,76%	92,03%	94,02%	69,32%	33,86%	58,57%	90,44%	77,69%	73,31%	
	NON	1,20%	29,08%	2,79%	11,95%	1,20%	2,39%	9,96%	31,87%	13,15%	1,59%	11,95%	7,17%	
	JE NE SAIS PAS	2,79%	16,33%	5,98%	24,70%	5,58%	2,79%	18,73%	31,87%	25,90%	7,17%	8,37%	15,94%	
	SANS REPONSE	1,20%	3,19%	1,59%	3,59%	1,20%	0,80%	1,99%	2,39%	2,39%	0,80%	1,99%	3,59%	
5/5	OUI	94,68%	52,13%	95,74%	68,09%	93,62%	93,62%	76,60%	38,30%	62,77%	93,62%	67,02%	80,85%	
	NON	0,00%	30,85%	1,06%	8,51%	0,00%	2,13%	5,32%	27,66%	9,57%	1,06%	26,60%	4,26%	
	JE NE SAIS PAS	2,13%	10,64%	1,06%	17,02%	2,13%	1,06%	11,70%	25,53%	21,28%	1,06%	1,06%	10,64%	
	SANS REPONSE	3,19%	6,38%	2,13%	6,38%	4,26%	3,19%	6,38%	8,51%	6,38%	4,26%	5,32%	4,26%	

		ITEM 13					ITEM 14				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
1/5	OUI	85,37%	58,54%	63,41%	79,27%	26,83%	53,66%	73,17%	25,61%	14,63%	76,83%
	NON	1,22%	14,63%	4,88%	3,66%	35,37%	23,17%	3,66%	46,34%	64,63%	3,66%
	JE NE SAIS PAS	9,76%	21,95%	26,83%	12,20%	32,93%	18,29%	18,29%	21,95%	15,85%	15,85%
	SANS REPONSE	3,66%	4,88%	4,88%	4,88%	4,88%	4,88%	4,88%	6,10%	4,88%	3,66%
2/5	OUI	90,21%	65,03%	65,73%	79,72%	32,17%	44,76%	67,83%	18,88%	10,49%	81,12%
	NON	2,10%	9,79%	8,39%	1,40%	23,78%	6,29%	43,36%	62,94%	2,10%	
	JE NE SAIS PAS	6,99%	20,98%	20,98%	13,29%	37,76%	25,17%	23,78%	31,47%	20,28%	14,69%
	SANS REPONSE	0,70%	4,20%	4,90%	5,59%	6,29%	3,50%	2,10%	6,29%	6,29%	2,10%
3/5	OUI	92,66%	64,97%	64,12%	79,10%	30,23%	43,79%	71,19%	25,99%	12,71%	80,51%
	NON	0,00%	7,63%	3,39%	1,41%	26,84%	33,05%	6,78%	45,20%	67,80%	3,39%
	JE NE SAIS PAS	5,08%	24,58%	29,94%	16,67%	38,14%	20,34%	19,77%	25,42%	16,10%	14,12%
	SANS REPONSE	2,26%	2,82%	2,54%	2,82%	4,80%	2,82%	2,26%	3,39%	3,39%	1,98%
4/5	OUI	91,24%	61,35%	70,12%	81,67%	25,90%	46,22%	70,12%	26,69%	7,17%	80,08%
	NON	0,80%	8,76%	4,78%	1,59%	31,08%	33,86%	7,17%	47,41%	66,93%	3,98%
	JE NE SAIS PAS	7,17%	27,09%	22,31%	14,74%	40,24%	19,12%	21,12%	23,51%	22,31%	14,34%
	SANS REPONSE	0,80%	2,79%	2,79%	1,99%	2,79%	0,80%	1,59%	2,39%	3,59%	1,59%
5/5	OUI	89,36%	76,60%	75,53%	80,85%	37,23%	53,19%	80,85%	29,79%	23,40%	85,11%
	NON	2,13%	5,32%	2,13%	2,13%	18,09%	28,72%	3,19%	47,87%	61,70%	0,00%
	JE NE SAIS PAS	4,26%	12,77%	19,15%	12,77%	39,36%	14,89%	12,77%	14,89%	7,45%	11,70%
	SANS REPONSE	4,26%	5,32%	3,19%	4,26%	5,32%	3,19%	3,19%	7,45%	7,45%	3,19%

ANNEXE 19 : Pourcentages de réponses aux propositions tentant de motiver la note d'opinion générale concernant le CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? »

	FAUT-IL SUPPRIMER LE CDOM ?	Pas du tout d'accord	Pas d'accord	Ni d'accord, ni pas d'accord	D'accord	Tout à fait d'accord	Pas de réponse	SOMME DES REPONSES PAR "pas du tout d'accord" ET "pas d'accord"	SOMME DES REPONSES PAR "d'accord" ET "tout à fait d'accord"
Vous considérez qu'il est inutile d'avoir un CDOM	OUI	1,19%	9,52%	13,10%	41,07%	33,33%	1,79%	10,71%	74,40%
	NON	35,43%	35,08%	8,55%	3,14%	1,05%	16,75%	70,51%	4,19%
	JE NE SAIS PAS	5,14%	22,29%	51,43%	12,00%	2,29%	6,86%	27,43%	14,29%
Le CDOM ne communique pas assez sur son fonctionnement	OUI	2,98%	8,33%	22,02%	32,74%	28,57%	5,36%	11,31%	61,31%
	NON	6,46%	17,63%	18,50%	32,81%	7,16%	17,45%	24,08%	39,97%
	JE NE SAIS PAS	2,86%	9,14%	34,86%	39,43%	9,71%	4,00%	12,00%	49,14%
Vous avez une mauvaise opinion sur un ou plusieurs membres qui composent le CDOM	OUI	14,29%	10,71%	27,98%	17,86%	22,02%	7,14%	25,00%	39,88%
	NON	25,65%	24,08%	16,23%	11,87%	4,89%	17,28%	49,74%	16,75%
	JE NE SAIS PAS	25,14%	20,00%	36,00%	11,43%	2,29%	5,14%	45,14%	13,71%
Vous n'appréciez pas ou ne comprenez pas la cotisation annuelle obligatoire	OUI	4,76%	6,55%	11,90%	28,57%	44,05%	4,17%	11,31%	72,62%
	NON	17,45%	28,62%	16,40%	14,31%	5,24%	17,98%	46,07%	19,55%
	JE NE SAIS PAS	3,43%	18,86%	30,86%	31,43%	10,86%	4,57%	22,29%	42,29%
Vous avez l'impression d'avoir un organisme qui vous contrôle et qui vous juge dans votre exercice	OUI	7,74%	13,10%	25,00%	26,79%	23,81%	3,57%	20,83%	50,60%
	NON	15,18%	28,80%	17,10%	17,45%	4,89%	16,58%	43,98%	22,34%
	JE NE SAIS PAS	8,57%	24,00%	24,00%	32,00%	8,00%	3,43%	32,57%	40,00%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas en adéquation avec la réalité de votre pratique	OUI	1,79%	3,57%	10,71%	29,17%	52,38%	2,38%	5,36%	81,55%
	NON	7,33%	18,32%	19,37%	28,62%	9,60%	16,75%	25,65%	38,22%
	JE NE SAIS PAS	0,57%	8,57%	19,43%	52,00%	15,43%	4,00%	9,14%	67,43%
Vous avez le sentiment que le CDOM n'est pas à votre écoute / à l'écoute des médecins du département et ne	OUI	1,19%	3,57%	23,81%	24,40%	42,26%	4,76%	4,76%	66,67%
	NON	7,16%	24,26%	24,96%	19,20%	7,16%	17,28%	31,41%	26,35%
	JE NE SAIS PAS	2,29%	9,14%	32,57%	41,14%	10,29%	4,57%	11,43%	51,43%
Vous ne comprenez pas les sanctions prises par le Conseil de l'Ordre des Médecins	OUI	3,57%	9,52%	46,43%	12,50%	20,24%	7,74%	13,10%	32,74%
	NON	12,04%	23,73%	35,60%	6,81%	3,32%	18,50%	35,78%	10,12%
	JE NE SAIS PAS	4,57%	19,43%	52,57%	10,29%	6,86%	6,29%	24,00%	17,14%
Vous vous sentez solidaire d'un ou de plusieurs médecins vous ayant déjà fait part de problèmes qu'ils ont rencontrés avec le CDOM	OUI	7,74%	6,55%	32,14%	20,83%	26,79%	5,95%	14,29%	47,62%
	NON	14,66%	16,75%	30,54%	13,79%	4,54%	19,72%	31,41%	18,32%
	JE NE SAIS PAS	7,43%	14,86%	49,14%	17,14%	6,29%	5,14%	22,29%	23,43%

ANNEXE 20 : Pourcentages de réponses aux questions portant sur l'organisation et le fonctionnement du CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? » (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 1		ITEM 2		ITEM 3				
		QUESTION 1	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	
Catégorie "OUI"	OUI	42,86%	57,14%	28,57%	41,67%	16,07%	27,38%	16,07%	37,50%	
	NON	39,88%	34,52%	58,93%	19,64%	25,00%	20,24%	25,60%	17,86%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	21,43%	35,71%	35,12%	35,12%	25,00%	
	SANS REPNOSI	17,26%	8,33%	12,50%	17,26%	23,21%	17,26%	23,21%	19,64%	
Catégorie "NON"	OUI	46,07%	66,67%	38,05%	57,24%	16,93%	39,97%	13,96%	63,18%	
	NON	37,00%	28,80%	55,50%	12,04%	29,49%	15,88%	34,03%	8,55%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	20,77%	34,03%	33,51%	32,11%	19,02%	
	SANS REPNOSI	16,93%	4,54%	6,46%	9,95%	19,55%	10,65%	19,90%	9,25%	
Catégorie "JE NE SAIS PAS"	OUI	24,00%	41,14%	24,00%	41,14%	13,14%	32,57%	13,71%	46,29%	
	NON	49,71%	46,86%	64,00%	19,43%	29,71%	13,14%	29,14%	12,57%	
	JE NE SAIS PAS	0,00%	0,00%	0,00%	30,29%	41,14%	44,00%	43,43%	30,86%	
	SANS REPNOSI	26,29%	12,00%	12,00%	9,14%	16,00%	10,29%	13,71%	10,29%	

		ITEM 4						ITEM 5						
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7
Catégorie "OUI"	OUI	6,55%	1,79%	3,57%	2,98%	89,29%	24,40%	69,05%	48,21%	11,90%	50,00%	37,50%	42,26%	45,83%
	NON	35,12%	35,71%	37,50%	41,07%	1,19%	17,26%	11,31%	11,90%	33,33%	8,93%	7,14%	6,55%	1,79%
	JE NE SAIS PAS	31,55%	34,52%	30,36%	27,98%	7,74%	35,71%	14,88%	32,14%	44,64%	36,31%	48,81%	44,05%	47,62%
	SANS REPNOSI	26,79%	27,98%	28,57%	27,98%	1,79%	22,62%	4,76%	7,74%	10,12%	4,76%	6,55%	7,14%	4,76%
Catégorie "NON"	OUI	4,54%	4,71%	4,54%	1,40%	94,59%	33,16%	69,81%	50,44%	12,91%	58,99%	41,71%	46,25%	50,79%
	NON	47,29%	45,20%	45,38%	50,26%	1,22%	14,49%	13,79%	10,99%	38,05%	5,58%	8,38%	11,17%	4,19%
	JE NE SAIS PAS	27,57%	29,67%	28,97%	26,35%	3,49%	34,21%	13,09%	33,16%	41,01%	31,41%	45,03%	36,82%	41,01%
	SANS REPNOSI	20,59%	20,42%	21,12%	21,99%	0,70%	18,15%	3,32%	5,41%	8,03%	4,01%	4,89%	5,76%	4,01%
Catégorie "JE NE SAIS PAS"	OUI	6,86%	4,57%	4,00%	1,14%	89,14%	27,43%	68,57%	50,29%	15,43%	52,00%	31,43%	36,00%	39,43%
	NON	36,57%	36,57%	36,57%	43,43%	0,00%	16,57%	9,14%	9,14%	33,14%	5,14%	7,43%	7,43%	6,86%
	JE NE SAIS PAS	41,71%	40,00%	41,14%	37,71%	8,00%	39,43%	19,43%	37,71%	45,71%	38,29%	57,14%	50,86%	49,14%
	SANS REPNOSI	14,86%	18,86%	18,29%	17,71%	2,86%	16,57%	2,86%	2,86%	5,71%	4,57%	4,00%	5,71%	4,57%

ANNEXE 20bis : Pourcentages de réponses aux questions portant sur les missions du CDOM en fonction de la réponse à la question « pensez-vous que le CDOM devrait être supprimé ? » (les cases en rose correspondent aux bonnes réponses)

		ITEM 6					ITEM 7				ITEM 8				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
Catégorie "OUI"	OUI	25,60%	88,69%	15,48%	25,00%	4,76%	45,24%	37,50%	37,50%	28,57%	30,36%	89,29%	44,05%	22,62%	19,05%
	NON	44,64%	3,57%	37,50%	35,71%	45,24%	14,88%	17,26%	21,43%	28,57%	32,74%	2,38%	25,60%	41,07%	46,43%
	JE NE SAIS PAS	16,67%	7,74%	35,12%	26,19%	35,12%	36,31%	40,48%	36,90%	36,31%	29,76%	7,14%	25,00%	29,76%	27,98%
	SANS REPONSE	13,10%	0,00%	11,90%	13,10%	14,88%	3,57%	4,76%	4,17%	6,55%	7,14%	1,19%	5,36%	6,55%	6,55%
Catégorie "NON"	OUI	23,91%	95,11%	18,67%	34,55%	9,08%	58,81%	55,32%	47,47%	42,93%	40,31%	97,73%	62,65%	37,87%	35,43%
	NON	51,48%	2,27%	37,35%	32,64%	44,68%	10,30%	9,42%	14,14%	18,32%	27,57%	0,70%	10,99%	27,92%	29,32%
	JE NE SAIS PAS	11,69%	1,75%	32,11%	21,64%	32,46%	26,88%	30,02%	33,16%	32,64%	25,83%	1,05%	21,29%	28,62%	28,80%
	SANS REPONSE	12,91%	0,87%	11,87%	11,17%	13,79%	4,01%	5,24%	5,24%	6,11%	6,28%	0,52%	5,06%	5,58%	6,46%
Catégorie "JE NE SAIS PAS"	OUI	25,14%	88,57%	17,14%	29,14%	10,29%	46,86%	45,71%	37,14%	36,57%	34,29%	93,14%	54,86%	34,29%	30,29%
	NON	45,14%	1,71%	36,57%	32,00%	45,71%	10,29%	10,86%	11,43%	16,57%	24,57%	0,57%	9,71%	24,00%	25,71%
	JE NE SAIS PAS	18,86%	8,00%	36,57%	29,71%	33,14%	38,29%	38,29%	46,86%	40,57%	35,43%	5,71%	30,29%	36,00%	38,29%
	SANS REPONSE	10,86%	1,71%	9,71%	9,14%	10,86%	4,57%	5,14%	4,57%	6,29%	5,71%	0,57%	5,14%	5,71%	5,71%

		ITEM 9										
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 6	QUESTION 7	QUESTION 8	QUESTION 9	QUESTION 10	QUESTION 11
Catégorie "OUI"	OUI	75,60%	83,33%	70,83%	88,10%	82,74%	86,90%	51,79%	90,48%	84,52%	65,48%	47,62%
	NON	9,52%	2,38%	13,10%	2,98%	4,76%	3,57%	23,81%	1,19%	9,52%	19,05%	24,40%
	JE NE SAIS PAS	13,69%	12,50%	12,50%	4,76%	9,52%	4,17%	20,83%	4,76%	5,36%	13,10%	23,81%
	SANS REPONSE	1,19%	1,79%	3,57%	4,17%	2,98%	5,36%	3,57%	3,57%	0,60%	2,38%	4,17%
Catégorie "NON"	OUI	93,37%	91,62%	80,80%	95,99%	90,92%	94,59%	59,16%	92,67%	83,94%	68,94%	60,38%
	NON	2,09%	0,35%	6,98%	0,52%	2,97%	0,87%	18,50%	2,62%	7,68%	17,45%	13,61%
	JE NE SAIS PAS	2,79%	5,06%	9,60%	1,75%	4,19%	2,09%	18,67%	2,62%	5,76%	11,17%	23,56%
	SANS REPONSE	1,75%	2,97%	2,62%	1,75%	1,92%	2,44%	3,66%	2,09%	2,62%	2,44%	2,44%
Catégorie "JE NE SAIS PAS"	OUI	82,29%	80,00%	67,43%	90,29%	81,14%	85,71%	45,71%	89,71%	84,00%	57,14%	38,86%
	NON	3,43%	2,29%	9,14%	0,57%	2,29%	0,57%	22,29%	1,14%	5,14%	16,00%	12,00%
	JE NE SAIS PAS	12,00%	13,71%	21,71%	8,57%	14,29%	9,71%	29,14%	7,43%	7,43%	24,57%	47,43%
	SANS REPONSE	2,29%	4,00%	1,71%	0,57%	2,29%	4,00%	2,86%	1,71%	3,43%	2,29%	1,71%

		ITEM 10					ITEM 11					ITEM 12		
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3
Catégorie "OUI"	OUI	85,12%	47,02%	72,62%	28,57%	91,67%	88,10%	58,93%	29,76%	48,81%	92,86%	76,79%	71,43%	
	NON	4,17%	35,12%	11,31%	38,69%	1,19%	2,98%	16,07%	33,33%	17,26%	2,38%	14,29%	6,55%	
	JE NE SAIS PAS	10,12%	14,29%	15,48%	29,17%	5,95%	8,33%	20,24%	30,95%	28,57%	3,57%	7,14%	17,86%	
	SANS REPONSE	0,60%	3,57%	0,60%	3,57%	1,19%	0,60%	4,76%	5,95%	5,36%	1,19%	1,79%	4,17%	
Catégorie "NON"	OUI	92,15%	49,91%	89,01%	55,67%	92,50%	92,50%	66,49%	31,59%	58,46%	91,45%	77,49%	75,22%	
	NON	1,40%	27,75%	2,44%	13,09%	1,40%	2,27%	10,47%	32,98%	12,04%	2,09%	15,18%	6,11%	
	JE NE SAIS PAS	4,71%	18,15%	6,28%	26,35%	4,19%	3,49%	19,55%	31,41%	26,35%	4,71%	4,71%	15,88%	
	SANS REPONSE	1,75%	4,19%	2,27%	4,89%	1,92%	1,75%	3,49%	4,01%	3,14%	1,75%	2,62%	2,79%	
Catégorie "JE NE SAIS PAS"	OUI	86,29%	48,00%	75,43%	43,43%	86,29%	80,57%	53,71%	26,86%	46,29%	81,14%	71,43%	69,14%	
	NON	0,00%	23,43%	3,43%	16,57%	0,57%	4,57%	12,57%	27,43%	12,00%	2,86%	9,71%	1,71%	
	JE NE SAIS PAS	12,57%	25,71%	20,00%	38,29%	10,86%	13,14%	30,86%	41,14%	37,71%	15,43%	18,29%	27,43%	
	SANS REPONSE	1,14%	2,86%	1,14%	1,71%	2,29%	1,71%	2,86%	4,57%	4,00%	0,57%	0,57%	1,71%	

		ITEM 13					ITEM 14				
		QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5	QUESTION 1	QUESTION 2	QUESTION 3	QUESTION 4	QUESTION 5
Catégorie "OUI"	OUI	92,86%	57,14%	61,31%	80,95%	30,95%	47,02%	69,05%	22,02%	8,93%	82,14%
	NON	0,00%	14,29%	7,14%	2,38%	31,55%	28,57%	7,14%	47,02%	66,07%	4,17%
	JE NE SAIS PAS	5,95%	23,21%	27,98%	13,10%	32,14%	21,43%	21,43%	26,19%	20,24%	12,50%
	SANS REPONSE	1,19%	5,36%	3,57%	3,57%	5,36%	2,98%	2,38%	4,76%	4,76%	1,19%
Catégorie "NON"	OUI	91,45%	67,89%	70,51%	82,02%	29,84%	46,95%	74,69%	26,18%	13,09%	83,77%
	NON	1,05%	7,85%	3,66%	1,40%	28,62%	33,16%	5,93%	48,17%	68,06%	2,27%
	JE NE SAIS PAS	5,58%	21,64%	22,86%	13,79%	37,35%	17,45%	17,45%	21,47%	14,49%	11,87%
	SANS REPONSE	1,92%	2,62%	2,97%	2,79%	4,19%	2,44%	1,92%	4,19%	4,36%	2,09%
Catégorie "JE NE SAIS PAS"	OUI	88,00%	58,86%	61,14%	72,57%	28,00%	44,00%	68,00%	25,71%	12,00%	70,86%
	NON	1,14%	8,57%	4,00%	2,86%	20,57%	26,86%	4,57%	39,43%	60,00%	4,57%
	JE NE SAIS PAS	9,71%	30,29%	32,00%	20,57%	47,43%	28,00%	25,71%	32,57%	25,14%	23,43%
	SANS REPONSE	1,14%	2,29%	2,86%	4,00%	4,00%	1,14%	1,71%	2,29%	2,86%	1,14%

Title: Survey concerning the physicians' opinions and knowledge about the Departmental Council of the College of Physicians of the department of Seine-et-Marne

Introduction: The Departmental Council of the College of Physicians (CDOM) is an organization which maintains medical ethics and quality in France. As such, any physician practicing on French territory must be registered with the CDOM. Physicians must be familiar with its functioning, its role and understand the interest of its existence.

Objective: The aim of this thesis is to study the physicians' general opinion and knowledge of their CDOM and to identify the factors which may have an impact on various resulting opinions and knowledge.

Materials and methods: From mid-April 2014 to mid-May 2014, a survey asking all physicians of Seine-et-Marne, employed or self-employed professionals was conducted by mail using a questionnaire. Questions covered sociodemographic data of physicians, the contact frequency they report having with the CDOM, the general opinion of the CDOM, the reasons that may explain their view points, expectations that they may have towards the CDOM, their interest in the Council and the knowledge surrounding its practices.

Conclusion: Physicians from Seine-et-Marne have a rather fair opinion and knowledge about their CDOM. A link seems to exist between the level of opinion, the level of knowledge and the contact frequency: the increase of one of these three factors is associated with the increase of the other two. The increase of communication between physicians and the CDOM seems essential to improve the opinion and the knowledge of the Council. Concerning these same physicians, being of a young age, employed wholly or partially and finally having some specialties such as anesthesiology, seem to be factors of unfavorable opinions and a lack of knowledge and interest in the CDOM.

RESUME

Introduction : Le Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins (CDOM) est un organisme qui veille au maintien de la déontologie médicale et qui participe à garantir une médecine de qualité. A ce titre, tout médecin exerçant sur le territoire français se doit d'y être inscrit. Il doit connaître son fonctionnement, ses missions et en saisir l'intérêt.

Objectif : Le but de cette thèse est d'étudier l'opinion et les connaissances des médecins seine-et-marnais au sujet de leur CDOM, puis d'identifier les facteurs associés à de meilleures ou de moins bonnes opinions et connaissances.

Matériel et méthode : De la mi-avril 2014 à la mi-mai 2014, une enquête interrogeant l'ensemble des médecins seine-et-marnais thésés, installés ou salariés, a été réalisée par courrier au moyen d'un questionnaire. Les questions portaient sur les données sociodémographiques des médecins, le nombre de contacts qu'ils ont pu entretenir avec le CDOM, l'opinion générale et les connaissances qu'ils ont de cet organisme, les motifs pouvant expliquer leur opinion, les attentes qu'ils peuvent en avoir et l'intérêt qu'ils lui portent.

Résultats et discussion : Les médecins seine-et-marnais ont une opinion et des connaissances assez moyennes au sujet de leur CDOM. Un lien semble exister entre l'opinion, le niveau de connaissances et le nombre de contacts : la majoration d'un de ces trois paramètres est associée à la majoration des deux autres. Augmenter la communication entre médecins et CDOM semble donc indispensable à l'amélioration de l'opinion et des connaissances. On retrouve aussi comme facteurs de mauvaises opinion et connaissances et de désintérêt pour le CDOM : un jeune âge, un exercice salarié totalement ou partiellement, et certaines spécialités comme l'anesthésie-réanimation.

TITLE

Survey concerning the physicians' opinions and knowledge about the Departmental Council of the College of Physicians of the department of Seine-et-Marne

DISCIPLINE

Médecine générale

MOTS CLES

Ordre des Médecins, Conseil Départemental de l'Ordre des Médecins, CDOM, Enquête d'opinion

UNIVERSITE DE BORDEAUX – U.F.R. DES SCIENCES MEDICALES

146 rue Léo Saignat, 33076 Bordeaux